THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Janvier 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1741.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	1.	v.
1721.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1741.

ARTICLE I.

RERUM ITALICARUM Scriptores &c. Tomus duodecimus.

I. ANDREÆ DANDULI, *Venetorum ducis, Chronicon Venetum à Pontificatu S. Marci ad annum usque* 1339. *Succedit Raphaini Caresini continuatio*

usque ad annum 1388. omnia nunc primum evulgata ex Manuscriptis codicibus Bibliothecæ Estensis, & cum altero Bibliothecæ Ambrosianæ Collata & aucta. Sanuto, dans son Histoire de Venise, qui est restée Manuscrite, & qui se garde dans la Bibliothéque de Modene, dit qu'André Dandolo, Doge de Venise, avoit composé deux Chroniques, l'une plus étenduë, l'autre plus abrégée. M. Muratori ayant découvert dans la même Bibliothéque le Manuscrit d'une de ces Chroniques, ne douta presque point d'abord que ce ne fût la seconde, parce qu'elle a effectivement tout l'air d'un abrégé; mais il a trouvé depuis le titre de la petite Chronique, ce qui lui a fait connoître que celle, qu'il nous donne ici, est la grande, dont plusieurs Bibliothéques ont aussi des Manuscrits; entr'autres celle du Vatican, celle du Roi Très-Chrétien, & celle de Venise.

Elle n'a point jusqu'ici été inconnuë aux Sçavans: Baronius & plusieurs autres l'ont citée avec

éloge; mais il eſt bon de ſçavoir que des dix Livres, dont elle étoit composée, les trois premiers ſont perdus. M. Muratori ſoupçonne qu'ils renfermoient tous les ſiécles, qui ont précédé celui des Apôtres, parce que c'étoit alors l'uſage de tous les faiſeurs de Chroniques, de les commencer par la création du Monde : auſſi regrete-t-il aſſez peu cette perte, & il ne paroît pas même qu'il ſe ſoit mis fort en peine de la réparer. Toute ſon attention a été de réformer les fautes, qui étoient en très-grand nombre dans ſon Manuſcrit, à en remplir les vuides, & à y ajoûter le ſupplément de Raphain Careſini, & c'eſt à quoi lui a ſervi le Manuſcrit de Milan, que M. Saxi, qui lui a ſuccédé dans la direction de la Bibliothéque Ambroſienne, lui a bien voulu communiquer. La lecture de ce Manuſcrit n'a pas laiſſé de l'embaraſſer d'abord, parce qu'en pluſieurs endroits il ne le trouvoit pas conforme à celui de Modene, ni pour le ſtyle, ni même pour les cho-

ſes. Le parti qu'il a pris enfin, a été de s'en tenir à celui ci, & de n'employer celui-là que pour les corrections & les ſupplémens. il nous avertit enſuite qu'il croit que Dandolo a fini ſa grande Chronique à la mort du Doge Jacques Contarini, arrivée en 1280. quoiqu'on y liſe à la fin, *finis Tomi primi Chronicorum Sereniſſimi Andreæ Danduli, Ducis Venetiarum.* Que Dandolo ait écrit enſuite plus au long ce qui s'eſt paſſé depuis ce tems-là juſqu'au jour de ſon élection, c'eſt ſur quoi on n'a rien de certain : ce que l'on trouve dans le Manuſcrit depuis l'an 1280. juſqu'en 1342. eſt pris de la petite Chronique de Dandolo. Pour ce qui eſt de la continuation juſqu'à l'année 1344. & à la tête de laquelle eſt l'éloge de Dandolo, M. Muratori ne ſçait pas ſi le commencement n'en eſt pas encore tiré du même Ouvrage : ce qui eſt certain, c'eſt que le reſte eſt de Raphain, ou Raphaël Coraſini, Grand Chancelier de Veniſe. On y a ajoûté un fragment de la Chroni-

que de Jean Bembo, lequel continuë l'Hiſtoire juſqu'en 1410.

Toute cette ſuite de Chroniques méritoit bien de voir le jour, quand ce ne ſeroit que pour les Piéces, qui y ſont citées, & qui éclairciſſent beaucoup l'Hiſtoire de ce tems-là. Il y a cependant bien des choſes dans le texte, qui ne ſe ſoutiendroient pas contre la bonne critique. Par exemple, Dandolo donne au Pape S. Pontien pour Succeſſeur immédiat un nommé Cyriaque, qui n'occupa le Siége, dit-il, qu'un an & trois mois, parce que le Clergé mit à ſa place Anthere; il ajoûte que Cyriaque après ſa dépoſition, ſuivit les onze mille Vierges. Il eſt vrai que dans les faux Actes de Sainte Urſule & de ſes Compagnes on trouve un prétendu Pape Cyriaque; mais ces mêmes Actes placent les onze mille Vierges an tems d'Attila, ce qui ne cadre point avec le tems de la mort de Saint Pontien, ni même avec l'époque, que Dandolo lui-même donne au Martyre de Sain-

te Uursule, qu'il met à l'année 237.

II. *Fragmenta Annalium Romanorum Italicè scripta, ab annum* 1228. *ad annum* 1340. *Autore* Ludovico Bonconte Monaldesco: *nunc primum in lucem efferuntur ex Manuscripto codice Cæsareæ Vindobonensis Bibliothecæ.* Nous avons une Histoire Italienne intitulée *istoria di Casa Monaldesca*, imprimée à Ascoli, chez Joseph de Angelis en 1580. Mais l'Auteur est si décrié par ses impostures, qui l'ont conduit à l'échafaut, qu'il a fait plus de tort aux Familles, dont il avoit entrepris de relever le Noblesse & la puissance, qu'il ne leur a fait d'honneur. Il est cependant certain que la Maison des Monaldeschis est très-ancienne & qu'elle a même eu la Seigneurie d'Orviette, où l'Auteur de ce fragment naquit, comme il le dit lui-même, en 1337. il ajoûte qu'il fut élevé à Rome, & qu'il y a passé sa vie, allant seulement quelquefois visiter ses Parens à Orviette; qu'il a vécu 115. sans autre Mala-

die, qu'une ſeule, qu'il eut en naiſſant, & dont il penſa mourir, & qu'il mourut de vieilleſſe, après avoir paſſé douze mois ſans ſortir de ſon lit. Voici ſes propres paroles, par où commence le fragment, dont il eſt ici queſtion. *Io Ludovico di Bonconte Monaldeſco nacqui in Orvieto, è fui allevato alla cità di Roma, nacqui l'anno* 1327. *del Meſe di Giugno. Hora io Voglio raccontare tutta la Storia dello tempo mio, poiche io viſſi allo mundo* 115. *anni ſenza malatia, autro che, quanno naqui, mi tramortio, è morſi di vechiezza, è fui allo lietto XII. meſi di continuo.*

De ces Epoques M. Muratori conclut que Monaldeſco mourut vers l'an 1431. c'eſt apparemment une faute d'impreſſion pour 1442. quoiqu'il en ſoit, ſi cet Auteur à véritablement écrit ce que nous venons de citer de lui, ce fut ſans doute, lorſqu'il ſe ſentit proche de ſa fin; mais le Sçavant Editeur croit que ce qui regarde ſa mort, aura été marqué à la marge, d'où un Copiſte l'aura fait paſſer dans

le Texte : ce qui eſt certain, c'eſt que le Manuſcrit de Rome eſt en cela conforme à celui de Vienne.

M. Muratori eſtime beaucoup ce fragment, & regrette fort que Monaldeſco n'ait pas achevé ſon Ouvrage, ou qu'on en ait perdu une ſi grande partie ; car on n'en connoît aucun Manuſcrit, qui aille plus loin, que l'année 1340. deux ans après que Petrarque eut été couronné au Capitole. L'Auteur, qui étoit préſent à cette cérémonie, nous la décrit en peu de mots & fort exactement. On ſçait pourquoi le Taſſe n'a pû recevoir le même honneur, qui n'avoit été déféré à perſonne depuis Petrarque, lorſqu'en 1725. le Pape Bénoît XIII. voulut qu'on le fît au Chevalier Bernardino Perfetti, Gentilhomme de Sienne, que nous avons vû nous-mêmes, réciter juſqu'à 200. Vers & plus ſur chaque ſujet, qu'on lui donnoit ſur le champ, ſans prendre d'autre intervalle, que pour boire de tems en-tems un peu de Caffé.

Janvier 1741.

Au reste l'Ouvrage de Monaldesco est écrit dans la Dialecte, qu'on parloit à Rome de son tems : elle est encore très-intelligible, & approche beaucoup de celle, qui est encore aujourd'hui en usage à Naples.

III. *Dominici de Gravina Chronicon de rebus in Apuliâ gestis, ab anno* 1333. *usque ad annum* 1350. *nunc primum in lucem educitur ex Manuscripto codice Bibliothecæ Cæsareæ Vindobonensis.* C'est bien dommage, qu'on n'ait trouvé aucun autre Manuscrit de cette Chronique, car celui-ci a été si mal traité par l'injure des tems, & il est tellement rongé des Vers, qu'il a fallu y laisser quelques lacunes, outre que plusieurs feuillets y manquent au commencement & à la fin.

L'Auteur étoit, comme il le dit lui-même, un Notaire de Gravina, fort attaché au Parti d'André de Hongrie, que la Reine Jeanne, qui l'avoit appellé pour l'épouser, fit étrangler & jetter par la Fenêtre : car M. Muratori prétend qu'il

eſt auſſi difficile de juſtifier cette Princeſſe de ce meurtre, que de changer la couleur d'un Ethiopien. On ſçait, que Louis Roi de Hongrie, fit deux Voyages en Italie pour venger la mort de ſon Frere ; & c'eſt cet endroit curieux de l'Hiſtoire de Naples, que Gravina entreprit d'écrire. La naïveté de ſon ſtyle, qui dégénere même quelquesfois dans le bas, joint aux circonſtances détaillées qu'il raconte, prévient beaucoup en faveur de ſa ſincérité ; nous ne croyons pourtant pas qu'il faille être trop la duppe de ce ſtyle naïf. C'étoit celui de ces ſiécles d'ignorance & de peu de goût ; on y écrivoit ainſi, parce qu'on ne ſçavoit point écrire autrement. M. Muratori convient même qu'il ne faut pas s'en rapporter à Gravina ſeul, par la raiſon qu'il avoit été la victime de ſon attachement au Parti d'André de Hongrie, en faveur duquel il avoit même porté les armes.

IV. *Hiſtoriæ Parmenſis fragmenta, ab anno* 1301. *uſque ad annum*

1355. *Autore Fratre Johanne* de Cornazanis, *Ordinis Prædicatorum, Latinè primum, sed heic tantum Italicè scripta, cum additamentis usque ad annum* 1479. *nunc primum prodeunt ex Manuscripto codice Torelliano.* Cornazani avoit écrit son Ouvrage en Latin, & Jean Mario de Herba, du même Ordre, & beaucoup plus récent que lui, l'a traduite en Italien. M. Muratori, n'a pû trouver l'Original, & ne paroît pas même fort assûré du nom de l'Auteur, parce qu'à la tête du Manuscrit, dont il s'est servi, & qui lui a été communiqué, par M. le Comte Torelli, il paroît qu'il se nommoit Jean de Giudice, outre que le Traducteur Italien dit dans un autre opuscule, écrit dans la même Langue, que Jean de Giudice Dominiquain, avoit ramassé dans les Ecrits de Salinboni, d'Adamo, de Jean de gli Oddi & de Jean Cornazani, dequoi composer une courte Chronique en Latin. On connoît encore, un Jean Balduchini de Parme, qui vivoit dans le même

tems, & qui en a écrit l'Histoire en forme d'Annales. Quoiqu'il en soit, le Sçavant Editeur a crû devoir s'en tenir au titre de son Manuscrit. Cette Chronique commence à l'année 1036. Mais M. Muratori en a retranché tout ce qui précéde l'année 1301. parce qu'une ancienne Chronique de Parme, qu'il a insérée dans le neuviéme volume de cette Collection, nous instruit suffisamment de ce qui précéde le quatorziéme siécle.

Nous convenons sans peine que toutes ces Chroniques, qu'on se donne la peine de tirer de l'obscurité, où elles étoient ensevelies, peuvent être de quelque utilité pour éclaircir l'Histoire, & redresser des dates : mais il est bon d'observer qu'on ne sçauroit être trop en garde contre des Ecrivains, qui composoient dans des tems de troubles & de factions, & qui pour la plûpart, sont plus que suspects d'y avoir pris parti. L'Auteur de ce fragment n'en étoit apparemment pas plus exempt que les autres : il ne faut pour s'en

convaincre, que voir ce qu'il dit de Maſtino de la Scala, troiſiéme du nom : ce Seigneur ſe voyant à la tête des Gibelins, s'étoit rendu maître de pluſieurs Villes, & entr'autres de Parme. Des Hiſtoriens en grand nombre parlent de lui avec éloge, & diſent qu'il avoit toutes les inclinations de ſon Oncle Can I. ſurnommé le Grand. L'Auteur Parmeſan n'en donne pas la même idée. En 1341. Parme fut repriſe ſur lui par les Correggios, aidés de Luchino Viſconti, Seigneur de Milan. Les Correggios n'avoient apparemment pas plus de droit ſur Parme que Maſtino, & leur Traité avec Viſconti portoit qu'après qu'ils auroient joui quatre ans de leur conquête, ils la lui remettroient. Ainſi Parme n'en devenoit pas plus libre : cependant l'Hiſtorien parle de ce fait comme d'un triomphe pour cette Ville, où Maſtino, dit-il, ſe comportoit en Tyran. Ce qu'on a ajoûté à cette Hiſtoire; depuis l'an 1345. juſqu'à l'an 1579. eſt très-peu de choſe, &

M. Muratori n'en connoît pas l'Auteur.

V. *Cortusii Patavini duo, sive Guillelmi & Albrigetti Cortusiorum Historia de Novitatibus Paduæ & Lombardiæ ab anno* 1256. *usque ad annum* 1364. *solerti Felicis Osii calamo seriò castigata : omnia nunc prodeunt castigastora ac ampliora.* Ces deux Auteurs étoient de Padouë, & de la même Famille, qui est ancienne & fort noble. Guillaume de Corthusis avoit poussé son Histoire jusqu'à son tems : après sa mort Albriget, son Cousin, qui avoit entrepris de la continuer, la reprit de plus haut, & lui donna plus d'étenduë, ne se bornant point à ce qui concernoit sa Patrie. Son style n'a rien d'élégant, & Pierre-Paul Verger, dit, de lui, qu'il ne s'en étoit pas mis en peine, & que quand il auroit voulu écrire élégamment, il ne l'auroit pas pû. Au reste M. l'Abbé Goujet s'est trompé, quand il a dit dans son Supplément au Dictionnaire Historique, que ces deux Auteurs étoient Pere & Fils,

ou Oncle & Neveu ; c'eſt un autre Albriget, ou Albrighet Cortuſi, qui trahit Marſilio Corrari, lequel vouloit rentrer dans Padouë, que M. Muratori croit avoir été le Fils, ou le Neveu de celui, qui a continué l'Hiſtoire de Guillaume. Il ne falloit cependant que lire, pour ne pas tomber dans cette erreur.

En 1636. cet Ouvrage fut imprimé avec pluſieurs autres par les ſoins de Félix Oſio, qui mourut avant la fin de l'édition. Il l'avoit vérifiée ſur quatre Manuſcrits, M. Muratori en a découvert cinq autres, par le moyen deſquels il a corrigé bien des fautes, & a ajoûté beaucoup de choſes, qui manquoient dans les premiers : il a tiré ſur-tout de grands ſecours d'un fragment conſidérable, qui lui a été envoyé par M. Zeni Poëte & Hiſtoriagraphe de l'Empereur ; & de deux Manuſcrits de la Bibliothéque Ambroſienne, que M. Saxi, aux ſoins duquel cette Bibliothéque eſt confiée, & M. Argelati, Préſident de la Société Pala-

tine, ont pris la peine de confronter, pour extraire de l'un ce qui manquoit dans l'autre.

Une Chronique manuſcrite d'André Reduſio de Quero, qui commence à la naiſſance du Monde & finit en 1428. n'a pas été non plus inutile au docte Editeur. Il eſt vrai, qu'il s'eſt bien-tôt apperçû que Reduſio s'étoit approprié ſans façon l'Ouvrage des deux Coutuſis; mais cela même a beaucoup ſervi pour perfectionner cette édition. M. Muratori nous promet de nous donner dans la ſuite ce qui appartient en propre à Reduſio, ou du moins ce qu'on ne ſçaura point qu'il ait pris d'ailleurs. Enfin un des Manuſcrits de Milan contient douze Livres de l'Hiſtoire des Contuſis, & les autres n'en comptent qu'onze : mais le douziéme n'eſt point la ſuite du précédent; il renferme ſeulement quelques particularités, que M. Muratori a miſes à leur place.

Au reſte, ſi les deux Hiſtoriens

méritent les éloges, que Félix Osio leur donne, sur ce qu'ils n'ont écrit que ce qu'ils ont vû & dont ils n'ont pas toujours été simples spectateurs, il faut les borner aux affaires d'Italie ; car on ne peut marquer plus d'ignorance, qu'ils en montrent sur le reste, au moins en quelques endroits. En voici un exemple, qui se trouve au Chapitre III. du second Livre,[a] & qui est tiré du Supplément de M. Zeni. " Philippe » Roi de France, dit l'Auteur, » mourut au mois de Décembre » 1315. il poursuivoit un Sanglier ; » un Seigneur de sa suite décocha » une Fléche sur cet Animal, & tua » le Roi. „ Or il est certain que ce fut au mois de Novembre 1314. que Philippe le Bel mourut, & il mourut à Fontainebleau de langueur. Ce que l'Auteur ajoûte en parlant de la mort de Louis Hutin, Fils aîné de Philippe, est encore plus étonnant, car après avoir dit que ce Prince laissa en mourant la Reine son Epouse enceinte, il continuë ainsi. *Itaque Regnum Francorum or-*

phanum est, & impleta est scriptura dicens, Regnum Francorum desolaberis, & diminueris capite ; possessio itaque tua in Aquilam convertetur, & ab Aquilâ cum Leone penitus desolaberis. M. Muratori auroit été sans doute fort embarrassé à nous donner un bon Commentaire de ce Passage.

VI. *Additamenta duo ad Chronicon Cortusiorum, unum ab anno* 1357. *usque ad annum circiter* 1365. *alterum ab anno* 1354. *usque ad* 1391. *Patavina dialecto scripta ab Autoribus Anonymis, & nunc primum evulgata è Manuscripto codice Bibliothecæ Estensis.* C'est peu de chose que ces deux fragmens, dont M. Muratori a même retranché tout ce qui précéde l'année 1359. pour ne pas répéter ce qu'on trouve plus au long dans l'Ouvrage précédent & dans quelques autres. Il soupçonne même les Cortusis d'être en partie les Auteurs du premier, qui aura été traduit en Padouan & continué par un inconnu. Il est certain du moins, que ce que le docte Bi-

Bliothéquaire de Modene en a retranché, paroît tiré de l'Ouvrage précédent,

VII. *Galvanei* de la Flamma, *Ordinis Prædicatorum, opusculum de rebus gestis ab Azone, Luchino, & Johanne Vicecmmitibus ab anno* 1328. *usque ad annum* 1342. *nunc primum in lucem editum è Manuscripto codice Bibliothecæ Ambrosianæ, adjectis aliquot annotationibus Clarissimi viri Joseph Antonii Saxii, eidem Bibliotecæ præfecti.* Cet Opuscule se trouve dans la Bibliothéque de Milan à la suite du *Manipulus Florum*, du même Auteur : il traite principalement de la maniére, dont Azon Visconti releva sa Maison, que l'ingratitude de l'Empereur Louis de Baviere avoit fort abbatuë, & dont il étendit les bornes, & la puissance des Souverains de Milan. M. Muratori ne lui reproche qu'un peu d'exaggération au sujet de la magnificence de son Héros. Du reste il le tient pour Auteur véridique, dont la simplicité, sans élégance, & la bonne foi plai-

ront aux Lecteurs. Il ſouhaiteroit bien pouvoir découvrir d'autres Monumens ſemblables pour l'Hiſtoire de Milan, leſquels ſubſiſtoient encore à la fin du quinziéme ſiécle.

M. Saxi, qui a enrichi de Notes ces Opuſcules, avouë néanmoins qu'on y trouve quelques Fables, & que l'Auteur prenoit ſouvent des bruits populaires pour des vérités : témoin ce qu'il rapporte qu'en 1339. dans le Monaſtére dé Torbeth un coup de vent abbatit par Miracle un Arbre, ſous lequel on trouva un Tombeau de Marbre, d'une grande beauté, & dans ce Tombeau le Corps de Galdan de Turbet, Roi des Lombards, ayant en tête une Couronne d'Or, enrichie d'un Eſcarboucle, eſtimée mille Florins, d'un Diamant de deux mille, & d'une Agathe de cinq cent ; une Pomme d'Or à la main droite, & à ſon côté une Epée, qui avoit appartenu à Triſtan de Lyon, & dont il avoit tué l'Amarath Durtand ; ce qui paroiſſoit par ces mots, qui étoient gravés ſur le Pommeau de

de l'Epée, *cel est Lespée de Meser Tristant un il ocist l'Amoroyt de Yrlant.* De la main gauche il tenoit un Ecriteau, où étoient écrits ces Vers.

Zesu Saldi de Turbigez
Roi de Lombars incoronez
Soles altres Barons apprexiès
Zo che vos vez emportès
Per Deo vos prino me robez.

Ce qui étonne plus M. Saxi, c'est qu'un conte de cette nature, a servi depuis peu de fondement à M. Pierre Crescenti; pour prouver l'antiquité de la Maison des Viscontis, & pour la faire descendre des Rois d'Angleria, qui n'existerent jamais, & d'un Orland, Petit-Fils, ou Neveu de Charlemagne, qui n'est pas moins fabuleux. Galvaneo de la Flamma répete quelquefois en fort mauvais Vers, pour la plûpart, ce qu'il a déja dit en Prose : on en pourra juger par celui-ci.

Hic furens, arma potens, Ladrisius nomine, clarâ
Ortus progenie .....

On en trouve pourtant quelques-uns, qui ne sont pas à mépriser.

VIII. *Chronicon Modoëtiense ab origine Modoëtiæ usque ad annum* 1349. *ubi potissimum agitur de gestis priorum Vicecomitum Principum, Auctore* Bonicontro Morigiâ, *Synchrono: nunc primum prodit è Manuscripto codice Bibliothecæ Ambrosianæ.* Si on en croit Gaspard Bugato, Dominiquain, & Paul Morigia de l'Ordre des Jésuates, la Famille des Morigias passa de Rome à Milan dès le tems de Saint Ambroise. Il est certain qu'elle est ancienne & illustre, & qu'en 1698. elle donna un Cardinal au Sacré Collége, en la personne d'Antoine Morigia, Evêque de Pavie; mais le reste est une de ces chiméres, dont il est assez étonnant que les Grandes Maisons ne se désabusent point. M. Muratori croit qu'on ne s'éloigne pas beaucoup du vrai, si on tire son origine de Monza, (*Modoëtia*) Ville du Duché de Milan, où il est certain que Bonicontro Morigia, Auteur de cette Chronique na-

quit. Ce fut pendant que ſon Pere y étoit exilé par la faction des Guelphes, parce qu'il avoit pris le parti des Gibelins.

Bonincontro ne fut pas moins attaché que ſon Pere à cette Faction, & il eſt ſur-tout très-favorable aux Viſcontis. Sa Chronique au reſte n'eſt pas bornée aux affaires de Monza ſa Patrie ; il parle de toutes les Guerres, & de tous les troubles, qui ont agité de ſon tems la Lombardie, & quoiqu'il lui eût été facile d'en être inſtruit par lui-même, il s'eſt ſervi de pluſieurs autres Monumens Hiſtoriques, & particuliérement de l'Hiſtoire de Jean de Cermenate, que M. Muratori a publiée dans ſon neuviéme Volume de cette Collection : il l'a même copiée en pluſieurs endroits. Son ſtyle eſt dur, & même un peu barbare, ce qui n'empêche pas le Sçavant Editeur de regarder cet Ouvrage comme un morceau précieux, par la quantité de faits & de circonſtances hiſtoriques, qu'on ne trouve point ailleurs. Auſſi plu-

ſieurs Hiſtoriens y ont-ils beaucoup puiſé. M. Muratori avouë que lui-même en a profité dans ſon Commentaire ſur la Couronne de Fer, que les Empereurs avoient accoutumé de recevoir dans le Milanoïs, & ſuivant quelques Auteurs, à Monza, qui fut d'abord appellé en Latin *Modicia* & qu'on trouve même quelquefois nommée *Moguntia*.

L'Auteur, ou quelqu'un, qui le fait parler dans une eſpéce de préambule, qu'on trouve à la tête de ſon Ouvrage, après avoir marqué en peu de mots dequoi il entreprend de traiter dans ſa Chronique recommande fort aux Lecteurs de ne rien révoquer en doute de ce qu'il avance.

Qui legis, ô Lector, quod ſcripſi, omnia vera
Sunt, & ab his numquam eſt detrahenda fides.
Quæ vidi, nam ſcripſi, cunctaque verè notavi,
Non Hominem virtus, ſed dedit ea Deus.
Plura mirè vidi, quam ſi Bos citius iret

Æthera per cœlum, quam avis ulla volat.
Judicioque Dei nemo valet esse securus,
Inque Deo omne est quoque possibile.

Il y a cependant bien des Fables dans son Ouvrage & de grands défauts d'exactitude. Telle est la Conquête de la Palestine par Charlemagne en personne ; mais en fait de Roman, rien n'approche du Portrait qu'il nous donne de ce même Prince, au Livre I. sous le titre de *Didier Roi des Lombards*. » Charlemagne, dit-il, premier du » nom, Fils de Pepin le Gros, » Prince de Franconie, & Roi de » France, après avoir regné 23. ans » sur les François, fut élevé à l'Em» pire, & le posséda 13. ans. Il » étoit bien fait, mais il paroissoit » avoir quelque chose de féroce » dans le visage : il avoit neuf pieds » de haut, la face d'une palme & » demi de large, le nez d'une de» mie palme, & le front d'un pied. » Il mangeoit peu de pain ; mais il » mangeoit à chaque repas le quart

» d'un Belier, ou deux Poulets » avec une Oye, un Paon, ou une » Gruë, ou un Liévre entier; il n'é- » toit ſobre que dans le boire : il » ne beuvoit à ſouper que deux ou » trois coups d'un Vin bien trem- » pé...... d'un ſeul coup, qu'il » donnoit ſur un Cavalier armé, il » le fendoit en deux avec la ſelle » & le Cheval; ſes mains étoient » aſſez larges pour y pouvoir éten- » dre les quatre Fers d'un Cheval; » & il les avoit ſi fortes, qu'il y » ſoûtenoit un Soldat armé, & le » portoit ſur ſa tête. »

Quant à l'origine de Monza, & du nom *de Modoëtiam*, qui, ſelon l'Hiſtoire, paroît indéclinable, Bonincontro l'a rapporte à l'année 595. & prétend que le lieu, où elle eſt bâtie, ſe nommoit auparavant *Ormea*. L'Hiſtoire, qu'il fait de ſa Fondation, a quelque choſe de fort ſingulier; mais elle a un peu l'air de Roman : on peut conſulter le premier Livre ſous le titre *de Eccleſiâ Sancti Johannis*. Comme c'eſt dans cette Egliſe, qu'on gardoit la

Couronne de Fer des Empereurs, on pourra voir le Traité Historique, que M. Muratori en a publié en 1698. au Tome second de ses Anecdotes Latines de Milan; il nous promet d'en parler encore à l'occasion de Matthieu Villani, qu'il doit nous donner dans la suite de ce Receuil, & d'y répondre à M. Fontanini Archevêque d'Ancyre, qui l'a attaqué dans une autre Dissertation sur la Couronne de Fer, imprimée à Rome en 1717.

ARTICLE II.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

MES RÉVERENDS PERES,

En lisant l'Extrait que vous donnez dans votre Journal * d'une Lettre du Pere le Mire sur l'inven-

* Mémoires de Trévoux, Juin seconde Partie Art. 51. 1740.

tion du Zodiaque, j'ai vû avec plaisir de quelle maniére il applaudit à l'explication ingénieuse qu'en a donné M. Pluche. Il reconnoît avec raison que personne avant cet Auteur n'étoit remonté à la source des noms & des figures qui représentent les Signes, par des conjectures plus conformes à la raison. Ce jugement que le Pere le Mire porte de la nouvelle explication, m'a obligé à lire avec beaucoup d'attention les raisons qui l'empêchent de s'y rendre. Elles m'ont paru fortes; mais non pas décisives. La lecture réïtérée que j'en ai fait, m'a fait naître plusieurs réfléxions que je soumets aujourd'hui à votre jugement, & que vous exposerez à celui du Public, si vous le trouvez à propos.

L'Histoire & l'Astronomie fournissent au Pere le Mire les raisons qui l'empêchent de s'accorder avec M. Pluche sur l'époque où il place la premiére origine, & la division du Zodiaque. Quant à l'Histoire il trouve que les témoignages, sur

lesquels M. Pluche se fonde, sont insuffisans, & de plus qu'ils sont démentis par d'autres témoignages clairs & positifs.

1°. Macrobe & Sextus Empiricus qui sont les garans de M. Pluche, n'établissent pas l'époque qu'il donne à la division du Zodiaque. Car Sextus Empiricus rapportant parmi les principes chimériques des Chaldéens ce qu'ils disoient de la maniére dont on s'y étoit pris autrefois pour diviser le Zodiaque, désigne les Auteurs de cette division par ces mots *qui olim*, ceux d'autrefois. Or cet Auteur ayant vécu dans le second siécle après Jesus-Christ, le terme d'*anciens* dans sa bouche peut convenir exactement à des générations postérieures au Déluge de 1000. de 1500. ans; & par conséquent cette expression ne caractérise pas les enfans de Noé réunis autour de Babel.

Pour juger si cette démonstration rend inutile pour M. Pluche le témoignage de Sextus Empiricus, il

ne faut que considérer l'usage qu'il en fait. Il ne s'en sert pas précisément pour fixer l'époque où il place la division du Zodiaque ; mais pour recueillir une ancienne Tradition, qui nous a conservé la maniére dont on s'y est pris pour le diviser. Sextus Empiricus n'est pas ici l'Historien de cet événement, il n'en détermine pas le tems ; mais il est le dépositaire de la Tradition qui en a conservé le souvenir chez les Chladéens. C'est à cette Tradition que M. Pluche s'attache, & on ne peut nier qu'elle ne mérite grande attention, puisqu'elle étoit toute commune chez les Chaldéens, c'est-à-dire, chez le plus ancien Peuple du monde. Je sçai que l'Astronomie a dégénéré parmi eux de sa premiére pureté en des absurdités & des réveries, mais seroit-il raisonnable de confondre les principes solides d'Astronomie avec ces folies de l'Astrologie judiciaire ? M. Pluche a donc eu raison de séparer cette Tradition véritable des faussetés qui l'accompagnoient. En effet

si sur le témoignage d'un ancien Auteur qui est venu jusqu'à nous dans quelques petits fragmens, on décide quelquefois les plus grands points de l'Histoire, quel cas ne devons nous pas faire du témoignage de tout un Peuple fameux que nous trouvons heureusement fixé dans deux Auteurs, l'un Grec, l'autre Latin ?

Après avoir justifié l'usage que M. Pluche fait du récit de Sextus Empiricus, voyons en quel tems on peut placer l'événement qu'il nous raconte. S'il étoit du nombre de ceux qui ne sont liés expressément à aucune époque, on ne pourroit le placer dans un tems plûtôt que dans un autre par le seul texte de ces Auteurs. Car quoique le terme d'*anciens*, *qui olim* convienne fort bien aux premiers Habitans de Chaldée, il peut aussi convenir à ceux qui n'ont vécu que 1500. ans après le Déluge. Ce n'est donc pas sur ce terme qu'on peut fonder l'époque de la division du Zodiaque, mais sur la liaison étroite que

cette diviſion a avec l'Aſtronomie. On conviendra ſans peine qu'elle en eſt le fondement. En effet, que connoîtroit-on dans le Ciel ſi on ignoroit la route du Soleil, & les bornes qui la terminent vers le Nord & vers le Midi? Comme cet Aſtre eſt l'ame de la nature, auſſi la connoiſſance de ſes mouvemens eſt-elle le principe de l'étude du Ciel? Or le tems des commencemens de cette étude eſt-il auſſi incertain que celui auquel ſe rapporte le terme vague d'*anciens*, & peut-on reculer l'origine de l'Aſtronomie juſqu'à 1000. & 1500. ans après le Déluge? Il nous faudroit bien prendre une étrange idée de l'eſprit de l'homme pour penſer que toujours courbé vers la terre, & occupé des choſes qui l'environnent, il n'eut jamais porté ſes regards & ſa curioſité vers le grand ſpectacle des Cieux. Peut-on s'imaginer que tant de grands eſprits, qui ont inventé pluſieurs Arts, tels que la Géométrie, la Méchanique, n'euſſent négligé que l'étude du Ciel? On

convient que les Egyptiens inventerent dès le commencement l'arpentage & la Géométrie pour reconnoître les bornes de leurs champs confonduës par l'inondation du Nil, il ne paroît pas moins certain que l'Aſtronomie a la même antiquité parmi ce Peuple, & parmi les Chaldéens.

On ſçait juſqu'à quelle antiquité (*a*) remontoient les Obſervations que les Chaldéens donnerent dans Babylone à Callyſthene pour Ariſtote. Elles étoient de 1900. ans, ſelon Porphire (*b*), & leur commencement concouroit avec les tems les plus voiſins du Déluge ; ce qui revient juſtement à l'époque de M. Pluche. On doit auſſi conſidérer ce que Joſephe rapporte dans le premier Livre de ſes Antiquités, que les enfans de Seth dès-lors appliqués à l'étude du Ciel, ayant appris que le Monde devoit périr par le Déluge, graverent leurs Obſer-

(*a*) Hiſt. Univ. de Boſſuet.
(*b*) Porph. ap. Simpl. Lib. 2. de Cælo.

vations sur deux Colonnes l'une de Brique l'autre de Pierre, afin de les sauver de l'inondation universelle. Sur ce pied l'Astronomie seroit plus ancienne que le Déluge, & puisque dans ce tems on distinguoit l'année par mois, il falloit bien qu'on connut la route de la Lune & du Soleil, & qu'on l'eut divisée en douze parties égales.

Tout ce qui nous prouve l'antiquité de l'Astronomie nous prouve aussi celle de la division du Zodiaque, sans laquelle il n'y a point d'Astronomie. Ainsi si les premiers Habitans de Chaldée, ont été Astronomes, il faut qu'ils ayent découvert & divisé le Zodiaque; & il est démontré qu'ils sont les anciens dont parle Empiricus.

Les premiers hommes voyoient le Soleil changer chaque jour les points de son lever & de son coucher dans l'horison; ils le voyoient s'élever en son Midi beaucoup plus dans un tems que dans un autre. I' observerent que les Etoiles qui le suivoient de plus près dans son cou-

cher disparoissent après 15. ou 20. jours obscurcies par sa lumiére. Ces mêmes Etoiles qui avoient été cachées pendant deux mois environ, ils les voyoient reparoître avant le jour, lorsqu'elles commençoient à se dégager des rayons du Soleil. Dès-lors ils ne pouvoient douter qu'il n'eut passé devant elles, & qu'il n'eut un mouvement propre qui le faisoit avancer de jour en jour d'Occident en Orient. En le suivant chaque mois dans son mouvement progressif, & rapprochant après une ou deux années leurs Observations, ils parvinrent aisément à reconnoître toute la suite d'Etoiles qui étoient effacées dans un an par son passage, & ils furent en état de désigner sa route dans le Ciel.

L'ayant enfin reconnuë, ils n'eurent plus qu'à la diviser en parties à-peu-près égales. Cette division leur étoit absolument nécessaire pour fixer le commencement & la fin de l'année, & pour régler le tems des labours. Pouvoient-ils s'y

prendre avec plus d'adresse & de précaution que de la maniére dont ils s'y prirent au rapport d'Empiricus ? Ils étoient assûrés d'avoir dans la premiére quantité d'eau qu'ils laisserent couler d'un soir à l'autre la juste mesure de la révolution de tout le Ciel & des Etoiles que le Soleil couvre dans un an ; ils ne l'étoient pas moins que la douziéme partie de cette quantité d'eau leur donnoit la mesure de la douziéme partie de la révolution céleste.

On voit par-là que la seconde démonstration du Pere le Mire n'est pas aussi convaincante qu'il a pensé. Il suppose que les Chaldéens se servirent des moyens dont nous avons parlé, pour reconnoître exactement la ligne que le Soleil décrit dans ses placemens perpétuels ; & il démontre fort bien que cette connoissance n'a pû être l'effet de l'opération qu'ils employerent ; mais que tout le fruit qu'on peut en retirer, c'est de partager le Firmament, l'Equateur, le Zodiaque même &

tous les paralleles en douze portions, sans que l'on puisse jamais connoître par-là si le Soleil passe sous une suite d'Etoiles plûtôt que sous un autre. Les conséquences du Pere le Mire sont justes. Il est évident que l'opération des Chaldéens ne pouvoit jamais leur montrer que le Soleil s'avance obliquement d'Occident en Orient dans l'espace d'un an, & qu'après s'être écarté de l'Equateur d'environ 23. degrés & demi il y revient. Mais aussi ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient, puisqu'ils connoissoient déja, cemme j'ai dit, & le mouvement propre du Soleil, & les bornes de sa route. Leurs idées auroient été bien étranges s'ils avoient entrepris de trouver cette route par le moyen proposé. Quel étoit donc en un mot l'objet de leurs recherches; ce n'étoit pas de reconnoître la route du Soleil, mais de la diviser en 12. portions, & dès-lors leur opération étoit très-juste.

Au reste il est facile d'appercevoir que M. Pluche ne leur attri-

buë pas d'autre vûë, par ce qu'il dit immédiatement avant de rappeller le récit d'Empiricus. " Voici » donc, dit-il, comment on par» tagea la route du Soleil en douze » portions ou amas d'Etoiles. „ Il ne dit pas qu'on la reconnut, mais qu'on la partagea.

Cependant les Chaldéens n'avoient pas besoin pour leur dessein, qui étoit la division de l'année, de reconnoître avec la derniére précision si la route du Soleil étoit invariablement la même, s'il coupoit toujours l'Equateur précisément aux mêmes points, & s'il s'en éloignoit toujours également. Il leur suffisoit de sçavoir que la position de l'Ecliptique est sensiblement la même à l'Equateur, & il faut bien que la différence, s'il y en a, soit très-peu sensible, puisque la sagacité de nos plus habiles Astronomes n'a encore pû s'en assurer. Et néanmoins nous ne laissons pas de connoître suffisamment la ligne que le Soleil décrit sous le Ciel dans ses déplacemens.

2°. Le Pere le Mire après avoir

montré l'insuffisance des preuves sur lesquelles se fonde M. Pluche, tire de l'Histoire des argumens positifs qui lui paroissoient plus que suffisans pour renverser la nouvelle explication. " Les noms, dit-il, » que nous donnons aujourd'hui » aux Signes du Zodiaque sont dif- » férens de ceux dont se servoient » les Astronomes Chaldéens. „ C'est Achilles Tatius Evêque d'Aléxandrie, bien instruit dans l'Astronomie des Chaldéens & des Egyptiens, qui le dit expressément. "D'ail- » leurs notre langage astronomique » nous vient des Grecs, & les noms » que ceux-ci donnerent aux Cons- » tellations étoient fondés sur leur » Mythologie, & sur les avantures » de leur Dieux ou demi Dieux. „ Donc on ne peut dire que les Chaldéens ayent désigné les Signes du Zodiaque par les noms qui sont en usage parmi nous. Donc, les noms & la division du Zodiaque ne nous viennent pas des premiers enfans de Noé.

S'il étoit bien prouvé que les

Grecs ne s'accordent pas avec les Chaldéens ſur les noms & les marques des Signes du Zodiaque, on pourroit peut-être en conclure que ceux-ci n'en ſont pas les premiers Auteurs. Mais il s'en faut bien que cela ne ſoit. Tous les Auteurs qui ont examiné l'Aſtronomie des Grecs ſe ſont réunis à penſer que les Egyptiens avoient été leurs Maîtres. Achilles Tatius dans l'endroit même cité par le Pere le Mire dit expreſſément, " Que les Egyptiens ont » été les premiers à meſurer le Ciel » & la Terre ; „ & Higin déclare nettement " Que les figures & les » marques que les Aſtronomes don» nent aux Aſtres & aux Planetes » ſont venuës des Chaldéens & des » Egyptiens. „ Il eſt vrai, que le tems, les vûës, & le génie de chaque Nation peuvent avoir mis quelque différence dans les noms & dans les formes de quelques Conſtellations ; mais cette différence qui n'eſt pas bien grande, ne fait que mieux ſentir à qui eſt dûë la gloire de la premiére invention. Et c'eſt tout ce

que veut dire Achilles Tatius dont voici les termes. " (*a*) Les Conftel-
»lations du Dragon, de l'Ourfe,
» & de Cephée, ne fe trouvent ni
» dans la Sphére des Chaldéens ni
» dans celle des Egyptiens, mais à
» leur place il y en a d'autres qui
» portent d'autres noms. Au refte,
» ajoûte-t-il, les Grecs ont donné
» aux Conftellations des noms tirés
» de l'Hiftoire de leur Héros, afin
» qu'on pût les comprendre & les
» reconnoître plus aifément. „ On voit qu'Achilles Tatius ne parle que des Conftellations, & qu'il ne dit pas un mot des Signes du Zodiaque. Il nous découvre en même-tems pourquoi les Grecs ne s'accordent pas entiérement avec les Anciens. Les premiers Aftronomes ayant reçû des Egyptiens, comme nous le montrerons, les figures d'Animaux qu'ils attribuent à chaque Signe du Zodiaque, & à la plûpart des Conftellations, & ne comprenant pas ce qu'elles pouvoient fig-

(*a*) Ifagoge ad Arati Phenomena.

nifier, ils ont cherché eux-mêmes à leur donner un sens. Dans cette disposition, l'amour de la Patrie, la gloire de la Nation, & peut-être l'envie de se donner pour inventeurs, les ont bien-tôt portés à donner aux Constellations les noms de leurs Héros. Ils étoient assûrés de les immortaliser en les plaçant dans le Ciel, & en les exposant à la vûë de tous les siécles. On sçait comment trompés par la double signification du mot Phénicien *doubbé*, ils allerent imaginer la Fable de la Nimphe Callisto changée en Ourse. Mais quoiqu'ils ayent ainsi travesti l'image des figures Egyptiennes dans celles de leurs Dieux, ils en ont assez respecté la substance, sur-tout dans les figures du Zodiaque que nous avons encore aujourd'hui presque sous les mêmes figures, que leur donnerent les premiers Astronomes de Chaldée.

Ce qui termine tout doute là-dessus, c'est que, comme remarque M. Pluche, " on trouve fréquemment les figures entieres des Si-

» gnes céleſtes dans les monumens
» Egyptiens, qu'on ſçait être d'un
» tems peu éloigné du Déluge. „
On peut bien s'en rapporter au ſçavant Pere Kircher, qui avoit ſi bien étudié ces monumens ; il démontre dans ſon Œdipe (*a*) que les Grecs n'ont fait qu'altérer ce qu'ils avoient reçu des Egyptiens, que malgré la différence qu'ils ont voulu y mettre, ont reconnoît encore l'ouvrage des premiers Auteurs, juſques dans les Notes abrégées des Signes dont nous nous ſervons. Pour former là-deſſus une entiére conviction, il rapporte le Planiſphére des anciens Egyptiens, & le comparant avec celui des Grecs qui eſt auſſi le nôtre, il fait voir qu'il n'y a entre l'un & l'autre que la différence que nous avons marquée.

Ceci nous conduit à examiner le ſecond argument du Pere le Mire dont voici le précis. L'invention du Zodiaque, & la dénomination de ſes Signes ont une antiquité à-peu-

(*a*) Ædipus Ægypt. T. 2. Claſſ. 7.

près égale & les mêmes Auteurs. Or, selon Pline & Diogene Laërce, les Auteurs de notre Astronomie, les Grecs ne commencerent à avoir ces connoissances que plus de 1500. ans après le Déluge. Elles ne furent chez eux que le fruit de leur propre travail, qui par un progrès lent & successif, & par une suite d'Observations faites de loin en loin forma après quelques siécles le corps de leur Astronomie.

Nous avons vû en quel sens les Grecs étoient Auteurs de notre langage astronomique. Tout le service qu'ils nous ont rendu en cela c'est de nous avoir donné leurs Fables,& de nous avoir fait perdre les vérités d'Histoire Naturelle que les Egyptiens avoient cachées sous leur Hieroglyphes. Mais pour l'Astronomie, elle étoit cultivée bien avant que les Grecs se missent aux Sciences, & même avant le tems de leurs Héros. Ils étoient encore sans Loix, sans Police, & erroient dans leurs Forêts lorsque l'Astro-

nomie fleuriſſoit depuis pluſieurs ſiécles dans la Chaldée.

Sans rappeller ici ce que nous avons dit au ſujet des Aſtronomes de Chaldée, Pline rapporte qu'ils avoient gravé ſur des Carreaux de Brique des Obſervations de 720. ans ; & l'Ecriture nous apprend qu'au tems d'Ezéchias, le Soleil & ſon ombre ayant reculé de dix lignes à la parole d'Iſaie, (a) le Roi de Babylone envoya à ce Prince une Ambaſſade célebre pour s'informer du prodige qui étoit arrivé en Judée. Soit que les Aſtronomes de Chaldée s'en fuſſent apperçûs dans le Ciel, ſoit qu'ils l'euſſent appris par réputation, c'eſt toujours une preuve convaincante de l'attachement qu'ils avoient à étudier le Ciel, & les mouvemens du Soleil plus de 100. ans avant le tems de Thalès. Et dès-lors peut-on leur refuſer la connoiſſance du Zodiaque & de l'obliquité de l'Ecliptique ? Tout cela nous oblige à recon-

(a) L. 4. des Rois.

noître qu'ils ont été sans contestation les premiers Observateurs des Astres, aussi bien que les Auteurs du genre humain. Comme ils vivoient dans un Pays fort uni, & sous un Ciel toujours pur & serein, ils profitoient du loisir que leur donnoit la garde de leurs Troupeaux, pour observer l'ordre des Cieux.

Il faut en dire autant des Egypties chez qui l'Astronomie n'est guéres moins ancienne. Nous en avons un témoin non suspect dans Platon. : " *Primus harum rerum* » *Spectator Barbarus fuit; antiqua* » *enim regio illos aluit; qui propter* » *æstivi temporis serenitatem primi* » *hæc inspexerunt. Talis Ægyptus &* » *Syria fuit, ubi stellæ omnes claræ* » *cernuntur, quoniam Cæli conspectum* » *nec pluviæ intercipiunt, nec nubes.* » *Quoniam verò magis quàm Bar-* » *bari ab æstivâ distamus serenitate,* » *siderum ordinem tardiùs intellexi-* » *mus.* „ L'attention qu'ils eurent en bâtissant leurs Pyramides, d'en diriger les quatre faces vers les

quatre points Cardinaux, est une preuve du soin qu'ils donnoient dès-lors à l'étude du Ciel. Or on sçait de quelle antiquité sont ces Pyramides. Hermés, surnommé *Trismegiste*, qui fit lui-même plusieurs découvertes, fixa le corps de leur Astronomie, il divisa le Ciel en 48. Constellations, il régla l'année par la connoissance exacte qu'il acquit de la révolution annuelle du Soleil. Les six heures que cet Astre met à remplir cette révolution outre les 365. jours n'échapperent pas à Hermés; il écrivit ces principes d'Astronomie, & plusieurs secrets d'Histoire Naturelle dans douze Livres qui furent depuis si respectés en Egypte. Dans le même tems Atlas Roi d'Ethiopie se rendit si fameux dans l'Astronomie qu'on lui a attribué de régler le mouvement des Cieux. Aussi Virgile qui remonte assez sûrement à l'origine des choses, fait chanter à Jopas dans le Repas de Didon,

. . . Docuit quæ maximus Atlas (*a*)

(*a*) 1. Liv. Æneid.

Hic canit errantem Lunam, Solisque labores.

Lucien dans son Traité de l'Astrologie dit que les Ethiopiens (qu'il confond apparemment avec les Egyptiens) ont été les premiers à observer le mouvement des Cieux, à découvrir que la Lune n'avoit point de lumiére propre, & qu'elle l'empruntoit du Soleil.

C'est sur toutes ces preuves que le Pere Kircher dans l'endroit cité, après avoir rapporté les monumens qui nous restent de cette antiquité, & le témoignage des Auteurs Arabes & Syriens qui ont été plus instruits que les Grecs de l'Histoire & des Sciences de l'Egypte, conclut par ces paroles remarquables ; » Il n'y a donc rien de plus faux » que d'attribuer à Aléxandre ou » à Thalès la découverte de l'obli» quité de l'Ecliptique, & la division » du Zodiaque. Ces choses étoient » communes chez les Egyptiens, » tandis que les Grecs étoient en-

» core dans une profonde ignoran-
» ce. Et il s'est passé bien du tems
» avant qu'ils ayent tiré ces con-
» noissances de l'Egypte. „ Après cela n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce que dit Pline, (*a*) qu'Anaximandre de Milet & Cleostrate de Ténédos furent les premiers à découvrir l'un l'obliquité de l'Ecliptique, & l'autre les Signes du Belier & du Sagittaire. Comme Thalès instruit par les Phéniciens a appris le premier aux Grecs à faire usage de l'Observation des deux Ourses sur Mer, & a rapporté en Gréce la connoissance du Ciel, on lui a attribué, ou à ses Disciples les commencemens de l'Astronomie ; & c'est avec raison, si on parle de l'Astronomie chez les Grecs. Il paroît que Pline ne l'entend pas autrement, puisqu'il ajoûte tout de suite qu'Atlas avoit observé toute la Sphére des Cieux beaucoup de tems auparavant *Sphæram ipsam ante multò Atlas*, & par-là il revient à ce que nous avons dit.

(*a*) L. 1 chap. 8.

Il eſt ſi vrai que l'Aſtronomie a fleuri en Egypte, avant que d'être connuë parmi les Grecs, que leurs plus anciens Philoſophes ont tous voyagé en Egypte, pour y puiſer les connoiſſances du Ciel dans leurs ſource. C'eſt ce que Diogene Laërce lui-même atteſte dans les Vies de Thalès, de Pythagore, d'Eudoxe & de pluſieurs autres; & l'on a remarqué que ceux des Grecs qui avoient fait le plus de ſéjour en Egypte, en étoient revenus plus ſçavans. Pythagore qui y demeura ſept ans avec les Prêtres, pénétra le plus avant dans la Géométrie, & rapporta chez lui le Siſtême du mouvement de la Terre & des Planetes autour du Soleil, dont ſans doute les Prêtres faiſoient un Myſtére. Mais rien n'eſt plus déciſif là-deſſus que le témoignage de Strabon. Il dit (Liv. 17. de ſa Georg.) » Que Platon & Eudoxe demeure- » rent long-tems en Egypte avec » les Prêtres qui étoient fort habi- » les dans la connoiſſance des cho- » ſes céleſtes, mais qui en faiſoient

» un secret aux Etrangers. Cependant, ajoûte-t-il, avec le tems » ces Barbares vaincus par les assiduités des Voyageurs Grecs leur » découvrirent quelques-unes de » leurs connoissances; mais ils en cacherent encore plus. Ils leur apprirent à ajoûter quelques heures aux » 365. jours de l'année pour l'accomplir. On ne connoissoit pas » dans ce tems-là la regle de l'année dans la Gréce, comme bien » d'autres choses, jusqu'à ce que les » Astronomes nouveaux l'eussent » apprise de ceux qui ont traduit en » Grec les Livres des Prêtres Egyptiens, & ils continuent encore » aujourd'hui à tirer d'eux, & des » Chaldéens plusieurs découvertes.„ Cette réserve des Prêtres d'Egypte envers les Etrangers nous fait comprendre pourquoi l'Astronomie est allée si lentement chez les Grecs, en sorte qu'elle sembloit être le fruit de leur propre travail, & d'une longue suite d'expériences; car ces Prêtres ne dévoiloient pas toutes leurs découvertes aux Voyageurs de la

Gréce, comme nous pourrions aujourd'hui démontrer le Siſtême complet du Ciel, & les plus belles découvertes de nos Aſtronomes à une troupe d'Iroquois qui viendroient en France. Ils ſe contentoient de les mettre ſur les voyes, & comme ils ne s'expliquoient qu'à demi, il n'eſt pas étonnant que les Grecs ayent été long-tems à deviner toutes leurs penſées, en y joignant leurs propres Obſervations. Mais il ne ſeroit pas plus raiſonnable de leur attribuer la premiere connoiſſance des Signes du Zodiaque, & de la route du Soleil, que d'attribuer à Sulpitius Gallus la premiére connoiſſance des Eclipſes, parce qu'il a été le premier à la communiquer aux Romains.

Je n'ajoûterai à cela qu'une remarque que nous fournit le Pere le Mire au ſujet de la Conſtellation des deux Gémeaux. Elle fut d'abord marquée par deux Chevreaux, à quoi les Grecs ſubſtituerent dans la ſuite les deux Freres Caſtor & Pollux. N'eſt-ce pas-là une preuve

évidente que l'envie d'immortaliſer leurs Héros, leur a fait changer les figures qu'ils avoient reçûës des Egyptiens?

Il eſt donc conſtant que l'Aſtronomie, c'eſt-à-dire, la connoiſſance exacte de la ligne que le Soleil décrit dans le Ciel, la diviſion du Zodiaque, & la dénomination de ſes parties ſont plus anciennes dans le monde, que les premiéres études des Grecs; &, puiſqu'ils ont été ſi long-tems à connoître toutes ces choſes, il s'enſuit qu'ils n'en ont pas été les Inventeurs. La Gréce a été le ſéjour des Sciences, le lieu où elles ſe ſont perfectionnées, mais non pas celui de leur naiſſance.

3°. Après avoir ſuivi le P. le Mire dans les argumens qu'il tire de l'Hiſtoire contre l'époque que M. Pluche donne à l'invention du Zodiaque, voyons celui que lui fournit l'Aſtronomie; en voici la ſubſtance. Les Etoiles du Bélier (& il en faut dire autant de toutes les autres) ont avancé depuis la pre-

miére construction de la Sphére, de trente degrés d'Occident en Orient; ce qui fait la douziéme partie d'une révolution entiére. Cela étant, il faut de deux choses l'une, ou que les Etoiles soient au commencement de leur seconde révolution, & alors le monde sera ancien de 273000. ans, où elles seront au commencement, à la douziéme pratie de leur premiere révolution; & alors il n'y auroit d'aujourd'hui jusqu'au premier arrangement du Zodiaque que 2000. ans. Donc, l'époque de cette invention revient environ à trois cens ans avant Jesus-Christ.

Le dilemme seroit sans replique, si l'invention du Zodiaque n'étoit pas plus ancienne que la Sphére; mais il paroît certain qu'on a longtems étudié le Ciel en lui-même, avant que de le représenter par des Globes ou des Sphéres. La simplicité de ces premiers tems ne s'accorde pas avec le grand art que nous voyons dans ces Machines. Le Pere le Mire ne peut en dis-

convenir, puiſque ſelon lui, Thalès de Milet, ou Anaximandre découvrit le premier le Zodiaque, & que la Sphére n'a été miſe dans l'état où nous l'avons aujourd'hui que vers le tems d'Archiméde & d'Hipparque, c'eſt-à-dire, tout au plus deux cens ans avant Jeſus-Chriſt. Ainſi quoique l'avancement de trente degrés vers l'Orient nous oblige à reconnoître qu'il ne s'eſt paſſé que 2100. ans depuis la conſtruction de la Sphére, on n'en peut rien conclure pour la diviſion du Zodiaque. Mais, comme j'ai prouvé que l'Aſtronomie étoit de la premiére antiquité chez les Egyptiens, il eſt naturel de penſer qu'ils ayent inventé quelque ſorte de Sphére dans cette longue ſuite de ſiécles. En effet, ils en attribuent l'invention à leur Mercure, & Aratus dans ſes Phénomenes s'accorde avec eux là-deſſus. Ils le repréſentent par-tout avec une Sphére à la main, mais moins compoſée que celle des Grecs.

Quoiqu'il en ſoit, une preuve dé-

ciſive que les Signes du Zodiaque & les Points des Equinoxes & des Solſtices étoient connus bien avant la conſtruction de la Sphére, c'eſt ce que rapporte Clément Aléxandrin, (*a*) " que Chiron, qui étoit de » l'expédition des Argonautes, fixa » l'Equinoxe du Printems au mi» lieu du Bélier, & celui d'Auton» ne au milieu de la Balance, & » que Meton un an avant la guer» re du Péloponneſe obſerva que » le Solſtice d'Eté paſſoit par le » huitiéme degré du Cancer. „ Or l'expédition des Argonautes eſt arrivée vers le tems du Siége de Troye; c'eſt-à-dire, vers l'an 2800. du Monde. Donc, l'invention du Zodiaque eſt au moins de cette antiquité, & mille ans avant la conſtruction de la Sphére. On reconnoîtra qu'elle eſt beaucoup plus ancienne, ſi on fait attention que Chiron occupé de cette fameuſe expédition, ne penſoit pas ſans dou-

(*a*) Cette citation eſt d'après M. de Voltaire, Lettre ſur les Anglois.

te à découvrir pour la premiére fois les points où l'Ecliptique coupe l'Equateur, mais qu'il ne faisoit qu'employer des connoissances qu'il avoit déja acquises apparemment par le moyen des Phéniciens.

Quant à la précision des Equinoxes, elle ne nous est connuë que depuis Ptolomée qui observa les changemens arrivés dans le Ciel, depuis qu'Hipparque en avoit dressé l'état. Mais il paroît difficile que les Egyptiens qui observoient avec soin, & depuis tant de siécles ce qui se passoit dans le Ciel, ne se fussent point apperçûs d'un si grand changement. C'est sans doute parce qu'ils l'avoient connu, qu'ils établirent cette grande année, après laquelle la révolution des Cieux étant finie, toutes choses devoient retourner dans leur premier état. Cette année, ou révolution étoit, selon eux, de 36000. ans, parce qu'ils croyoient, faute d'observations assez exactes, que les Etoiles n'avançoient que d'un degré vers l'Orient dans l'espace de 100. ans. J'observe en fi-

nissant que si le Pere le Mire vouloit confondre l'invention du Zodiaque avec la construction de la Sphére, il ne paroîtroit guére d'accord avec lui-même, puisqu'il place la découverte de l'obliquité de l'Ecliptique au tems d'Anaximandre, environ 600. ans avant J. C. & la construction de la Sphére au tems d'Archiméde & d'Hipparque, environ 200. ans avant J. C.

Il seroit tems, mes Révérends Peres, de passer aux Réfléxions que vous faites à la suite des raisonnemens du Pere le Mire. Mais la longueur de cette Lettre m'avertit de les remettre à une autre occasion, & de ne pas abuser plus longtems de votre loisir. Je suis avec beaucoup de respect & d'estime,

MES REVERENDS PERES,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

JOSEPH BOYER.

D'Aix en Provence, ce 21. Octobre 1740.

Janvier 1741.

ARTICLE III.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année 1737. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1740. in-4°. 120. *pag. pour l'Histoire &* 492. *pour les Mémoires.*

LE nouveau Tome de Mémoires dont l'Académie Royale des Sciences enrichit la République des Lettres, contient comme les précédens une si grande variété de matiéres, qu'il n'est pas possible de les réunir sous un point de vûë commun. Ainsi pour en donner quelque idée aux Lecteurs de nos Mémoires, qui ne sont pas à portée de voir l'Ouvrage même, nous allons le parcourir de suite en indiquant plûtôt qu'en rapportant les Découvertes & les Observations les plus curieuses.

Pour la Phyſique générale on apprend que l'infuſion de la Racine de *Rubia Tinctorum* ou la Poudre de cette Racine mêlée avec les alimens d'un Cochon & d'un Coq ont rendu leurs os rouges, ſans faire nul changement dans les chairs. Dans les Obſervations Anatomiques, il eſt parlé d'une Dame de Suiſſe, qui eſt ſourde & qui entend ce qu'on dit, en voyant le mouvement des levres de ceux qui parlent, elle répéte ce qu'elle a entendu par ce moyen, mais d'un ton bas ordinaire aux Sourds. Dans les Obſervations Botaniques on verra l'Hiſtoire d'un Pied de Vigne planté en 1720. ſans nulle précaution, & qui s'eſt étendu ſi prodigieuſement qu'il couvre la face & la hauteur de pluſieurs Maiſons, qu'il forme une Treille, & qu'il produit plus d'un demi Muid de Vin. Nous n'en dirons pas davantage ſur la Partie de l'Ouvrage qui comprend l'Hiſtoire de l'Académie, elle eſt d'une main qui fait aſſez ſon éloge, & qui la met au-deſſus de tout éloge étranger.

Le premier Mémoire de Physique est un Discours de M. de Mairan sur la propagation du son dans les différens tons qui le modifient. Le Sçavant Académicien remarque d'abord, qu'on ne peut pas concevoir que les mêmes particules d'air apportent en même-tems à l'oreille différens tons ; car comment feroient-elles en même-tems cinq vibrations & quatre vibrations par seconde, comme il seroit nécessaire qu'elles le fissent pour la tierce. Il s'ensuit de-là, qu'il faut admettre dans l'air différentes parties sonores propres à chacun des tons par les vitesses particuliéres, & toujours les mêmes de leurs vibrations. Mais comment le corps sonore choisira-t-il parmi toutes les parties d'air dont il est environné celles qu'il doit mettre en mouvement pour rendre un tel ton plûtôt qu'un autre? Pour le comprendre, il faut remarquer que l'air forme autour du corps sonore des filets ou rayons toniques dont les uns ont la même nature de ressort

que les fibres du corps ſonore ; & les autres ont une nature de reſſort différente ; dans les premiers les vibrations vont & viennent comme les vibrations de la fibre ſonore, ce qui fait qu'à chaque inſtant ils reçoivent une nouvelle ſecouſſe, qui accélere leur mouvement de plus en plus juſqu'au point de le rendre ſenſible. Au contraire dans les ſeconds les allées & les venuës ne ſe rencontrant pas avec les allées & les venuës de la fibre ſonore, ces mouvemens ne peuvent jamais devenir ſenſibles. Pour rendre cette Théorie complette, il faut ſuppoſer dans l'organe de l'ouie quelque choſe de ſemblable à ce que nous ſuppoſons dans l'air & dans les fibres ſonores. Cet organe ſera composé d'un paquet de fibres différemment tenduës dont les unes recevront & tranſmettront à l'ame un certain ton & les autres un autre ton. De même donc qu'une corde reſtant la même dans toutes ſes circonſtances ne rendra jamais que le même ton, de même un filet d'air

& une fibre de l'oreille feroit deſtinés pour un ton déterminé & toujours le même. Quand on chante on remuë ſucceſſivement différentes fibres de l'organe de la parole ; ces fibres remuent ſucceſſivement différens filets d'air, ces filets d'air remuent différentes fibres de l'oreille, & ces fibres occaſionnent dans l'ame différentes ſenſations. Cette Théorie donne une explication d'une expérience ſinguliére. Lorſqu'on touche à vuide une grande corde ſur un Inſtrument de Muſique, on entend, outre le ſon principal, pluſieurs petits ſons, tels que la douziéme d'enhaut, la quinziéme, la dix-ſeptiéme, en un mot les octaves ou doubles octaves de l'accord parfait, & ces petits ſons ſe diſtinguent mieux, lorſque le ſon de la corde eſt prêt à s'éteindre. La raiſon en eſt que les vibrations néceſſaires pour ces octaves ou doubles octaves concourent de deux en deux ou de trois en trois avec les vibrations de la corde ébranlée, d'où il arrive qu'après un certain

tems le mouvement devient sensible dans ces filets d'air par le renouvellement des impulsions ; on devroit par ce principe entendre encore plûtôt la quinte, l'octave simple & la tierce, & on les entendroit en effet si elles ne se confondoient pas avec le ton fondamental. Ainsi une corde ébranlée fait frémir non-seulement les filets d'air environnant qui sont à son unisson, c'est-à-dire, dont le ressort est tel qu'ils font dans le même espace de tems le même nombre de vibration ; mais encore tous les filets harmoniques ou consonnans, c'est-à-dire, dont le ressort est tel qu'ils font un nombre déterminé de vibrations deux ou trois, par exemple, précisément dans l'espace de tems que la corde met à en faire une. Qu'on transporte cette idée aux fibres de l'oreille, une de ces fibres ne sçauroit frémir que toutes ses harmoniques ne frémissent aussi dans le degré de force qui leur convient. Le sentiment que nous en recevons s'est répété plu-

ſieurs millions de fois depuis notre naiſſance, & de là s'eſt formée en nous une habitude qui n'eſt autre choſe que le ſentiment naturel de l'harmonie.

Mais d'où vient le plaiſir attaché à ce ſentiment & au contraire la ſenſation déſagréable attachée aux diſſonances? Le voici. Le frémiſſement commun des fibres harmoniques, par la poſition de ces fibres ſur la membrane de l'oreille, n'y produit qu'une ondulation légere qui exerce ſon reſſort ſans le forçer. Au contraire l'ébranlement commun des fibres non harmoniques produit ſur la membrane des plis aigus qui la menacent d'un déchirement prochain. Or ſelon les Loix de l'union de l'ame & du corps la premiére ſenſation doit être une ſource de plaiſir, & la ſeconde doit être déſagréable.

Tout ce que nous avons dit ſuppoſe dans différentes parties d'air différentes forces de reſſort, & de-là il s'enſuit que ces reſſorts doivent ſe débander en tems inégaux.

Janvier 1741.

Le ſon aigu demande néceſſairement le reſſort le plus vif, & doit par conſéquent ſe propager avec plus de viteſſe que le ſon grave. Il s'agiſſoit de s'aſſurer ſi l'expérience s'accorderoit avec le raiſonnement. Elle fut faite à Beziers en 1723. ſur deux Cloches telles que cinq vibrations de la grande répondoient à douze vibrations de la petite. On prit toutes les précautions poſſibles pour frapper les deux Cloches en même-tems, & cinquante ou ſoixante coups ayant été frappés, le ſon aigu parvint toujours à quatre ou cinq cens toiſes, plûtôt que le ſon grave, l'intervalle étoit extrémement petit, mais il pouvoit cependant être diſtinctement remarqué.

M. de Mairan a ajoûté dans des Aſſemblées particuliéres de l'Académie des Eclairciſſemens ſur quelques points du Diſcours dont nous venons de rendre compte, & qui avoit été lû dans une Aſſemblée publique. Le premier Eclairciſſement roule ſur la différence des particu-

les de l'air entr'elles. On indique un Chapitre du Traité de l'Aurore Boréale, qui en contient plusieurs preuves, & on déclare que sans entrer dans aucune hipothése on s'arrête à ce principe, que les parties intégrantes de l'air n'ont pas toutes un même ressort, quelque puisse être la cause de cette différence.

Le second Eclaircissement roule sur l'analogie du son & des différens tons avec la lumiére & les couleurs en général. Les filets d'air qui apportent les différens tons ont différentes vitesses de vibration, pareillement les rayons de lumiére qui peignent les differentes couleurs ont différens degrés de réfrangibilité, & cette différente réfrangibilité n'a d'autre cause dans les corpuscules lumineux que le plus ou moins de vitesse ou de facilité à se mouvoir. Voilà une analogie générale entre le véhicule du son & celui de la lumiére.

Mais le troisiéme Eclaircissement contient une analogie plus surprenante, & pour ainsi dire plus

détaillée entre les tons & les couleurs. Les diviſions du monochorde pour les huit Notes de l'Octave *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, *re*, laiſſent entr'elles des intervalles déterminés, & d'autre part les ſept couleurs priſmatiques occupent ſur la bande où elles ſont couchées des intervalles déterminés, or ces eſpaces ſont proportionnels à ces intervalles. Cette analogie peut ſe ramener à un principe aſſez ſimple, d'où il ſemble qu'indépendamment de l'expérience on auroit dû la déduire Le voici. L'organe de la vûë & celui de l'ouie ſont également des paquets de nerfs, qui ébranlés de certaines maniéres occaſionnent en nous des ſenſations. Ces ſenſations ont certaines limites entre leſquelles ſont compris des eſpaces déterminés, qui ſe diviſent d'une part en ſept couleurs, & de l'autre en ſept tons; de plus les intervalles diatoniques donnent les rapports des vibrations les plus commenſurables entr'elles, donc les intervalles de la lumiére pour donner

les rapports des vibrations les plus commenſurables entr'elles doivent être proportionnels aux intervalles diatoniques. Tout cela eſt fondé ſur ce que le ſon & la lumiére naiſſent également de différentes vibrations , qui doivent garder de part & d'autre les mêmes rapports. Toute ingénieuſe qu'eſt cette explication, M. de Mairan fait remarquer qu'elle péche en un point très-important. Il faudroit que les vibrations correſpondantes aux ſept couleurs, fuſſent entr'elles comme les vibrations correſpondantes aux ſept tons; alors l'analogie ſeroit parfaite; mais ce ſont les différences de ces vibrations qui ſe reſſemblent; or nos ſenſations dépendent des vibrations mêmes & non du rapport de leurs différences.

Ce défaut plus approfondi donne lieu au quatriéme Eclairciſſement, dans lequel le Sçavant Académicien montre en quoi l'analogie du ſon & de la lumiére eſt imparfaite ou nulle. Le ſon & la lumiére ſont analogues dans leurs ſujets immédiats, & dans leurs milieux en ce

que les différens tons & les différentes couleurs ne consistent que dans des vibrations d'une promptitude différente. Mais d'un autre côté la diversité des mouvemens ou des vibrations qui constituent les couleurs, s'écarte peu des vitesses de la lumiére en général, au lieu que les vitesses qui constituent les différens tons varient entre des limites fort écartées par rapport au son en général. A l'égard des organes de la lumiére & du son, il y a cette différence que les fibres de l'oreille sont dures & séches, & les fibres de l'œil fléxibles & humides, de-là vient sans doute que les couleurs dissonantes ne sont pas aussi désagréables à l'œil que les tons dissonans le sont à l'oreille. La fléxibilité des fibres de l'œil fait qu'elles se prêtent aux vibrations des couleurs dissonantes sans en avoir aucun déchirement à craindre.

Quant aux couleurs consonantes elles différent très-sensiblement des tons consonans. Car ces tons frappent alternativement l'oreille, concourant plus ou moins souvent selon

que leur rapport eſt plus ou moins éloigné ; deux couleurs miſes à côté l'une de l'autre n'opérent point ces percuſſions alternatives, il faudroit pour cela qu'elles fuſſent parfaitement mêlées, mais alors chacune des couleurs diſparoît, le jaune & le bleu, par exemple, & il reſte une troiſiéme couleur qui eſt le verd. Il n'en eſt pas ainſi des tons, le *fa* & le *la* reſonnant enſemble n'excitent point en nous la ſenſation du *ſol*. Ce ſont pourtant là les tons qui répondent aux couleurs jaune, bleu & verd. Sans doute c'eſt que, comme M. de Mairan l'a remarqué plus haut, la correſpondance n'eſt point entre les tons & les couleurs, mais entre leurs intervalles, & ces intervalles ne ſont point la cauſe des ſenſations.

Le verd dont nous venons de parler, eſt comme on ſçait, la couleur la plus amie de l'œil. L'expérience du priſme nous en a appris la raiſon. Le verd occupe le milieu de l'image colorée, il eſt donc conſtitué par les rayons d'une viteſſe moyen-

ne, dont les vibrations exercent l'organe ſans le fatiguer. Le verd occupe ſur le ſpectre un eſpace placé préciſément comme les diviſions de quinte & de quarte ſur le monocorde, & la quinte eſt le plus agréable des accords comme le verd eſt la plus agréable des couleurs ; cette analogie eſt frappante, cependant elle n'a rien de ſolide. Car le verd eſt une couleur indépendante de toute autre, & qui naît invariablement de certaines vibrations toujours les mêmes ; mais la quinte n'eſt pas un ton indépendant des autres, ce n'eſt pas une certaine eſpéce de vibration toujours la même qui donne la quinte. Choiſiſſez le ton fondamental qu'il vous plaira, c'eſt-à-dire, partez de telle viteſſe de vibration que vous voudrez, vous retrouverez la quinte ; mais en fait de couleurs, ſi vous ne partez pas préciſément de la viteſſe moyenne de vibration, vous n'aurez que du rouge, du violet ou les couleurs intermédiaires & jamais le verd.

Il suit de ces remarques que les couleurs n'ont point d'octaves, & c'est encore ici une différence bien sensible entre les tons & les couleurs. Le filet d'air qui sonne *re* faisant ses vibrations une fois plus vite sonne l'octave de *re*, mais si le rayon de lumiére qui peint le rouge faisoit ses vibrations une fois plus vite, quelle couleur rendroit-il? C'est ce qu'il est impossible de deviner. Nous n'avons point d'exemple de cette fréquence redoublée de vibrations dans les corpuscules lumineux, & nous ne pouvons prévoir quel en seroit l'effet.

Enfin les sensations de l'ouie & celles de l'œil sont très-différentes en vivacité. La raison en est aisée à découvrir. La vivacité des sensations dépend de la commotion plus ou moins grande de tout le genre nerveux. Plus les corpuscules extérieurs sont grossieres, plus ils ébranlent l'organe, & plus par son moyen ils impriment de mouvement aux nerfs ausquels cet organe a du rapport. Que l'on compare

maintenant la subtilité des corpuscules lumineux avec la masse des corpuscules sonores, & l'on comprendra que la vûë, en faisant abstraction des idées accessoires, est le plus paisible de nos sens, c'est-à-dire, le moins propre à exciter dans l'ame par la voye du Méchanisme les violentes agitations d'un plaisir vif ou d'une douleur sensible. Aussi le plaisir que fait un beau Tableau est fort différent de celui d'une belle Musique, le premier naît presque entiérement de la réfléxion, le second vient de la matiére, l'un est plus intellectuel & l'autre plus méchanique. On pouroit confirmer cette remarque ingénieuse de M. de Mairan en observant qu'un homme qui n'a étudié ni la Musique, ni la Peinture sera plus sûrement & plus vivement frappé de l'exécution d'un beau Motet, que de la vûë d'un beau Tableau.

Le cinquiéme Eclaircissement roule sur l'analogie de propagation entre le son & les ondes. M.

de la Hire croyoit avoir remarqué que les ondes étoient uniformes & de la même vitesse, soient qu'elles fussent excitées par la chute d'une grosse ou d'une petite pierre, d'où l'on pouroit conclure que le son fort ou foible se propageant avec une vitesse égale, la propagation du son se fait dans l'air comme la propagation des ondes sur la surface de l'eau. M. de Mairan ayant fait la même expérience avec plus d'exactitude, & sur-tout ayant excité des ondes d'une latitude extrémement différente a éprouvé que les grandes ondes avoient sensiblement plus de vitesse que les petites.

Enfin le sixiéme & dernier Eclaircissement traite de la maniére dont les vibrations de l'air se communiquent à l'organe immédiat de l'ouie. Et sur ce point M. de Mairan avertit que ce qu'il va dire est le résultat des entretiens qu'il a eû avec M. *Winslovv*, dont l'habileté est connuë par toute l'Europe. L'organe de l'ouie semble résider dans le *limaçon* & sur-tout dans la *lame*

spirale, où l'on trouve des fibres d'inégale longueur, d'inégale tension & par conséquent d'un ressort inégal, ce qui s'accorde parfaitement avec la Théorie des différens filets d'air dont chacun a son ressort déterminé, & le même que le ressort de quelques-unes des fibres de l'oreille. Mais il faut que ces filets d'air puissent parvenir jusqu'à ces fibres pour les frapper & les ébranler; or on ne voit point le chemin qui peut les y conduire. D'abord la membrane du *tympan* les empêche d'entrer dans le *tambour*; & du *tambour* au *vestibule* ils ne pouroient passer que par les *deux fenêtres*, mais la premiére est formée par la base de l'étrier que l'on croit même y adhérer par une petite membrane, & la seconde par une autre membrane. Cependant d'habiles Anatomistes ont découvert de petits conduits qui pouroient bien être destinés à la communication de l'air extérieur avec l'air intérieur, mais au défaut de cette communication immédiate,

les vibrations peuvent ſe communiquer de l'un à l'autre en trois maniéres ; 1°. Par le moyen des fibres intermédiaires, de la membrane du tympan, par exemple, qu'un certain degré de tenſion rendra iſochrones aux frémiſſemens du corps ſonore & des filets d'air ; & cette tenſion ſuivra involontairement de l'impreſſion même des objets, comme il arrive aux fibres de l'Iris. 2°. Par l'augmentation ou la diminution des capacités de l'oreille, ces petits changemens rendront l'oreilleil capable de recevoir les différens tons, comme le changement de la glotte la rend capable de les produire. 3°. Par l'ébranlement d'une infinité de fibres oſſeuſes & membraneuſes des parties extérieures de l'oreille, qui tranſmettront leur frémiſſement à l'air intérieur, ou ſi l'on veut à l'organe immédiat de l'ouie. C'eſt ainſi que les fibres du verre d'un récipient tranſmettent à l'air extérieur le ſon d'une Montre à réveil enfermée ſous ce récipient, & même les différens

tons de différentes Montres.

Quoiqu'il en soit, l'ingénieuse Théorie de M. de Mairan sur les différens tons est indépendante de ce qu'on vient de lire dans le sixiéme Eclaircissement. Il y a un organe de l'ouie & cet organe reçoit les impressions de l'air extérieur, voilà tout ce qu'il faut pour conclure, que ces impressions étant différentes dépendent de différentes causes, & le reste de ce qui a été expliqué plus haut. Nous nous sommes fort étendus sur ce Mémoire entraînés par l'agrément de la matiére, & par l'ordre & la justesse des idées qui y sont développées; mais tous les Physiciens gagneront beaucoup à les voir dans le Mémoire même. Nous renvoyons aux mois suivant l'Extrait des autres Mémoires.

ARTICLE IV.

EXAMEN DU SENTIMENT des Saints Peres & des anciens Juifs ſur la durée des ſiécles, où l'on traite de la Converſion des Juifs, & où l'on réfute deux Traités, l'un de la fin du Monde, & l'autre du retour des Juifs. A Paris chez Philippe-Nicolas Lottin, Imprimeur-Libraire ruë Saint Jacques, proche Saint Yves à la Vérité 1739.

NOus annonçons un Ouvrage d'une critique ſévere, & d'une érudition profonde. L'Auteur, qui ne ſe nomme pas, nous apprend que dans le deſſein de réfuter le *Traité de la fin du Monde*, il s'eſt déterminé à compoſer un Traité Méthodique ſur ce ſujet. Et comme ce *Traité de la fin du Monde* n'eſt pas fort connu, il en donne d'abord une idée générale. " Cet Auteur, dit-il, » pour décrier les Figuriſtes, a crû » devoir montrer qu'ils n'ont fait

» que marcher sur les traces des
» Saints Peres, qui ont fixé presque
» tous, à ce qu'il prétend, le tems
» de la fin du Monde, & qui l'ont
» fixé sur de fausses interprétations
» de l'Ecriture...... il est vrai,
» qu'il a soin de remarquer en plu-
» sieurs endroits, que les Saints
» Peres n'ont fait qu'imiter les
» Juifs, comme ils ont été imités
» eux-mêmes par tous les Fanati-
» ques qui sont venus après eux.
» C'est en peu de mots à quoi se
» réduit le Traité de la fin du
» Monde. „

Ce Plan une fois tracé du Livre que nous appellerons Anti-Figuriste, » notre Auteur " se propose d'exa-
» miner d'abord les sentimens des
» Peres des cinq premiers siécles,
» & celui des Ecrivains Millenai-
» res, ensuite de remonter jusqu'aux
» anciennes Traditions des Juifs,
» pour faire un parallele de leurs
» opinions sur ce point (de la fin
» du Monde) avec celle des pre-
» miers Auteurs Chrétiens. Il pro-
» met de traiter dans une seconde

» Partie de la Converſion des Juifs
» que preſque tous les Saints Peres
» ont placée parmi les événemens
» qui doivent arriver à la fin du
» Monde. „

Nous avons tout lieu de penſer, que le Sçavant Ecrivain en réfutant le Traité Anti-Figuriſte, eſt bien éloigné d'adopter le Siſtême inſenſé de ces Fanatiques de nos jours. Il paroît ne combattre que le choix & le détail des preuves contre le Figuriſme, & non les ſentimens oppoſés au Figuriſme même. C'eſt dans ce point de vûë que nous conſidérons cet Ouvrage. Comme l'érudition y eſt répanduë, pour ainſi dire, à pleines mains, & que nous ſerons obligez d'y ajoûter quelques Réfléxions Critiques, nous avons crû devoir n'embraſſer cette premiére fois que les neuf premiers Chapitres, c'eſt-à-dire, tout ce qui regarde le ſentiment des Peres & des anciens Juifs ſur la durée du Monde. La ſuite du Livre & les Additions qui ſont à la fin fourniront quelques autres Articles à nos Mémoires.

Avant que d'entrer en matiére notre Critique remarque trois choses dans le premier Chapitre du *Traité de la fin du Monde.* 1°. Que l'Auteur manque de jugement en parlant des Montanistes. Ce manque de jugement, c'est d'avoir transformé l'illustre Martyre Ste Perpétuë en Prophéteſſe Montaniſte. 2°. Qu'il est tombé dans des mépriſes groſſiéres en parlant de l'Héréſie des Valentiniens. Ces mépriſes ſont d'expliquer ſans juſteſſe toute cette partie du Siſtême des Valentiniens, où il eſt queſtion de la derniére Æone, d'Achamoth & de leurs avantures. 3°. Qu'il s'eſt montré Plagiaire en copiant, ſans en avertir, des Auteurs François qui ſont entre les mains de tout le monde, & qu'on peut avoir lûs ſans être fort ſçavans. Ces Auteurs copiez, ſont Meſſieurs Dupin, l'Enfant, Fleury, le Pere Catrou. Sans doute l'Ecrivain Anti-Figuriſte mérite une partie de ces reproches: Il eſt inéxcuſable ſur-tout d'avoir ſi mal tracé l'hipothéſe ridicule des Va-

lentiniens. Cependant il y a un point ſur lequel il s'exprime exactement, c'eſt quand il dit qu'*Achamoth étoit appellée ſageſſe & Saint Eſprit.* Ces termes il les tranſcrit fidélement de Saint Irenée. Selon ce Saint Docteur, *Liv.* 1. *Chap.* 4e. il y avoit chez les Valentiniens deux Sophies ou Sageſſes; la premiére eſt la derniére Æone ou la douziéme du troiſiéme ordre. La ſeconde eſt cette *Achamoth* produite par la Sophie Æone & chaſſée du *Pleroma*. Son nom même d'*Achamoth* veut dire Sageſſe & vient du mot Hébreu חכמה *Hhachamah.* Cette Obſervation eſt une juſtice que notre Critique auroit pû rendre à ſon adverſaire.

Ici commence l'Examen du ſentiment des Anciens Peres ſur la fin du Monde. La queſtion eſt, ſi les Peres des premiers ſiécles en vertu de l'allégorie des ſix jours de la Création du Monde, ont crû que le Monde ne dureroit que ſix mille ans. L'Auteur ſe décla-

re pour la négative, & d'abord il soutient contre son Adversaire & contre le Pere Martianay, que le Passage de Saint Paul aux Hébreux 4. 3. n'a pas pû contribuer à confirmer les Anciens dans la pensée des six Millenaires. Voici ce Passage : *ingrediemur in requiem qui credidimus : quemadmodum dixit : sicut juravi in irâ meâ : si introibunt in requiem meam, & quidem operibus ab institutione mundi perfectis.* L'Auteur Anti-Figuriste traduit ainsi : *nous qui avons crû, nous entrerons dans le repos. . . . & cela parce que les Ouvrages commencés à la Création du Monde sont achevés.* On voit bien que ce sens seroit effectivement favorable à l'opinion des six Millenaires; car en prenant mille ans pour un jour, selon le langage de l'Ecriture ; de même que Dieu est entré dans son repos après avoir fini l'Ouvrage de la Création, c'est-à-dire, après six jours, ainsi le repos du Monde devroit venir après 6000. ans. Mais notre Sçavant Critique condamne cette Traduction

comme infidéle, & comment ne le seroit-elle pas puisqu'on supprime la moitié du Passage ? Il croit que celle-ci est plus naturelle & plus littérale : *Nous qui avons crû, nous entrerons dans le repos, selon qu'il est écrit : j'ai juré dans ma colére, qu'ils n'entreront point dans mon repos*, c'est-à-dire, *dans le repos où je suis entré après la Création du Monde.* Et pour autoriser ce sens, il prétend qu'au lieu du texte de la Vulgate *& quidem operibus &c.* qui, selon lui, a jetté de l'obscurité sur ce Verset, on pouroit traduire *& quidem operum &c.* & qu'alors ce Passage ne favoriseroit en aucune façon l'opinion qui réduit la durée du Monde à 6000. ans. Mais cette explication fondée sur un changement du Texte de la Vulgate sera-t-elle assez fidéle, assez avantageuse à l'autorité d'une version consacrée par l'Eglise ? Sans rien changer à la Vulgate, & sans appuyer l'opinion des six Millenaires, de Sçavans Interprétes ont crû saisir le sens de Saint Paul en traduisant

ainſi : *Nous qui avons crû, nous entrerons dans le repos, ſelon qu'il a dit : j'ai juré dans ma colére qu'ils n'entreront point dans mon repos. Il a dit cela, quoique ſes Ouvrages euſſent été achevez dès le commencement du Monde.* En effet S. Paul veut montrer qu'il y a un repos deſtiné aux fidéles, & que ce repos eſt différent des deux repos où Dieu a déja fait entrer les hommes; le premier après la Création du Monde en leur apprenant à ſanctifier le ſeptiéme jour. Le ſecond après les 40. années du Déſert, en les mettant en poſſeſſion de la Terre promiſe. Pour prouver ce troiſiéme repos, qui n'eſt autre choſe, que le repos Eternel, il rapporte la menace que Dieu fait par ſon Prophéte David de ne point laiſſer entrer les Incrédules dans ſon repos : il a fait cette menace, dit Saint Paul, quoique ſes Ouvrages euſſent été achevez dès le commencement du Monde, quoique Joſué eut introduit depuis long-tems le Peuple d'Iſraël dans la Terre promiſe; il

reste donc un troisiéme repos à attendre, & ce ne peut être que le repos dans le séjour de la béatitude céleste. Voilà tout le raisonnement de l'Apôtre, raisonnement qui subsiste avec le Texte de la Vulgate tel qu'il est, & avec la Traduction telle que nous venons de la donner.

Passons à la discussion des Textes cités dans le *Traité de la fin du Monde*, pour prouver que les Peres ont adopté les six Millenaires. A l'exception de deux ou trois notre Auteur les lui dispute tous depuis celui qui porte le nom de Saint Barnabé jusqu'à Photius. S'il lui accorde Saint Irenée, Lactance, le faux Justin, c'est en faisant remarquer qu'ils n'ont jamais regardé ce sentiment comme un point de Foi. Remarque judicieuse, & qui nous paroît démontrée contre l'Anti-Figuriste. Car si les Peres qui tenoient le Regne Terrestre de Jesus-Christ pendant mille ans, étoient bien éloignez d'en faire un Article de Foi, si S. Justin avouë, que de son tems un grand nombre

de Chrétiens pieux & sçavans pen-
soient autrement que lui sur cette
matiére, quelle apparence y-a-t-il
que les Partisans des 6000. ans de
la durée du Monde, ayent embras-
sé cette idée comme un Dogme ?
La durée du Monde, la figure de
la Terre, c'étoient des questions
à peu-près égales chez les Anciens ;
s'ils prenoient mal leur parti, c'é-
toit sans préjudice de la créance
commune, parce que ces objets
leurs paroissoient étrangers à la Foi.
Nous croyons encore avec notre
Auteur qu'en effet Hermas, Ter-
tullien, Saint Cyprien, les deux
Saints Grégoires, n'ont rien dit de
bien formel en faveur des 6000.
ans; mais il nous semble qu'il est dif-
ficile de ne les pas reconnoître dans
la Lettre attribuée à Saint Barna-
bé, dans Saint Hilaire, Saint Jé-
rôme, Saint Méthodius, Saint
Hippolyte &c. Les bornes d'un
Extrait ne nous permettent pas d'en-
trer dans une explication détaillée.
Nous ajoûtons seulement ces trois
Réfléxions. 1°. De tous les Sçavans

qui ont travaillé avec succès sur les Anciens Auteurs Ecclésiastiques, ou qui ont eu occasion de parler de la durée du Monde, nous n'en connoissons aucun qui n'ait crû voir l'opinion des six Millenaires dans les Saints Peres que l'on vient de nommer, & dans plusieurs autres que ces Sçavans indiquent. Outre tous ceux qu'a copié l'Anti-Figuriste, le Pere Menard sur Saint Barnabé, le Pere Martianay sur Saint Jérôme, le Pere Feuardent sur Saint Irenée, Les Editeurs de Saint Hilaire, Malvenda dans son Traité sur l'Ante-Christ, Pererius sur la Genese, Bellarmin *de Rom. Pont.* Suarez *Tom.* 2. Soto, Leydecker, l'Editeur Anglois de S. Cyprien, tous conviennent sur ce point. Presque tous disent que S. Augustin ne l'adopte pas; mais qu'il la rapporte comme vraisemblable. 2°. Un grand préjugé pour attribuer ce sentiment à plusieurs des anciens Peres, c'est premiérement qu'il avoit été très-commun chez les Juifs. Secondement c'est que dans les pre-

miers ſiécles de l'Egliſe, c'étoit l'opinion de bien des gens. Notre Auteur lui-même ſur Saint Jérôme & ſur Saint Auguſtin répond que ces Peres en parlant des 6000. ans, rapportent le ſentiment des autres : preuve que cette idée n'étoit pas renfermée dans trois ou quatre têtes. 3o. Les Paſſages où les Peres diſent que la fin des tems eſt inconnuë s'accorderoient encore avec l'opinion des 6000. ans. Car, il ſeroit tojours vrai de dire, qu'on ne ſçait pas préciſément le dernier inſtant du Monde. Cette matiére eſt ſuſceptible de plus & de moins, & d'ailleurs qu'eſt-ce qui ſçait au juſte le nombre des années, qui ſe ſont écoulées depuis la Création du Monde? C'eſt la réfléxion du Pere Menard ſur Saint Barnabé & de Malvenda *de Anti-Chriſto.*

Dans toute la ſuite de cet Examen du ſêntiment des Saints Peres l'Auteur releve une infinité de choſes dans ſon Adverſaire ; ſes railleries peu meſurées contre S. Au-

guſtin, ſa négligence en copiant les Livres qui lui ſervent de guides, ſa précipitation à expliquer un Paſſage d'Euſtathe, ſon peu d'intelligence dans le Grec & dans l'Hébreu. Toutes ces Critiques ſont remplies d'érudition, de recherches, de ſagacité. On y trouve des expreſſions énergiques, des reproches capables de fixer l'attention, en un mot quelque choſe de la Méthode Géométrique d'un Sçavant du ſiécle paſſé.

Au ſixiéme Chapitre on entre dans l'Examen du ſentiment des Juifs ſur la durée des ſiécles. « Tous » les anciens Juifs, dit notre Sçavant Auteur, ont crû que le » Monde ſeroit entiérement détruit après 6000. ans. Pluſieurs » croyoient en trouver une preuve » dans les ſix *Aleph*, qui ſe rencontrent au commencement de la » Geneſe. „ Ce mot *Aleph* ou *Eleph* ſignifie mille en Hébreu; cela faiſoit une démonſtration pour des gens charmez de trouver du myſtére par-tout. Mais conſultons le Tal-

mud, c'est-là que les six Millenaires sont exprimés en termes formels. Quoi de plus clair, par exemple, que ces mots de la Tradition d'Elie ; *Le monde durera six mille ans, deux mille ans de vuide, c'est-à-dire, sans Loi, deux mille ans de la Loi, deux mille ans des jours du Messie.* Cet Elie n'est pas le Prophéte, mais un Rabbin célebre qui vivoit quelque-tems avant Jesus-Christ. La raison ou l'occasion de son calcul est bien simple & bien aisée à expliquer : les deux mille ans de vuide étoient connus. Les deux mille ans de la Loi étoient prédits, puisque la Prophétie de Daniel annonçoit la venuë du Messie pour la fin du quatriéme Millenaire. Il étoit aisé à un Rabbin de conjecturer que le tems du Messie seroit aussi de 2000. ans, & que par conséquent la durée du Monde seroit de 6000. ans. Cette opinion une fois reçûë parmi les Juifs, ils se seront imaginé sans peine qu'elle pouvoit être appuyée par divers endroits de l'Ecriture expliqués allé-

 goriquement

goriquement. Il eſt vrai, qu'à la la ſuite de ce Paſſage du Rabbin Elie on lit ces mots : *toutes les années qui ont été (ou ſeront) retranchées de ce nombre, l'ont été (ou le ſeront) à cauſe de nos péchés.* (Les deux tems ſont ici exprimés parce que le mot Hébreu peut les ſignifier tous deux) mais dans la Conférence tenuë à Tortoſe en préſence de l'Antipape Bénoît treiziéme, un Juif converti nommé Jérôme ſoutint contre ſes Confréres, que cette clauſe a été ajoûtée après coup par les Talmudiſtes, qui ont voulu ajuſter la Tradition d'Elie au ſentiment qu'ils ont que le Meſſie n'eſt point venu. Quoique la Bibliothéque Rabbinique diſe que la Relation de cette Conférence eſt remplie de menſonges, on la lit cependant avec plaiſir dans le Livre dont nous rendons compte au Public. Nous apprenons que les Députés des Juifs d'Eſpagne, au nombre de dix-ſept ſe rendirent en 1413. à Tortoſe (& non à Rome, comme le dit Gentius dans ſa Tra-

duction) pour diſputer contre leur Contrére devenu Chrétien ; celui-ci prétendoit prouver par le Talmud que le Meſſie eſt venu. Le fort de ſon argument étoit ce Paſſage tiré de la Tradition d'Elie, les Juifs tâcherent de l'éluder par l'addition dont nous venons de parler, & par d'autres chicanes toutes du génie de cette Nation. On peut juger des autres par celle-ci : Elie, diſoient-ils, a dit *deux mille ans des jours du Meſſie*, mais peut-être que le Meſſie ne viendra qu'à la fin du ſixiéme Millenaire. Réponſe ridicule & qui trahit des gens dont la cauſe eſt mauvaiſe. Car enfin puiſque les 2000. ans du vuide, & les 2000, ans de la Loi ſignifient chacun un eſpace de 2000. ans pleins & entiers, il eſt néceſſaire que les 2000. ans des jours du Meſſie ſignifient auſſi que le tems de ſon regne ſera de 2000. ans entiers & parfaits.

Notre Auteur ne perd point de vûë ſon Adverſaire Anti-Figuriſte. Tout ce que celui-ci avance ſur

le sentiment des Juifs par rapport à la durée du Monde, est discuté & critiqué avec une rigueur que l'érudition surpasse encore. Et c'est de Rabbinisme qu'il est question; le *Traité de la fin du Monde* en avertit lui-même par ces mots: *Revenons à nos Rabbins.* Mais quels Rabbins reprend notre Auteur? " Au défaut » de Rabbins véritables qu'il n'est » pas en état de lire, ce sont quatre » ou cinq Auteurs Chrétiens qu'il » a métamorphosé en Rabbins. » C'est le Rabbin Cornelius à La» pide, le Rabbin M. Cotelier, le » Rabbin Sixte de Sienne, le Rab» bin Pere Pezron, le Rabbin Pere » Calmet. „ Il les copie tous l'un après l'autre, ordinairement sans les nommer, & avec une servitude qui va jusqu'à prendre toutes leurs fautes. Dans ces Auteurs, & dans leur Copiste, on en remarque de toutes espéces, fautes d'impression, fautes de citations, fautes sur-tout en matiére d'Hébreu, c'est, à ce qui paroît l'endroit foible de l'Anti-Figuriste, & le fort de notre

Auteur qui a souvent occasion de le faire remarquer. L'erreur sans contredit la plus considérable, parce qu'elle est contre le sens commun, c'est quand l'Anti-Figuriste soupçonne d'une part que la distribution des 6000. ans en trois parties égales n'est pas si ancienne que S. Jérôme, & que de l'autre il assure " que
» les paroles qui rejettent le délai
» du Messie sur les péchés des Juifs
» ont été ajoûtées par les Talmu-
» distes modernes pour sauver la
» vérité de la prétenduë Prophétie
» d'Elie, qui commençoit à se trou-
» ver en défaut par quelques siécles
» du cinquiéme Millenaire déja
» passés sans que leur Messie pa-
» rut. „ Il y a là une contradiction manifeste; car si cette prétenduë Prophétie commençoit à se trouver en défaut par quelques siécles du cinquiéme Millenaire déja passés, elle étoit donc antérieure au cinquiéme millenaire. En un mot elle n'a pû cette Prophétie être fabriquée, par exemple, dans le quatriéme siécle de l'Eglise, & dans le

même-tems être trouvée en défaut par l'écoulement de quelques siécles passez sans que le Messie parut.

Mais enfin d'où vient cette opinion si commune parmi les Juifs ? Est-ce des Payens ? Quelques Auteurs l'ont prétendu. On cite Sixte de Sienne & M. Cotelier, on pouroit y ajoûter Leydecker. Dissert. 5a. de Rep. Hebr. Tous ces Auteurs se fondoient sur le témoignage de Lactance qui semble prouver l'opinion de 6000. ans par Hystaspes, par Mercure Trismegiste, & par les Sybilles. Pour les réfuter notre Sçavant Critique fait les deux Observations suivantes. La premiere que ces Piéces citées sous le nom d'Hystaspes, de Mercure Trismegiste, des Sybilles sont des Piéces supposées. La seconde, que jamais Lactance n'a fait usage de ces Piéces pour appuyer l'opinion des six mille ans de la durée du Monde, mais seulement pour montrer comment la face du monde doit se renouveller. Il faudroit une Dissertation entiére pour bien discuter ces

deux Obſervations. Ces Piéces qu'on regarde aujourd'hui comme ſuppoſées, & qui ſont tout au moins très-ſuſpectes dans l'état où nous les avons, les Saints Peres les citoient ſans ceſſe, les citoient à la face du monde entier, en préſence des Payens intéreſſez à les combattre. Ils les défendoient, les vangeoient quand on s'aviſoit d'en conteſter l'autorité. Tout le Monde ſçait, comment Conſtantin parla des Sybilles au Concile de Nicée. Oſeroit-on bien aſſurer que tout ce qu'il y avoit alors d'éclairé dans l'Egliſe, & parmi les Payens, s'accordât à honorer de ſon ſuffrage de miſérables lambeaux de Poëſie, l'Ouvrage d'un Impoſteur récent, & qui n'avoit pas même ſçû ſauver les apparences? Nous penſons que dans le jugement qu'on porte de ces ſortes de Piéces, on fait trop d'attention à l'état où on les trouve aujourd'hui, & qu'on n'en fait pas aſſez aux témoignages rendus autrefois en leur faveur. Pour le ſentiment de Lactance ſur le rapport que peut

avoir l'opinion des 6000. ans avec les autorités d'Hyſtaſpes, de Mercure Triſmegiſte, & des Sybilles, en liſant attentivement l'onziéme Chapitre de ſon Epitome, on a peine à ſe perſuader que cette opinion ſoit entiérement détachée de la citation de ces Payens. Et s'il eſt permis de faire ici un jugement de comparaiſon, ne ſeroit-il pas étonnant que les Sybilles, par exemple, euſſent prédit tous les évenemens de la fin du Monde tels que Lactance les décrit, qu'elles euſſent parlé du Regne Terreſtre de Jeſus-Chriſt pendant mille ans, ſans avoir pû prendre des Juifs cette opinion qui, ſelon notre Auteur, étoit inconnuë à la Synagogue, & qu'elles n'euſſent cependant rien dit de la durée des ſiécles & de leur conſommation après ſix mille ans, quoiqu'il fut très-naturel qu'elles reçuſſent cette idée des Juifs qui en étoient remplis ?

Tout de même en liſant les Textes de Platon rapportés par Saint Clément d'Aléxandrie, on eſt bien

tenté de croire que ce Philosophe a fixé le terme des choses humaines au septiéme jour, & le commencement d'une heureuse immortalité pour les gens de bien au huitiéme, mais il est toujours vrai que cela ne prouve rien pour les six Millenaires. Le Vers d'Orphée cité par l'Anti-Figuriste prouvera encore moins. Le Voici tel qu'on le trouve dans les Notes sur Lactance

Ἕκτη ἐν γενεῇ καταπαύσεται κόσμος ἀοιδῆς.

mais dans Platon qui cite Orphée, & dans Plutarque qui explique Platon, on lit :

Ἕκτη δ' ἐν γενεᾷ καταπαύσατε κόσμον ἀοιδῆς.

selon la premiere Leçon ce Vers insinueroit que le Monde finiroit au sixiéme âge, c'est-à-dire, au sixiéme Millenaire ; mais selon la seconde, il a tout un autre sens. Plutarque nous apprend que dans Platon il a rapport aux cinq tons de la Musique & aux cinq sortes de biens

que ce Philosophe reconnoissoit.
» Platon, dit Plutarque dans Amyot,
» ayant entendu que le bien ap-
» paroît en cinq genres dont le pre-
» mier est moyen, le second pro-
» portion, le troisiéme entende-
» ment, le quatriéme les Sciences,
» les Arts, les vrayes opinions qui
» sont en l'ame & le cinquiéme la
» volupté pure & simple sans mêlan-
» ge d'aucune fâcherie ni douleur;
» il s'arrêta-là en disant Ἕκτῃ δ' ἐν
» γενεᾷ καταπαύσατε κόσμον ἀοιδῆς au
» *sixiéme arrêtez votre Chant.*,, C'est-à-dire, de même qu'il ne faut point chercher de ton au-de là de cinq, ainsi n'y a-t-il point de véritable bien au-de-là de ces cinq espéces.

Notre Auteur conclut " que
» c'est de la main des Juifs que
» les premiers Chrétiens ont reçû
» l'opinion des 6000. ans de la du-
» rée du Monde avec les diverses
» allégories sur lesquelles elle est
» appuyée : d'où il suit, ajoûte-t-il,
» qu'on ne prouvera jamais que
» cette opinion doive son origine
» au goût que les premiers Auteurs

»Chrétiens ont eu pour les figures. „

Nous terminons ce premier Extrait en avertissant encore le Public que l'érudition la plus profonde fait le caractére particulier de cet Ouvrage. Les Peres, les Rabbins, les Commentateurs, les éditions anciennes & modernes, étrangeres & Françoises, les Chapitres & les Pages des Volumes, les Passages Latins, Grecs, Hébreux, tout cela est familier à l'Auteur. Pour composer cet Ouvrage, il falloit une Bibliothéque immense, lire tout, & n'oublier presque rien.

ARTICLE V.

EXPERIENCES SUR LE Reméde de Mademoiselle Stephens faites à Paris, par M. Cantvvel, Médecin.

LE Public est trop intéressé à l'Examen du Reméde de Mademoiselle Stephens, pour ne pas sçavoir gré à ceux qui s'attachent à en approfondir la nature & à en

discerner les effets divers, & les éclaircissemens que nous avons eu jusques ici sur cette matiére n'ôtent rien de leur prix aux Expériences suivantes. C'est au discernement & à l'application de M. Cantwel que nous en sommes redevables, & c'est son Mémoire que nous communiquons ici au Public.

Le cas de M. Jacques Fitz-Patrick, Docteur en Théologie & en Médecine à Belsast en Irlande, publié par lui-même dans un imprimé de six pages, les 155. cas recueillis par M. Hartley; les cas surprenans de Mademoiselle Rottier, que j'ai publié dans le Mercure du mois de Mai 1740. & les quatre cas publiés par ordre du Parlement d'Angleterre le 29. Mars 1740. imprimés à Paris dans le Mercure du mois de Juin l'année derniere, démontrent que le Reméde de Mademoiselle Stephens a le pouvoir de dissoudre au moins quelques espéces de Pierre dans la Vessie.

Voici un nouveau genre de preuves de son efficacité. La vertu de

ce Reméde se communique à l'urine du Malade qui le prend, l'urine la conserve même après qu'elle est sortie de son corps, & produit les mêmes effets dans un verre qu'elle produiroit dans la Vessie Voici les faits qui constatent cette vérité.

M. Hartley, aux soins & aux sollicitations de qui nous devons la connoissance de ce dissolvant, étant attaqué de la Pierre, met plusieurs morceaux de calcul humain dans son urine impregnée du Reméde, qu'il prenoit sans en sçavoir la composition. Il observa qu'ils y perdoient de leur poids & de leur volume, au lieu que ceux qu'il avoit mis dans l'urine d'une personne, qui ne prenoit pas le Reméde augmentoit de poids & de volume.

2°. Je sciai en plusieurs morceaux deux Pierres que M. Boudou Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu lui avoit envoyées. L'une étoit solide très-dure & d'un surface lisse & compacte ; l'autre étoit plus molle moins solide, & d'une surface inégale & *muriforme.*

Je mis un morceau de chacune de ces Pierres dans l'urine d'un Etranger à qui M. Boudou donnoit le Reméde en queſtion. Avant le trentiéme jour, il obſerva que l'intérieur en étoit devenu un peu mollaſſe, & qu'au bout de deux mois leur poids étoit conſidérablement diminué.

Un autre morceau de ces Pierres mis dans l'urine d'un Valet de Chambre de cet Etranger, peſoit plus à la fin des deux mois, & étoit couvert d'une croute mince de la couleur du Sédiment qu'on obſervoit dans le vaſe deſtiné à recevoir ſes urines. Ce Valet de Chambre ne prenoit point le Reméde de Mademoiſelle Stephens.

3°. Deux morceaux de ces Pierres mis dans l'urine d'un autre Etranger qui prenoit le Reméde étoient plus poreux, & moins peſans à la fin des deux mois. Mais ils n'avoient pas tant perdu de leur denſité & de leurs poids en proportion des maſſes que les deux autres. Ce dernier Etranger n'étoit pas auſſi exact à prendre le Reméde, ni

auſſi reglé dans ſa façon de vivre, que le permier.

Il avoit auſſi un Valet de Chambre qui ne prenoit pas le Reméde. On mit dans l'urine de ce Domeſtique un morceau de ces Pierres. Au bout du terme déja marqué ce morceau peſoit plus à proportion que celui qu'on avoit mit dans l'urine de l'autre Valet de Chambre. La croute formée autour étoit plus épaiſſe & l'on y voyoit reluire de petits corps qui paroiſſoient des ſels. Il eſt à obſerver que ce Valet de Chambre avoit la Gravelle.

4°. Deux morceaux de ces Pierres mis dans l'urine d'un Chirurgien, qui prenoit le Reméde de Mademoiſelle Stephens ſubirent à-peu-près les mêmes changemens que dans le ſecond exemple rapporté ci-deſſus. Les verres dans leſquels ces dernieres Pierres trempoient étoient ſouvent expoſés à l'air froid & l'urine ſe trouvoit gêlée le matin.

Une Pierre *Renale* de la groſſeur d'un noyau de Prune, que ce

même Chirurgien avoit rendue se fondit entiérement dans son urine impregnée du Reméde en moins de quarante jours. Le verre où trempoit cette Pierre étoit ordinairement sur la cheminée.

5°. Deux morceaux mis dans l'urine de Mademoiselle Rotier fournirent les Phénomenes suivans.... 1°. Au bout d'un mois il ne parut point que l'urine eut produit le moindre effet sur eux. On les retira, on les laissa sécher & puis on les pesa. On trouva que le morceau de la Pierre plus compacte & plus solide pesoit près de deux grains moins & le morceau de la Pierre plus molle, quatre grains moins que quand on les mit la premiere fois tremper dans l'urine. 2°. On les y remit une seconde fois, & après deux mois on remarqua que la substance intérieure de l'une & de l'autre s'usoit insensiblement. 3°. Au commencement du quatriéme mois les interstices des élévations *muriformes* du morceau le moins solide se creusoient de plus en plus & l'in-

térieur se détachoit en assez grosses particules. 4°. Vers la fin de ce mois une petite épingle introduite dans un de ces trous répandus sur la surface extérieure passa par toute la substance du morceau. On remarqua aussi qu'il se faisoit une petite fente à la surface extérieure. 5°. Avant la fin du cinquiéme mois le morceau *muriforme* fut tout divisé en fragmens dont le plus grand étoit moindre que quelques-uns de ceux que Mademoiselle Rottier avoit rendus. 6°. L'intérieur du morceau solide étoit fendu avant la fin du septiéme mois. 7°. Le huitiéme mois on vit tomber quelques écailles très-minces de la surface extérieure de ce morceau, & bien-tôt après toute la coque parut divisée en couches qu'on distinguoit aisément les unes des autres.

6°. M. Guerin Chirurgien Major de la Charité ayant été avec moi voir Mademoiselle Rottier, objecta que pour être en droit de conclure des effets, qu'avoit hors du corps l'urine impregnée du Remé-

de de Mademoiſelle Stephens, que cette même urine avoit la vertu de diſſoudre les Pierres dans la Veſſie, on devoit s'être ſervi de Pierres entiéres, & non pas de fragmens comme j'avois fait. Il me donna en même-tems une Pierre entiére qui avoit trempé deux mois dans l'urine d'un petit Garçon à qui M. Guerin donnoit à la Charité le Reméde en queſtion. Pendant le long intervalle que cette Pierre avoit ſéjourné dans l'urine de cet enfant, elle n'y avoit ſouffert aucune altération au moins ſenſible. On la mit dans l'urine de Mademoiſelle Rottier où en moins de quatre jours elle ſe diviſa en trois morceaux.

Il eſt à remarquer que dans toutes ces Expériences on changeoit l'urine une fois par jour ; qu'en changeant celle de Mademoiſelle Rottier on avoit ſoin de laiſſer tomber au fond du vaſe, où elle étoit d'abord reçûë, tout le ſédiment, & de ne prendre que la partie la plus claire de ſon urine qu'on faiſoit même filtrer avant que de la ver-

ser sur les Pierres qu'on exposoit à son action.

Ces faits fournissent à M. Cantwel un nouveau genre de démonstration de l'efficacité du Reméde de Mademoiselle Stephens pour la dissolution de quelques espéces de Pierres formées dans le Corps humain. Mais ce dissolvant si efficace ne pourroit-il point, en même-tems qu'il consume les Pierres, faire des impressions fortes & dangereuses sur les parties internes des Malades qui en usent? C'est surquoi il seroit à souhaitter qu'on donnât un éclaircissement propre à rassurer un certain Public facile à s'allarmer sur les effets extraordinaires d'un Reméde singulier & nouveau.

ARTICLE VI.

NOUVELLE THEORIE des Mouvemens de la Terre & de la Lune, dans laquelle l'Auteur établit ſelon les Loix de la Méchanique, un nouveau Mouvement de la Terre, d'où il tire d'une maniere claire & démonſtrative la cauſe Phyſique du Flux & Reflux de la Mer : Ouvrage approuvé par pluſieurs Académiciens & célebres Profeſſeurs de Philoſophie de l'Univerſité de Paris. Par M. Grante d'Iverk. A Paris, chez Philippe-Nicolas Lottin, ruë S. Jacques & J. H. Buttard 1739. *brochure* in-12. *pag.* 98.

UN ſi grand nombre d'Approbations garantit ſans doute le mérite de ce petit Ouvrage, & aſſure l'Approbation du Public. Le fonds de l'idée ſur quoi tout roule n'eſt point tout-à-fait neuf. L'Auteur ne le donne même formellement que ſous le nom d'hypothéſe ;

mais il est vrai qu'il l'a conçue d'une maniére profonde, sçavante & ingénieuse ; & le tour même en est assez nouveau.

Descartes même est le fondateur de cette hypothése. La nécessité où il s'étoit mis d'expliquer le Flux & Reflux des Mers par l'impression de la Lune, l'avoit obligé d'imaginer que la matiére du tourbillon terrestre passant entre la Terre & la Lune, & s'y trouvant resserrée, enfonçoit non-seulement les Eaux, mais la Terre même, & la forçoit de sortir du centre du tourbillon, & de décrire autour de ce centre un petit cercle, d'où résultoit, selon son intention principale, un enfoncement pareil, dans les Eaux diamétralement opposées à la Lune. Peu de Cartésiens ont abandonné cette hypothése, qui est au moins commode pour expliquer un Phénomene aussi difficile que la réciprocation du mouvement des Mers.

M. Grante, au lieu du mouvement accéléré de la matiére du tourbillon, se sert de la pesanteur de

la Lune, qu'il ſuppoſe comme appeſantie ſur la matiére du tourbillon qui la ſépare de la Terre. La Lune appuye ſur la colonne, & la colomne appuye ſur les Mers & ſur la Terre même.

La raiſon ultérieure ſur quoi cette hypothéſe ſe fonde, eſt que la Lune preſſant d'un côté la Terre par ſon poids, nul poids pareil ne contrebalance cette preſſion du côté oppoſé. La Terre doit donc ſortir de ſon centre, ou plûtôt du centre du tourbillon; ou, comme dit l'Auteur, du centre des graves, & s'en tenir toujours éloignée en raiſon ſans doute renverſée de ſa maſſe ou de ſon poids relatif au poids de la Lune.

Ce ſiſtême quoiqu'enfanté dans le ſein du Cartéſianiſme, & fondé immédiatement, comme nous avons dit, par Deſcartes même, eſt le propre ſiſtême de l'attraction réciproque de M. Newton, à l'attraction près cependant. C'eſt, en ſe ſervant d'un terme commun aux chefs de la Philoſophie moderne, le ſiſtême Newtonien de la gravi-

cation réciproque. Car Newton ne met dans le sistême Planetaire, aucune Planete, non pas le Soleil même, au centre d'aucune révolution; & ce n'est que pour la forme, qu'on ne s'y trompe pas, que les Philosophes Modernes se disent Coperniciens; ce qui ne dit pourtant rien en faveur de Tychon ni de l'immobilité de la Terre.

Selon Newton, & bien-tôt selon les Cartésiens, le Soleil se meut tout aussi bien autour du centre du monde que les autres Planetes: seulement il en est plus voisin, & fait sa révolution tout autour dans un cercle plus petit. Le centre du monde est pourtant en repos, suivant l'assertion précise de ce fameux Géométre. Mais qu'est-ce que ce centre du monde? Un point, un vuide pur, un pur néant. Ce seroit une belle merveille qu'il fut en mouvement. Voilà le dessous du sistême Newtonien, à quoi les Cartésiens n'ont peut-être pas fait assez d'attention jusqu'ici.

Aussi les voilà tout prêts à donner dans la même idée. Car dès que

la Terre ſe meut tout auſſi bien que la Lune, & à l'occaſion même du mouvement de la Lune, autour du centre du tourbillon commun, Jupiter ne peut ſe diſpenſer de ſe mouvoir comme ſes Satellites, autour de leur commun centre de tourbillonement, Saturne autour du centre du tourbillon Saturnien, & le Soleil autour du tourbillon Solaire. La raiſon en eſt la même, ſoit qu'on prenne celle de notre ingénieux Auteur, ſoit qu'on adopte celle des autres Cartéſiens. La matiére qui coule entre les Planetes & le Soleil, doit écarter le Soleil. La matiére qui porte les Planetes, eſt portée par le Soleil, & doit l'ôter de ſa place naturelle. Dans un ſiſtême, il faut penſer en grand, & c'eſt le cas du tout ou du rien.

Il n'y a qu'un mot à dire à tout cela. Tout conſiſte à ſçavoir ſi la Lune eſt en équillibre dans ſon tourbillon, ou dans celui de la Terre; & ſi elle peſe en effet plus ou moins que la matiére qui la ſupporte. Car ſi elle peſe autant que la ma-

tiére en pareil volume qui lui eſt diamétralement oppoſée, la Terre doit reſter en repos dans le centre du tourbillon entre des forces oppoſées qui ſont égales. Et ſi les forces ſont inégales, la Lune peſant plus que le fluide qui la porte, elle n'a pas droit de le preſſer, mais de le percer, & de tomber ſur la Terre, immobile encore pour cette fois. Chez Newton le centre des graves, n'étant point celui de la Terre, n'eſt rien. Ici n'étant pas non plus le centre de la Terre, qu'eſt-il?

L'Auteur établit d'abord que le tourbillon de la Terre a un centre propre de peſanteur vers lequel toutes ſes parties propres ont une tendance, que la Terre a ſon centre propre de peſanteur: que la Lune a le ſien: que ſes parties en détail peſent vers ce centre: que leur total peſe vers le centre des graves ou vers la Terre: qu'elle y peſe par la colonne du tourbillon qui ſépare ſon centre de ce centre: que cette colonne eſt chargée de ce poids total: que, prenant un égal volume

 de

de matiére éthérée diamétralement opposé à la Lune ; ce volume n'a pas de centre propre & intérieur, comme la Lune, vers lequel il pese : qu'ainsi ce volume ne pese pas en total comme la Lune, par une seule colonne, mais en détail & par autant de filets de colonnes qu'il a de parties détachées. Il y a là de l'analyse & de la finesse. Il s'agit de la conclusion.

La finesse consiste à prétendre que, tout le poids de la Lune étant réuni dans son centre, la colonne qui répond à ce centre & à celui de la Terre, *colonne* qu'on peut nommer *centrale*, est seule chargée de tout ce poids, comme si elle ne le partageoit pas avec toutes les colonnes collateralles qui répondent à tout l'hémisphere lunaire tourné vers la Terre. D'où l'Auteur conclut facilement que la colonne diamétralement opposée à celle-là, la colonne *contre-centrale* n'étant chargée que du poids d'une partie (infiniment petite sans doute) du volume de matiére éthérée égal au vo-

lume de la Lune, cette colonne centrale doit repousser la Terre avec la même facilité, & la tenir hors de son centre de gravité, ou hors de celui de son tourbillon, la faisant pirouetter tout-au-tour à son gré. Mais la Terre pour la même raison ne fera-t-elle pas pirouetter la Lune? Et alors la Terre ne tournant que parce que la Lune tourne, la Lune ne tournera que parce que la Terre tournera; & du reste elles tourneront de concert, & d'un mouvement angulaire égal: ce qui est l'inconvénient qu'on pourra trouver quelque jour dans le sistême de Newton, lorsqu'il sera un peu plus approfondi.

M. Grante n'éloigne point trop le centre de la Terre du centre des graves. Il met celui-ci entre la surface de la Terre & son centre, dans l'intérieur même de la Terre. Il s'agit de voir si cela s'accorde avec la raison réciproque des masses des deux Planetes; & si la Lune étant par exemple, à 60. demi-diametres de la Terre, & à plus que 59. de

centre commun ; & la Terre ou son centre n'étant pas à un demi-diametre pareil de distance, la Terre est plus de 59. fois, & sans doute de 60. & de 70. plus grande ou plus pesante en total que la Lune. Et puis il faut concilier le nouveau mouvement de la Terre autour de ce centre des graves placé entre sa surface & son centre, avec le mouvement diurne autour de ce dernier centre.

Plus la Lune est proche de la Terre, plus l'Auteur croit qu'elle pese & agit ; & qu'ainsi dans les sysygies la Terre doit être plus soulevée & écartée du centre des graves que dans les quadratures. On auroit crû le contraire, vû la raison réciproque des masses & des distances. On ajoûte que dans les nouvelles Lunes l'action du Soleil sur la Terre concourant avec celle de la Lune, la Terre ne doit pas être plus soulevée dans les quartiers & pleines Lunes que dans les nouvelles, quoique dans le premier cas l'éloignement de la Lune soit quelquefois auf-

si grand que dans le dernier : parce que dans les quartiers l'action du Soleil rencontre à angles droits celle de la Lune, & que dans les oppositions, leurs actions sont aussi tout-à-fait opposées. Est-ce que le Soleil pese sur la Terre à la maniére de la Lune ? Et alors comment le fixer lui-même au centre de son tourbillon, & l'exempter de tourner autour de ce centre idéal comme les autres Planetes.

M. Grante concilie ensuite ce mouvement menstruel de la Terre avec son mouvement diurne. Il suit de celui-ci que le centre de la Terre ne peut jamais se trouver entre la Lune & le point de la Terre où est le centre des graves & du mouvement menstruel. Il suit que ce point de la Terre change sans cesse, & décrit une sorte de cercle autour du centre de la Terre, ou plûtôt une sorte de spirale circulaire dont les anneaux ont divers centres dans l'axe terrestre, la Lune n'étant pas toujours à l'Equateur, & décrivant

elle-même de pareils anneaux spiraux. L'Auteur déduit d'autres corollaires pareils, que le Lecteur peut facilement déduire ou suppléer, s'il a l'esprit géométrique de l'Auteur, qui suit la chose dans tout son détail avec beaucoup de précision.

Il passe ensuite au Flux & Reflux de la Mer, qui est son principal objet, & que nos Lecteurs déduiront avec la même facilité des principes posés, pour peu qu'ils soient au fait du sistême de Descartes, & qu'ils se rendent attentifs à la maniére dont l'Auteur l'a pris. Il prétend nommément que la pesanteur des eaux en est toujours la cause, excepté du Flux que souffrent celles qui répondent directement à la Lune. Car ce Flux vient immédiatement de la Lune qui enfonce ces eaux par son poids : au lieu que le Flux des eaux diamétralement opposées vient de la tendance qu'elles ont vers le centre des graves. Mais pourquoi pas, comme disent les Cartésiens, de la réaction des colonnes opposées, renduës plus fortes par le res-

ſerrement de leur lit ou par l'impreſſion même de la Lune qui pouſſe la Terre contr'elles ? La force centrifuge qui porte ſans ceſſe les eaux des Poles vers l'Equateur, n'eſt point oubliée par l'Auteur, & vient fort à-propos aider ici aux diverſes modifications générales du Flux & du Reflux cauſé principalement par la Lune.

Suit l'explication des Phénomenes particuliers du Flux & Reflux des Mers dans l'hypothéſe dont il s'agit. Quand on a bien conçû cette hypothéſe, on en devine facilement l'application aux Phénoménes ordinaires. On ne devineroit peut-être pas ſi aiſément pourquoi le Flux & Reflux eſt plus grand en Hyver qu'en Eté. C'eſt, ſelon M. Grante, qu'en Hyver le tourbillon de la Terre eſt moins éloigné du Soleil, qui aide par conſéquent davantage à l'action de la Lune. Il reſte à ſçavoir comment il aide. L'Auteur montre beaucoup de génie & d'eſprit de ſiſtême dans l'explication particuliére, qu'il donne du

petit Flux & Reflux qu'on obſerve en quelques endroits de la Méditerranée, nommément dans la Mer Adriatique, & des plus grandes irrégularités, qui arrivent dans les mouvemens de l'Euripe. Quoique le fonds de cette hypothéſe ne ſoit pas neuf, nous le répétons avec plaiſir, il y a du neuf & du ſiſtématique dans la maniére dont il eſt propoſé.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Républiques, depuis le Déluge juſqu'à Jeſus-Chriſt, où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Aſie la liaiſon de l'Hiſtoire Sainte avec la Profane; & dans celle de la Grece, le rapport de la Fable avec l'Hiſtoire. Par M. l'Abbé Guyon Tome V. Macédoniens, ſeconde Partie. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Hippolyte-Louis Guerin, à Saint Thomas d'Aquin; Jean Villette, à Saint Bernard & à la Croix d'Or, Charles-Jean-Baptiſ-

te de Lépine, à la Victoire & au Palmier 1740. *Volume* in-12. *pag.* 662. *ſans les Sommaires & les Tables.*

SI M. l'Abbé Guyon nous a fait un peu attendre la continuation de cette Hiſtoire, auſſi bien que celle de l'Abregé de l'Hiſtoire Romaine, commencée par Laurent Echard, ce n'eſt pas qu'il ait diſcontinué d'y travailler, puiſqu'il eſt en état de nous donner tout ce qui lui reſtoit à publier, pour rendre l'un & l'autre Ouvrage complet. Nous avons déja obſervé trois différences marquées, qui ſe trouvent entre l'Hiſtoire des Empires & des Républiques, & l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin; la premiére eſt, que celle-là eſt moins abrégée, & moins chargée de réfléxions que celle-ci, quoiqu'elle n'en ſoit pas entiérement dépourvûë. M. Guyon en a même adopté quelques-unes de M. Rollin, dont il lui fait honneur : la ſeconde, qu'elle n'eſt point dans le

goût d'une Hiſtoire Univerſelle, où l'ordre des tems oblige l'Hiſtorien d'interrompre ſouvent le fil de la narration : inconvénient, qui devient extrémement ſenſible dans l'Ouvrage de M. Rollin, après la mort d'Aléxandre, & le partage de ſes Etats entre ſes Capitaines : La troiſiéme, que M. Guyon s'eſt ſur-tout appliqué à faire obſerver le rapport, qui ſe trouve entre l'ancienne Hiſtoire Profane & l'Hiſtoire Sainte ; entre l'Hiſtoire Grecque & la Fable.

Nous avions déja de cet Auteur un premier Volume, où l'Hiſtoire de la Macédoine étoit pouſſée juſqu'à la mort d'Aléxandre. Celui-ci ſe termine à l'extinction de cette Monarchie, laquelle ne ſemble s'être élevée ſi haut, que pour tomber avec plus de fracas, ſelon la Prophétie de Daniel (*a*), dont M. Guyon trouve avec raiſon l'application fort naturelle à ce grand évenement.

La difficulté de trouver un Succeſſeur digne d'Aléxandre, capable de gouverner le vaſte Empire,

(*a*) 3. XI ℣. 4.

qu'il avoit formé, & qui eût un droit légitime à un si bel Héritage, produisit d'abord une espéce d'Anarchie, qui dura dix-huit ans, & qui produisit enfin la division & le démembrement de ce Colosse, quoique Philippe Aridée Frere d'Aléxandre, & Aléxandre Argus, Fils posthume de ce Héros, eussent été conjointement reconnus pour ses Héritiers. Mais c'étoit des phantômes de Rois, & ils disparurent bien-tôt. Hercule, autre Fils du défunt Roi ne fut placé sur le Trône de son Pere, que par un Particulier, qui le sacrifia bien-tôt à son ambition. Enfin, après que les Capitaines d'Aléxandre eurent rempli ses Etats de crimes & d'horreur, & que plusieurs d'entr'eux eurent succombé sous les efforts de leurs Rivaux; ceux qui restoient, prirent le titre de Rois dans les Provinces, dont ils s'étoient rendus maîtres, & Cassandre régna dans la Macédoine, à laquelle il joignit l'Illyrie & la Grece, par un nouveau partage, qui se fit après la dé-

faite d'Antigone & de Démétrius Polyocerte, son Fils. Ainsi fut accomplie dans tous ses points la Prophétie de Daniel sur la ruine de l'Empire des Perses, les Conquêtes d'Aléxandre & le Partage de ses Etats en quatre Monarchies.

Cassandre ne régna que trois ans, & mourut d'Hydropisie: Philippe, son Fils aîné, le suivit de près au tombeau; Antipater & Aléxandre, Freres de Philippe, se disputerent la Couronne pendant trois ans, & Démétrius Polyocerte profita de leur division pour se faire déclarer Roi de Macédoine. Il regna sept ans, & fit d'abord plusieurs Conquêtes, qui étendirent considérablement ses Etats; mais dans le tems qu'il se disposoit à les pousser plus loin, ses Sujets se mutinerent contre lui, & pour sauver sa vie, il fut obligé de quitter la Pourpre. » Il se retira dans sa tente, dit son » Historien, comme un Acteur » de Comédie, qui va se dépouiller » des Habits de Roi, pour prendre » ceux d'un Esclave. Il jetta toutes

» les marques de son état, qui pou-
» voient le faire reconnoître, se
» couvrit d'un méchant Manteau
» noir, prit un Bonnet à la Macé-
» donienne & se dérobea sans être
» apperçû. „ Mais ce ne fut pas encore la derniére avanture de ce Prince, dont notre Auteur fait un Portrait bien travaillé & bien vrai, & que tous les Historiens nous représentent comme un Homme, en qui les vertus & les vices eurent quelque chose de prodigieux. Phila, Fille d'Antipater, son Epouse, une des plus accomplies personnes de son siécle, ne put résister à la douleur de le voir dans un état si humiliant, & s'empoisonna.

Après la retraite de Démétrius, Pyrrhus, Roi d'Epire, fut proclamé Roi de Macédoine, mais il se vit aussi-tôt après contraint de partager la Couronne avec Lysimaque, Roi de Thrace, & ce partage entre deux Princes également ambitieux & remuans, les mit bien-tôt aux prises l'un contre l'autre. Démétrius en conçut de grandes espérances de

se relever, il fit d'abord quelques entreprises, qui lui réussirent ; mais Séleucus, Roi de Syrie, qui avoit commencé de le secourir, s'en répentit bien-tôt, & l'abandona. Démétrius lui fit la guerre ; mais il fut toujours battu, & obligé de se rendre à Seleucus, qui le laissa mourir dans un exil honnête. On lui fit après sa mort des Obseques aussi magnifiques, que s'il fût mort dans sa plus grande prospérité.

Lysimaque de son côté, après sept mois de regne avec Pyrrhus, obligea celui-ci de lui céder toute la Macédoine, mais il ne la posséda seul que cinq ans; il se rendit odieux à ses Sujets, & sacrifia son Fils Agathocle aux intrigues d'Arsinoë sa Femme. Les Macédoniens appellerent Séleucus à leur secours ; Lysimaque perdit la vie & la Couronne dans une Bataille, & Séleucus, le dernier, qui restât encore des Capitaines d'Aléxandre, ajoûta la Macédoine sa Patrie, à ses autres Etats. Flaté de se voir sur le Trône de ses anciens Maîtres, il

se transporta en Macédoine avec toute sa Cour ; mais il fut assassiné en chemin par Ptolomée Ceraunus, auquel il avoit donné un azyle, après que le Grand Ptolomée Roi d'Egypte, Pere de Ceraunus, l'eut frustré de sa succession, à cause de son humeur violente.

Le fruit d'un crime si noir fut la Couronne de Macédoine, parce que Ceraunus trouva moyen de persuader aux Macédoniens qu'il ne l'avoit commis, que pour venger la mort de Lysimaque. Il épousa ensuite Arsinoë sa Sœur, Veuve de ce Prince, mais ce ne fut que pour la mieux tromper, & le mettre à l'abri de ses intrigues ; aussi ne l'eut-il pas plûtôt en sa possession, qu'il fit égorger ses deux Fils, & qu'il la confina elle-même dans une Citadelle de Samothrace. Notre Auteur ne doute point que l'irruption des Gaulois dans la Macédoine, & dans plusieurs autres Provinces de l'Orient, n'ait été la punition de tant de crimes. Ces Gaulois, dit-il, venoient de cette partie d'Italie, que

les Romains nommoient la Gaule Cisalpine; mais où a-t-il vû que la Gaule Cisalpine ne comprenoit que ce qu'on appelle aujourd'hui le Piémont, la Suisse, & la Savoye ?

Ceraunus fut le seul des Princes, que menaçoit l'orage, qui ne le craignit point; il marcha au-devant de ces Barbares, pour les combattre, mais il fut taillé en piéce avec son Armée. Après sa mort Meléagre, son Frere, fut revêtu de la Pourpre, & dépouillé presque en même-tems pour son incapacité. Antipater Neveu de l'ancien Cassandre fut mis à sa place. " On ne » sçait pour quelle raison il n'en » jouit que quarante-cinq jours, ce » qui lui fit donner le surnom d'E- » tesien, par allusion à ce vent du » Nord, que l'on disoit ne regner » tous les ans que ce même nombre » de jours. ,, Un Particulier, nommé Sosthene, qui n'étoit distingué que par son courage, & par son zéle pour sa Patrie, fut élû Roi de Macédoine, & justifia le choix des Macédoniens; il les fit revenir de leur consf-

ternation, marcha contre les Gaulois & les défit : mais il fut ensuite vaincu par le fameux Brennus; qui après sa Victoire ravagea tout le Pays, sans trouver nulle part de résistance. Sosthene ne regna pas deux ans entiers, & après sa mort les Gaulois resterent quelque tems les maîtres du Royaume. Ils en chasserent même les Triballiens & les Getes, qui avoient voulu l'envahir, mais ils furent enfin défaits eux-mêmes par Antigone, surnommé Gonatas, Fils de Démétrius Polyocerte, & le fruit de sa Victoire fut le Royaume de Macédoine. Pyrrhus irrité de ce qu'il lui avoit refusé du secours contre les les Romains, fondit sur ses Etats & y fit des Conquêtes; mais Antigone ne perdit point courage, & Pyrrhus ayant péri à Argos de la maniére, que tout le monde sçait, il se trouva paisible possesseur d'un Royaume, où ses vertus & son mérite lui avoient gagné tous les cœurs. Son Regne fut pourtant fort mêlé de succès & de malheurs; il

triompha des Gaulois, qui s'étoient révoltés, & à cette occasion notre Auteur releve assez bien Justin; selon cet Historien, ces Barbares ayant sçû que leurs Devins & leurs Augures avoient vû dans les entrailles des Victimes qu'ils étoient menacés d'une défaite, ils s'aviserent, pour appaiser les Dieux, d'égorger leurs Femmes & leurs Enfans; sur quoi M. Guyon observe, que selon Pausanias, les Gaulois n'avoient ni Devins ni Augures.

Antigone ne fut pas aussi heureux contre Aléxandre, Fils de Pyrrhus, lequel pour soûtenir les prétentions de son Pere sur la Macédoine, entra dans ce Royaume. Antigone alla au-devant de lui avec une Armée fort inférieure en nombre à la sienne, & le mépris qu'il fit de la jeunesse de son Ennemi, lui coura cher; il fut entiérement défait, & obligé de chercher son salut dans la fuite; il couroit même risque d'être détrôné, parce qu'il passa sans milieu de la présomption au dé-

couragement, si Démétrius son Fils, ne fût venu à propos à son secours. Ce jeune Prince rassembla toutes les forces de la Macédoine, en chassa Aléxandre, le poursuivit jusques dans ses Etats, & l'obligea même à chercher une retraite en Acarnanie. " Telles étoient, dit M. » l'Abbé Guyon, les révolutions, » ausquelles les Princes se trou- » voient exposés alors. Ennemis les » uns des autres par l'effet de leur » jalousie, & de leur ambition, ils » ne connoissoient aucun principe » d'équité naturelle; l'envie désor- » donnée de s'agrandir faisoit toute » la régle de leur conduite; il suf- » fisoit qu'une Place, une Provin- » ce, un Royaume fussent à leur » bienséance, pour tenter aussi-tôt » à s'en rendre les maîtres. Tout le » Regne d'Antigone se passa donc » à défendre ses Etats des entrepri- » ses de ses Voisins, & lui-même » pensant comme eux, cherchoit » aussi les moyens d'étendre sa puis- » sance. „ C'est ainsi qu'il s'empara par surprise de la Citadelle de

Corinthe, la plus importante Place de la Grece, & la plus avantageuse pour un Prince, qui vouloit dominer; mais il n'en jouit pas long-tems, le célebre Aratus la lui enleva, & cet échec lui attira un enchaînement de malheurs, qui le conduisirent au tombeau.

Démétrius, son Fils, lui succéda, & ce Regne, qui fut de dix ans, est encore un énigme pour les Historiens. Il n'est presque pas possible de concilier les faits rapportés par d'anciens Auteurs avec d'autres Monumens Historiques du même tems. Démétrius laissa en mourant un Fils âgé de douze ans, sous la tutelle d'Antigone, surnommé Doson, Oncle de ce jeune Prince. Antigone, pour avoir droit de porter la Couronne, épousa sa Belle-Sœur, Veuve de Démétrius, il regna douze ans avec autant de prudence & de gloire que de bonheur, & il mourut dans le sein de la Victoire, d'un crachement de sang, qui lui survint en combattant les Gaulois d'Illyrie. Il remit en

mourant le Sceptre à Philippe, ſon Neveu, qu'il avoit formé avec un grand ſoin au grand art de regner, & dont il lui avoit donné en ſa perſonne un modéle accompli. Il fit plus encore pour ce jeune Prince, en lui recommendant de s'attacher à Aratus, le plus Grand Homme, qu'eût alors la Grece, & de ſe gouverner par ſes conſeils. Tant que Philippe ſuivit cette route, que lui avoit tracée le ſage Antigone, il fut heureux ; mais ſon ambition prit enfin le deſſus, & il lui ſacrifia tous les ſentimens d'honneur, d'humanité & de Religion. Auſſi ſon Regne, qui fut de quarante-deux ans, ſe paſſa en des viciſſitudes continuelles de vertus & de vices, de ſuccès & de diſgraces. Pour ſurcroit d'infortune, il ſe ligua avec Annibal & attira ſur lui les Armes Romaines. La mort de Démétrius, ſon Fils aîné, qu'il condamna ſur les Accuſations de Perſée, ſon Cadet, mit le comble à ſes malheurs. Il expira en pleurant l'un de ſes Fils, & prononçant des exécrations contre l'autre.

" La Vie des deux Philippes, qui
» ont regné dans la Macédoine, a,
» dit notre Auteur, des rapports
» communs & sensibles à plusieurs
» égards. L'un & l'autre brille dans
» sa jeunesse, se fait aimer, crain-
» dre, respecter, la Victoire cou-
» ronne leurs Armes, la Fortune
» les éleve au plus haut point de
» gloire ; mais ils ne peuvent soûte-
» nir l'étenduë de ses faveurs ; ils
» deviennent vicieux, perfides,
» cruels, meurtriers, dissolus, im-
» pies, malheureux ; enfin l'un &
» l'autre expire dans la triste con-
» viction qu'un Fils dénaturé &
» ambitieux lui avoit causé la mort.
» Pausanias rapporte les Vers d'une
» Sibille, qui avoit prédit que la Ma-
» cédoine entreroit dans la splen-
» deur sous un premier Philippe,
» & qu'elle toucheroit à sa ruine
» sous un autre, qui seroit vaincu
» par les Romains, & par quelques
» Rois de l'Asie. „

On pourroit dire que les impré-
cations de Philippe contre Persée,
n'eurent que trop d'effet, si les vi-

ces de ce malheureux Prince, le dernier, qui regna en Macédoine, n'avoient été plus que suffisans, pour le précipiter dans l'abîme, où il tomba. On ne peut nier pourtant qu'il n'ait eu de grandes qualités, & les Romains éprouverent plus d'une fois qu'il étoit Soldat & Capitaine. Notre Auteur prétend même que Tite-Live, par un effet de cette partialité, qu'on lui a reprochée avec raison, ne lui a pas rendu toute la justice, qui lui est dûë; & parmi plusieurs traits, qui l'ont frappé au sujet du dernier Roi de Macédoine, il en choisit un, où l'on voit combien le zéle outré de la Patrie peut aveugler les Ecrivains les plus sages. C'est dans une Note, qui se trouve à la page 617. & qui est trop longue pour être ici transcrite. Notre Auteur y remarque une bévûë grossiere de Tite-Live en matiere de Géographie, & sur laquelle cet Historien se fonde pour reprocher mal-à-propos à Persée beaucoup de lâcheté ou d'aveuglement. Cette Histoire

nous a paru en général bien écrite ; les caractéres sont bien touchés , mais quelquesfois un peu trop étendus , & de tems-en-tems l'Auteur, pour vouloir s'écarter du style simple & naturel, qui convient à l'Histoire, tombe un peu dans l'affectation. Défaut, dont nous croyons qu'il lui sera plus aisé qu'à bien d'autres de se corriger.

ARTICLE VIII.

ELEMENS D'ASTRONOMIE. Par M. Cassini Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences , & de la Société Royale de Londres. A Paris de l'Imprimerie Royale 1740. in-4°. *Suite de l'Article CIV. au mois de Décembre* 1740.

LE troisiéme Livre de ces Sçavans Elémens, traite de la Lune. Il s'agit d'abord de ses *Phases* , ou de ses diverses formes apparentes. Elles dépendent de la position de la Terre bien plus que de celle de la Lune même, ou du So-

leil. Car celui-ci éclaire toujours excepté dans les Eclipses Lunaires, la moitié au moins de la Lune. Mais cette moitié éclairée ne nous est visible que dans les oppositions, c'est-à-dire, lorsque nous sommes entre ces deux Astres, ayant la Lune, par exemple, à l'Orient lorsque le Soleil est au Couchant. Au lieu que dans les conjonctions, c'est-à-dire, lorsque la Lune paroît jointe au Soleil, étant entre lui & nous, la moité éclairée n'est vûë que du Soleil même: & nous ne voyons que la moitié non éclairée, c'est-à-dire, non éclairée directement. Car nous ne laissons pas de voir quelquefois la Lune assez obscurément dans cette position là-même, sans doute par la contre-réfléxion de la lumiére de la Terre.

Entre les *syzygies*, c'est-à-dire, entre la conjonction & l'opposition, on ne voit d'abord qu'un *Croissant*, qui *croît* en effet toujours d'une syzygie à l'autre, paroissant concave jusqu'à la quadrature, demi cercle

à la quadrature, & convexe jusqu'à la pleine Lune.

Le second Chapitre est sur les taches de la Lune. Ces taches sont des parties ombrées, ou moins brillantes qu'on y découvre souvent, à la simple vûë. Il y a de ces taches changeantes, qui nous font connoître que la Lune a des Montagnes, dont on voit l'ombre croître, changer, disparoître, tourner, revenir &c. Bien des Philosophes pensent que la Lune faite à-peu-près comme la Terre, est composée de continens, de Mers, de Golphes, d'Isles, de Riviéres, de Lacs &c. qu'elle a même des Forêts &c. Tout cela n'est pourtant que sistême Philosophique : M. Cassini rigidement Arstonome, ne s'y arrête pas. Il se contente de remarquer 2 points, qui donnent beaucoup à penser aux plus déterminés faiseurs de sistêmes de Physique : qu'on n'a jamais pû découvrir dans la Lune aucune vraye apparence. 1°. De Nuages & de Pluyes. 2°. D'athmosphére. Nous avons pourtant sur la Terre des Pays, où il ne pleut guéres ni

peut-être jamais. Mais Dieu a bien des maniéres, pour varier les fins & les moyens.

Le troisiéme Chapitre est intitulé : *de la libration apparente de la Lune*, ou *de la révolution de la Lune autour de son axe*. La Lune nous présente toujours à peu-près le même côté. Car on y voit toujours les mêmes taches. Seulement ses taches paroissent tantôt s'approcher, tantôt s'éloigner un peu des bords de son disque apparent. Ce qui a d'abord fait regarder la Lune comme sans mouvement de révolution autour de son axe, & n'ayant que quelques légers *balancemens* ou *librations*. M. Cassini le pere jugeant des choses avec plus de profondeur, comprit que la Lune ne laissoit pas de tourner autour de son axe, mais d'un mouvement égal à sa révolution autour de la Terre ; cette égalité la rendant immobile journellement par rapport à nous ; & produisant, selon l'explication exacte de notre Auteur, toutes les apparences de la libration de cette Planete.

Le quatriéme Chapitre traite de l'inclinaison de l'orbite de la Lune à l'égard de l'écliptique. Elle s'en écarte de part & d'autre de cinq degrés. On appelle *nœuds* les points où son orbe coupe celui du Soleil ou de la Terre. Et de ses nœuds, l'un s'appelle *ascendant* ou *tête du Dragon*, & l'autre *descendant* ou *queuë du Dragon*. L'inclinaison en question varie cependant de seize minutes, étant au moins de cinq degrés une minute, & au plus de cinq degrés, dix-sept minutes. Cette variation dépend de la diverse distance du Soleil aux nœuds de la Lune, n'étant jamais si grande, que lorsque le Soleil est dans ces nœuds.

Dans le cinquiéme Chapitre on apprend à déterminer les nœuds de la Lune sur l'Ecliptique. Car ces nœuds se meuvent, comme il est fort bien expliqué au Chapitre sixiéme ; c'est-à-dire, la Lune ne coupe pas toujours aux mêmes points dans sa course, la course de la Terre ou du Soleil. Regardant les orbes de la Lune & du Soleil

comme de vrais orbes réels, matériels, solides, & leurs interſections comme des points corporels, le mouvement journalier des nœuds ſe trouve de trois minutes, dix ſecondes, trente-huit tierces.

Le Chapitre ſept traite du mouvement vrai de la Lune, à l'égard de la Terre. C'eſt-là que la connoiſſance de la Parallaxe eſt néceſſaire, parce qu'elle eſt fort grande dans la Lune, & que le mouvement vrai comme le vrai lieu de la Lune, ne peut ſe calculer réguliérement que par rapport au centre de la Terre, dont nous ſommes éloignés dans nos Obſervations, de 1500. lieuës. Or 1500. lieuës ſur 90000. dont la Lune peut-être éloignée, ſont un objet : le rapport en étant comme de un à ſoixante.

Le huitiéme Chapitre eſt ſur les moyens mouvemens de la Lune, Le neuviéme ſur les époques des moyens mouvemens de la Lune, ſur la ſituation de ſon apogée, & ſur ſa premiére inégalité. Le 10e. ſur le mouvement de l'apogée de cette

Planete. Ce mouvement fait sa révolution en 8. années communes, 311. jours ; & son mouvement journalier, est de six minutes quarante-une secondes & une tierce.

Le Chapitre onziéme explique la premiére équation solaire. Le suivant explique la seconde équation. Le 13e. & dernier détermine la seconde inégalité, de la Lune. Et le 14e. roule sur la troisiéme inégalité de cette Planete. Toutes ces inégalités, ne sont qu'apparentes ; puisqu'on a des maniéres géométriques de les représenter & de les assujettir aux rigueurs du calcul, par une complication de mouvemens égaux chacun en eux-mêmes, ou uniformément, réguliérement du moins accelerés ou retardés.

Dans le 15e. Chapitre, M. Cassini détermine la grandeur apparente du diametre de la Lune. Elle est différente, suivant que la Lune est plus loin ou plus proche de nous. La variation est de trois minutes ou environ; ce diametre apparent étant tantôt de vingt-neuf, tantôt de

trente-deux minutes & de quelques secondes.

Le quatriéme Livre traite de Saturne, la plus éloignée des Planetes, & celle dont le mouvement est le plus lent. Au Chapitre premier son globe est représenté comme ceint d'un anneau circulaire, plat, détaché du corps de la Planete, & formant autour d'elle, à quelque distance, comme un pont ou une voute, dont il n'y a point d'autre exemple connu dans toute la nature. M. Cassini croit avec vraisemblance, que c'est un amas de Satellites, disposés à-peu-près sur un même plan, lesquels font leurs révolutions autour de cette Planete, emportés peut-être d'un mouvement commun avec elle, ou tournant peut-être inégalement, sans que nous puissions nous en appercevoir, par cercles concentriques, & selon la Loi même de Kepler. Le diametre de l'anneau est à celui du globe central comme neuf est à quatre. La largeur de cet anneau est à-peu-près égale à l'es-

pace obſcur, & vuide, qui eſt entre ce globe & lui.

Au ſecond Chapitre il s'agit des mouvemens de Saturne. Le Soleil en eſt évidemment le centre direct & immédiat. Car par rapport à la Terre ce mouvement n'a rien de régulier, de ſimple au moins; étant quelquefois lent, quelquefois accéléré, tantôt ſtationaire même & tantôt rétrograde. C'eſt dans ſes oppoſitions avec le Soleil, qu'on a le plus de facilité à déterminer le vrai lieu de Saturne & ſes divers mouvemens. Car dans les conjonctions il eſt trop loin de nous, & trop proche des rayons & ſouvent du corps même du Soleil.

Le troiſiéme Chapitre détermine les moyens mouvemens de cette Planete. Le quatriéme ſon aphélie & la plus grande équation de ſon orbe. Le cinquiéme le mouvement de ſon aphelie. Le ſixiéme la ſeconde inégalité de Saturne, & le rapport de ſa diſtance au Soleil & à la Terre. Le ſeptiéme les nœuds de ſon orbe. Le huitiéme l'inclinaiſon de

cet orbe à l'Ecliptique. Cette inclinaiſon eſt à-peu-près de deux degrés & demi. Enfin le neuviéme Chapitre détermine le mouvement des nœuds de la même Planete. Ce mouvement n'eſt pas tout-à-fait d'une minute par année.

Le cinquiéme Livre eſt ſur Jupiter, la plus éloignée des Planetes après Saturne. Son globe paroît communément rond. En certains tems cependant il a paru un peu plus long d'Orient en Occident, que du Septentrion au Midi. Il a pluſieurs bandes obſcures, à-peu-près paralleles entr'elles, ſuivant la route de ſon mouvement propre. Le nombre de ſes bandes n'a pas été toujours le même. On en a compté juſqu'à huit, & d'autrefois une ſeule. Pour l'ordinaire il en a trois. On a quelquefois vû naître des brillans, comme dans le Soleil, dans le corps de Jupiter.

Par une tache qu'on voit le plus ſouvent dans cet Aſtre, on a jugé qu'il tournoit de l'Occident à l'Orient en neuf heures cinquante-cinq

minutes, cinquante-trois secondes & demi. Par quelques inégalités, bien légeres cependant, qu'on a observées dans la durée de cette révolution, on a crû pouvoir conjecturer, que Jupiter tourne un peu plus lentement lorsqu'il est plus loin du Soleil, chose que plusieurs Astronomes ont supposé arriver aux révolutions diurnes de la Terre, dans l'hipothése de Copernic.

On a vû d'autres taches dans Jupiter; & on les y a vûës changer de formes, se partager en deux, en trois, se réunir; & cela quelquefois assez vite. Les taches les plus prochaines du centre de l'Equinoctial de Jupiter, ont toujours paru faire leur révolution en moins de tems que celles qui en étoient plus éloignées. *Ainsi*, dit M. Cassini, *suivant l'analogie des bandes de Jupiter avec nos Mers, on pourroit comparer le mouvement de ces taches à celui des courans, qui sont plus grands près de l'Equateur de la Terre, que dans tout autre endroit.*

Le Chapitre second de cet in-

quiéme Livre, détermine les mouvemens de Jupiter. Sa révolution est à-peu-près de douze années. M. Cassini donne une liste exacte du tems & du vrai lieu de Jupiter dans un grand nombre d'oppositions, observées par divers Auteurs depuis Ptolémée. Et c'est par-là qu'au Chapitre troisiéme il détermine les moyens mouvemens de cette Planete, & trouve sa révolution moyenne à l'égard du Soleil de onze années, trois cens quinze jours, quatorze heures, trente six minutes, & son moyen mouvement annuel de trente degrés vingt minutes, trente-une secondes, cinquante tierces.

Le Chapitre quatriéme est sur l'aphélie de Jupiter, l'excentricité de son orbe; & sur sa plus grande équation. Le cinquiéme détermine le mouvement de cet aphélie. Ce mouvement trouvé tantôt d'une minute trente-neuf secondes, tantôt de cinquante-quatre secondes seulement, a fait conjecturer qu'il pourroit bien y avoir quelque ac-

célération ou enfin quelque irrégularité. L'équation paroît aussi devenir plus grande par la succession des tems. Au sixiéme Chapitre, l'Auteur donne une détermination plus exacte encore de ces moyens mouvemens.

Le septiéme Chapitre roule sur la seconde inégalité de Jupiter, & sur le rapport de sa distance au Soleil & à la Terre. Par cette seconde inégalité, il faut entendre ici, comme ailleurs, la différence entre le vrai lieu de Jupiter vû du Soleil, & son vrai lieu vû de la Terre; ce qui ne fait qu'une inégalité optique, sans aucune variation réelle, sans aucune irrégularité dans la marche de ces Astres.

Chapitre huitiéme. Des nœuds de Jupiter. *Chapitre neuviéme.* De l'inclinaison de l'orbite de Jupiter par rapport à l'Ecliptique. Cette inclinaison est d'un degré dix-neuf minutes & de vingt à quarante secondes. *Chapitre dixiéme.* Du mouvement des nœuds. Il est de vingt-quatre ou vingt-cinq secondes, par

année. *Chapitre onziéme.* Des observations de Jupiter, faites hors de ses oppositions. Par la comparaison de ces observations anciennes, principalement de celles de Ptolémée avec les observations modernes, M. Cassini trouve que le calcul du vrai lieu de Jupiter qui en résulte, ne différe que de dix minutes de son vrai lieu observé par les Chaldéens: *ce qui est*, ajoûte-t-il, *d'une assez grande précision &c.* De-là il passe à la confrontation des Principes de M. Bouillaud, suivis par quelques modernes, avec ceux qui lui ont donné cette précision; & il trouve ces principes peu assortis aux Observations de Ptolémée, à celles des Chaldéens & à son propre calcul.

Livre sixiéme. De Mars. C'est la premiére ou la plus voisine des trois Planetes supérieures, dont les deux autres sont Jupiter & Saturne. Comme Mars embrasse dans sa révolution la Terre aussi bien que le Soleil, il se trouve quelquefois dans ses oppositions au Soleil, jusqu'à sept fois plus proche de la Terre,

que dans ses conjonctions. De sorte que paroissant dans ces derniéres circonstances très-petit & très-peu lumineux, il paroît dans les autres si grand & si éclairé, qu'on l'a pris souvent pour une nouvelle Etoile. Dans sa plus grande proximité, son diametre apparent est de trente secondes, & il n'est que de onze secondes, lorsque sa distance est égale à la moyenne de la Terre au Soleil.

Chapitre premier. Du globe de Mars, & de sa révolution autour de son axe. Comme cette Planete n'est jamais entre la Terre & le Soleil, on ne le voit jamais en croissant, comme la Lune, Vénus & Mercure. On le voit seulement ovale depuis ses conjonctions avec le Soleil jusqu'à la premiére quadrature. Depuis ce terme jusqu'à son opposition, son disque se remplit; & ensuite il est en décours jusqu'à la seconde quadrature, jusqu'à la conjonction, où il reprend sa rondeur. Toute sa surface a des taches à peu près comme la Lune.

On diſtingue aſſez bien ces taches, les unes des autres. On leur trouve un mouvement apparent d'Orient en Occident de vingt-quatre heures & quarante minutes

L'axe de ce mouvement paroît un peu incliné à l'orbite de Mars. Ce fut le pere de M. Caſſini qui obſerva le premier en 1666. les taches de Mars, & ſa révolution autour de ſon axe. Ces taches changent quelquefois un peu de figure & la reprennent quelquefois. On a auſſi obſervé une bande dans Mars, comme on en a obſervé pluſieurs dans Jupiter.

Chapitre ſecond. Des mouvemens de Mars. Sa révolution autour du Soleil ne remplit pas tout-à-fait deux années. Dans toutes ſes oppoſitions, il n'eſt pas également près de la Terre. Suivant toujours ſa Méthode de comparer les Obſervations faites, en divers tems, des oppoſitions de la Planete, l'Auteur détermine la révolution moyenne de Mars autour du Soleil, de ſix cens quatre-vingt-ſix jours, vingt-

deux heures, dix-huit minutes, & son mouvement journalier de trente-une minutes vingt-six secondes.

Chapitre troisiéme. Du lieu de l'aphélie de Mars, & de l'excentricité de son orbe. Le Chapitre suivant donne une détermination plus exacte du moyen mouvement de Mars & de vrai lieu de son aphélie. *Chapitre cinquiéme.* De la seconde inégalité de Mars, & du rapport de sa distance au Soleil & à la Terre. Les Chapitres suivans traitent comme dans les Livres précédens, des nœuds, de leur mouvement, de l'inclinaison de l'orbe &c. Le mouvement des nœuds de Mars, est par année, de trente-neuf secondes, cinquante tierces. L'inclinaison de son orbite est de un degré, cinquante minutes, quarante-sept secondes.

Livre septiéme. *De Vénus.* Sa révolution autour du Soleil s'acheve en deux cens vingt-quatre jours & dix-sept heures. Elle a ses phases comme la Lune. *Chapitre premier.* De la révolution de Vénus autour

de ſon axe. M. Caſſini le pere fut le premier qui chercha à vérifier ſi Vénus tournoit autour de ſon axe. On ne croiroit pas cette recherche auſſi difficile qu'elle l'eſt, & que ce célebre Aſtronome la trouva. Lorſque Vénus eſt la plus proche de la Terre, elle eſt fort proche auſſi de l'horiſon, dont les vapeurs rendent cette Planete tremblante & fort difficile à obſerver. Il y a bien d'autres difficultés, que M. Caſſini fait ſentir.

C'eſt par les taches qu'on découvre la révolution du Soleil & des autres Planetes autour de leur axe. Ce fut par un brillant particulier obſervé dans Vénus, que le pere de M. Caſſini trouva le moyen d'obſerver ſon mouvement. Ce brillant lui échappa ſouvent & il eût bien de la peine à le fixer au bout de ſa Lunette. Il ne laiſſa pas d'obſerver auſſi des taches dans cette brillante Planete. Enfin il démêla ſon mouvement, fort étonné du reſte de le trouver bizarrement dirigé du Midi au Septentrion.

Cette ſingularité de direction, & la difficulté réelle d'en bien ſuivre le cours, empêcherent M. Caſſini de parler auſſi affirmativement de la révolution de Vénus, qu'il l'avoit fait de celles de Jupiter & de Mars. Il n'oſa décider ſi c'étoit une révolution complete ou une libration pareille à celle de la Lune. Il conjectura ſeulement que cette révolution ou cette libration ſe faiſoit en vingt-trois jours à-peu-près.

Depuis ces Obſervations de M. Caſſini, M. Bianchini a reconnu diverſes taches dans Vénus, & a par leur moyen prétendu déterminer ſa révolution, du Septentrion au Midi, non de vingt-trois heures, mais de vingt-quatre jours huit heures. Notre Auteur concilie avec beaucoup de ſagacité ces obſervations de M. Bianchini, avec celles de ſon pere; & fait voir nommément avec une ſubtilité aſtronomique admirable, que dans les deux poſitions où ces deux fameux Aſtronomes ont obſervé Vénus, le même mouvement a dû paroître à l'un

du Midi au Septentrion, & à l'autre du Septentrion au Midi, l'un ayant observé la partie supérieure & l'autre la partie inférieure de la Planete.

Les Chapitres suivans traitent des mouvemens de Vénus; de son aphélie, de son moyen mouvement, de son excentricité, du mouvement de l'aphélie qui est de deux minutes & un peu plus annuellement, de sa seconde inégalité, de ses nœuds; de l'inclinaison de l'orbe qui est à-peu-près de trois degrés & demi &c.

Livre huitiéme. De Mercure. C'est la plus basse de toutes les Planetes, c'est-à-dire, la plus voisine du Soleil. Elle est toujours comme absorbée dans sa vive lumiére, & le plus souvent difficile à appercevoir, sur-tout dans nos climats Septentrionaux où, à cause de l'obliquité de la sphére, elle paroît peu élevée sur notre horison, avant le Lever ou après le Coucher du Soleil. Mercure s'éloigne quelquefois de vingt-sept à vingt-huit de-

grés de cet Astre; mais souvent il ne s'en éloigne que d'environ dix-huit degrés. On ne le voit jamais rond avec les Lunetes, ne le voyant jamais qu'à côté du Soleil, où il paroît ovale, & quelquefois un peu convexe ou concave. Son diametre apparent est de six secondes quarante tierces, c'est-à-dire, à-peu-près la trois centiéme partie de celui du Soleil.

Chapitre premier. De la Théorie de Mercure. Son orbite est sensiblement elliptique, & son excentricité surpasse celles de toutes les autres Planetes. Le passage de Mercure devant le Soleil ou son immersion dans le Soleil, est comme le Phénomene privilegié de Mercure, qu'on ne voit jamais mieux en quelque sorte, que lorsqu'on ne le voit point du tout. Depuis longtems les Astronomes se sont rendus très-attentifs à cette immersion qui est rare. M. Cassini en recueille plusieurs depuis Gassendi en 1631. Il les discute avec un grand soin, & en déduit presque toute la Théo-

rie de cette Planete. L'inclinaiſon de ſon orbe eſt de près de ſept degrés. Le mouvement des nœuds de cet orbe n'eſt pas tout-à-fait d'une minute par année.

Livre neuviéme: Des Satellites de Jupiter & de Saturne. Ceux de Jupiter, au nombre de quatre, furent découverts en 1610. par Galilée. Le pere de M. Caſſini a découvert en 1671. 1672. & 1684. les trois premiers & le cinquiéme Satellite de Saturne. Le quatriéme avoit été découvert en 1655. par M. Huguens. Le mouvement propre de tous ces Satellites ſe fait comme celui des Planetes principales, ſuivant l'ordre des Signes, c'eſt-à-dire, d'Occident en Orient dans la partie ſupérieure de leur orbe. On n'apperçoit aucun de ces Satellites à la vûë ſimple. Ceux de Jupiter qui ſont les plus gros, ſe diſtinguent par des Lunettes de trois pieds, qui les font paroître comme les Etoiles de la ſixiéme ou ſeptiéme grandeur à la ſimple vûë. Pour le quatriéme de Saturne, il faut

une Lunette de huit à neuf pieds. Le troisiéme & cinquiéme demandent des Lunettes d'un plus grand foyer. Et on ne peut distinguer les deux premiers qu'avec des Lunettes qui excédent au moins trente ou quarante pieds.

Il n'est pas douteux que ces Satellites ne reçoivent leur lumiére du Soleil comme les autres Planettes. Les Satellites de Jupiter éclipsent souvent Jupiter & en sont souvent éclipsés. Lorsqu'ils passent devant Jupiter & l'éclipsent, au moins en partie, on ne les y distingue que par leurs propres taches qui ne s'apperçoivent qu'alors. Or de-là on les croiroit aussi brillans que Jupiter; la comparaison immédiat fait seule reconoître leurs taches, ou peut-être uniquement leur moindre clarté naturelle.

Des Observations fort subtiles & fort réfléchies font juger que ces Satellites tournent aussi autour de leurs axes. 1°. Dans les conjonctions des Satellites avec Jupiter, on y voit quelquefois des taches &

quelquefois on n'y en voit point, la révolution les faiſant ſans doute diſparoître & reparoître tour-à-tour. 2°. Le même Satellite dans les mêmes circonſtances paroît quelquefois plus grand & quelquefois plus petit. Le quatriéme Satellite paroît ſouvent plus petit que les trois autres, & quelquefois plus grand que les deux premiers, quoique ſon ombre paroiſſe toujours plus grande ſur Jupiter que celle de ces deux.

Le troiſiéme Satellite paroît le plus ſouvent plus grand que tous les autres, & quelquefois il paroît égal aux deux premiers. Sans doute que les taches paroiſſant tantôt & tantôt diſparoiſſant, entraînées par la révolution, en diminuent ou en augmentent alternativement les apparences.

3°. Le même Satellite n'employe pas toujours le même tems à entrer dans Jupiter ou à en ſortir, y mettant quelquefois ſix & quelquefois dix minutes; ce qu'on juge venir des taches qui altérent la partie

claire en divers endroits. M. Caſſini convient que ces taches pourroient ſe former & ſe diſſiper comme on le voit arriver dans Jupiter. Mais il ajoûte que dans l'Aſtronomie, on doit toujours préférer les hipothéſes du mouvement local à celles des générations & deſtructions, ſur-tout cette révolution des Satellites étant auſſi analogue qu'elle l'eſt à tout le ſiſtême des autres Aſtres, Lunes ou Planetes principales.

C'eſt M. Caſſini le pere, qui a réduit les Satellites de Jupiter en régle pour la détermination des longitudes. Les orbes de ces Satellites ſont peu inclinés à l'écliptique, & quoiqu'ils ſoient fort circulaires, ils paroiſſent des ellipſes fort étroites, qui dans de certains tems ne différent pas ſenſiblement d'une ligne droite. Le premier Satellite fait ſa révolution en un jour dix-huit heures vingt-huit minutes, trente-ſix ſecondes ; le ſecond en trois jours treize heures dix-ſept minutes, cinquante-quatre ſecondes ; le troiſié-

me en ſept jours trois heures cinquante-neuf minutes trente-ſix ſecondes : & le quatriéme en ſeize jours, dix-huit heures, cinq minutes, ſept ſecondes.

Dans leur plus grande digreſſion ces Satellites s'éloignent du centre de Jupiter, le premier de cinq de ſes demi diametres & deux tiers, le ſecond de neuf, le troiſiéme de quatorze & un peu plus; le quatriéme de vingt-cinq & près d'un tiers. L'inclinaiſon des orbes des Satellites paroît être à l'égard de celui de Jupiter de deux degrés cinquante-cinq minutes.

Les Satellites de Saturne, paroiſſent beaucoup plus petits que ceux de Jupiter. Ils ont beau paſſer devant Saturne & l'éclipſer, on ne peut . à cauſe de la foibleſſe de leur lumiére diſtinguer ni leurs immerſions ni leurs émerſions. Le premier & le ſecond deviennent même inviſibles dès qu'ils approchent un peu de Saturne. Le troiſiéme eſt un peu plus gros, & reſte ſouvent viſible tout le tems de ſa

 révolution

révolution. Le quatriéme & le cinquiéme se voyant aussi assez bien. Le quatriéme paroît toujours le plus gros. Le cinquiéme varie de lumiére & de grandeur, sans doute par quelques taches que la révolution rend tantôt plus, tantôt moins dominantes sur la lumiére du disque exposé à nos yeux.

Les inclinaisons de leurs orbes sont plus grandes que celles des Satellites de Jupiter. Le premier acheve sa révolution en un jour vingt-une heures, dix-huit minutes, vingt-sept secondes. Le second en deux jours dix-sept heures, quarante-quatre minutes, vingt-deux secondes. Le troisiéme en quatre jours, douze heures, vingt-cinq minutes, douze secondes. Le quatriéme en quinze jours, vingt-deux heures, trente-quatre minutes, trente-huit secondes. Et le cinquiéme en soixante-dix-neuf jours, sept heures, quarante-sept minutes, o. s.

Supposant le demi diametre de l'anneau 1, celui de l'orbre du premier est de près de deux,

celui du ſecond de deux & demi, du troiſiéme de trois & demi, du quatriéme 8, du cinquiéme vingt-trois.

Le diametre de Saturne eſt d'environ vingt ſecondes, celui de l'anneau de quarante-cinq ; ainſi le diametre de l'orbe du premier Satellite eſt d'une minute vingt-ſept ſecondes. Le ſecond une minute, cinquante-deux ſecondes. Le troiſiéme deux minutes trente-ſix ſecondes. Le quatriéme ſix minutes. Le cinquiéme dix-ſept minutes, vingt-cinq ſecondes.

Les quatre premiers décrivent des ellipſes apparantes ſemblables à celle de l'anneau, & ſont dans un même plan, & leur inclinaiſon à l'Ecliptique eſt de trente à trente-un degrés. Le cinquiéme décrit un orbe incliné de dix-ſept à dix-huit degrès à l'orbe de Saturne, ſon plan étant entre l'Ecliptique & ceux des autres Satellites.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

THE MISCELLANEOUS Works in Prose and Verse of M. Elisabeth Rovve &c. Œuvres Mêlées de Madame Elisabeth Rovve, en Prose & en Vers &c. A Londres, chez R. Hett, à la Bible Couronnée M DCC XXXIX. 2. vol. in-8o.

MAdame *Rovve*, avec la réputation de sagesse & de vertu qu'elle s'est faite en *Angleterre*, doit à ses Ouvrages celle de bel esprit qu'ils lui ont acquise partout où ils sont connus. Son pere,

Gaultier Singer, Gentilhomme de la Province de *Sommerſet*, lui avoit inſpiré, dit-on, par ſes exemples, l'amour de l'étude, & le goût de la vertu : c'eſt-à-dire, de celle qu'on vante beaucoup aujourd'hui, de cette eſpéce de modération, de cette tolérance, ennemie de ce qu'on appelle perſécution, & qui laiſſe chacun vivre dans la Religion qu'il lui plaît d'adopter, ſans y trouver à redire. Sur ce pied-là on en fait une Dévote parfaite, & l'on donne de grands éloges à ſa bienfaiſance, à ſa générosité ; vertus qui brillerent le plus dans toute ſa conduite. En 1710. elle épouſa M. *Thomas Rovve* Gentilhomme de *Londres*, l'un de ces Républiquains inquiets, de ces défenſeurs indiſcrets de la liberté, pour qui l'autorité la plus légitime eſt une odieuſe tyrannie, dès qu'elle n'abandonne pas la multitude à ſes caprices. Il étoit ſçavant, & l'on a de lui *les Vies des Hommes Illuſtres*, Ouvrage traduit en François par M. *Bellanger*. Madame *Rovve* ne vécut avec lui que quatre ou cinq

ans. Elle le perdit le 13. de Mai 1715. Pour elle, son inclination, un éloignement invincible pour la gêne & la contrainte qu'entraîne le commerce du monde, une douce Philosophie l'appelloit à la retraite. Elle y a passé presque toute sa vie. C'est-là qu'elle a composé l'*Amitié après la Mort*, qui parut pour la premiere fois en 1728. & ses *Lettres Morales & Amusantes, mêlées de Prose & de Vers*, dont la premiere Partie fut imprimée en 1729. la seconde en 1731. la troisiéme en 1733. En 1736. elle donna son *Histoire de Joseph*, composée dans sa jeunesse, & augmentée dans la suite de deux Livres, à la persuasion de ses amies. Elle mourut subitement, (ainsi qu'elle l'avoit souhaité) au mois de Février 1737. Ses Ouvrages justifient le caractére que nous lui avons donné : ils roulent presque tous sur des sujets Moraux ou Chrétiens. C'est dommage qu'avec de grandes dispositions à la vertu, elle ait été dans l'erreur sur le principe & le fondement de la vraie vertu. H iij

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG.

Sacra Veterum Temporum Historia in Epitomen contracta à P. Francisco STEINHART *, è Societate Jesu. Augustæ Vindelicorum, sumptibus Georgii* SCHLUTER *, & Martini* HAPPACH. in-4°.

C'est un assez bon Abrégé de l'Histoire Sainte, ou de l'Histoire de l'Ancien Testament, tirée des Livres de l'Ecriture : mais ce n'est qu'un abregé, où les faits ne laissent pas d'être liés par une narration suivie, & présentés historiquement.

Tuba Magna Ecclesiæ Romano-Catholicæ Antiquissimum ad Heterodoxos clangens sonum, seu Universa Theologia Dogmatica in XVIII. Libros distributa, Authoritate S. Scripturæ, S S. Patrum, tum Græcorum, tum Latinorum, ac Conciliorum ex quinque primis irrefragabilibus sæculis petita, contra omnium respecti-

vè temporum Hæreses defensâ, vindicata, per R. P. Amideum Mariam MARKEL, S. Ordinis Servorum B. M. V. S S. Theologiæ Lectorem &c. Augustæ Vindelicorum, sumptibus Francisci-Antonii Ilger Bibliopolæ M. DCC. XXXIX. *deux volumes* in-4o.

Les premiers mots indéterminés & emphatiques de ce titre sont expliqués par les suivans, qui donnent une idée vraye & juste de l'Ouvrage. C'est un Corps de Théologie Dogmatique, & de Controverse contre les Hérétiques des derniers siécles. Il est fort clair, & fort méthodique, & la même méthode regne exactement dans toute la suite, depuis le commencement jusqu'à la fin. L'Auteur demande d'abord sur chaque Article, quelle est la doctrine des Hérétiques Modernes, & il l'expose, en rapportant leurs Textes. La seconde Question est celle-ci : d'où nos Hérétiques ont-ils pris leur doctrine? Réponse. Des Anciens Hérétiques leurs Prédécesseurs &

leurs Maîtres. Quel est sur cette matiére le Dogme, ou le sentiment de l'Eglise ? On le rapporte, & on le prouve par l'Ecriture, par les Conciles, par les Peres Grecs, par les Peres Latins des cinq premiers siécles, parce que les Hérétiques paroissent avoir plus de respect pour ceux-là, que pour les Peres & les Docteurs des siécles suivans. Telle est constamment l'ordre & la méthode que suit le Pere Markel dans sa Controverse qui seroit encore meilleure, s'il avoit toujours consulté les sources, pour citer fidélement les Passages qu'il allégue.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Joseph Rigacci Libraire en cette Ville, a commencé une édition des Lettres des Sçavans qui ont le plus contribué au rétablissement des Sciences, depuis que l'inondation des Barbares les avoient exi-

lées de l'Europe, au moins de l'Occident. Nous avons d'assez bons Recueils de ceux qui ont vécu dans les deux derniers siècles, des Lettres d'*Erasme*, de *Scaliger*, de *Casaubon*, de *Grotius*, de *Saumaise*, de *Vossius*, & de plusieurs autres : mais celles des Auteurs précédens ont été plus négligées. Ce sont donc celles-ci qu'on entreprend de donner au Public, celles qui ont été écrites avant l'année 1500. & jusqu'à cette année-là. On aura dans cette édition, non-seulement celles qui ont déja été imprimées ; mais dont les anciennes éditions, outre qu'elles sont très-rares, sont encore très-imparfaites, & pleines de fautes, on en aura, dis-je, un grand nombre d'autres qui n'ont point encore vû le jour. Les premiéres seront corrigées sur les Manuscrits, & toutes seront imprimées correctement, & en beau papier *in*-8o.

Le premier Volume, qui contient les Lettres de *Léonard Aretin*, corrigées sur huit Manuscrits, & augmentées de plus de quatre-

vingt-dix, qui ne se trouvent point dans l'édition de *Fabricius* de 1724. paroîtra au commencement de Janvier. Et, si le Public le reçoit favorablement, on se propose de donner les Volumes suivans de trois en trois mois. A la tête des Lettres de chaque Auteur, on mettra un Abrégé de sa Vie, tirée de ses Ouvrages, & de ceux des Auteurs Contemporains. Des Notes fort courtes éclairciront l'Histoire de ceux à qui les Lettres sont addressées. On connoît l'utilité des Lettres par mille particularités ou instructives, ou amusantes : mais, en voulant tout donner, combien en imprime-t-on, qui n'apprennent rien, qui ne disent rien, & qu'on pourroit laisser dans l'oubli, sans que le Public y perdît rien ? Encore si l'on étoit dédommagé par l'agrément de l'esprit, par l'élégance du style : mais ces avantages se trouvent-ils toujours dans les Lettres du quatorziéme & du quinziéme siécle ?

Ceux qui voudront se procurer

la nouvelle édition à un prix favorable, payeront d'avance quatre Jules pour chaque Volume, qui coutera six Jules à ceux qui n'auront point contribué à l'édition, & même à ceux qui, y ayant contribué, ne retireront pas leur exemplaire au moins deux mois après qu'il aura paru.

Afin qu'on connoisse au moins en partie ceux dont les Lettres rempliront ce Recueil, le Libraire donne une Liste de quarante-trois des principaux Auteurs, qu'on peut lire dans l'Avertissement qu'il a publié.

FRANCE

De Strasbourg.

Les Lettres du Pere *Scheffmacher* ont fait impression sur l'esprit des Protestans de ces quartiers, & en ont ébranlé plusieurs. Voici un nouvel Ouvrage bien propre à consommer le bien qu'elles ont commencé. Ce sont des *Entretiens d'un Docteur Ca-*

tholique, d'un Docteur Luthérien, & d'un Gentilhomme converti, sur les Principaux points de la Controverse, imprimés à Strasbourg, chez Jean-François le Roux &c. 1739. in-12. Les points de la Dispute y sont traités avec tant de clarté, d'ordre, de justesse, d'érudition même, mais sans embarras & sans profusion; la vérité y est mise dans un si grand jour, & renduë si sensible, qu'on ne doit pas être surpris que le Docteur Luthérien, homme d'esprit & habile, mais d'un cœur droit, & cherchant la vérité de bonne foi, céde enfin à la force victorieuse des raisons de ses Adversaires. Je dis de ses Adversaires; car quoique le Docteur Catholique soit le principal personnage dans ces Dialogues, le Gentilhomme converti ne laisse pas de faire des réfléxions si judicieuses & si solides, qu'après avoir opéré son changement, elles ne peuvent manquer de disposer au moins tout homme attentif & raisonnable, à l'imiter. Le tour simple, naturel, sensible que

l'Auteur donne à ses preuves, les argumens *ad hominem* qu'il sçait manier habilement, & une sorte de *réduction à l'impossible*, dont il n'est pas aisé de se défendre, sont les armes qu'il employe avec succès, & qui donnent tout l'avantage à la cause qu'il défend. On peut bien par de vaines subtilités, par des *rétorsions* qui ne concluent rien, par des chicanes étudiées, & trouvées après coup, embroüiller les questions les plus simples, obscurcir les vérités les plus frappantes, qu'on a intérêt de ne pas reconnoître, comme ont fait M. *Pfaff* & M. *de la Chapelle*, en répondant aux Lettres du Pere *Scheffmacher*, & comme ils feront encore s'ils entreprennent de défendre leur Secte contre cette nouvelle attaque : mais éteindre la lumiére qui brille de toutes parts, & qui perce les nuages dont on tâche de la couvrir, c'est à quoi on ne réussira jamais. Ces Entretiens ne traitent qu'une partie des questions qui nous séparent des Luthériens, l'Eglise, les qualités de la

Foi, la Primauté du Pape, l'Obéïssance qui est dûë au Souverain Pontife & aux Evêques, la nécessité de la Confession, l'Ordination légitime des Prêtres, les Héréfies évidemment enseignées par Luther : mais on nous donne lieu d'espérer la suite de cette Controverse, qui pourra ouvrir les yeux à ceux qui la liront avec un désir sincére de connoître & d'embrasser la vérité. Au reste on ne doit pas chercher la pureté du François dans un Auteur qui a beaucoup plus étudié la Religion que la Langue.

DE PARIS.

Rollin fils, Libraire à Paris, a imprimé & va donner incessamment au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Exposition de la Doctrine Chrétienne, par Demandes & par Réponses, divisée en trois Cathéchismes.*

I. Catéchisme Historique, contenant l'Histoire abregée de l'Ancien & du Nouveau Testament; suivie d'une Instruction sur l'Eglise.

II. Cathéchisme Dogmatique, contenant l'explication des Dogmes de l'Eglise, rapportés à la Justification de l'Homme.

III. Cathéchisme Pratique, contenant la pratique des Commandemens de Dieu & de l'Eglise, des Conseils Evangéliques, & de divers Exercices de Piété. *Par le P. G. H. Bougeant, Prêtre de la Compagnie de Jesus.*

L'Ouvrage est imprimé *in*-4°. & *in*-12. 4. volumes, avec une Table des Matiéres. C'est un Cathéchisme complet & raisonné, assez étendu pour donner une connoissance parfaite de la Religion Catholique, mais dégagé de tous les sistêmes de l'Ecole, & où l'Auteur a eu soin de distinguer tout ce qui est de la Foi & ce qui n'en est pas. Cet Ouvrage étoit désiré depuis longtems, & on se flatte qu'il répondra à l'attente du Public, par l'exactitude & la netteté avec laquelle il est écrit.

Parallele des Romains & des Fran-

çois, par rapport au Gouvernement. A Paris, chez Didot, Quay des Augustins, à la Bible d'Or. 1740. *Deux volumes* in-12.

Ceux qui aiment les Réflexions Politiques, trouveront dans cet Ouvrage dequoi satisfaire leur goût, former, ou exercer leur jugement, sur les diverses espéces de Gouvernement en général, & en particulier sur le gouvernement des Romains, & sur celui des François. Nous ferons connoître ce Livre plus particuliérement dans le compte exact que nous en rendrons.

Deux Professeurs de l'Université, M. *Guerin*, au Collége du *Plessis*, & M. *le Roi* au Cardinal *le Moine*, ont témoingé dans des Vers imprimés la joye publique au sujet du recouvrement de la santé de M. l'Abbé de *VENTADOUR*. S'ils sont les seuls qui ayent donné ces marques d'un sentiment si général, au moins seront-ils avoués de tout le monde.

Dans le tems, dit M. *Guerin*,

que les Muses se préparoient à célébrer votre retour, allarmés du péril qui vous menace, elles se voyent réduites à changer en sons lugubres les chants d'allégresse qu'elles vous destinoient.

Nempe tibi patriam remeanti nuper in Urbem,
Musa novos, ARMANDE, sonos & festa parabat
Carmina. Dicebam quanto te maxima plausu
Roma salutasset subeuntem, atque excita famâ
Quæ te trans gelidas dudum præcurrerat Alpes,
Agmina Romulidum, celsam spectantia frontem,
Famam agnovissent, & dignos nomine sensus.

Le Poëte décrit ensuite la violence du Mal, l'inutilité des Remédes, la grandeur de la perte qu'on pleuroit déja; car la mort cruelle se plaît à immoler de telles victimes:

Sed enim vis improba Fati

Vulgares animas, ac non memoranda trophæa
Spernit, & ex Magnis petit ambitiosa triumphos :

la tendresse, les soins, les pleurs de l'illustre Maison rassemblée autour du Malade &c. Mais dans le tems que tout paroît désespéré, la Religion intéressée à la conservation d'une tête si chere, vient ranimer le courage du Malade, & rappeller l'espérance dans tous les cœurs.

Dum PATRUUM longis ignarum heu! distinet otis
Relligio, subit ipsa vices absentis, & ægro
Assidet; inde oculos radiis accensa serenos,
Solatur dictis animum : tum pectore toto
Incumbit Virgo, & castis complexibus hærens;
Accipe robur, ait, contemptricemque pericli
Grandem animam. Nec plura : procul fugere parores. &c.

M. *le Roi* s'adresse aux Muses, *Janvier* 1741.

& les invite à se rendre en corps, & avec toutes les marques de la joye dont elles sont pénétrées, à l'Hôtel du Prince, pour y être témoins de l'heureux changement qui vient de s'y faire.

Agmine compôsito, redimitæ tempora sertis,
Omnes cum Cytharis, roseis in vestibus omnes
Pergite, ad ARMANDI cognata palatia vestris
Lætum ferte pedem : quibus est custodia portæ
Credita, sunt Charites, audito nomine pandent
Celsas sponte fores.

Mais les Muses, qui se reprochent l'extrémité où l'ardeur de les suivre à réduit leur ELEVE, pourront craindre une réception peu favorable ; le Poëte les rassure, en les faisant souvenir de la bonté de son cœur.

Ne vos formido repulsæ
Hinc abigat : vestris morbus licet attulerit ingens

Janvier 1741.

Ignibus, & vestri hæc fuerint stipendia cultûs,
Ut penè abstulerit Flavum Proserpina crinem :
Non tamen ultrices PRINCEPS erumpet in iras :
Non alit infenso cæcum sub pectore vulnus.
Pergite, securæque bonis succedite tectis.

Dans le Portrait qui suit, on reconnoîtra aisément celui qu'il peint, & qui fait le sujet de ces Vers. Apollon, dit-il, l'a chargé de prononcer ses oracles, & l'a établi Interpréte de ses Loix :

Nostrarum tibi fas ægnimata solvere legum,
Litigiosa Fori componere jurgia nostri,
Altera quid veri, quid pars crepet altera Falsi
Noscere, & æquali perpendere singula lance &c.

Ces traits suffiront pour faire connoître les deux Piéces sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre davantage.

Janvier 1741.

L'Imitation de Jesus-Christ, *Traduction nouvelle. Par le Pere* Lallemant *de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin* M. DCC XL. Volume *in-12.*

Tant de Traductions de l'Imitation de Jesus-Christ en notre Langue n'ont point empêché le P. *Lallemant* d'en donner une nouvelle. Il a crû remarquer *que les unes, faute de s'assujettir assez à la Lettre,* lui ont *ôté quelque chose de sa touchante simplicité, & que les autres en suivant la Lettre avec trop de scrupule, lui faisoient perdre une partie de l'exactitude & de la grace qu'il peut avoir en notre Langue.* Cette nouvelle Traduction est également éloignée de ces deux défauts.

Ce Livre se trouve aussi chez Jean-Baptiste Coignard.

Le même Libraire vient de publier la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie Françoise en six volumes *in-folio.* Elle est si considérablement changée, &

revûë avec tant de ſoin, que ce Livre doit être regardé comme le plus autoriſé qu'il y ait pour ſervir de Régle en matiére d'Orthographe & pour connoître les diverſes acceptions de chaque mot, avec la pureté, la correction & l'élégance des phraſes de notre Langue.

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1741.

ART. I. *Rerum Italicarum Scriptores &c. Tomus* XII. pag. 5
ART. II. Lettre aux Auteurs de ces Mémoires. 31
ART. III. Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1737. &c. 63
ART. IV. Examen du Sentiment des Saints Peres & des anciens Juifs ſur la durée des ſiécles &c. 83
ART. V. Expériences ſur le Reméde de Mademoiſelle *Stephens*. &c. 106
ART. VI. Nouvelle Théorie des

des Sciences & des beaux Arts. 191
Mouvemens de la Terre & de la Lune &c. Par M. *Grante d'Ivérk.* 115
ART. VII. Histoires des Empires & des Républiques &c. Par M. l'Abbé *Guyon.* 127
ART. VIII. Elémens d'Astronomie. Par M. *Cassini.* 143
ART. IX. Nouvelles Littéraires. 171

Errata pour le mois de Décembre 1740.

PAge 2292. lig. 19. de la blessure, *lis.* de sa blessure.

2295. der lig. du titre Vander Palsche, *lis.* Vander Plassche.

2310. lig. 11. Hégorie, *lis.* Segovie.

2324. lig. 2. d'après, *lis.* après.

2328. lig. 11. dans sa suite, *lis.* dans la suite.

2342. lig. 12. se réunit aux trois Articles suivantes, *lis.* se réduit aux trois Articles suivans.

2351. lig. 25. Genebard, *lis.* Genebrard.

2355. lig. 17. la longueur, *lis.* la largeur.

2386. lig. 3. de 25. degrés, *lis.* 23. degrés.

Janvier 1741.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1741.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	2.	v.
1721.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1741.

ARTICLE X.

MEMOIRES POUR servir à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres & des Académies de Petersbourg & de l'Institut de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Tome V. Suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plu-

sieurs Mouches à quatre aîles, sçavoir, des Mouches à scie, des Cigales & des Abeilles. A Paris de l'Imprimerie Royale 1740. in-4°. 728. *pag. outre la Préface qui en a* 44.

(*a*) CE Volume commence par l'Histoire des Mouches Tipules. Ces Mouches moins nuisibles que les Cousins, parce qu'elles n'ont point de trompe, leur ressemblent assez par la forme du corps. Certaines espéces viennent de Vers Aquatiques, d'autres viennent de Vers qui se sont nourris sous la Terre ou sur des Plantes. Ces Vers terrestres ne vivent que de Terre, & cependant ils endommagent beaucoup les Herbes dans les Prez où il s'en rencontre un grand nombre. C'est apparemment qu'en se transportant ça & là ils déracinent les Herbes. Ces Vers transformés en nymphes

(*a*) Premier Mémoire.

ont un méchanisme bien singulier pour leur mouvement progressif. Ce sont des piquans dont la nymphe est toute hérissée, & qui lui servent de jambes. Tous ces piquans sont inclinés vers le derriere ; la nymphe en les roidissant se pousse en avant & parvient à la surface de la Terre au moment où doit se faire sa transformation en Mouche. Ainsi le nouvel Insecte se trouve placé dans la région qui lui convient. Il faudra un autre instinct dans la Mouche pour déposer ses œufs non dans l'air où elle vit, mais sous la Terre où doivent vivre les Vers qui en naîtront. La nature y a pourvû. Au moment de la ponte, la Mouche mere tient son corps dans une position verticale par rapport à la Terre, elle est appuyée sur ses deux jambes de derriere, affermie par les jambes de devant qui sont toujours posées sur quelques herbes & soutenuë par une pince, qui creuse la terre, & qui y fait une ouverture où les œufs sont déposés. Ces deux traits opposés de la pré-

voyance d'une nymphe qui vient ſur la terre pour ſe changer en Mouche, & de la prévoyance d'une Mouche qui dépoſe ſes œufs dans le ſein de la Terre ſont également ſinguliers. Une des eſpéces de Vers qui doit ſe transformer en tipule a, pour ainſi parler, une délicateſſe bien ſinguliere, jamais il ne touche un corps qu'il ne l'ait enduit auparavant d'une couche de verni. Quand il marche, il tapiſſe lui-même le chemin par où il doit paſſer en le couvrant d'une bande de ce verni. Quand il s'arrête quelque part, il élargit cette bande pour s'y placer commodément en quel ſens il lui plaît; non content d'avoir travaillé au ſol de ſon logement, il y fait un platfond, pour cela il choiſit l'eſpace compris entre deux petits monticules, & il tire des fils ou plûtôt des rubans du ſommet de l'un au ſommet de l'autre. Enfin il faut remarquer qu'il a en lui-même la liqueur néceſſaire pour ſe procurer toutes ſes commodités, elle lui ſort de la bouche, &

il l'applique où il veut ſelon ſes beſoins, & on ſeroit tenté de dire ſelon ſes fantaiſies. D'autres Vers deſtinés à devenir tipules, & qui vivent dans l'eau ſe font auſſi un logement, mais conforme à l'élément qu'ils habitent, c'eſt un tuyau de petits grains de terre liés enſemble dont le Ver s'enveloppe, & qu'il tranſporte partout avec lui. Mais au moins il peut ſortir de ce tuyau, & en effet il en ſort quelquefois, mais il y a des Vers logés au milieu d'une plaque épaiſſe, & qui paroît une eſpéce de gelée. Dequoi vivent ces Vers? Eſt-ce de cette gelée même ou de l'eau qui peut-être ſe filtre au travers?

(*a*) Les Mouches de Saint Marc paſſent parmi les Jardiniers pour faire tort aux bourgeons des Arbres, cependant elles n'ont point de dents, mais elles ont une bouche qui peut en effet preſſer le bourgeon & en exprimer le ſuc. Si cela eſt, c'eſt le ſeul trait de leur

(*a*) Second Mémoire.

Hiſtoire qui mérite d'être connu, car d'ailleurs elles n'offrent rien de ſingulier dans leurs états ſucceſſifs de Vers, de Nymphe & de Mouche.

D'autres Mouches viennent de Vers qui prennent leur accroiſſement dans les chairs des animaux, M. de Reaumur en avoit parlé au Tome quatriéme, mais il ajoûte ici un ſupplément à ce qu'il en avoit dit. Ce ſupplément roule principalement ſur les Vers qu'on croit être dans le col des Cerfs, & auſquels on attribuë communément la chute de leur bois. On trouve réellement des Vers amoncelés proche la racine de la langue dans deux bourſes charnuës placées dans le Cerf à-peu-près comme les amygdales ſont placées dans l'Homme. Mais ces Vers n'ont point d'inſtrument propre à abattre le bois du Cerf, & d'ailleurs il n'y a point de chemin de la bourſe où ils ſont contenus à la racine de ce bois. Le Cerf dont M. de Reaumur a examiné la tête avoit déja perdu la

moitié de son bois, & l'autre perche fut détachée de sa base par des efforts assez médiocres. C'étoit donc là le tems où les Vers auroient dû être occupés à scier ce bois, mais ils étoient tous tranquilles dans leurs bourses. Concluons que c'est une erreur populaire d'attribuer aux Vers la chute du bois du Cerf. Il tombe parce qu'une partie de la peau prolongée sous le merrein y forme un bourlet qui se gonfle peu à peu, & qui le détache. Quant aux Vers contenus dans les bourses charnuës dont nous avons parlé, ils ont dû y être portés par une Mouche mere, qui n'a pû prendre d'autre chemin que le conduit des narines du Cerf. Quel nouveau sujet d'admirer l'intelligence souveraine, qui a appris à la Mouche qu'une route si singuliére la conduiroit à un lieu commode pour y déposer ses œufs ou ses petits? Il est très-vrai, que l'instinct pris en ce sens est supérieur à la raison, qui ne nous auroit jamais mené à une pareille découverte.

(*a*) Des Obſervateurs célébres ont confondu les fauſſes Chenilles avec les véritables. M. de Reaumur donne un moyen bien ſimple de diſtinguer les unes des autres. La tête des fauſſes Chenilles eſt courte, arrondie & a une ſorte de ſphéricité, la tête des vrayes Chenilles n'eſt point faite ſur ce modele. Dans certaines eſpéces, chaque fauſſe Chenille change de peau pluſieurs fois dans ſa vie, il ſemble que la nature les ait revêtuës de différens habits qu'elles quittent l'un après l'autre, & ce qui ne paroîtra pas moins ſingulier c'eſt, que les derniers habits de la Chenille plus avancée en âge ſont toujours les plus ſimples. Telle fauſſe Chenille qui brille dans ſa jeuneſſe de différentes couleurs n'a plus dans un âge mur qu'une ſeule couleur, & une couleur modeſte. Il y a plus, certaines Chenilles ont ſur leur robe des ornemens étrangers, ce ſont des épines façonnées & ar-

(*a*) Troiſiéme Mémoire.

rangées avec symmétrie, elles se défont de cette robe en vieillissant. Lorsque le tems approche pour la fausse Chenille de devenir Nymphe, elle se fait un logement convenable à cet état. Mais il se présente une difficulté, les parties tendres & molles de la Nymphe demandent à être appuyées sur un corps doux & poli, & cependant la sureté de la Nymphe demande que son enveloppe soit dure & capable de résistance. La fausse Chenille pourvoit à tout en se filant deux coques emboitées l'une dans l'autre. L'extérieure est dure & raboteuse, l'intérieure est douce & lisse comme un beau satin. Bientôt le tems arrive où cette Nymphe devient Mouche, & il y en a une espéce bien singuliére. Cette espéce doit déposer ses œufs dans des arbustes vivans; pour y parvenir, elle a reçû de la nature une double scie dont elle se sert pour faire dans une branche une entaille où elle place un œuf, & à quelque intervalle elle fait une autre

entaille où elle place un autre œuf. Quand nous parlons d'une ſcie il ne faut pas entendre ce mot comme déſignant ſeulement une partie de l'Inſecte, qui ait quelque reſſemblance avec l'inſtrument que nous nommons ainſi. C'eſt une ſcie véritable qui ne différe des nôtres que parce qu'elle eſt incomparablement plus parfaite. Cette ſcie eſt double & les deux feuilles ſe meuvent en même-tems ſelon des directions diverſes & travaillent à la même entaille ; voilà deux points de perfection auſquels nos Ouvriers n'ont pas encore portés les chaſſis, qui font mouvoir pluſieurs ſcies enſemble. Nous avons dit qu'il y avoit de la diſtance entre deux entailles, elle eſt néceſſaire pour permettre aux œufs de ſe gonfler. Cet accroiſſement eſt une ſingularité des œufs de cette eſpéce de fauſſe Chenille. Il vient ſans doute du ſuc de l'arbuſte que l'œuf dépoſé dans la fente peut s'approprier. Au reſte il y a des eſpéces de Mouches à ſcie qui collent ſimplement

leurs œufs sur des feuilles, on n'y peut voir aucune incision, même avec le secours de la loupe, cependant on peut encore moins se persuader que la scie leur soit inutile, peut-être n'incisent-elles la feuille qu'autant qu'il est nécessaire pour rendre sa transpiration plus abondante & par-là fournir plus de nourriture aux œufs.

(*a*) On connoissoit déja deux espéces de Cigales, les grandes & les petites. M. de Reaumur en distingue une troisiéme espéce, qu'il appelle les Cigales de moyenne grandeur, & il conjecture qu'un Observateur curieux en découvriroit plusieurs autres espéces dans les Pays chauds où l'on voit beaucoup de Cigales. Quel avantage en effet pour l'Histoire naturelle, si chaque Province possédoit un homme qui eût des yeux pour y voir les merveilles de la nature, du goût pour les chercher, de la patience pour les trouver, & les talens nécessaires pour

(*a*) Quatriéme Mémoire.

en faire part au Public. Des Philosophes de ce caractére sont utiles à leur siécle & aux siécles suivans ; mais malheureusement ils sont rares. Revenons aux Cigales. On a crû long-tems qu'elles vivoient d'air, mais on sçait aujourd'hui qu'elles sont pourvûës d'une trompe avec laquelle elles peuvent trouver dans les Plantes une nourriture plus solide. Le trait le plus connu & le plus curieux de l'Histoire des Cigales est leur chant, toutes les Cigales ne chantent pas, il n'y a que les mâles. Les organes de ce chant sont situés dans le ventre de la Cigale, & leur composition n'est pas moins admirable que celle des organes de la voix humaine. On en trouve le principe dans deux muscles, qui sont des faisceaux d'un nombre prodigieux de fibres droites, ces muscles agissent sur des membranes contournées en forme de tymbale. L'action du muscle rend concave une portion de la membrane, qui sur le champ reprend sa convexité par le jeu de

son ressort, & ce mouvement alternatif d'une membrane plus roide que du parchemin très-sec occasionne un son qui est le chant de la Cigale. Du réduit où est placée chaque tymbale le son passe dans une grande cavité où il se modifie. Cette cavité est séparée en deux cellules & le fond de chaque cellule est occupé par une membrane qui ne le céde en transparence ni au verre, ni au talc, le son des tymbales se réfléchit sur ces espéces de miroirs, & il revient de-là sortir entre deux plaques écailleuses, qui ferment la grande cavité & qui achevent sans doute de le perfectionner. Voilà en gros le méchanisme du chant de la Cigale dont le détail mérite bien d'être vû dans l'Ouvrage même. Les Cigales femelles qui n'ont point les organes du chant en sont dédommagées par un autre instrument d'une composition aussi singuliére. C'est une espéce de tariere qui leur a été donnée pour percer le bois dans lequel elles doivent déposer leurs œufs. Cette

tariere eſt compoſée des deux limes, qui peuvent ſe mouvoir indépendemment l'une de l'autre & travailler alternativement. La tige de ces limes eſt à-peu-près droite, mais la partie taillée en lime fait un angle avec la tige. Les limes ſont aſſemblées par une troiſiéme piéce, qui entre dans une fente creuſée ſelon la longueur de la tige de chaque lime & tout l'ouvrage eſt rendu ſolide & d'un jeu aiſé par deux couliſſes, & deux languettes poſées de chaque côté ſur la tranche de la piéce d'aſſemblage. Nous ne pouvons encore qu'indiquer confuſément un Ouvrage que le détail ſeul de ſes parties peut faire connoître & faire admirer autant qu'il mérite de l'être. Les autres Mouches dont M. de Reaumur a parlé juſqu'ici dépoſent leurs œufs dans des branches vivantes, mais les Cigales choiſiſſent des branches mortes. Elles ont une prévoyance bien remarquable, en ouvrant le trou où elles doivent mettre leurs œufs elles ne font que ſoulever les pre-

miéres fibres, dont elles se servent ensuite pour boucher l'entrée de ce trou. On observe ensuite dans ces espéces de nids des Vers blancs de deux sortes, les uns ont des jambes & les autres n'en ont point. Les Vers sans jambes sont les ennemis des Vers qui ont des jambes. Ils mangent les œufs des Cigales & les petits qui en viennent. Quel instinct dans leurs meres de les déposer dans des nids, où au moment qu'ils seront éclos ils se trouvent dans l'abondance? Il est incertain si les Vers nez des œufs de Cigale quittent leur premiére dépouille dans le nid, ou si ce n'est qu'après être entrés dans la terre. Ils y croissent sous la figure d'un Hexapode, qui a une trompe, & ensuite ils se transforment en Nymphes de la classe de celles qui marchent, qui prennent de la nourriture, & qui elles-mêmes ont à croître. Elles n'ont ni les parties qui composent l'organe du chant ni la tariere dont nous avons parlé. Mais leurs jambes de la premiere paire ont une

ſingularité remarquable, c'eſt une eſpéce de pied muni d'un ongle qui a pluſieurs pointes ou crochets. Ces jambes paroiſſent avoir été données aux Nymphes des Cigales pour qu'elles puiſſent percer la terre, dans laquelle quelquefois elles s'enfoncent pendant l'Hyver juſqu'à deux & trois pieds de profondeur, ſans que l'argile même les arrête. C'eſt auprès des racines des arbres qu'elles ſe logent plus volontiers. Quand le tems approche où ces Nymphes doivent ſe métamorphoſer en Cigales, elles ſortent de terre & grimpent ſur les arbres, où elles attendent le moment de leur transformation.

Les Roſiers ſont en certains tems chargés d'une multitude de Mouches qui ont quelques reſſemblance avec les Cigales, au moins par la trompe & par l'induſtrie avec laquelle elles introduiſent leurs œufs dans des branches d'arbuſte. L'inſtrument dont elles ſont pourvûës à cet effet eſt une eſpéce de ſcie, moins composée que celle des Mou-

ches à ſcie dont nous avons parlé. Du reſte, cette ſcie a une poſition particuliére, elle part du troiſiéme anneau du corps de la Mouche, en ſorte que la Mouche ſans ſe redreſſer agit de tout le poids de ſon corps ſur cet inſtrument.

Enfin M. de Reaumur donne la figure d'une Mouche du genre des Procigales. On la trouve en quelques endroits de l'Amérique où elle eſt appellée Porte - Lanterne. Ce nom lui a été donné parce que la partie antérieure de ſa tête jette une lumiére ſi éclatante, qu'à ſa faveur on peut, dit-on, lire pendant la nuit la Gazette d'Hollande. L'ouverture de la tête d'une de ces Mouches n'a montré qu'une cavité dans laquelle on n'a trouvé aucun principe de cette lumiére. Il n'échapperoit pas ſans doute à un Obſervateur auſſi habile que M. de Reaumur, qui ſeroit à portée d'examiner dans le Pays même un grand nombre de ces Mouches vivantes.

Nous voilà arrivés à l'Hiſtoire

des Abeilles, mais nous ne l'entamerons pas dans cet Extrait, & nous croyons qu'on aimera mieux en lire tout de ſuite l'abregé dans le mois ſuivant. Quoique l'article des Abeilles ſoit peut-être le plus intéreſſant de l'Hiſtoire des Inſectes, il ne doit pas diminuer le mérite des différentes parties de la même Hiſtoire. Les autres Inſectes ſont, pour ainſi parler, des Peuples moins célebres, mais ils étoient auſſi moins connus, il ſe fait pour la curioſité une eſpéce de compenſation, qui doit aſſurer à l'Hiſtorien la même gloire, & qui lui mérite de la part du Public la même reconnoiſſance.

ARTICLE XI.

F. PII-THOMÆ MILANTE Vicarii Generalis Congregationis S. Mariæ Sanitatis Ordinis Prædicatorum S. Th. Magistri, & Regii Professoris, in Neapolitanâ studiorum Universitate, Exercitationes Dogmatico-Morales in Propositiones Proscriptas à SS. P P. Alexandro VII. Neapoli 1739; *ex Typographiâ Januarii & Vincentii Mutio* in-4°. *pag.* 414. C'est-à-dire, *Examen Dogmatique & Moral des Propositions condamnées par le Pape Aléxandre VII. Par le P. Pie-Thomas Milante, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Vicaire Général de Sainte Marie de la Santé &c.*

LE 24. de Septembre de l'année 1665. le Pape *Aléxandre* VII. dans une Congrégation générale du Saint Office, condamna, au moins comme scandaleuses (*ut minimum tanquam scandalosas*)

Fevrier 1741.

XXVIII. Propositions de Morale, avancées témérairement par quelques Auteurs. Le 18. de Mars de l'année suivante 1666. le même Pape condamna encore dans une semblable Congrégation, & avec la même qualification, XVII. autres Propositions de même espéce. Le Pere *Milante* entreprend de faire voir dans cet Ouvrage, qu'elles ont été justement condamnées, comme contraires à l'Ecriture, à la saine Morale, à l'ancienne Discipline, à la Doctrine des Saints Peres, des Conciles &c. Nous allons voir de quelle maniére il exécute son dessein.

La premiére Proposition dit: *Homo nullo unquam vitæ suæ tempore tenetur elicere actum Fidei, Spei, & Caritatis, ex vi præceptorum divinorum ad has virtutes pertinentium.* C'est-à-dire, ainsi que le Pere *Milante* explique la Proposition, que selon les Auteurs qui l'ont enseignée, les préceptes divins qui commandent les vertus Théologales de Foi, d'Espérance, de Charité, n'en

exigent que les habitudes, & non les Actes. Doctrine tout-à-fait contraire au bon ſens & à la raiſon, puiſqu'en quelque genre que ce ſoit, les Loix, les Préceptes ne commandent pas les habitudes, mais les Actes. C'eſt ce que l'Auteur prouve & par la raiſon qui le dit évidemment, & par l'autorité de Saint *Auguſtin* & de Saint *Thomas.* Il avoit d'abord cité les Paſſages de l'Ecriture qui contiennent les Commandemens de croire en Dieu, d'eſpérer en Dieu, d'aimer Dieu. La Propoſition ne les nie pas, elle en fait même mention expreſſe. Il s'agit de l'application, qui ſeroit abſurde, ſi on la faiſoit tomber ſur les habitudes, & encore plus extravagante, ſi on ne la faiſoit tomber que ſur les habitudes, en excluant les Actes. Il ſemble qu'il étoit aſſez inutile de s'arrêter ſur ces points-là.

Mais dans quel tems eſt-on obligé de faire des actes de vertus dont parle la Propoſition? Elle n'y oblige en aucun tems de la vie; c'eſt

détruire les Préceptes qu'elle suppose, renverser la Loi naturelle & la Loi divine. Pour déterminer quelque chose en cette matiére, le Pere *Milante* dit à-peu-près ce que les Théologiens ont coutume d'enseigner. 1° Quant à la Foi, *sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu*, (Epist. ad Hebr. XI. 6.) lorsqu'on a atteint l'âge de discrétion, on est obligé de faire un Acte de Foi surnaturelle sur les Mystéres fondamentaux de la Religion, de croire un Dieu rémunérateur, l'unité d'essence, la Trinité des Personnes, l'Incarnation du Verbe &c. L'obligation de croire un Dieu rémunérateur, ajoûte le Pere *Milante*, est de nécessité de moyen: pour les autres Articles, il n'en fait qu'une nécessité de précepte. De-là, continuë-t-il, tout Fidéle est tenu par un précepte de l'Eglise, d'apprendre par cœur le Symbole des Apôtres, & il cite, pour le prouver, plusieurs Conciles, Saint *Augustin*, Saint *Léon*, *Yves de Chartres*, Saint *Thomas*. Par cette rai-

ſon, dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, on n'admettoit point au Baptême les Cathécumenes qu'ils ne ſçuſſent par cœur cette Formule de Foi, & il expoſe à cette occaſion la diſcipline de ces tems-là. Les autres cas où le précepte de la Foi oblige, ſont l'Article de la Mort, le tems de la Tentation. Mais ſur ce ſecond point, il fait quelques obſervations que la prudence dicte aux Directeurs éclairés, & qui ſe trouvent par tout.

2°. Ce qu'il a dit de la Foi, il l'applique à l'Eſpérance & à la Charité, & donne encore ſur cela quelques Regles de Direction. Enfin il ajoûte que ces préceptes obligent, non-ſeulement dans les tems marqués, mais auſſi pluſieurs fois l'année, comme par exemple aux grandes ſolemnités, où l'on célebre les Myſtéres de la Religion; lorſqu'on eſt en péril *urgent*, ſoit corporel, ſoit ſpirituel.

La ſeconde Propoſition porte qu'*un Cavalier appelé en duel, peut accepter le défi, pour éviter la répu-*

tation de lâche. Cette Propoſition, dit l'Auteur, n'a pas beſoin d'explication ; il ne s'agit que de la combattre. Cependant *pour éclaircir la matiére, pour la rendre plus agréable*, & en diminuer la ſécheresse, il a crû devoir y répandre bien des diſcuſſions qui ne ſont pas tout-à-fait néceſſaires pour la déciſion du cas propoſé.

Il commence donc d'abord par l'étymologie Grecque & Latine des mots qui expriment le Duel dans ces Langues. Il le définit enſuite, » un combat prémédité, avec ap- » pel, défi, ou cartel, *ex condicto* ; » qui marque le lieu, ou champ de » bataille, l'eſpéce des armes qui » doivent y être employées, quel- » quefois auſſi les Parreins, ou les » Juges, » quoique toutes ces conditions ne ſoient pas néceſſaires pour un véritable duel. Par cette définition, il exclut ce qu'on appelle *Rencontre*, comme lorſque deux perſonnes prénant querelle, mettent l'épée à la main, & ſe battent : quand même, ajoûte-t-il, ils s'é-

carteroient pour chercher un lieu plus convenable, ou que l'un des deux, n'ayant pas ſon épée, iroit chez lui la chercher. En pareil cas on n'encourt pas les peines canoniques portées contre les Duelliſtes. De-là, remontant à l'origine des Duels, il rapporte les différentes opinions ſur ce point d'Hiſtoire. Selon *Torreblanca*, *Caïn* fut le premier Auteur de cette ſorte de combats, parce qu'ayant appellé ſon frere, & étant ſorti avec lui, il le tua dans un champ. Mais *Torreblanca*, reprend le Pere *Milante*, ne fait pas attention qu'il rend coupable du même crime l'innocent *Abel*, puiſqu'il n'eſt pas permis d'accepter un défi. D'autres Ecrivains cités par *Alciat*, trouvent l'origine des Duels chez les Grecs de *Mantinée*. *Antoine Maſſa* prétend que ce ſont les *Barbares* qui en ont introduit le pernicieux uſage, & il ſe fonde ſur ce Vers d'*Horace* :

Græcia Barbariæ lento colliſa *Duello* &c.

qui prouveroit autant contre les

Grecs, que contre les Barbares, & dont tout le monde sent la justesse de l'application.

Valere Maxime, continuë notre Auteur, l'attribuë à *Romulus*. Mais ni l'Histoire, ni *Valere Maxime* en particulier ne mettent de Duel, dans le sens ordinaire dont il s'agit ici, sur le compte de *Romulus*. Enfin *Grégoire Carafa*, qui reconnoît des Duels dans *Homere* & dans *Virgile*, entre *Ménélaüs* & *Paris*, *Enée* & *Dioméde*, entre le même *Enée* & *Turnus*, *Hector* & *Ajax*, en fait *Goliath* le premier Auteur.

Après cette digression, le Pere *Milante* se raproche de la Proposition qu'il entreprend d'examiner. Le Duel, dit-il, est contraire à la Loi divine ; c'est-à-dire, au Précepte du Décalogue, *Non occides*, qui défend & d'exposer témérairement sa vie, & d'attenter à celle d'autrui : il est préjudiciable au bien publique, en privant l'Etat des Sujets qui lui appartiennent, & qui se doivent à lui. C'est pour cela que l'Eglise a prononcé tant d'anathê-

mes contre cette fureur barbare, & qu'elle a ſoumis les coupables à toutes les peines qu'elle peut impoſer. Pour cela que les Empereurs, les Rois, les Princes ont fait tant de Loix, ont publié tant, & de ſi ſéveres Edits contre les Duélliſtes.

Vient enſuite une Diſſertation ſur les combats des Gladiateurs, qui commencerent à *Rome* aux Fêtes de *Saturne*, qui furent portés avec le tems à des excès énormes, qui paſſerent par la contagion de l'exemple chez les autres Nations, & que le Chriſtianiſme a enfin abolis. Nous ne croyons pas qu'on exige de nous que nous entrions dans cette matiére, ſur laquelle il y a des Livres entiers qu'on peut conſulter pour l'Hiſtoire, mais qui n'eſt pas abſolument néceſſaire aux Caſuiſtes. Au reſte le Pere *Milante* a promis d'enrichir ſon Ouvrage de ſemblables curioſités, pour le rendre plus intéreſſant : il tient parole, & il paroît que cette maniére eſt goûtée dans le Pays où il écrit.

Revenons à la Propoſition. Si la raiſon de l'honneur, la crainte de paſſer pour lâche, autoriſoit un Cavalier, un Homme de Guerre, un Gentilhomme à accepter un défi, il s'enſuivroit, dit notre Auteur, qu'il ſeroit auſſi permis pour la même raiſon de tuer celui qui nous menaceroit de publier une calomnie qui nous perdroit de réputation, il ſeroit permis de voler, de renoncer à la Foi, ſuppoſé que par ces moyens nous puiſſions conſerver notre honneur.

Après tout, continuë notre Théologien, le vrai honneur, même au jugement des hommes, conſiſte à obſerver courageuſement la Loi de Dieu, à mépriſer les exemples corrompus des Mondains : il allégue ce que les Prédicateurs ont coutume de dire, & ce que les Spirituels peuvent dire de plus chrétien ſur cette matiére. Mais une pareille *dévotion*, reprend le Duelliſte, ne ſauve pas mon honneur. Le Pere lui ſuggére, pour le mettre à couvert, la réponſe ordinaire

qu'on fait à cette objection. *Dites que vous ne pouvez accepter un combat que toutes les Loix condamnent :* ajoûtez : *si vous m'attaqués, je sçaurai me défendre, & vous connoîtrez ce que je sçais faire.* Comme nous ne faisons ni un Sermon, ni un Traité, mais un Extrait, nous n'ajoûterons rien au discours de l'Auteur. Il rapporte l'exemple d'*Auguste*, lequel ayant été défié par *Antoine*, répondit selon *Plutarque* qui loue beaucoup cette réponse, *Si Antoine est las de vivre, il y a assez de chemins ouverts pour aller à la mort ; pour moi je n'ai jamais tiré l'épée contre des Citoyens.*

Après ces instructions & ces avis, le Pere *Milante* passe aux objections qu'il se propose, & qu'il résout. La premiére est tirée du second Livre des Rois, Chapitre II. où il est dit qu'*Abner* & *Joab* firent battre en leur présence douze Soldats du parti d'*Isboseth*, contre un pareil nombre de de la Troupe attachée à *David*, & que chacun d'eux perça son en-

nemi, & le tua. L'Auteur répond que ce fait eſt rapporté dans l'Ecriture, mais qu'il n'y eſt point approuvé; que tous ceux qui y eurent part, pécherent; les Chefs, & ſurtout *Abner* qui avoit propoſé le combat, plus griévement que les Soldats.

Une ſeconde objection, qui ne méritoit pas même d'être propoſée, tant elle eſt vaine & peu ſérieuſe, c'eſt que la Propoſition ne parle que de l'Homme de Guerre, du Cavalier, *Vir equeſtris*; donc le Roturier, l'Homme du Peuple n'eſt pas compris dans la condamnation, & peut ſans crime accepter un défi. On répond que, ſi le Cavalier qui l'accepte eſt ſoumis à toute la rigueur des Loix divines & humaines, à plus forte raiſon condamnent-elles ceux qui ont moins à perdre du côté de l'honneur. Notre Caſuiſte ajoûte que, ſi de telles gens ſe provoquent à un combat à coups de poingts, il n'encourent pas les peines portées par les Loix, mais que s'ils uſent de bâtons, ou autres armes qui puiſ-

ſent *aiſément* cauſer la mort, ils y ſont ſujets.

Que dire de ceux qui ſe provoquent en riant, ſans intention d'en venir à un combat ſérieux, de tuer, ni de bleſſer ? On répond qu'ils ne péchent pas contre le Précepte, *Non occides*, & qu'ils n'encourent pas les peines décernées contre les Duelliſtes.

Les cas où il eſt permis d'accepter le défi, ſont 1°. Lorſqu'on ne le fait que pour ſe défendre, ne pouvant autrement éviter la mort. 2°. Lorſque le Prince, ou l'autorité publique, pour terminer la guerre, & épargner le ſang des Citoyens, engage, ou conſent à un combat ſingulier. Encore faut-il ſuppoſer que la guerre ſoit juſte. C'eſt ainſi que *David* non-ſeulement ne pécha point, mais qu'il fit une action de brave, & digne de loüange, en acceptant le défi du Philiſtin *Goliath*. Il n'en eſt pas de même de celui-ci, dit le Pere *Milante* ; parce que la guerre de la part des Philiſtins étoit injuſte. Il ajoûte ces pa-

roles que nous aimons mieux rapporter que traduire, pour n'y rien changer. *Dummodo tamen ex prudentiæ dictamine omiſſâ defenſione, quæ poſſet adhiberi per militarem artem, & bene ordinatum conflictum, unius brachio, Populi, vel Regis cauſa committeretur, & nullatenus, veluti per ſortem duellum hoc exerceretur.* La raiſon qu'il donne de cette déciſion, c'eſt que la voye du ſort eſt ſuperſtitieuſe. Il la permet néanmoins dans un cas; c'eſt lorſque les Officiers ordonnent un combat entre des Déſerteurs, tous condamnés à mort, afin de ſauver au moins ceux qui demeureront victorieux.

Reſte à voir qui ſont ceux qui encourent les peines Eccléſiaſtiques pour cauſe de Duel: car l'Auteur, Caſuiſte & Canoniſte dans cet Ouvrage, ne parle que de celles-là. Ce ſont premiérement les Princes, les Souverains, les Seigneurs, qui accordent dans leurs Terres un lieu, un champ pour le combat, quand même on n'en ſeroit pas venu à

l'exécution. II. Tous ceux qui font, & ceux qui acceptent le défi, quoiqu'ils ne se soient pas portés sur le champ, & qu'il n'y ait point eu de combat. III. Ceux qui donnent aide, conseil, secours, faveur aux Combattans, qui leur fournissent armes, chevaux &c. Les Porteurs de Cartel; ceux qui engagent le combat, qui y excitent. IV. Ceux qui en sont Spectateurs de dessein formé; soit qu'ils ayent été choisis pour servir de juges ou de témoins, ou qu'ils y assistent sans y être appellés. Il faut excepter de cette regle les Passans, qui se trouvant par hazard au lieu du combat, y demeurent jusqu'à la fin par curiosité. Tous ceux-là encourent l'Excommunication Majeure, réservée au Pape, & les autres peines canoniques portées par les Loix que cite l'Auteur. Il ajoûte qu'un Clerc faisant ou acceptant le défi, outre les peines dont nous venons de parler, tombe encore dans l'irrégularité. Quant aux suites du Duel, & aux intérêts civiles, le sentiment

commun eſt, que ſi l'Aggreſſeur eſt tué dans le combat, l'Acceptant ne doit aucun dédommagement : ſi c'eſt l'Acceptant qui ſuccombe, ou qui ſoit bleſſé conſidérablement, l'Aggreſſeur eſt tenu à tous les dédommagemens. On ſent aſſez les raiſons de cette Juriſprudence naturelle.

Notre Théologien finit par une déciſion qui paroît un peu contredire les déciſions précédentes. La voici; on en jugera. Un Général d'Armée, un Officier de Guerre (*Dux, vel Officialis Militiæ*) acceptant un défi, par la crainte bien fondée (*metu cadente in virum conſtantem*) de perdre ſon honneur, ſa réputation, ſon autorité ſur les Troupes qu'il commande, & même ſa charge, n'encourt point les peines Eccléſiaſtiques; parce que, dit-on, l'Egliſe ne prétend point obliger à des conditions ſi dures; ou parce que dans les Etats où un Officier ſeroit privé de ſa Charge, dans le cas dont il s'agit, les Bulles & les autres Décrets qui établiſſent

ces peines contre les Duelliſtes, ne ſont pas reçûës, ou qu'un uſage contraire les a abrogées. C'eſt le ſentiment des Docteurs cités par le Pere *Milante.* D'où il conclut que l'Officier pourroit être abſous par tout Prêtre ayant la juriſdiction ordinaire, ou déléguée.

La dix-ſeptiéme Propoſition (car nous ne prétendons pas les ſuivre toutes en détail, & nous ne donnerons plus que cet exemple) cette Propoſition, dis-je, *permet à un Clerc & à un Religieux de tuer un Calomniateur, qui menace de charger dans le Public lui ou ſon Ordre de crimes graves, s'il n'y a point d'autre maniére de ſe défendre; comme il paroît qu'il n'y en a point d'autre, quand le Calomniateur eſt prêt de reprocher en Public, & en préſence de perſonnes très-graves, à lui ou à ſa Religion, les crimes ſuſdits.*

Ces Propoſitions ſont ſi contraires aux premiers principes, & aux lumieres de la raiſon & de la Religion, qu'il eſt étonnant qu'elles ayent trouvé des défenſeurs, non-

ſeulement dans le Chriſtianiſme; mais dans le monde. Pour expliquer celle-ci, & en faire ſentir le ſcandale & l'horreur, le Pere *Milante* fait une longue Diſſertation ſur l'état des Clercs & celui des Moines, ſur la ſainteté de ces états, leurs devoirs, leurs fonctions, les caractéres qui les diſtinguent de celui des Laïques, l'origine & l'antiquité de l'Ordre Monaſtique. Il y raſſemble, il y examine, il y diſcute ce qu'un grand nombre d'Auteurs, anciens & modernes, Catholiques & Hérétiques ont écrit ſur cette matiére. Il n'y a pas juſqu'à l'habit des Moines, la forme & la couleur de cet habit, le titre de *Don* que quelques-uns s'attribuent, qui ne trouvent place dans ces ſçavantes Recherches, que les inſtantes prieres des amis du Pere l'ont engagé à approfondir, & à perfectionner. Pour donner une connoiſſance exacte de l'Ordre Clérical, il en parcourt tous les états, tous les degrés, ſans exception, depuis la premiére Tonſure, que les

Scholaſtiques, dit-il, ſoutiennent contre les Canoniſtes, n'être pas un Ordre, mais une diſpoſition aux Ordres, juſqu'à la ſuprême dignité de l'Egliſe, juſqu'au Souverain Pontificat incluſivement. Toute cette doctrine, dont nous ne donnons qu'une légere idée, conduit l'Auteur à faire voir combien la Propoſition eſt ſcandaleuſe & inſoutenable. Les Clercs & les Moines, dit-il, par leur état, par leur profeſſion ſont plus obligés que les autres hommes, à mépriſer, à ſouffrir patiemment, à pardonner les outrages, les injures, à marcher ſur les traces de Jeſus-Chriſt au milieu des opprobres & des perſécutions ; comment donc permet-on aux Clercs & aux Religieux ce qui n'eſt pas même permis aux Laïcs? Ce n'eſt que pour ſauver ſa vie, non pas menacée, mais actuellement attaquée, qu'on peut l'ôter à un ennemi, ſi on n'a pas d'autre moyen d'échapper, & on permettra à un Clerc, à un Moine de prévenir par la mort du Ca-

lomniateur le tort qu'il menace de faire à lui, ou à ſon Ordre ! N'y a-t-il donc point d'autre maniére de conſerver, ou de réparer ſon honneur ? Et n'y en eut-il point d'autre, il faut en faire le ſacrifice, plûtôt que de le mettre à couvert par un crime qui fait horreur. C'eſt à-peu-près ce que le Pere *Milante* oppoſe à la doctrine étrange de la Propoſition qu'il combat. Tout l'Ouvrage étant dans le même goût, nous croyons l'avoir aſſez fait connoître par ce que nous en avons dit. On y trouve beaucoup plus qu'on n'y cherche, & il y a de quoi fournir à pluſieurs Volumes ſur différens ſujets.

Une choſe dont nous ne pouvons nous diſpenſer de faire honneur à ſa diſcrétion, à ſa charité, à ſon amour pour la paix, c'eſt qu'en condamnant les Propoſitions, il épargne les Auteurs, content de juſtifier ceux de ſon Ordre qu'on accuſe d'avoir donné dans le relâchement contre lequel il s'éleve avec tant de zéle, d'érudition, & de juſtice.

ARTICLE XII.

L'HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université, & Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Tome IV. in-12. *pag.* 554. *à Paris, chez la Veuve Etienne Libraire, ruë Saint Jacques à la Vertu* 1740.

UN Auteur exact, & qui a encore plus en vûë l'utilité du Public, que sa réputation, ne néglige point les Critiques, que l'on fait de ses Ouvrages. Un Auteur Chrétien, qui craint que les éloges, qu'on lui donne, ne flattent trop son amour propre, tourne à son profit les efforts, qu'on fait pour diminuer sa gloire, & c'est dans ce double esprit, que M. Rollin nous assûre qu'il a reçû la nou-

velle d'un Ecrit composé contre lui. Il ne paroît touché que de la vivacité & de l'aigreur, qui y regne, & du tort, que ſe fait par-là ſon Cenſeur. Ces ſentimens lui font d'autant plus d'honneur, qu'on ſçait qu'il n'eſt pas inſenſible aux applaudiſſemens du Public, & qu'il ne s'en cache pas. Il remercie donc l'Anonyme de ce qu'en relevant ſes fautes, il l'a mis en état de rendre ſon Ouvrage moins défectueux, & plus encore, de ce que mortifiant ſon amour propre, il lui a fourni un contrepoids contre les loüanges & les applaudiſſemens du Public. Il nous aſſûre enſuite que quand il ſera plus inſtruit de ce que renferme la critique, qu'il n'a pû encore que parcourir rapidement, il en fera l'uſage, qu'il doit, en corrigeant dans les nouvelles éditions les endroits, qui lui paroîtront demander quelque changement. C'eſt tout ce qu'on peut exiger d'un Auteur en pareil cas. Ses Cenſeurs ne ſont pas plus infaillibles que lui, & celui dont il s'agit, à en ju-

ger par quelques traits, qui sont tombés sous les yeux de M. Rollin, n'y montre pas assez de bonne foi, d'équité, de discernement, pour avoir droit de prétendre toujours qu'on s'en tienne à ce qu'il aura décidé.

Notre Auteur, dans un Avant-Propos, qui suit l'Avertissement, où il s'exprime, comme nous venons de voir, entreprend deux choses; la premiere de nous donner une idée du gouvernement, du caractére, des mœurs des Cartaginois : la seconde de mettre sous les yeux des Lecteurs tous les Traités conclus entre les deux plus puissantes Républiques, qui fussent au monde avant les Guerres Puniques. Le premier de ces deux articles n'est qu'un abregé de ce que M. Rollin avoit beaucoup plus étendu daus le premier Volume de son Histoire Ancienne, & nous y renvoyons nos Lecteurs, aussi bien qu'à ce que nous en avons dit dans nos Mémoires. Notre Auteur n'auroit il pas pû en faire de même,

& s'épargner ce nouveau travail? Le second n'est guére susceptible d'un Extrait. Il faut avoir ces Traités en entier, pour s'en former une idée juste, & pour bien connoître la situation de ces deux Puissances Rivales, lorsquelles en vinrent à une rupture ouverte.

Ce Volume renferme le Livre onziéme, douziéme & treiziéme de l'Histoire Romaine, le premier contient toute la premiere Guerre Punique, depuis l'an de Rome 488. jusqu'à l'an 505. M. Rollin s'est étendu beaucoup sur la belle action de Régulus, si vantée dans l'Histoire, & qui a fait dire de si belles choses aux Orateurs & aux Poëtes Anciens & Modernes. On en trouvera les principaux traits cités au bas des pages: & l'Historien n'a pas manqué une occasion si naturelle d'insérer à son ordinaire les réfléxions, qu'un tel sujet lui fournissoit: ce Livre est terminé par une digression de vingt-quatre pages sur les Gladiateurs. L'origine de ce cruel divertissement fut la

coutume établie chez plusieurs Nations; d'immoler des Captifs aux Manes des Grands Hommes, qui étoient morts en combattant. Achille fit égorger douze Troyens sur le Tombeau de Patrocle, & dans Virgile Enée envoya des Prisonniers de Guerre à Evandre, pour les sacrifier aux Funérailles de Pallas. Dans la suite on voulut que ces Captifs se battissent les uns contre les autres; cela étoit un peu moins inhumain, car au moins les plus adroits évitoient la mort.

L'usage de ces Spectacles ne fut introduit à Rome qu'en 488. Ce furent les deux Freres M. & D. Brutus, qui en voulurent orner les obseques de leur Pere. Ils devinrent bien-tôt fort communs & furent portés à de grands excès. Ils ne furent pas même long-tems bornés aux Pompes Funébres; le Peuple Romain ne se lassoit point de voir couler le sang; on ne pouvoit plus lui donner de Fêtes, qu'il n'en coutât la vie à un grand nombre de Gladiateurs, & comme s'ils eus-

ſent été jaloux de la gloire de ces vils Combattans, il ſe trouva des Hommes libres, qui ſe loüoient pour cet infâme Métier, & mettoient leur ſang à prix. Le Maître des Gladiateurs les faiſoit jurer qu'ils combatroient juſqu'à la mort, & qu'au cas qu'ils refuſaſſent le ſervice, ils conſentoient à perdre la vie par le Fer, par le Feu, ou ſous les coups de Fouet.

Il y avoit pluſieurs claſſes de Gladiateurs; les quatre principales étoient nommées, *Retiarii*, *Thraces*, *Myrmillones*, *Samnites*. Les premiers avoient pour armes un Trident, avec un Retz, qu'ils jettoient ſur la tête de leurs Antagoniſtes, pour les embarraſſer & les mettre hors d'état de ſe défendre. Les ſeconds, à ce que croit M. Rollin, avoient une armure ſemblable à celles des Thraces; c'eſt-à-dire, une Dague, ou un Poignard, avec une Rondache; les troiſiémes étoient armés à la Gauloiſe, ayant une longue Epée, un Bouclier, & un Caſque, ſur le

haut duquel étoit ordinairement un Poisson. On le conjecture de ce Passage de Festus *Retiario pugnanti adversus Myrmillonem cantatur, non te peto, piscem peto, quid me fugis, Galle? Quia Myrmillonicum genus armaturæ Gallicum est, ipsique Myrmillones ante Galli apellabantur, in quorum galeis piscis effigies inerat.* Les derniers étoient armés comme les Samnites, & c'est sans doute pour cela qu'on leur en avoit donné le nom.

Ces malheureuses Victimes de la cruelle joye des Romains étoient exercées par des Maîtres d'Armes, lesquels les vendoient fort cher à ceux, qui vouloient donner des Spectacles au Peuple; il ne leur manquoit rien de ce qui fait une bonne & solide nourriture. Séneque dit en plusieurs endroits qu'ils combattoient tous nuds, M. Rollin a de la peine à croire que cela fût ordinaire. Non-seulement il ne leur étoit pas permis de se plaindre, de donner la moindre marque de foiblesse, ni de demander quartier,

car le Peuple entroit en fureur contre eux au moindre signe de timidité ; mais un Gladiateur se croyoit deshonoré, si on le mettoit aux prises avec quelqu'un, qui lui fût inférieur en force, ou en adresse ; & c'étoit sans doute leur fermeté & leur courage, qui faisoient le plus sensible plaisir des Romains. Ceux qui demandoient quartier au Peuple, entre les mains desquels on remettoit toujours leur sort, étoient assûrés de mourir ; au lieu que ce même Peuple s'intéressoit à la conservation de ceux, qui se présentoient généreusement à la mort.

On peut juger du nombre des Gladiateurs par ce que l'Histoire nous apprend, qu'en quatre mois Trajan en fit paroître dix mille sur l'arene : il s'en forma dans Rome différentes Compagnies, & le Peuple ne manquoit jamais de prendre le parti des uns contre les autres, avec une fureur, qui excita souvent de sanglantes séditions. L'exemple de la Capitale entraîna les Provinces, & tout l'Empire se vit in-

fecté de cette Barbarie. Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie, l'avoit introduit dans ses Etats, & Tite-Live observe que ce Prince eut bien de la peine à y accoutumer ses Sujets. Les Athéniens ne pûrent jamais goûter ces Spectacles, comme faisoient les Habitans de Corinthe. Enfin Marc Aurele ne permit aux Gladiateurs de se battre qu'avec des Epées émoussées, afin qu'on pût voir leur adresse, sans qu'ils fussent en danger de se tuer; mais il étoit réservé au Christianisme d'abolir un jeu si contraire à l'humanité. Constantin le défendit dans tout l'Empire; cependant ce fut Honorius, qui lui porta les derniers coups.

Le douziéme Livre contient l'Histoire de vingt-trois ans, c'est-à-dire, tout l'intervalle, qu'il y eut entre la premiére & la seconde Guerre Punique. L'an 512. de Rome est remarquable par l'établissement du Théâtre Romain; le Poëte Livius Andronicus fut le premier, qui, à l'imitation des Grecs, fit représenter à Rome des

Tragédies & des Comédies: Les Jeux Floraux, qui dans la suite dégénerent en une licence effrenée, furent aussi institués, ou rétablis dans le même tems. Le Poëte Ennius naquit l'année suivante, & en 514. les Romains se rendirent maîtres de la Sardaigne; ils forcerent ensuite les Carthaginois à leur céder cette Isle, M. Rollin fait fort bien comprendre toute l'injustice de cette invasion, qui, selon lui, fut une des premiéres causes de la seconde Guerre Punique. En 517. le Temple de Janus fut fermé pour la seconde fois; mais la Paix ne dura que quelques mois.

En 521. Sp. Carvilius Ruga répudia sa Femme, qu'il aimoit beaucoup, mais qui étoit stérile, & il s'y détermina par respect pour le serment, qu'il avoit prêté, comme les autres, de se marier pour donner des Sujets à la République; il y fut même poussé par le conseil de ses amis; cependant, comme ce divorce n'avoit point encore eu d'exemple à Rome, il fut générale-

ment improuvé, & rendit Carvilius extrémement odieux. A l'occasion de ce qu'en 525 les Corinthiens déclarerent par un Décret Public que les Romains feroient admis, comme les Grecs, à la célébration des Jeux Isthmiques, & que les Athéniens leur accorderent le droit de Bourgeoisie à Athenes, avec le pouvoir d'être initiés dans les grands Mystéres, notre Auteur fait une courte digression sur les Jeux Séculaires, qu'on verra avec plaisir.

Parlant ensuite d'une nouvelle invasion des Gaulois, il nous apprend que les Guerres, que les Romains eurent à soûtenir contre ces Peuples, les allarmerent toujours plus que les autres, qu'on les appelloit *Tumultus* & non point *Bella*, & que tandis qu'elles duroient, personne n'étoit dispensé de prendre les Armes. Cette Guerre produisit un dénombrement de tout ce que les Romains pouvoient mettre alors de Troupes sur pied, dans un besoin ; selon Polybe, il monta à sept cent soixante & dix mille Hommes,

& selon Fabius, Auteur contemporain, à huit cent mille, dont deux cent mille furent employés contre les Gaulois. Cela conduit M. Rollin à une courte digression sur les Tribus de Rome, dont la connoissance jette un grand jour sur l'Histoire Romaine.

Le treiziéme Livre comprend les commencemens de la seconde Guerre Punique, jusqu'à la Bataille, que perdit Flaminius près du Lac de Thrasimene; il est enrichi d'une Carte de M. Danvile pour l'expédition d'Annibal, où la route & les principales marches de ce Général, depuis Carthage jusqu'à Rome, sont assez exactement tracées. Comme c'est ici un des plus intéressans morceaux de l'Histoire Romaine, M. Rollin s'est principalement attaché à nous faire connoître les véritables motifs de cette Guerre, & le caractére de ceux qui y figurerent le plus. Mais il nous paroît que son goût pour Tite-Live, dont le récit de cette Guerre est peut-être le morceau de son

Histoire le mieux écrit, l'a empêché de se mettre assez en garde contre la maniére romanesque, dont ce grand Historien décrit le Passage des Alpes. Rien ne seroit plus insensé que l'entreprise d'Annibal, si le récit de Tite-Live étoit vrai : aussi n'ajoûte-t-il point que sa conduite fut pleine de sagesse, comme fait M. Rollin. Il est vrai, que Polybe l'a dit, mais il dépeint le Passage des Alpes avec bien plus de vraisemblance, que ne fait l'Historien Latin. Ce fut la seconde année de la Guerre Punique, que la Fête des Saturnales, instituée, au plus tard sous le Consulat de A. Sempronius & de M. Minutius en conséquence d'un vœu du Roi Tullus Hostilius, fut rétablie à Rome, & notre Auteur en a fait un Article à part. On sçait que cette Fête, consacrée à Saturne, avoit pour objet principal de rappeller le souvenir de l'âge d'Or, c'est-à-dire, du Regne de Janus & de Saturne, où les Hommes vivoient sous les Loix de la Nature, sans aucune

diverſité de condition, & que tout le tems qu'elle duroit, les Eſclaves avoient une liberté entiére de faire & de dire tout ce qu'ils vouloient, qu'ils commandoient même dans la Maiſon de leurs Maîtres, leſquels ſouvent les ſervoient à table. Rien, ſelon M. Rollin, n'étoit plus ſage que cette pratique ; elle apprenoit aux Grands & aux Riches que leurs Eſclaves étoient Hommes auſſi bien qu'eux, & qu'ils devoient les traiter comme tels.

Les Romains attribuerent la défaite de Flaminius par Annibal au refus, que ce Conſul avoit fait d'obſerver les cérémonies de Religion preſcrites à ces premiers Magiſtrats avant leur départ de Rome pour la Guerre. Notre Auteur remarque à ce ſujet, que l'uſage de faire des vœux au Ciel dans les dangers & dans les calamités publiques étoit ſi univerſellement reçû de toutes les Nations, qu'on ne peut douter qu'il n'ait ſon origine dans la révélation, & qu'il ne ſoit venu juſqu'à nous par une Tradition auſſi ancienne que le Monde.

Ce Volume finit par deux petits Traités fort instructifs, mais qui ne peuvent être abregés. Le premier regarde les revenus des Romains, & les Publiquains, à qui le recouvrement en étoit confié. Le second est sur les habits des Hommes & des Femmes. M. Rollin observe que celles-ci changeoient aussi souvent de Modes dans leurs ajustemens, qu'on fait aujourd'hui parmi nous.

ARTICLE XIII.

PANEGYRIQUES, Sermons, Harangues, & autres Piéces d'Eloquence, par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nismes. A Paris, chez Giffey, Bordelet, Lambert & Durand 1740. 2. *vol.* in-12.

APrès tant de Recueils de Sermons, de Panégyriques, d'Oraisons Funébres, de Piéces d'Eloquence en un mot, dont le siécle précédent a enrichi celui-ci, le nou-

veau Recueil que nous annonçons, peut intéresser, par sa nouveauté même, les Connoisseurs, & en même-tems édifier les Lecteurs pieux & Chrétiens. Rien n'est plus Chrétien, ni plus plein d'Eloquence, que les Piéces diverses, qui remplissent ces deux Volumes. Le premier, qui est le plus fort, ne contient que des Sermons de Morale avec deux Panégyriques de Saint Bernard & de Saint Ignace. Le second Volume avec quelques Oraisons Funébres & quelques Mandemens & Instructions Pastorales, contient aussi des Lettres & des Complimens au Roi, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, aux Princes & à tout ce qu'il y a de grand à la Cour & dans les Provinces.

Le style, le genre d'Eloquence, ou plûtôt la maniére générale de M. de la Parisiere, est une grande maniére, noble, ferme, vive, serrée, profonde, un peu enveloppée même, non sans une légere nuance de sous-entente, d'allusion secrete, d'obscurité. L'illustre Auteur a tou-

jours brillé par l'eſprit, mais par un eſprit cultivé par les Lettres, fortifié par l'uſage du Monde, & tout-à-fait nourri de l'eſprit de la Religion.

Succeſſeur du Grand Fléchier dans le Siége Epiſcopal de Niſmes, M. de la Pariſiere a, par des talens, ſinon les mêmes, pareils du moins, remplacé les talens de cet illuſtre prédéceſſeur. L'Eloquence de celui-ci avoit plus d'art, d'exactitude, de douceur, & de brillant. L'Eloquence de celui, dont nous faiſons connoître les Ouvrages, a plus de naturel & plus de force : le ſtyle ſeul en eſt moins correct, l'expreſſion moins nette, les paroles moins choiſies, moins harmonieuſes, moins propres à s'inſinuer dans les oreilles & à les flater. Tout ſéduit l'eſprit dans le premier. Le ſecond n'impoſe à l'eſprit, que pour l'empêcher de ſuſpendre les impreſſions, qu'il fait ſur le cœur & dans l'ame même, par les ſentimens plûtôt que par les penſées & par les diſcours.

Un Diſcours naturellement noble & ferme, des penſées naturel-

lement justes & ingénieuses, des sentimens naturels & vrais forment le caractére propre & distinctif du nouveau Fléchier. Il saisit communément les objets par le côté, qui saisit tous les regards. On sent surtout cette justesse d'esprit, cette vérité de sentimens, cette force d'imagination dans les portraits qu'il fait des Saints, des Grands, des Mœurs, du Monde & de toutes choses. Les divisions de ses Discours entr'autres frappent par leur vérité, leur justesse & leur expression. Elles n'ont rien de recherché, de tiré, de guindé, d'affecté.

En preuve de ce que nous disons, nous allons rapporter ici le précis de l'Exorde du Panégyrique de Saint Bernard, dans les propres paroles abregées de l'Orateur. Le Texte en est pris de l'Histoire de Saint Jean-Baptiste par Saint Matthieu. *Venit Prædicans in Deserto*; *il parut prêchant dans le Désert*. Voici le Commentaire de ces paroles simplement Historiques, appliquées à Saint Bernard.

" Cet éloge simple en appa-

» rence, mais sublime & rare en
» effet par les vertus différentes &
» presque incompatibles qu'il ras-
» semble, est l'Eloge d'un homme,
» qui, au témoignage de la vérité
» éternelle, étoit bien au-dessus des
» autres hommes, de qui l'Evan-
» gile, qui en parle en tant d'en-
» droits, ne dit rien que de mer-
» veilleux & d'unique ...... d'un
» homme, qui réunit toujours dans
» sa personne les choses les plus op-
» posées; qui joignit à l'innocence
» la moins suspecte, la plus rigou-
» reuse Pénitence, & à la plus ob-
» scure solitude les vertus du plus
» grand éclat: d'un homme qui pas-
» sa sa vie dans le Désert, mais
» qui dans les ténébres de sa Retrai-
» te, fut recherché & presque ac-
» cablé par la multitude des Peu-
» ples; qui pénétra dans le monde,
» & jusqu'à la Cour des Rois, mais
» qui dans le séjour du Luxe & de
» la Molesse, vécut toujours com-
» me dans le Désert &c. .... Et
» quel siécle depuis Jean-Baptiste
» a produit un Saint, qui ait rassem-

» blé tant de contrastes apparens ;
» des actions si éclatantes & des
» vertus si intérieures ; des traits si
» différens, & une vertu si unifor-
» me, des talens si singuliers, & un
» mérite si universel ?

» Quel prodige à nos yeux, qu'un
» homme, qui, épuisé par ses austé-
» rités, a dans le même tems, par
» la force de ses prédications, chan-
» gé la face de la terre ; qui a ac-
» quis l'habileté pour les affaires
» dans la séparation du monde,
» l'art de traiter avec les hommes
» parmi les plus sauvages animaux,
» la Science au milieu des Hêtres,
» la Politesse dans les Forêts ?

» Quelles images ne nous offre
» pas son silence dans une solitude
» affreuse, & le bruit étonnant qu'il
» a fait dans le monde ; sa retraite
» après les plus grands travaux,
» & les travaux, qui le rappellent
» de sa retraite ; cette alternative si
» continuelle d'action & de repos ;
» d'éclat, & si j'ose le dire, d'obscu-
» rité ; cette activité tranquille ;
» qui le multipliant sans cesse, fai-

» soit qu'on le trouvoit à Clairvaux
» dans une paisible Oraison, pres-
» qu'en même-tems qu'on le voyoit
» au dehors manier les plus épi-
» neuses affaires de l'Europe . . . . ne
» possédant aucune dignité, & par
» chacune de ses actions acqué-
» rant un nom sublime ; lumiére des
» Déserts, Réformateur du Cler-
» gé, Pacificateur des troubles,
» destructeur des Schismes, Pro-
» phéte des Rois, Ange tutélaire
» des Papes, organe de l'Eglise,
» Oracle de l'Univers . . .

» Réduisons ces idées aux paro-
» les de mon Texte . . . . suivons ce
» grand Saint dans les deux tems,
» qui ont partagé sa vie, & qui
» vont partager son éloge ; je veux
» dire dans sa Retraite & dans son
» Apostolat. Nous reconnoîtrons
» dans chacun de ces Etats, le mé-
» rite & les vertus des deux, &
» nous ne séparerons point l'Apô-
» tre du Solitaire. En un mot, Chré-
» tiens, Bernard, dont l'Apostolat
» s'est déclaré dans la Solitude la
» plus austére ; Bernard dont la So-

» litude s'est soutenuë dans l'Apos-
» tolat le plus éclatant : c'est le sujet
» de ce Discours &c. „

Ce n'est-là qu'un Exorde : Le Panégyrique entier mérite d'être lû, comme un modele en ce genre ; & sur-tout comme proposant au monde un modele de vertu, que le monde ne sçait guéres imiter, un modele de sainteté héroique, que le monde devroit au moins admirer & respecter : car Saint Bernard est un des Saints, que notre siécle, Philosophe & critique impitoyable de tout ce qui s'éleve au dessus de sa prétenduë raison philosophique, aime le plus à censurer sans presqu'aucun ménagement, jusqu'à traiter de folie, les traits les plus éclatans de l'Apostolat de ce grand Saint. A quoi, sans autre discussion, il n'y a pas de meilleure réponse, que de dire à ces sages raisonnables de nos jours, que les Gentils, c'est-à-dire, les Payens & les Idolâtres traitoient bien jadis de folie la mort de Jesus-Christ sur une Croix. Etoit-ce la peine de re-

lever par tant de découvertes vrayes ou prétenduës, la Philosophie moderne au-dessus de l'ancienne, pour n'aboutir qu'aux mêmes égaremens de l'esprit ou du cœur? Mais c'est qu'en matiére de Religion, la raison de tous les tems a été & sera, à quelque degré de perfection qu'elle arrive, fort aveugle, fort bornée & fort incapable de juger toute seule des objets les plus raisonnables de la foi.

ARTICLE XIV.

LA METHODE DES Fluxions & des Suites Infinies, par M. le Chevalier Nevvton. A Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, à Saint Paul 1740. in-4°. *pag.* 148.

L'Approbation de l'Académie des Sciences porte, que *cet excellent Ouvrage méritoit un Traducteur aussi intelligent* que M. de Buffon, qui le donne au Public, après lui avoir donné, il y a quelques années, l'Ouvrage non moins

eſtimable en ſon genre du célebre M. Hales Membre de la même Société Royale que M. Newton. L'Ouvrage dont M. de Buffon enrichit aujourd'hui la Géométrie, eſt une eſpéce de reſtitution qu'il fait à cette Science.

M. Newton l'avoit composé en 1664. & achevé en 1671. & il étoit mort ſans l'avoir publié. Il l'avoit fait en Latin. En 1736. M. Colſon le traduiſit & le publia en Anglois avec des Commentaires, que M. de Buffon a jugé inutile de traduire, parce qu'ils ne ſont qu'ébauchés, quoiqu'ils ſoient peut-être trop longs. D'ailleurs l'intérêt & la curioſité du Public ne revendiquoit ici que l'Ouvrage propre de Newton : Ouvrage original, quoiqu'il n'ait plus la grace de la nouveauté. La nouveauté n'eſt rien, ſur-tout dans ces matiéres ; & dès qu'un Ouvrage de cette conſéquence vient à paroître, il rentre dans tous ſes droits de primauté, d'antiquité même, juſqu'à devenir le Texte de la plûpart de ceux, qui ayant

paru 40. & 50. années avant lui, ne peuvent cependant être regardés que comme ſes Commentaires ſubalternes & reſpectueux.

M. de Buffon a mis à la tête de cet Ouvrage, une ſçavante Préface, d'autant plus honorable à ſon Héros, qu'elle eſt plus hiſtorique. Il dit un mot de la Méthaphyſique de l'Infini; & ce mot eſt fort profond: il n'eſt pas de l'avis de ceux qui veulent que l'idée du fini vienne de celle de l'infini. Il ne veut pas non plus qu'on traite aucun nombre d'infini ni en petiteſſe ni en grandeur. L'infini n'eſt, ſelon lui, que la poſſibilité d'augmentation ou de diminution ſans bornes que nous concevons dans les choſes, c'eſt-à-dire, ſans doute la Puiſſance même de Dieu de les diviſer, de les multiplier, de les modifier à ſon gré. Cette ſuite de nombres 1. 2. 3. 4. &c. n'a point un dernier terme infini, n'a point de dernier terme. *On ne doit donc conſidérer l'infini, ſoit en petit ſoit en grand*, dit le Sçavant Auteur, *que comme une pri-*

vation, un retranchement à l'idée d'infini &c.

Après ces notions M. de Buffon ſe jette dans l'Hiſtoire abregée de la Géométrie de l'infini, dont il met le fonds dans le calcul, & dont il fait le principal honneur à M. Newton. Il démontre par des époques certaines, & par les dattes des Lettres imprimées dans le *Commercium Epiſtolicum* fameux, que la découverte de la Méthode des Fluxions eſt antérieure à celle du Calcul différentiel. Nous avons parlé pluſieurs fois aſſez au long de la célebre diſpute entre M. Newton & M. Leibnitz ſur ce point. On la revoit avec plaiſir dans le nouveau point de vûë abregé, où la repréſente notre Auteur.

Dans ſa Méthode des Fluxions, M. Newton enſeigne d'abord a réduire les fractions algébriques en ſeries, ſur le modele de la réduction arithmétique en fractions décimales. Cette réduction algébrique ſe réduit à diviſer une fraction, dont le dénominateur eſt complexe, par

ce dénominateur, suivant la méthode ordinaire de la division algébrique, ou à extraire une racine par la méthode ordinaire de l'extraction, sans s'arrêter jamais aux restes fractionaires, & les poussant toujours en avant, comme à l'infiniment petit.

Le Problême premier, qui suit cette réduction, est énoncé de la sorte : *étant donnée la relation des quantités fluentes, trouver la relation de leurs fluxions.* Ce qui ne signifie autre chose en style Leibnitien & ordinaire, sinon, *différentier une équation algébrique.* Car une équation n'exprime que la relation, ou le rapport des quantités x, y, par exemple indéterminées, variables ou *fluentes*, comme disent les Anglois. Le Problême deuxiéme, est la converse du précédent. *Etant donnée la relation des fluxions*, il apprend, à *trouver celles des quantités fluentes*; c'est-à-dire à intégrer une différentielle.

Le troisiéme Problême, détermine les *maxima* & les *minima*, c'est-

à-dire, les plus grandes & les moindres ordonnées ou abſciſſes des quantités, des équations, des problêmes. Le quatriéme, montre à tirer les Tangentes des courbes. Tout ceci n'eſt, ni ſi uſé, ni ſi connu, que le tour & la profondeur qui y regnent, n'ayent dequoi réveiller la ſagacité des plus expers dans ces matieres épineuſes. Les applications géométriques ſur-tout méritent de l'attention, & donnent aux procédés les plus communs un air de nouveauté. On y ſent, entr'autres ſujets d'admiration, cette grande poſſeſſion de la Géométrie, qui caractériſe ſpécialement le grand Newton.

Le cinquiéme Problême, *trouve la quantité de courbure d'une courbe donnée, à un point donné quelconque.* C'eſt là ce que dans le ſtyle commun des Géométres de l'Europe, on appelle trouver les développées. M. Huguens paſſe pour le premier Auteur de cette ſpéculation, que M. Newton traite ici de Problême élégant, *& qui nous don-*

ne le plus de lumiére ſur la nature des courbes. Tous ces Problêmes ſont ici traités d'une maniére étenduë, & accompagnés de la diſcuſſion de tous leurs cas eſſentiels, & des applications les plus curieuſes & les plus utiles. Après avoir appliqué celui-ci à l'hyperbole, à la parabole, à l'ellipſe, à la cycloïde, à la ſpirale, l'Auteur propoſe des queſtions intéreſſantes pour les Géométres, rélativement au Problême des développées.

1°. *Trouver le point, où la courbe à un degré donné de courbure.* On trouve le rayon de la développée d'une maniére générale & indéterminée, & on l'égale à une quantité donnée capable de déterminer le degré donné ou cherché.

2°. *Trouver le point de droiture.* C'eſt celui où le rayon de la développée devient infini; ainſi qu'il arrive au ſommet d'une parabole du quatriéme degré, dont l'abſciſſe eſt au premier, ou lorſqu'il y a des points d'inflexion &c.

3°. *Trouver le point de courbure*

infinie. On égale à zéro le rayon de la développée. Dans la parabole quadrato-cubique le rayon est zéro lorsque x est zéro.

4°. *Déterminer le point de la plus grande ou de la moindre courbure.* Le centre de courbure est stationnaire dans ce cas, & le rayon osculateur est un *maximum* ou un *minimum* : on égale à zéro la fluxion, ou la différence dudit rayon, & on a ce qu'on cherche.

5°. *Déterminer le lieu du centre de courbure.* Ce lieu est la courbe même, qu'on nomme développée. La cycloïde a une cycloïde pareille pour développée. La parabole commune est la dévelopante d'une parabole du troisiéme degré dont l'abcisse ou l'ordonnée a perdu une de ses dimensions.

6°. *Trouver le foyer lumineux d'une courbe, ou bien le concours des rayons rompus par chacun de ses points.* On trouve la courbure à un point quelconque ; on décrit le cercle générateur de ce point &c.

Problême sixiéme. *Déterminer*

dans les courbes la qualité de courbure à un point donné quelconque. Par qualité de courbure, l'Auteur entend la loi de la variation. La qualité du cercle est d'être invariable dans sa courbure. La qualité de la spirale, dont le mouvement paracentrique est accéléré, est uniformément variée, ou également inégale dans sa courbure. Il y a d'autres qualités de courbes inégalement inégales suivant toutes sortes de loix ou de proportions.

Problême septiéme. *Trouver autant de courbes que l'on voudra, dont les aires soient exprimées par des équations finies.* L'Auteur profond ne propose, comme on voit, que des Problêmes dignes de lui. Celui-ci se trouve dans ses autres Ouvrages, nommément dans celui des Quadratures.

Problême huitiéme. *Trouver autant de courbes que l'on voudra, dont les aires soient à l'aire d'une autre courbe donnée, dans un rapport qui puisse être exprimé par des équations finies.* Il est étonnant que ce pro-

fond génie ait proposé & résolu des Problêmes de cette force & de cette généralité, sans pouvoir atteindre à la quadrature du cercle, qu'il n'est pas moins étonnant de voir tant de petits Géométres incompétens rechercher avec tant d'avidité, & se flatter de trouver avec tant de séduction, & si peu de vrais moyens.

Problême neuviéme. *Trouver l'aire d'une courbe proposée quelconque.* On voit avec étonnement par ce seul Problême, dans quelles profondeurs géométriques la quadrature du cercle, ou des courbes en général; avoit jetté ce génie naturellement profond & presque prodigieux. Il y a trois hommes à qui on peut pardonner, d'avoir passé peut-être leur vie à chercher la quadrature du cercle, qui en a amusé tant d'autres inutilement; Archiméde, Grégoire de Saint Vincent, & M. Newton, tant ils ont cherché la chose par les bonnes voyes; tant ils ont trouvé de choses utiles & admirables en manquant celle-là. Descartes a spécialement

déclaré qu'il n'avoit jamais cherché la quadrature du cercle ni des courbes. Sa Géométrie ne s'y rapporte effectivement en aucune façon. Le but de la Géométrie est cependant uniquement de mesurer, & par conséquent de quarer.

Dans ce Problême neuviéme M. Newton traite des Logarithmes hyperboliques, spéculation à laquelle il n'est point de Géométre fameux qui n'ait consacré une partie de ses travaux, depuis *Saraſſa* leur inventeur, que nous ne voyons pas qu'aucun d'eux ait jamais cité. L'Auteur donne sur-tout des Tables admirables des quadratures absoluës, & sur-tout des quadratures hypothétiques des courbes rélativement aux sections coniques. Nous connoissons ces quadratures & ces Tables par le Traité des quadratures réimprimé à la suite de bien d'autres Ouvrages de divers Auteurs.

Problême dixiéme. *Trouver autant de courbes que l'on voudra, dont les longueurs puissent être exprimées par des équations finies.* Comme le

rayon d'une courbe développante, eſt égal à la portion développée, c'eſt par-là que M. Newton rectifie cette développée ; ſauf ſans doute à retrancher quelquefois de ce rayon, une portion conſtante qui joint naturellement le ſommet développé, au ſommet développant, comme dans la parabole & dans d'autres courbes.

Problême onziéme. *Trouver autant de courbes que l'on voudra, dont les longueurs puiſſent ſe comparer avec celle d'une courbe propoſée quelconque, ou avec ſon aire par des équations finies.* Le douziéme Problême qui eſt le dernier, *détermine la longueur des courbes.* C'eſt ce qu'on appelle leur rectification ; dont il a été queſtion auſſi dans les deux Problêmes précédens, mais d'une autre maniére. Ici c'eſt la façon commune d'égaler la Fluxion élémentaire, ou differentielle de la courbe à la racine quarrée du quarré de la Fluxion de l'abſciſſe, joint au quarré de la Fluxion de l'ordonnée.

ARTICLE XV.

EXAMEN DU SENTIMENT des Saints Peres, & des Anciens Juifs, sur la durée des siécles &c. Suite de l'Article IV. Au mois de Janvier 1741.

NOus reprenons le Livre qui a pour titre *Examen du sentiment des S S. Peres sur la durée du Monde*, & par conséquent nous rentrons dans l'antiquité Ecclésiastique, dans le Rabbinisme, dans le Grec, l'Hébreu, le Calcul, la Chronologie, l'Astronomie. Le sçavant Auteur Anonyme examine présentement si l'opinion des anciens Millenaires a été empruntée des Juifs. " Ce sistême, dit-il, est fondé sur trois » points principaux. 1°. Que le » Messie descendra du Ciel mille » ans avant la fin du Monde. 2°. » Que les Justes ressuscitant alors » pour ne plus mourir, regneront » avec lui sur la Terre (il falloit ajoû- » ter, *& dans Jérusalem*) pendant

» mille ans. 3°. Qu'après ce tems » arrivera la Résurrection des Méchans & le Jugement dernier. » Or les Juifs, reprend notre Auteur, sont entiérement opposés à » ces trois Articles .... qu'on parcoure tout ce qui se trouve recueilli » avec tant de soin par Coceeius dans » ses Extraits du *Sanhedrin de la Gemare* Chapitre XI. Par Pocock dans ses Notes sur *Porta Mosis* Chapitre VI. par le Rabbin Menassé dans ses Livres *de la Résurrection*, & l'on ne trouvera » point qu'il y soit cité aucun Juif » ancien ou moderne, qui ait fixé » le tems du Messie à mille ans » avant la fin du Monde. On n'y » verra pas même qu'aucun ait parlé d'une premiére Résurrection » particuliére aux Justes conformément à l'idée des Millenaires. »

Quand on cite des Rabbins ou des Chrétiens qui ont travaillé sur le Rabbinisme, c'est assez le cas (pour me servir des termes de notre Auteur) où le commun des Lecteurs aime mieux croire, qu'on cite bien

que d'y aller voir. Pour nous, que le Public charge d'être plus curieux que les autres ; nous rapporterons simplement ce que nous trouvons dans un de ces Auteurs Rabbiniques ausquels on nous renvoye. C'est ce Pocock Professeur en Langues Orientales à Oxford, & Auteur des Notes sur les Préfaces du Rabbin Moïse Fils de Maymon. En le lisant soi-même, & avec attention, on en tire certains points qui prouvent évidemment, que le Millenarisme des Chrétiens est venu des Juifs, & que ce Sçavant Anglois en étoit persuadé.

1°. Selon Pocock, la plûpart des Rabbins joignent ensemble la Résurrection des Morts & la venuë du Messie ; tels sont Moïse Fils de Maymon, Moïse Fils de Nacman, Saadia, Aben-Ezra, Eleazar &c. On ne trouve que Joseph Albo, qui sépare ces deux événemens. Voilà d'abord chez les Juifs un des préliminaires du Millénarisme.

2°. Au rapport du même Pocock plusieurs Rabbins mettent un in-

tervalle de mille ans entre la venuë du Messie & la Résurrection des Morts d'une part, & le Jugement dernier suivi du Monde futur, de l'autre. *Hæc etiam apud eorum plerosque inter se necessario quodam nexu conjuncta haberi (constat) Messiæ adventum, Resurrectionem Mortuorum, Judicium magnum & Mundum futurum, quamvis de eorum tempore & mutuo intervallo in diversas itum sit sententias, de Millenario non pauci, ut vidimus, audacter statuunt.* Page 109. édition de 1705. Nous sçavons bien qu'on pouroit douter s'il n'y a pas-là deux intervalles de mille ans chacun, sçavoir, l'un entre la venuë du Messie, & la Résurrection des Morts; & l'autre entre la Résurrection des Morts & le Jugement dernier immédiatement suivi du Monde futur. Mais comme Pocock a montré auparavant que la plûpart des Rabbins joignent ensemble la venuë du Messie & la Résurrection des Morts, ces mots, *ut vidimus*, nous paroissent décider clairement qu'il ne parle que d'un

intervalle de mille ans entre la Résurrection des Morts & le Jugement dernier. En effet les Docteurs Juifs plaçoient assez communément la venuë du Messie & la Résurrection au sixiéme Millenaire du Monde, & la fin du Monde au septiéme, & quand ils n'auroient pas fait le compte de mille ans si juste, c'en étoit toujours assez pour servir de fondement à l'hypothése des premiers Chrétiens Millenaires. Voilà en second lieu l'article principal du Millenarisme établi d'après les Juifs.

3°. Cocceius cité par Pocock page 179. assure positivement " que » la Secte (du moins en partie) » du Rabbin Moïse, Fils de Nac» man reconnoissoit deux Résurrec» tions, l'une générale & de tous » les hommes au jour du Jugement, » l'autre des Justes seulement au » tems du Messie, lesquels après » un certain tems moureroient, ou » seroient changés en mieux. ,, Po» cock donne le même sentiment à Saadia, & à Eleazar. Voilà en troi-

ziéme lieu la réponse à ce que dit notre Auteur " qu'on ne trouvera » pas qu'aucun Juif ait parlé d'une » premiere Résurrection particu- » liére aux Justes. „

4°. Pocock lui-même déclare expressément que l'opinion des Millenaires est venuë des Juifs. Dès la Table on trouve *Millenariorum opinionem a Judæis ortam esse*, & à la pag. 213 après avoir dit qu'il faut se défier des Traditions des Juifs, il ajoûte, qu'il y a bien de l'apparence que ceux qui croyent le Regne Terrestre de Jesus-Christ & de ses Saints, ne se sont pas assez précautionnés contre les opinions Judaïques. La raison qu'il en apporte, c'est que tout ce Sistême Millenaire ne s'éloigne en rien de ce que les Juifs ont inventé touchant les jours du Messie, & le siécle de la Résurrection qu'ils placent à la fin du sixiéme Millenaire. *Quæ omnia (ni fallor) à Judeis . . . . . . originem traxisse reperientur. Ab iis enim quæ Judæi de sæculo Resurrectionis, quod futurum antè millenarii sexti finem*

statuunt, & diebus Messiæ qualis ipsis fingitur, vix latum unguem discedunt. Voilà en quatriéme lieu dequoi persuader tout le Monde que sur l'origine du Millenarisme Pocock est de l'avis de Grotius Hottinger, Ligfoot, M. Voisin que notre Auteur prétend réfuter.

Après ces Remarques qui forment une espéce de Dissertation contre notre Critique Anonyme, nous nous dispenserons de répondre au long Extrait qu'il nous cite du Rabbin Menassé. Seulement nous observerons que dans la question du sentiment des anciens Juifs; Menassé mort en 1652. ne doit point entrer en comparaison avec le Rabbin Saadia, qui est mort en 742. avec les deux Moïses qui vivoient au douziéme siécle; enfin avec tous ces Anciens que cite Pocock, & qui sont si favorables à l'origine Judaïque du Millenarisme.

Jusqu'ici notre Auteur n'a fait, pour ainsi dire, que préluder à la Critique de son Adversaire. On se souviendra que c'est l'Ecrivain Antifiguriste ou l'Auteur du *Traité de*

la fin du Monde. Celui-ci pense, comme Pocock & tant d'autres, que les anciens Millenaires avoient puisé leur sentiment chez les Juifs. Ses preuves portent sur un Passage de Saint Justin sur quelques Textes du quatriéme Livre d'Esdras, & sur d'autres de Saint Jérôme. Qu'oppose à cela notre sçavant Critique ? D'abord les reproches d'avoir pillé M. Dupin, & toutes ses fautes, de citer sans ordre & sans jugement différentes éditions d'Eusebe, d'avoir travaillé sur des Extraits fournis d'ailleurs. Ensuite il s'engage à montrer que dans le Dialogue de Saint Justin avec le Juif Triphon, il n'y a rien de bien formel pour la conformité des Millenaires avec les Juifs. On peut répondre que si cela est vrai, pour la longueur du Regne du Messie avec ses Saints, toutes les autres circonstances de ce Regne prétendu se trouvent dans la pensée de Tryphon comme dans celle de Saint Justin. « Mais, dit notre Auteur, » Tryphon n'a point crû que le » Messie dut regner à Jérusalem

» avec les Juſtes & les Patriarches
» avant la Réſurrection générale
» des Bons & des Méchans. En
» voici la preuve convaincante. Ce
» Juif dit à S. Juſtin qu'il ne veut
» pas reconnoître Jesus pour le
» Meſſie ; parce qu'Elie n'eſt point
» venu pour le ſacrer. S'il avoit
» donc été dans le ſentiment que
» l'Auteur (Antifiguriſte) lui prê-
» te, il auroit dû auſſi objecter à
» Saint Juſtin que Jesus n'étoit
» pas le Meſſie puiſque les Patriar-
» ches & les Juſtes n'étoient pas
» reſſuſcités, jamais les Juifs n'ont
» fait cette objection. „ La réponſe à cela eſt bien aiſée : ſi le raiſonnement de l'Auteur étoit convainquant, celui-ci le ſeroit auſſi. Tryphon, ſelon lui, n'a point crû que le Meſſie dut regner à Jéruſalem avec les Juſtes avant la Réſurrection générale des Bons & des Mechans. C'eſt-à-dire, qu'il a crû que le Meſſie ne devoit regner avec les Juſtes qu'au tems de la Réſurrection générale des Bons & des Méchans. Donc, en ſuivant la même

parité d'Elie, Tryphon auroit dû aussi objecter à Saint Justin, que JESUS n'étoit pas le Messie, puisque les Bons & les Méchans n'étoient pas ressuscités. Assûrément les Juifs n'ont jamais fait cette objection aux Chrétiens. Et pourquoi? C'est qu'ils comptoient, ou bien que le Messie viendroit deux fois, ou bien qu'en ne venant qu'une fois son Regne seroit long, & que pendant une partie de ce Regne, par exemple, pendant le second Millenaire la Résurrection des Morts se feroit. Mais dans ces deux hypothéses les Juifs n'ont point dû faire l'objection de notre Auteur, & de-là que s'en suit-il? Que Tryphon a pû croire que le Messie devoit regner à Jérusalem avec les Justes & les Patriarches avant la Résurrection générale des Bons & des Méchans.

Notre Auteur Anonyme passe aux preuves tirées du faux Esdras. Il ne paroît pas que l'Antifiguriste dut faire tant de fond sur ce Livre apocriphe, obscur, & rempli d'al-

légories : mais il est trop fort avec les Textes de S. Jérôme. Ce Saint Docteur enseigne par-tout que l'erreur des Millenaires tire son origine des Juifs. Qu'on lise le Commentaire sur le 36. Chapitre d'Ezéchiel. " Quelques Juifs, dit-il, » rapportent ceci à Zorobabel, d'autres à un Regne de mille ans, » lorsque sous le Messie qu'ils attendent, Jérusalem sera rétablie » & le Temple rebâti. „ Qu'on fasse attention ensuite à l'explication du second Chapitre de Zacharie ; » D'autres, dit ce Pere, & sur-tout » les Juifs entendent cela d'un Regne de mille ans, comme ils sont » charnels, ils aspirent à des récompenses terrestres. La plûpart de » nos Chrétiens rapportent ce Texte à la Jérusalem céleste (c'est-à-dire descenduë du Ciel) ils disent qu'elle sera rétablie. . . mais » il faut laisser cela aux Hérétiques. „ Qu'on s'arrête sur-tout à l'exposition du trentiéme Chapitre d'Isaïe. " Les Juifs, dit Saint » Jérôme, & nos demi Juifs, qui

» attendent une Jérusalem toute » d'or & toute de Pierres précieu» ses, disent que tout cela arrivera » dans le Regne de mille ans, lors» que toutes les Nations seront sou» mises à Jérusalem. „ Ensuite il décrit tout ce que les uns & les autres croyoient du Regne Millenaire, que Jérusalem seroit rebâtie, qu'au lieu du Soleil & de la Lune, ce seroit le Seigneur (c'est-à-dire le Messie) qui répandroit la lumiére.... & il conclut ainsi : " Qui» conque suit cette erreur se rend » semblable aux Juifs en portant le » nom de Chrétien. „ Nous comptons trop sur la bonne foi de notre sçavant Critique pour craindre qu'il ne se rende pas à l'évidence de ces Textes.

Mais il est tems de nous réunir à lui contre son Adversaire. Celui-ci prétend assez mal-à-propos que le Papias chef des Chrétiens Millenaires n'est pas le même que l'Evêque d'Hieraple ami & Compagnon de Saint Polycarpe. On démontre après Messieurs Dupin, de Tille-

mont & une infinité d'autres la fauſſeté de cette opinion. En même-tems on prouve que ce Papias eſt le Diſciple de Saint Jean l'Evangéliſte. Les raiſons d'en douter, ſont trop foibles contre le témoignage de Saint Irenée qui l'aſſure poſitivement.

Dans le Chapitre ſuivant, il n'eſt plus queſtion des Millenaires. C'eſt ſimplement une Critique du ſecond Chapitre *du Traité de la fin du Monde*, on fait remarquer qu'en parlant des diverſes opinions des hommes cet Ecrivain n'a fait que copier Cornelius à Lapide, Horſtius, Calmet, Dupin, Lenfant. Le mal n'eſt pas de copier les Auteurs, puiſque les Livres ne ſont faits que pour ſervir; mais il faut du jugement pour ne pas prendre leurs fautes. Le Pere Calmet, par exemple, dit que les Egyptiens admettoient une révolution de 36525. ans après laquelle les Aſtres ſe rencontrant au même point le Monde ſe renouvelleroit : il cite ſur cela Leſſius, Cornelius à Lapide, Te-

na, qui n'en disent pas le mot. L'Auteur Antifiguriste croit le P. Calmet sur sa parole, & donne aux Egyptiens une grande année de 36525. ans. Mais on lui apprend ici d'après Censorin, Petau, Saumaise, Marsham, que la grande année des Egyptiens n'étoit que de 1461. ans, c'est-à-dire, de 1460. de nos années. Car ces Peuples n'avoient point d'années bissextiles comme nous. Horstius encore sur Saint Bernard, & M. Dupin sur les Auteurs Hérétiques laissent échapper quelques méprises, l'Auteur *du Traité de la fin du Monde* les adopte comme de bonnes choses; & son Critique les condamne sans miséricorde.

Il est question d'Astronomie, & de M. Newton. Que de fautes dans l'Antifiguriste! 1°. Il prend la fin du mois périodique de la Lune pour le tems de son opposition avec le Soleil. On lui rappelle ici ce qu'il a sçû apparemment autrefois qu'à la fin de son mois périodique la Lune n'est éloignée du Soleil que

d'environ vingt-huit degrés, & que dans l'oppoſition elle en eſt éloignée de 180. 2°. En traduiſant S. Clément d'Aléxandrie ſur la Verſion Latine, il croit que ces mots *ſphæram inerrantem* veulent dire une *ſphére errante* ou une Planete ; tandis qu'au mot Latin *inerrantem* répond le mot Grec ἀπλανῆ qui déſigne une Etoile fixe. 3°. Il dit que, ſelon M. Newton, l'Equinoxe rétrograde d'un degré en 72. ans ; & que par conſéquent la révolution entiére de tous les Aſtres doit ſe faire en 25900. ans. Deux bévûës tout à la fois, réprend notre Critique. D'abord, ce n'eſt point M. Newton qui a fait cette ſuputation. Le Pere Souciet dans ſa premiere Diſſertation contre ce Sçavant Anglois montre que la quantité du mouvement des Equinoxes a été déterminée par le Pere Petau, & enſuite par le Pere Riccioli à un degré en 72. ans. En ſecond lieu cette quantité d'un degré en 72. ans ne fait pas 25900. mais 25920. ans pour la révolution entiere des Aſtres.

La premiere Partie de l'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait, se termine par l'examen de ce que l'Ecrivain Antifiguriſte a dit ſur Alabaſter & ſur ſes Livres. Cet Alabaſter étoit un eſpéce de fou, qui au ſiécle paſſé tenoit fort bien ſon coin parmi les Fanatiques d'Angleterre. Après avoir changé deux fois de Religion, c'eſt-à-dire, s'étant fait de Proteſtant Catholique, & de Catholique Proteſtant, il s'aviſa d'expliquer l'Ecriture comme le plus habile Cabaliſte. " Il pré» tendit que le véritable ſens des » Livres Saints n'eſt pas celui que » les termes préſentent ſelon leur » ſignification naturelle; mais que » c'eſt celui qui ſe tire des étymo» logies les plus éloignées, & de la » ſignification que les mots Hè» breux ont dans le Caldéen, le » Syriaque, l'Arabe. „ Avec ces principes il n'y a point de chimere qu'on n'établiſſe par l'Ecriture. » Auſſi le viſionnaire Anglois trou» voit-il qu'il étoit parlé de lui dans » pluſieurs endroits du Texte Sa-

» cré; que le moment de sa Naissance y étoit annoncé, qu'on y voyoit le tems où il avoit composé son premier Livre *Apparatus ad revelationem J. C.* lequel fut imprimé en 1607. que la vision de Daniel où les Livres sont ouverts, où l'ancien des jours paroît, doit être expliquée de la condamnation injuste que Paul cinquiéme fit en 1609. de son *Apparatus*, que l'année même de cette condamnation y est marquée, qu'il porte le même nom que Daniel, qui s'appelloit Baltasar, puisque de Baltasar, on fait Alabaster en transposant les consones, & qu'on voit dans les lettres numérales du mot Baltasar en quelle année il a fait son Livre intitulé *Tuba Pulchritudinis.* Que la Prédiction faite par Daniel à Baltasar, *que son Royaume va être livré à Cyrus, & transporté aux Perses*, aura son vrai accomplissement dans une semblable prédiction que lui Alabaster fait au Pape, en lui annonçant que son

» Royaume lui sera enlevé pour » passer aux Protestans, au mo» ment que son Livre *Tuba Pulchri*» *tudinis* paroîtra. (Ce Livre fut » imprimé en 1633.) Qu'il doit être » revêtu de toute l'autorité du Pa» pe, après que le Pape en aura été » dépouillé ; qu'Isaïe n'a point eû » en vûë Cyrus ou Jesus-Christ ; » mais Alabaster seul, quand il a » dit ; *le Seigneur a dit à Cyrus son* » *oint &c.* Qu'enfin c'est de lui uni» quement dont Jesus-Christ a par» lé quand il a dit : *que le Fils de* » *l'Homme paroîtra sur les nuées.* » Voilà assurément dequoi donner une idée du Fanatisme d'Alabaster.

Mais que reproche-t-on sur cet Article à notre Ecrivain Antifiguriste. 1°. De citer Alabaster sans l'avoir lû : & la preuve c'est qu'il donne le titre de *Theologia Arcana* au Livre qui s'appelle *Tuba Pulchritudinis*. 2°. De faire dire à Alabaster que l'Elie promis de Dieu pour rétablir toutes choses, est venu dès l'année 1519. & que cet

Elie c'eſt Luther. Fauſſeté manifeſte, dit notre Auteur : Alabaſter n'a jamais crû que dans l'Ecriture le mot *Elie* déſignât un homme, il a crû qu'en ſéparant les ſyllabes Hébraïques, il vouloit dire *Dieu lui-même eſt proche.* Il n'a point dit non plus que le véritable Elie parut à Leipſic en 1519. & que c'étoit Luther. Il a dit ſeulement *qu'en* 1519. *Luther le héraut de Dieu avoit défendu dans une Diſpute publique à Leipſic la Foi de l'Egliſe Réformée.* 3o. D'avoir donné de nouvelles preuves de ſon ignorance en matiére d'Hébreu. La plus palpable c'eſt de dire que le nom d'Adam en Hébreu eſt composé de quatre Lettres. Tout le monde ſçait qu'il s'écrit ainſi אדם, & par conſéquent qu'il n'y entre que trois Lettres l'*Aleph* le *Daleth* & le *Mem*, qui toutes trois font le nombre de 5600. dont avoit beſoin Alabaſter.

Toutes ces Critiques un peu trop ameres nous paroiſſent cependant judicieuſes. Ceux qui poſſéde-

ront le Traité de la fin du Monde & les Livres extrêmement rares d'Alabaster, seront en état de juger encore mieux si l'Ecrivain Antifiguriste est aussi défectueux qu'on nous le représente ici. Il faut toujours croire plus difficilement les Accusateurs que les Panégyristes.

ARTICLE XVI.

DESCRIPTION Géographique & Historique de la Haute-Normandie, divisée en deux Parties. La premiere comprend le Pays de Caux; la seconde, le Vexin. On y a joint un Dictionnaire Géographique complet, & les Cartes Géographiques de ces deux Provinces. A Paris, chez Pierre-François Giffart, rue Saint Jacques, à Sainte Thérese, deux Volumes in-4°. *premier vol. pag.* 755. *second vol. pag.* 827. 1740.

UNe Description Géopraphique, dit le Sçavant Auteur de cet Ouvrage, emprunte moins son

ſon prix de l'étenduë du Terrein, qu'elle embraſſe, que de l'exactitude, avec laquelle elle eſt exécutée; & il eſt certain que ſi dans chaque Province un Ecrivain habile & laborieux vouloit ſe borner à éclaircir un canton particulier, de toutes ces parties réunies il réſulteroit en aſſez peu d'années un corps complet de la Géographie, tant ancienne que moderne, d'un Royaume, ou d'un Empire. C'eſt pour animer les gens de Lettres à ce travail, que l'on préſente aujourd'hui une Deſcription de la Haute-Normandie; Deſcription ſéche par elle-même, comme l'eſt néceſſairement tout détail Géographique, mais que l'on a tâché de rendre intéreſſante, en y inſérant pluſieurs traits Hiſtoriques, ſur-tout de ceux, qui regardent l'origine & la fondation des lieux, dont on parle.

Le premier Volume, auquel nous nous bornerons dans cet Extrait, eſt conſacré à la Deſcription du Pays de Caux. Ce Pays ſe diviſe proprement en deux parties,

qui ſont le Gouvernement Militaire du Havre-de-Grace, & le Comté d'Eu, dont les bornes ſont exactement marqués dans la Carte, qu'on trouvera à la tête de ce Volume. Il eſt partagé en deux Parties, dont la premiere eſt un Diſcours Hiſtorique, lequel eſt proprement la Deſcription du Pays de Caux, avec deux Tables, l'une chronologique des principaux événemens, dont il eſt fait mention dans le Diſcours, & l'autre eſt une Table des Matieres. La ſeconde eſt un Dictionnaire Alphabétique avec des renvois aux endroits du Diſcours, où le lieu, dont il s'agit, eſt décrit avec ſoin. Ce Dictionnaire eſt précédé d'un Avertiſſement, qui en explique le Méchaniſme. On comprend bien par-là que nous ne pouvons parler ici que du Diſcours; le reſte n'étant point ſuſceptible d'Extrait.

Céſar nomme *Caleti*, ou *Caletes* les Peuples, qui habitoient l'extrémité Septentrionnale de la partie la plus Orientale de la Norman-

die, entre la petite Riviére de Brêle, qui sépare cette Province de la Picardie, & l'embouchure de la Seine vers l'Occident Ce Pays porte aujourd'hui le nom de *Caux*, & les Habitans celui de *Cauchois.* Il n'y a pas encore cinquante ans, qu'on les appelloit *Caillots* ou *Caillettes.* Selon notre Auteur l'origine du mot *Caletti* vient du *Celtique*, *Calt*, ou *Kelt*, qui s'est conservée dans la Langue Tudesque, pour signifier *froid*, ou durci par le froid, & dont il dit que le *gelidus* des Latins pourroit bien être formé. On prétend en effet que le Pays de Caux est le plus froid de toute la Gaule, comme le plus exposé à la violence du Nord, lorsque sortant du pas de Calais, il se répand sur les terres.

Le Pere Pezron donne une signification plus noble au mot *Celte*, & prétend qu'il signifie *puissant*, *vaillant*, *vailleureux* : quoiqu'il en soit, dit notre Auteur, il y a tant de rapport entre *Caleti* & *Celte*, que cette seconde dénomination paroît ab-

ſolument dérivée de la premiere. Dans cette ſupoſition les anciens Cauchois auront donné leur nom à toute la Nation des Celtes, & ce n'eſt pas, ajoûte-t-il, une petite gloire pour eux, ſi leur bravoure y a plus contribué, que la température de leur climat.

Pour mettre plus d'ordre dans la Deſcription de ce Pays; l'Auteur le repréſente ſous trois âges, ſelon, qu'il a été habité par les Gaulois, par les Romains, & par les François. Lorſque Céſar entreprit la Conquête des Gaules, le Pays de Caux avoit déja paſſé ſous la domination des Belges. Cette maniere de s'exprimer ſemble marquer qu'il n'y avoit pas toujours été : mais quelle preuve en a t'on? Dans la diſtribution des Provinces, que fit l'Empereur Auguſte, il le comprit dans celle, qu'il nomma *Lyonnoiſe*, laquelle ayant été dans la ſuite partagée en deux, le Pays de Caux fit partie de la ſeconde.

Les anciens Cauchois avoient ſans doute leur Ville Capitale

comme tous les autres Peuples de la Gaule. Ptolomée l'appelle *Juliobona*, & presque tous les Géographes l'ont prise pour l'Illebonne. Si on en croit l'Auteur, on ne peut disconvenir que leur sentiment ne soit appuyé sur de fortes raisons ; mais parmi ces raisons fortes, il nous paroît un peu surprenant qu'il mette la ressemblance des deux noms, lui, qui quelques lignes auparavant dit qu'on a mal-à-propos donné à l'ancienne Capitale de Caux le nom d'*Insula-bona.* Car assûrément l'Illebonne a beaucoup plus de rapport au nom d'*Insula-bona* qu'à celui de *Julio-bona.* D'autre part Adrien de Valois soûtient que *Juliobona* ne sçauroit être l'Illebonne, & il le prouve par l'Itinéraire d'Antonin ; mais notre Auteur, qui convient qu'il est difficile d'accorder avec l'Illebonne les distances marquées dans l'Itinéraire entre *Julio-bona* & d'autres Villes, trouve encore plus de difficulté à les accorder avec Dieppe, où M. de Valois place *Julio-bona.* Il remarque ensuite que

l'Itinéraire d'Antonin, tel que nous l'avons, a été si fort altéré & corrompu par les Copistes, qu'il est souvent plus propre à augmenter les difficultés, ou a en faire naître de nouvelles, qu'à les concilier & à les lever, & qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, que de le rectifier, ou de l'abandonner totalement. Nous croyons que ce dernier parti ne seroit pas du goût de tous les Sçavans, & il seroit un peu trop fort de les compter pour rien, même dans la question présente, comme l'Auteur veut que l'on fasse; mais ce qu'il ajoûte, que Dieppe n'ayant commencé à se former que sous la troisiéme Race de nos Rois, ne peut-être le *Julio-bona* de Ptolomée, nous paroît, sans replique contre M. de Valois.

La difficulté que l'on peut faire à l'Anonyme, sur ce que la Carte de Peutinger place *Julio-bona* sur la rive gauche de la Seine, l'embarrasse tout aussi peu, que celle que l'on tire de l'Itinéraire d'Antonin. » L'Auteur de cette Carte, dit-il,

» paroît avoir suivi trop aveuglé-
» ment la Géographie de Ptolo-
» mée ; je demande à mon tour
» pourquoi Ptolomée s'est avisé de
» mettre le Pays de Caux à la droi-
» te de la Seine ? Changerons-nous
» pour cela nos Cartes ? Du tems
» de Ptolomée le Pays de Caux ne
» faisoit plus partie de la Belgique ;
» il étoit compris sous la Lyonnoise ;
» mais comme la Belgique s'étendoit
» anciennement jusqu'à la droite de
» la Seine, le Géographe, qui n'a rien
» voulu diminuer de l'étenduë de
» ce terrein, a transporté sans fon-
» dement les Cauchois de l'autre
» côté de la Riviére, afin qu'ils ne
» fussent plus confondus avec les
» Belges. „

Nous ne nous arrêterons point à ce qu'il dit de l'étymologie Celtique & de l'Illebonne, qui n'est plus aujourd'hui qu'une méchante Bourgade, quoique décorée du titre de Comté. En 1080. il s'y tint un Concile, & dans un autre Concile assemblé à Châlons-sur-Saône sous le Regne de Clovis II. on

trouve la souscription de *Betto, Episcopus Ecclesiæ de Julio-bonâ :* c'est un point de critique à examiner, & sur lequel l'Anonyme attend les lumieres des Auteurs du *Gallia Christiana*, ou des nouveaux Editeurs des Conciles des Gaules. Caudebec, Harfleur, le Tréport, & Gournai sont les autres lieux du Pays de Caux, qui sont ici placés dans le premier âge, sur des conjectures assez bien fondées ; d'autant plus que l'Itinéraire d'Antonin en a parlé sous d'autres noms.

Dans le second âge est compris tout le tems, qui s'est écoulé depuis la Conquête des Gaules par Jules César, jusqu'à l'établissement fixe de la Nation Françoise sur les bords de la Seine. Cet espace est d'environ cinq cent ans, pendant lesquels la Langue des Romains devint tellement la Langue du Païs, que l'ancien Celtique s'est enfin trouvé confiné dans un coin de l'Armorique. Il n'est guére même possible qu'il n'y ait pas été un peu altéré. Notre Auteur est persuadé

que nous ne connoiſſons dans le Pays de Caux aucun lieu conſidérable, dont on puiſſe avec certitude rapporter l'origine au tems des Romains, & il en apporte de très-bonnes raiſons.

Ce ne fut qu'au commencement de l'année 497. que la ſeconde Lyonnoiſe, où étoit compris le Pays de Caux, paſſa ſous la domination Françoiſe, c'eſt-à-dire, lorſqu'après le Baptême de Clovis, les Provinces Armoriques des Gaules ſe ſoumirent de plein gré à ce Prince. Peu de tems après tout ce qui obéïſſoit dans les Gaules aux François, ſi on en excepte la Bourgogne & l'Aquitaine, fut diviſé en *Auſtraſie* & en *Neuſtrie.* L'Auſtraſie ou l'*Auſtrie*, comprenoit toutes les Terres d'en-de-ça & d'au-de-là du Rhin, juſqu'à la Meuſe; & la *Neuſtrie*, tout le Pays renfermé entre la Meuſe & la Loire; & par conſéquent le Pays de Caux. Sous Charles le Simple les Normands ſe firent céder une partie conſidérable de la Neuſtrie, qui

depuis ce tems-là porte le nom de Normandie, & le Pays de Caux en fait partie.

Notre Auteur, après avoir observé que les Habitans de ce Pays souffrent de la disette des bonnes Eaux dans les sécheresses communes de l'Eté, nous donne la description des Riviéres, qu'on y trouve. Elles sont en assez grand nombre, mais elles n'arrosent que les Vallées & les Plaines : d'ailleurs les Puits y sont rares, de sorte qu'on y est réduit à des Mares, qui se déséchent même facilement. Au sujet de la Brêle, qui sépare la Normandie d'avec la Picardie, il nous apprend qu'elle a trois sources différentes, deux dans le Diocèse de Roüen, & une dans celui de Beauvais : qu'après avoir coulé, tantôt dans le Diocèse d'Amiens, tantôt dans celui de Roüen, comme si elle vouloit marquer sa neutralité entre ces deux Provinces, elle va se décharger dans la Mer au Tréport. Ainsi sa principale Source & son embouchure étant

dans le Pays de Caux, elle lui appartient toute entiere, malgré ses courses dans la Picardie.

Les François, quand ils furent les maîtres du Pays, la nommerent, *Ou*, *Au*, ou *Eu*, qui sont autant de prononciations différentes du même mot Teutonique, & ce mot signifie Pré, ou Prairie. Ils lui donnerent ce nom, parce qu'elle coule toujours entre deux Prairies. Les Sçavans conviennent qu'elle l'a donné à la Ville d'Eu, quoiqu'elle ait conservé celui qu'elle avoit toujours eu. Le P. Pajot dans son Dictionnaire François-Latin, s'est mépris, lorsqu'il a appellé *Busine*, & en Latin *Buxina* la Riviere d'Aumale & d'Eu. Ce qui l'a trompé, dit notre Auteur, c'est qu'à la Ville d'Eu on appelle *Busine* l'eau, qui passe au Fauxbourg de la Porte Mouillette, parce qu'elle est assez bruyante en cet endroit, & que dans Eu on appelle *Busins* ceux qui craillent & qui font du bruit. Mais cette eau ne vient point de la Brêle; ce n'est que l'E-

goût des Prairies voisines. M. de Boulinvilliers donne à la Brêle le nom de *Mêle*; quelques Modernes l'ont appellé *Sarte* ou *Sartre*; les uns & les autres sans fondement. M. Capperon dans son Essai Historique sur l'antiquité du Comté d'Eu ne peut croire que ce soit du nom Teutonique de la Brêle que la Ville d'Eu ait pris le sien; il a recours à Eusus, Divinité favorite des Gaulois, & prétend que ceux d'entre ces Peuples, qui s'attacherent particuliérement au Culte d'Esus, furent appellés de son nom *Esui*, ou *Æssui*; que leur Capitale fut nommé *Esia*, ou *Essua*, & par corruption *Aucia*, *Auga*, *Augun*, *Aucum*, *Ou*, ou *Eu*. Il est vrai, que César fait mention des *Essui*; dont il n'est pas facile de déterminer la situation sur ce qu'il en dit; mais M. l'Abbé des Thuilleries, Auteur, de quelques Dissertations sçavantes sur notre Histoire, paroît avoir fort bien prouvé qu'ils étoient assez éloignés du Pays d'Eu. On peut voir sur cela nos Mémoires, Septembre 1716. pag. 1737.

Les François, après leurs Conquêtes des Gaules, partagerent le Pays de Caux en deux Gouvernemens, ou Comtés principaux, dont l'un conserva son ancien nom, & l'autre fut appellé le *Talou.* Notre Auteur présume que le Gouvernement, ou Comté de Beauvais enleva encore une partie considérable de l'ancien Gouvernement de Caux, du côté d'Aumale & de Gournay. Arques est la Capitale du Comté du Talou, depuis qu'il est devenu un Comté héréditaire; car il paroît qu'auparavant il ne comprenoit pas tout le Talou. Il y a ici bien des Observations curieuses, & des conjectures fondées sur des étymologies tirées de la Langue Celtique; à propos dequoi l'Auteur Anonyme remarque qu'encore que César assûre que les Belges, les Celtes, & les Aquitains eussent chacun leur Langue particuliére, on n'hésite point aujourd'hui à croire, sur le témoignage de Strabon, que c'étoit moins trois Langues différentes, que trois Dialectes d'une mê-

me Langue, & qu'il eſt d'uſage parmi les Sçavans de donner à cette Langue le nom de Celtique, & à tous les Gaulois, celui de Celtes. Il termine ces diſcuſſions par un vocabulaire de quelques mots Celtiques, dont il donne l'explication.

Il vient enſuite à la deſcription particuliére des Villes, Bourgades, & autres lieux, plus remarquables des Pays de Caux, qui lui paroiſſent ne s'être élevés, ou du moins n'avoir acquis un nom célebre, que depuis la fondation de notre Monarchie. Il aſſigne à chacun le ſiécle de ſon établiſſement, & il les place tous ſuivant l'ordre chronologique. Il renferme dans les cinquiéme & ſixiéme ſiécle, ceux dont l'antiquité, ſans pouvoir être fixée à un ſiécle plûtôt qu'à un autre, remonte peut-être encore plus haut que Clovis, ces lieux ſont Aumale, auquel il joint l'ancien Fief & l'Abbaye d'Auxi, dont le Chef lieu eſt contigu à Aumale; Blangi, Criel, Eu, & Veules.

L'Article de la Ville d'Eu eſt ex-

trêmement curieux. L'Auteur, en parlant des Mausolées de Henri Duc de Guise, & de Catherine de Cléves, son Epouse, Fondateurs du Collége des Jésuites de cette Ville, & qui se voyent dans leur Eglise, observe que si le Sculpteur Gênois, qui les a travaillés, avoit employé pour le Prince le bloc de Marbre, dont il s'est servi pour la Princesse, la Nature & l'Art auroient également concouru à faire de cette belle Piéce une des raretés de l'Univers. Car sur ce Marbre, qui est d'une blancheur merveilleuse, il s'est trouvé une tache noire, qui defigure un peu le visage de la Princesse, & qui eut parfaitement représenté la balaffre du Prince.

L'origine de S. Vandrille & de Fécan est attribuée par l'Anonyme au septiéme siécle, aussi bien que celle de Cau-de-bec, Fécan a été autrefois une Ville considérable & fut le Siége du Gouvernement du Comté de Caux sous les deux premieres Races de nos Rois. Les Comtes y faisoient leur résidence, & Guil-

laume Longue-Epée, Duc de Normandie, qui s'y plaiſoit beaucoup, en rebâtit le Château avec plus de magnificence, qu'il n'avoit jamais été. Ce Palais ne ſubſiſte plus, & la place qu'il occupoit, eſt renfermée dans l'enceinte de l'Abbaye; il n'en reſte qu'une Tour quarrée, à laquelle les Religieux ont donné le nom de Babylone; pour quelle raiſon? C'eſt ſur quoi on eſt réduit à conjecturer.

Le Roi a un Gouverneur à Fécan, quoique l'Abbaye jouiſſe dans toute l'étenduë de la Ville d'une Haute-Juſtice, exercée par un Sénéchal, dont il n'y a Appel qu'au Parlement de Rouen. C'eſt même une prérogative de toutes les Terres, qu'elle poſſéde, que ce ſont, dit nôtre Auteur, autant de Baronies du premier ordre, & que les Sentences des Baillis, ou Sénéchaux, qu'elle y commet pour rendre la Juſtice, ne peuvent être réformées que par le Parlement de la Province. Le Gouvernement Eccléſiaſtique de Fécan dépend auſſi tous entier de

l'Abbaye, qui non-ſeulement eſt exempte de l'Ordinaire, mais qui exerce encore ſur les Habitans de la Ville, & ſur ceux de pluſieurs Paroiſſes de différens Diocèſes, une Juriſdiction preſque Epiſcopale : nous parlons du fait, ajoûte l'Auteur, car la queſtion de Droit ne nous regarde point.

Il y a dans l'Egliſe de cette Abbaye une Chapelle du Précieux Sang, ſur laquelle le Sçavant Auteur s'exprime d'une maniere fort judicieuſe & bien eſtimable ſous la plume d'un Religieux Bénédictin, car nous ne croyons pas que l'*incognito*, que cet Ecrivain veut garder, s'étende juſqu'à ſa Profeſſion. On croit que la Relique, qui eſt l'objet du Culte, que l'on rend dans cette Chapelle, eſt un peu de Terre, teinte du Sang, qui coula des Playes du Sauveur pendant ſa Paſſion. " De ſçavoir maintenant » en quel tems, & de quelle ma- » niere cette reſpectable portion de » Terre a été donnée à l'Abbaye » Fécan, c'eſt ſur quoi nous ne

» manquons point d'Histoires fabu-
» leuses ; mais la vérité ne s'est pas
» encore montrée dans tout son
» jour. Nicoméde, a-t'on dit, en
» ensevelissant Jesus - Christ, eut
» soin de recueillir le Sang de ses
» Playes dans une Phiole, qu'il
» laissa en mourant à son Neveu
» Isaac ; celui-ci fit un Voyage dans
» les Gaules, il passa dans le Pays
» de Caux & enterra son Trésor
» au pied d'un Figuier &c. Le reste
» se devine aisément, & l'on voit
» aussi pourquoi il a fallu choisir
» un Figuier, plûtôt qu'un Chêne,
» ou un Orme ; cet Arbre s'appelle
» en Latin *Ficus* & le Champ, où
» il étoit planté, devoit s'appeller
» *Fici Campus* & de-là venoit tout
» naturellement le nom de *Fis Cam-*
» *pus*, d'où celui de Fécan a été
» formé. Pour ne point abuser de la
» patience du Lecteur, nous obmet-
» tons pareillement le Cerf blanc,
» qui indiqua au Duc Ansgise l'en-
» droit, où l'Eglise de Fécan devoit
» être bâtie ; & le toît, qui vint par
» Mer du Diocèse de Coutance se

» placer de lui-même, ſur l'Enta-
» blement; & le Couteau, qu'un
» Ange mit ſur l'Autel, pour mar-
» quer par l'Inſcription, *in nomine*
» *Sanctæ & individuæ Trinitatis*,
» qui y étoit empreinte, qu'il
» falloit dédier l'Egliſe ſous le nom
» de la Sainte Trinité; & d'autres
» traits particuliers, véritablement
» dignes du célebre Métaphraſte.„
Au-reſte, en parlant ainſi, le Docte Bénédictin ne prétend pas infirmer le Culte, que l'on rend au Précieux Sang: on a, dit-il, ſolidement répondu à ceux, qui ont voulu l'attaquer, & la Faculté de Paris décida le 28. Mai 1448. que ce Culte étoit très-Catholique. *Non repugnat*, ce ſont ces propres termes, *pietati Fidelium credere quod aliquid de Sanguine Chriſti effuſo tempore Paſſionis, remanſerit in terris.*

L'Origine, l'Hiſtoire, & la deſcription de Dieppe eſt un morceau intéreſſant. L'Auteur en écarte à ſon ordinaire l'incertain & le fabuleux, & place la fondation de cette Ville dans l'onziéme ſiécle. L'article

d'Ivetot eſt ſçavamment touché, l'érection de cette Terre en Royaume eſt aujourd'hui généralement reconnu pour une fable, cependant le nom de Roi d'Ivetot s'eſt gliſſé dans quelques Actes Publics, juſqu'au Regne d'Henri II. on les trouvera ici indiqués, Henri, en renouvellant tous les Priviléges de ce prétendu Royaume, en excepte nommément la Souveraineté en dernier reſſort, comme avoit fait avant lui Henri V. Roi d'Angleterre; d'autre part Henri III. Roi de France, & quelques-uns de ſes Prédéceſſeurs ont aſſûré aux Seigneurs, & à la Seigneurie d'Ivetot les titres de Princes & de Principauté. Cette Terre étoit alors poſſédée par Iſabeau Chenu, que le Roi appelle ſa Couſine: elle a paſſé de cette Maiſon dans celle de Crévan, & par le Mariage de Julie-Françoiſe de Crévan avec Camille, Marquis d'Albon, en 1688. elle eſt tombée dans cette derniere Maiſon, qui la poſſéde encore aujourd'hui. Les Priviléges de ce

Seigneur ſont ici fort exactement diſcutés, auſſi bien que ceux des Habitans d'Ivetot, & l'Auteur en rapporte les preuves. Il a beaucoup profité pour cet article de ce que Meſſieurs les Abbés de Vertot & des Thuileries ont écrit ſur ce ſujet, & il leur en fait honneur.

La Ville du Havre-de-Grace, fondée ſur un terrein, que la Mer, & la Seine à ſon embouchure, ont laiſſé à ſec en ſe retirant, & qui n'a pris ſa conſiſtance, & l'étenduë qu'il a aujourd'hui, que depuis deux cent ans, fournit encore un article fort curieux. On comprend bien qu'un ſujet auſſi moderne ne donne pas lieu à de grandes diſcuſſions; mais on en eſt bien dédommagé par le plaiſir de puiſer plus près de la ſource.

Cette Ville, après avoir été compriſe depuis ſa naiſſance ſous le Gouvernement Militaire de la Province de Normandie, en fut détachée en 1665. pour former un Gouvernement en Chef, & indépendant. Le Roi y annexa en mê-

me-tems environ cent cinquante Paroiſſes du Pays de Caux, voiſines de la Mer, & de l'embouchure de la Seine. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'une Ville, qui a plus de trente mille Habitans, n'a point encore de Cure propre, & qu'elle ſoit demeurée dépendante de celle du Village d'Ingoville, ſur le terrein duquel elle a été bâtie, & dont le Seigneur de Graville eſt Patron Laïc. Il eſt vrai, que le Curé fait ſa réſidence au Havre-de-Grace, qu'il y exerce ſes fonctions Curiales dans l'Egliſe de Notre-Dame, & qu'il fait deſſervir les Egliſes de Saint François & d'Ingoville par ſes Vicaires; mais quoique dans l'uſage ordinaire on ſe ſoit accoutumé à l'appeller Curé du Havre-de-Grace, c'eſt cependant Ingoville, qui eſt ſon véritable titre.

Forges eſt un Village du Pays de Bray; ce Pays, qui eſt un Canton de Caux, abonde en Mines de Fer & on y a vû autrefois des Forges. Il paroît même qu'elles ont donné le nom au Village, dont il s'agit. Ces Mines communiquent

leur vertu à un assez grand nombre de Sources de cette Contrée, celles de Forges ne sont peut-être pas meilleures que les autres; ce qui est certain, c'est qu'elles ne sont en vogue, que depuis que le Roi Louis XIII. la Reine Anne d'Autriche & le Cardinal de Richelieu y ont été prendre les Eaux. C'est ce qui a fait placer par notre Auteur ce Village au dix-septiéme siécle; car il est beaucoup plus ancien.

A la suite de cette description du Pays de Caux l'Auteur nous le représente en peu de mots dans son Etat présent pour l'Ecclésiastique, le Militaire & le Civil; puis il parcourt toutes les Terres titrées, qu'il renferme; les Pairies & les Duchés, les Marquisats, les Comtés, les Baronies, ou Fiefs titrés, les autres Baronies, les Chatellenies, & les simples Fiefs; en un mot on peut dire qu'il n'a rien omis pour rendre cet Ouvrage utile & intéressant, & qu'il peut servir de modele & d'encouragement à ceux, qui voudront rendre le même ser-

vice au Public par rapport aux autres Contrées du Royaume.

ARTICLE XVII.

ELOGE HISTORIQUE du P. Rouillé, de la Compagnie de Jesus.

LE Pere Pierre-Julien Rouillé naquit à Tours au mois d'Avril 1682. Après s'être distingué dans ses Etudes d'Humanités & de Philosophie, qu'il fit au Collége des Jésuites de cette Ville, il fut reçû à leur Noviciat de Paris au mois d'Août 1699. Au bout des deux années qu'on y employe à se former à la vertu, il entra dans la carriere des Sciences. Les Etudes de Théologie, la Régence des Humanités, de la Philosophie, des Mathématiques &c. partagerent successivement pendant près de vingt-deux ans son travail & ses soins. L'application avec laquelle il s'acquitta de tant d'Emplois divers remplirent son esprit de cette di-

versité de connoissances solides qui forment le vrai Sçavant, & déterminerent ses Supérieurs à l'appeller à Paris pour des occupations moins variées, & plus propres à donner du lustre à ses talens. On l'associa en 1724. au Pere Catrou. Ce dernier avoit déja entrepris le grand Ouvrage d'une Histoire Romaine sçavante & détaillée, conduite depuis la naissance de Rome jusques aux douze Césars inclusivement. Ils y travaillerent de concert avec ce succès dont le Public a été le Juge & le témoin. Cette importante occupation auroit seule rempli le loisir de tout autre. Son extrême application, mit le Pere Rouillé en état de se ménager des momens pour d'autres soins Littéraires & en faire en quelque sorte ses délassemens. Il partagea avec le P. Brumoy l'honneur d'avoir donné au Public les Révolutions d'Espagne du Pere d'Orléans. Il fut depuis le mois de Décembre 1733. jusques à celui de Février 1737. chargé de l'agence du Journal de Tré-

voux, & son zele pour le progrès de la Littérature le préparoit à prêter toujours son secours à tout ce qui pouvoit dans tous les genres en favoriser le progrès.

Avec une imagination vive son esprit étoit fait pour le raisonnement le plus solide & pour une saine critique. Il a donné des preuves de ces talens principalement dans les Notes & les Dissertations sur l'Histoire Romaine, qui sont toutes de sa façon.

Son caractére franc, aisé, naturel, & un tour de conversation plein de saillies aussi vives qu'ingénieuses rendoient sa société intéressante. Il s'attachoit à ses amis, & il a eu le bonheur d'en avoir d'illustres, plus dignes encore de son attachement par les qualités du cœur & de l'esprit que par le rang qui les distingue.

Un corps robuste, une santé forte, qui s'étoit soutenuë long-tems malgré le travail le plus opiniâtre, sembloient ne laisser de Maladie à redouter au Pere Rouillé, que

celles qui ſont l'appanage de la caducité. La Providence ménagoit cependant à ſa vertu l'épreuve des infirmités.

Il paſſa la derniere année de ſa vie dans une langueur & un dépériſſement, qui le conduiſit au tombeau. Sa Religion lui rappella dans cette ſituation critique les ſentimens ; qui, au milieu de ces ſortes d'épreuves ſont ſeuls la conſolation d'une Ame Chrétienne & Religieuſe, & le diſpoſa à une mort douce & tranquille. Elle termina ſes jours le ſeptiéme de Mai 1740. dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge.

Le dérangement de ſa ſanté & des occupations de différente eſpéce ont reculé l'exécution de ſes projets pour la continuation de l'Hiſtoire Romaine, & l'ont réduit à la laiſſer, ou peu s'en faut, au même terme où elle étoit à la mort du Pere Catrou. La recherche exacte de tout ce qui dans ſes Papiers avoit rapport à cette matiére, faite devant un nombre

considérable de témoins éclairés, n'a fourni que la seule vie de Caligula. Il s'en falloit bien que le P. Rouilllé n'eut mis la derniere main à ce morceau. L'état où il est ne le rend gueres propre qu'à servir de matériaux pour quiconque auroit le même sujet à traiter.

Le Pere R . . . a été chargé de remplacer le Pere Rouillé, & de remplir les engagemens pris avec le Public pour la continuation de l'Histoire Romaine jusques au Regne de Domitien le dernier des douze Césars. Il se conformera au plan annoncé dans l'Article cinquante-quatriéme de nos Journaux au mois d'Avril 1738. Il renfermera dans l'étenduë de trois Volumes *in*-4°. la Vie des neuf Empereurs, qui ont regné depuis Tibere jusques à Nerva. Il se flatte de pouvoir donner le premier de ces trois Volumes dans le courant de l'année 1741. & les deux autres les deux années suivantes. S'il ne fixe point sur le tems de la publication de cet Ouvrage des dates plus exactes,

c'eſt qu'occupé d'un côté aux Journaux de Trévoux, & de l'autre, engagé ſeul ſans guide & ſans ſecours dans une carriere nouvelle, & où il faut joindre l'exactitude, la préciſion, la critique aux plus amples recherches, aux ornemens propres d'une Hiſtoire ſçavante, au ſtyle néceſſaire pour ſoutenir un Ouvrage de longue haleine, il ne pourroit ſans témérité aſſigner les bornes préciſes d'un travail dont la juſte meſure ne ſe peut évaluer. La ſeule choſe qu'il puiſſe garantir, c'eſt que s'il répond quelques mois plus tard à l'attente du Public & à ſes propres empreſſemens, ce ne ſera que dans la vûë de s'aſſûrer à lui-même une ſatisfaction plus délicate encore que celle qui vient du ſuccès, le plaiſir de n'avoir rien oublié pour contenter les Lecteurs.

Ouvrages du Pere Rouillé.

Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome avec des Notes Hiſtoriques, Géographiques & Cri-

tiques, des Gravures, des Plans, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de Médailles les plus choisies, par les Peres Catrou & Rouillé, 20. volumes *in*-4°. chez Jean-Baptiste de Lepine, Jean-Baptiste Coignard, Louis Genneau, Jacques Rollin Fils, Charles-Jean Baptiste de Lepine, Fils.

Révolutions d'Espagne du Pere d'Orléans données au Public par les soins des Peres Rouillé & Brumoy. Chez Rollin fils trois volumes *in*-4°. 1734.

Une Harangue sur l'utilité des Mathématiques prononcée à Caën & imprimée dans cette même Ville.

ARTICLE XVIII.

PARALLELE DES ROMAINS & des François par rapport au Gouvernement. A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'or 1740. 2. *vol.* in-12. *Tom.* 1. *pag.* 346. *Tom.* 2. *pag.* 369. *sans compter la Préface & la Table des Articles.*

JUsques ici on avoit crû ne voir entre le Gouvernement des Romains & celui des François, que de ces convenances vagues qui se trouvent entre toutes les Sociétés gouvernées par des Loix & soumises à une autorité. On n'avoit point imaginé que ces conformités fournissent des traits de ressemblance assez marqués pour composer ce qu'on appelle des Paralleles, & comparer Gouvernement & Gouvernement, comme Plutarque, le Pere des Paralleles, compare entr'eux les mérites de même espéce, César à Aléxandre, Cicéron à Démosthene, Caton à Phocion; ou comme

des Modernes ont comparé la République Romaine à celle de Carthage ; la République de Veniſe à celle de Hollande. A s'en tenir au préjugé, on ſeroit même perſuadé qu'un Ouvrage fait pour examiner le Gouvernement des deux Nations rapprochées dans ce Livre auroit plûtôt mérité le titre de contraſte que celui de Parallele. Mais il y a entre les objets des relations d'oppoſition, comme il y en a de conformité ; & l'on peut en examiner les différences, comme les reſſemblances. La Géométrie meſure, calcule également les unes & les autres ; pourquoi la Morale ne l'imiteroit-elle point dans les ſujets qui lui ſont propres ? L'Auteur a donc pû comparer à la fois dans ces deux ſens le Gouvernement des François & celui des Romains : c'eſt ce qu'il a fait, & le mot de *Parallele* a chez lui une application juſte quoique plus étenduë que celle qu'on lui donne communément.

Le premier Tome eſt partagé

en trois Livres. Il eſt aſſez difficile d'aſſigner le but précis que l'Auteur ſe propoſe ſéparément dans chacune de ces Parties, il ne l'annonce point, & ne met pas même ſes Lecteurs à portée de le deviner. Mais ce qu'on y retrouve par-tout & ce qu'il y rend bien ſenſible ce ſont les différences marquées de l'état des Romains & de celui des François conſidérés dans leurs commencemens. On ſçait l'origine des uns, & celle des autres eſt enſévelie dans les ténébres. Une troupe d'hommes iſolés, & détachés de diverſes Contrées voiſines, forment ſous les ordres de Romulus une Bourgade environnée de murailles: Voilà la naiſſance de Rome. Environ mille ans après, c'eſt à-dire, vers le milieu du troiſiéme ſiécle du Chriſtianiſme, les Hiſtoires parlent d'une Nation nombreuſe ou de pluſieurs Peuples réunis par une aſſociation commune, déſignés ſous le nom de Francs, & répandus le long de la rive Septentrionnale du Rhin, depuis le Mein juſques à

l'Océan. Voilà le berceau de la Monarchie Françoiſe. Les Romains n'eurent d'abord qu'un Roi. Les François en avoient pluſieurs. Quand ils ſe donnoient un Chef, c'étoit un Général tel qu'Agamemnon à la tête des Princes Grecs aſſemblés devant Troye pour venger la querelle de Ménélas. Rome ſe laſſa de ſes Rois, chaſſa les Tarquins & devint une petite République. Les Francs en s'établiſſant dans les Gaules y formerent une puiſſante Monarchie. Rome naiſſante eut de la fierté, du courage, une Police convenable à ſa ſituation, des Loix, des Mœurs, des vertus ; les Francs avoient de la Barbarie, de la férocité, les vices qui en ſont l'appanage, des uſages aſſortis à leur caractére, & pour toute vertu une valeur ſupérieure. Les Romains pendant trois ſiécles ne trouverent dans la forme de leur Gouvernement que des obſtacles à la grandeur à laquelle ils parvinrent dans la ſuite, & la politique des Francs établis dans les Gau-

les ne tendoit pendant plus de trois ſiécles qu'à la ruine de leur Monarchie, & à celle de l'autorité de leurs Rois. D'heureux changemens fruits de ſa mauvaiſe police réformérent Rome au bout de ce terme. Ce n'eſt qu'après pluſieurs ſiécles & pluſieurs révolutions que la France s'eſt trouvée dans un état qui aſſure ſa grandeur.

Ce premier Livre eſt plein de réfléxions ſolides ſur la nature, les avantages & les déſavantages des diverſes formes de Gouvernement, le Monarchique, le Mixte, le Républicain Ariſtocratique, ou Démocratique. Les faits y viennent à l'appui du raiſonnement, ou, pour parler plus juſte, leur ſervent de fondement. C'eſt de-là que l'Auteur part pour nous tracer avec toute la fineſſe poſſible une analyſe exacte de ces degrés preſque inſenſibles par leſquels la République Romaine paſſa comme de nuance en nuance à ce point de perfection dont elle ne fut redevable qu'aux vices mêmes de ſon premier Gou-

vernement, aux troubles & aux déſordres qui en furent la ſuite. Il montre que rien n'eſt moins juſte que le Parallele qu'on s'aviſe quelquefois de faire entre le Gouvernement préſent d'Angleterre & celui de la République Romaine. Le premier eſt composé de trois Corps déſunis, dont les intérêts ſont diamétralement opposés, & dès-lors contraires à l'intérêt commun & public; au lieu que quand le Gouvernement Républicain de Rome fut parvenu à ſa perfection; que la Porte des Dignités fut ouverte aux Familles Plébeyennes, alors la République ne fit qu'un Corps, n'eut qu'un intérêt & ne pût être partagé que ſur des détails incapables de troubler l'ordre général, & d'empêcher le progrès de ſa proſpérité & de ſa grandeur. Les défauts du Gouvernement François ſous la premiére, & encore plus ſous la ſeconde Race, par le partage de l'autorité entre les Rois & la Nobleſſe ou les Grands, & les diſſenſions éternelles dont le droit des Fiefs

fut la ſource néceſſaire, ſont auſſi mis dans tout leur jour. Par une conſéquence naturelle l'Auteur établit ici ſur le Gouvernement purement Monarchique des principes, qu'il dévelope encore mieux dans la ſuite de l'Ouvrage, & qui doivent déterminer tout eſprit judicieux à préférer cette forme d'adminiſtration à toute autre pour le bonheur d'un état qui a quelque étenduë.

Dans le ſecond Livre l'Auteur remanie encore ce qu'il avoit déja dit ſur les diviſions du Sénat & du Peuple Romain, & ſur les effets qu'elles produiſirent. Il examine enſuite la conduite des Rois de la troiſiéme Race juſques à Philippe Auguſte, Prince qui travailla le premier, & qui travailla avec ſuccès à diminuer le pouvoir des grands Vaſſaux de ſa Couronne.

Parmi les obſtacles qui ont retardé l'exécution de cet utile projet, & ſous Philippe Auguſte & ſous ſes Succeſſeurs, l'Auteur compte les prétentions des Papes ſur le Tem-

porel. Nous n'avons garde de chercher ici à justifier les fautes que quelques Souverains Pontifes ont commises en ce genre ; mais nous osons dire que si l'Auteur avoit employé dans l'examen des faits, qui ont rapport à cette matiére la même attention & le même discernement, qui l'ont éclairé sur tant d'autres articles, il n'auroit jamais compté cette cause parmi celles qui retarderent le progrès de l'autorité de nos Rois & de l'abbaissement des Grands Vassaux. Jamais l'autorité Royale ne fut aussi avilie aussi dégradée que sur les fins de la seconde Race, & sous les premiers Successeurs de Hugues Capet, dans ces jours malheureux où l'on voyoit se mesurer les armes à la main avec leur Souverain, non les Ducs de Bourgogne ou de Normandie, ou les Comtes de Flandres ou de Champagne, mais les Seigneurs de Montlery, de Montfort-l'Amaury &c. sans alliés, sans appui, sans autre secours que celui qu'ils pouvoient tirer d'une Bourgade située

aux Portes de Paris, & dont le mince Domaine ne paroîtroit aujourd'hui qu'un médiocre établiſſement à un Homme de fortune. On n'avoit pourtant point encore alors vû éclorre les prétentions des Papes ſur le Temporel & depuis leur naiſſance, quel uſage en ont-ils fait contre nos Rois ? La ſeule occaſion où les Papes ayent paru s'en prévaloir au préjudice de la France, c'eſt dans le démêlé de Boniface VIII. avec Philippe le Bel, & quels obſtacles cet incident forma-t-il au progrés de l'autorité Royale ? Loin d'y donner atteinte, il ſervit à l'affermir & à lui ménager de nouveaux accroiſſemens. Dans les principes mêmes de l'Auteur & du bon ſens, tout ce qui rapproche les Sujets du Prince, qui les fait entrer dans ſa querelle, qui rend ſon intérêt le leur, ajoûte à ſon autorité. Or eſt-il que jamais peut-être depuis Charlemagne on n'avoit vû en France un concert ſi parfait pour s'oppoſer à une entrepriſe étrangere, contraire aux intérêts du Roi,

que celui des Princes, des Grands & de divers Ordres de l'Etat assemblés au Louvre par Philippe le Bel dans le tems de ses brouilleries avec Boniface. Donc, loin que les prétentions des Papes ayent retardé le progrès de la perfection du Gouvernement François, la seule démarche qu'ils ayent paru faire en ce genre, n'a servi qu'à donner à ce progrès quelques degrés d'accélération. Il est vrai, que le service n'étoit qu'indirect & n'entroit point dans les vûës de celui qui le rendoit. Mais quel qu'en ait été le principe, l'événement n'en détruit pas moins la prétention de l'Auteur. Il auroit donc pû, il auroit même dû en parlant des causes qui retarderent le progrès de notre Gouvernement omettre l'article des *prétentions des Papes sur le Temporel.*

Par la même raison, par une suite nécessaire de ce que les faits démontrent, dans le dénombrement des causes qui ont conduit l'autorité de nos Rois au point où elle est, il auroit pû compter l'usage

que le zéle propre de leur miniſtére, l'amour de la paix & du bien public, l'eſprit d'équité, les ſentimens de reconnoiſſance a fait faire aux Papes en mille occaſions de leur autorité en faveur des Fils aînés de l'Egliſe.

On s'attend auſſi peu à trouver dans le catalogue de ces obſtacles les Croiſades que les Papes. Si l'Auteur s'étoit contenté de dire, que les Rois en paſſant quelquefois les Mers à la tête des Croiſés perdoient une belle occaſion de devenir plus abſolus, on conviendroit avec lui, que nos Rois n'ont pas toujours ſçû profiter de tous leurs avantages, pour hâter le progrès de leur autorité. Mais ſe perſuadera-t-on également qu'ils l'ayent affoiblie en paſſant les Mers, ou que leurs Sujets en ſoient revenus plus en état ou plus portés à réſiſter à leurs Maîtres? C'eſt ce que les faits n'ont point mis l'Auteur en droit d'établir, c'eſt même ce qu'ils démentent: quand il y regardera de plus près, il verra que l'autorité de

nos Rois loin de déchoir par les Croisades y a trouvé des avantages de plus d'une espéce.

Les Croisades doivent aussi, selon notre Auteur, leur naissance & leur progrès à ce pouvoir, que la Cour de Rome avoit acquis dans les choses temporelles.

Comment a-t-il pû ignorer ce que les Histoires les plus populaires apprennent même aux Enfans, que la dévotion pour les lieux Saints prit naissance avec le Christianisme ; qu'elle se perpétua & s'étendit comme lui ; qu'elle se soutint malgré la conquête de la Palestine par les Sarrazins, que jusques au huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme siécle dans des tems où la communication & la Navigation n'étoient pas a beaucoup près aussi faciles qu'aujourd'hui. Les troupes des Pélerins y venoient de toutes les parties de l'Europe, que les dangers sans nombre qu'on courroit, les insultes & les avanies qu'on souffroit souvent de la part des Infidéles, n'empêchoient pas

qu'on ne vit souvent parmi ces bandes de Pélerins les plus grands Seigneurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie; que les uns & les autres de retour chez eux remplissoient l'Europe de leurs lamentations sur la profanation des saints lieux, sur la cruauté & l'impiété des Sarrazins, sur la désolation des Chrétiens d'Orient & les effrayans progrès du Mahométisme; que les Lettres fréquentes, les Ambassades, les gémissemens des Empereurs Grecs mettoient le comble à la compassion qui attendrissoit les Chrétiens d'Occident sur les maux de leurs freres d'Orient; que les Papes engagés par devoir & par intérêt à remédier autant qu'ils le pourroient à ces maux, & flattés de l'espérance de ramener les Grecs au sein de l'Eglise, prêchoient, exhortoient, assembloient des Conciles, accordoient des Indulgences pour encourager les fidéles à cette bonne œuvre; que secondés par tout ce qu'il y avoit de plus saint, de plus ver-

tueux, de plus zélé dans ces siécles-là, ils n'avoient pas de peine à déterminer aux expéditions d'outremer des Peuples & des Princes déja préparés d'eux-mêmes à les entreprendre. Voilà ce qui fit éclore, ce qui perpétua les Croisades. Si l'Auteur appelle cela le pouvoir *que la Cour de Rome avoit acquis sur le Temporel*; il auroit dû définir d'avance le sens qu'il attache aux termes.

L'Auteur trouve des contradictions dans la politique de Louis XI. *sa conduite inégale étoit*, dit-il, *tantôt si sçavante, tantôt si grossiere, il échoua où le Prince le moins habile n'auroit pas fait un faux pas.* Le fondement de cette censure c'est, que Louis XI. ne fit point épouser l'héritiere de Bourgogne au Dauphin Charles son fils ou au moins à Charles Comte d'Angoulême pere de François I.

1°. Ce ne fut point du tout par une conduite *grossiere* & dont le Prince le moins habile se seroit écarté, que Louis négligea de mé-

nager à son fils l'alliance de Marie de Bourgogne. Louis avoit de solides espérances de réunir à sa Couronne autrement que par un Mariage la portion la plus considérable, & la plus précieuse de la Succession de la Maison de Bourgogne. Il ne faut pour s'en convaincre que lire l'Histoire de ce Prince, l'événement même justifia ses vûës, & il réussit au moins en partie. 2°. Cette façon de les réunir n'étoit point sujette aux lenteurs, aux incertitudes du Mariage, aux limitations de l'autorité bornée, & en quelque sorte précaire que le titre de Mariage seul auroit donné au Dauphin dans les Etats indociles de la Maison de Bourgogne, aux événemens qui auroient pû soustraire cette acquisition à la Couronne de France, si le Dauphin Charles ou Marie étoient morts sans laisser d'Enfans de leur Mariage, événement d'autant plus à craindre, que Charles étoit né foible, mal constitué, difforme, n'avoit que quatorze ans, & que Marie âgée de

23. n'auroit conſenti à cette alliance qu'avec les plus vives répugnances, & lorſqu'elle y auroit été forcée. Le droit de conquête & l'acquieſcement des Peuples dont une partie ſe donna à lui & le mettoit à portée de ſoumettre le reſte, flattoient Louis XI. d'une réunion bien plus ſûre & plus ſtable ; & ſi le ſuccès démentit en partie ſes eſpérances, ce n'eſt ſûrement pas à ſa politique qu'il faut s'en prendre. Quand même il y auroit eu quelque degré de probabilité de plus à mieux réuſſir par la voye du Mariage, ce degré, dans les circonſtances où ſe trouvoit Louis, formoit pour lui une nuance ſi déliée qu'il lui étoit pardonnable de ne pas la démêler. Sa conduite dans cette occaſion ne fut donc rien moins que *groſſiere.* Si elle nous paroît telle aujourd'hui, c'eſt que nous en jugeons par l'événement ; regle dont l'Auteur reconnoît avec raiſon l'inſuffiſance. Une regle bien plus ſûre pour caractériſer les mépriſes d'un homme tel que Louis XI. c'eſt que

quand il ſe trompe, c'eſt preſque toujours par trop de rafinement & non par une *conduite groſſiere.* C'eſt en pouſſant trop loin les conſéquences & le ſiſtême politique qu'il s'eſt tracé, & non pas par *inégalité* & par contradiction avec lui-même.

Loin que Louis XI. ait fait une faute *groſſiere* en ne donnant pas Marie de Bourgogne à Charles d'Angoulême, il en auroit fait une des plus groſſieres s'il avoit agi autrement.

En vain l'Auteur pour juſtifier ſa penſée & faire le procès à Louis XI. dit que *ces Princes* (de la Maiſon de France) *devoient être des ennemis moins dangereux que les Etrangers par le droit qu'ils conſervoient au Trône.* Il étoit réſervé au ſiécle de Louis XIV. & de Louis XV. de voir les yeux des Princes du Sang de France s'ouvrir à cette importante vérité, & démêler que l'union intime avec le Trône étoit le premier de leurs intérêts, & la ſource la plus ſûre de leur grandeur. Juſques-là la faſcination avoit duré &

jamais les Rois de France dans toutes les Races n'avoient eu de plus cruels ennemis, que quelques-uns de ceux à qui les liens du ſang & leur propre gloire devoient les rendre plus chers. Herbert Comte de Vermandois Prince de la Maiſon de Charlemagne ne travailla-t-il pas plus que tout autre à avilir le Trône, à détruire la branche régnante de ſa Maiſon, à placer la Couronne ſur la tête de Raoul de Bourgogne, & à frayer le chemin du Trône à Hugues Capet. L'Auteur lui-même nous peint vivement les fureurs de Jean, Comte d'Evreux & Roi de Navarre pendant la priſon du Roi Jean II. Les Ducs de Bourgogne n'avoient-ils pas été les principaux inſtrumens de la conquête de la France, par Henri V. Roi d'Angleterre, & du tranſport de la Couronne à Henri VI. ſon fils ? Jamais ennemi donna-t-il tant d'embarras & fit-il courir tant de riſques à Louis XI. que le dernier Prince de cette Maiſon ? Le Duc de Guienne propre frere de Louis &

& héritier presque présomptif de la Couronne, n'étoit-il point à la tête de toutes les Cabales qui se formerent de son tems contre l'autorité du Roi? Le Duc d'Orléans qui remplit le Trône sous le nom de Louis XII. ne fut-il pas l'Ennemi & le Rival, en même-tems que l'héritier immédiat de Charles VIII? Et si Louis XI. eût rendu maître des vastes Etats de Bourgogne Charles d'Angoulême uni de si près par les liens du sang, de l'intérêt & de l'amitié au Duc d'Orléans chef de sa Maison, que seroit devenu la France & l'autorité Royale sous Charles VIII? Au milieu d'une Cour partagée en différentes factions par les intrigues des Princes, & en butte au-dehors d'un côté au Duc d'Orléans à la tête des Armées Bretonnes, & de l'autre au Comte d'Angoulême maître de toutes les forces de Bourgogne, grossies par cette foule de Mécontens dont de pareils appuis auroient multiplié le nombre à l'excès, la sagesse de la Duchesse de

Baujeu, & la valeur de Louis de la Trémoüille auroient-elles suffi pour soutenir les droits de la Couronne dans une situation si délicate, suite nécessaire des régles de politique, que l'Auteur prescit à Louis XI?

Le portrait de ce Prince qu'on trouve au même endroit, & celui de Catherine de Médicis, qui vient après, paroissent plus destinés à les faire haïr, qu'à les faire connoître. On pouvoit, ce semble, tracer leurs défauts avec cette exactitude qu'exige l'Histoire sans employer des couleurs si noires, & le respect dû au rang qu'ils ont occupé en France n'exigeoit-il point ce ménagement de la part d'un bon François?

Mais, où le pinceau de l'Auteur paroît moins juste, c'est dans le portrait qu'il fait de l'Amiral de Coligny en le comparant à François Duc de Guise. En voici les traits les plus frappans " Coligny moins » coupable, quoiqu'il le parut davantage, fit comme César la guer» re à son Prince & à toute la Fran-

» ce . . . . il aimoit l'ordre & sa Pa-
» trie l'ambition put bien le soute-
» nir. Mais elle ne le fit point com-
» mencer à agir. Aussi bon Calvi-
» niste que bon François, jamais
» il ne put par trop d'austérité ac-
» corder sa doctrine avec ses devoirs
» de sujet. Aux qualités d'un Héros;
» il joignoit une ame timorée. S'il
» eut été moins grand homme, il
» auroit été Fanatique, il fut Apô-
» tre & zélateur. „

Quel étonnant contraste ! Un homme qui *aime l'ordre* & *qui fait ouvertement la guerre à son Prince*, un homme *qui aime l'ordre*, & qui forme les liaisons les plus intimes & les plus coupables avec les Princes Protestans d'Allemagne, la Reyne d'Angleterre, les Rébelles des Pays-Bas, afin d'en tirer les secours nécessaires pour soutenir sa révolte, un homme qui aime l'ordre & qui allume le flambeau de la Discorde en France, qui s'y fait l'appui, le conseil, l'oracle, l'ame d'un Parti rébelle qu'on auroit sans lui vû s'éteindre presque en naissant ? Un

homme qui *aime l'ordre*, & qui souleve contre son Roi les Princes de son sang, empêche dans la suite qu'ils ne prennent le parti de la paix & de la soumission ! Un homme qui *aime sa Patrie* qui est *bon François*, & qui fait ouvertement la guerre à toute la France, & qui pendant douze ans ne travaille qu'à la destruction de sa Patrie ; qu'à la remplir de sang & de carnage ; qu'à la livrer en proye aux brigandages & aux fureurs de ces essains d'Etrangers dont il l'inondoit ! *Aussi bon Calviniste*, dit-on, *que bon François, jamais il ne put accorder sa doctrine avec ses devoirs de Sujets* ; c'est-à-dire, qu'il fut bon François, & que sa doctrine ne lui permit jamais de l'être, Car *le bon Sujet* & *le bon François* sont synonymes dans les principes de l'Auteur & dans ceux de tout bon François. Il n'étoit point Fanatique, *il fut Apôtre & Zélateur. L'Apôtre* & le *Zélateur*, d'une Secte nouvelle, dont les maximes & l'esprit tendent essentiellement à l'indépendance la plus

universelle ; *un Apôtre, un Zélateur* de cette Secte, qui en prêche la Doctrine le glaïve à la main, suivi de nombreuses Armées, livrant de sanglantes batailles, saccageant les Villes, brûlant les Temples, ravageant les Provinces, portant partout sut ses pas la terreur & la désolation, faisant ouvertement la guerre à son Prince, est trop grand homme pour être Fanatique ! Qu'étoit-il donc, & qu'entend-on par *Fanatique*, si ce n'est un mortel de cette espéce, qui sacrifie tous les devoirs de la société, & les régles les plus claires de l'Evangile à un prétendu zéle pour la Religion dont il n'est au fond que le destructeur ?

Encore si pour le sauver du Fanatisme, on avoit fait de l'Amiral un ambitieux, l'Auteur n'auroit point eu besoin de son discernement pour trouver dans l'Histoire les preuves de ce caractére. Elles se présentoient d'elles-mêmes. Coligny ne pensa à faire *le bon Calviniste, l'Apôtre & le Zélateur*, que lorsqu'enveloppé

dans la diſgrace des Montmorencis & dépoüillé du Gouvernement de Picardie, il vit les Guiſes prendre à la Cour un aſcendant qui l'en excluoit, & dont l'époque fut celle de ſon zéle. Après cela l'Auteur peut-il nous aſſurer que l'*ambition n'avoit pas commencé à faire agir Coligny.*

C'étoit, ajoûte-t-on, *une ame timorée, jamais il ne put par trop d'auſtérité accorder ſa Doctrine avec ſes devoirs de Sujet.* Quoi, *une conſcience timorée*, *une Doctrine trop auſtére*, autoriſeroit les révoltes, formeroit des Rébelles, armeroit le Sujet contre ſon Roi! Voilà l'apologie de tous les Fanatiques de l'Univers & de leurs plus étranges fureurs. D'ailleurs on n'entend point du tout ce que l'Auteur appelle dans l'Amiral *ame timorée, Doctrine trop auſtére*, ces expreſſions appliquées à un S. Louis dont la conſcience délicate ſentoit de la peine à allier ſon goût pour la plus auſtére vertu avec la Majeſté & l'éclat de la Royauté, auroient un ſens fixe & vrai, mais appliquées à l'Amiral de Coligny, elles forment l'é-

logé le moins juste qui fût jamais. Cette *ame timorée*, cette *vertu trop austére*, ce nouveau Saint qu'on nous canonise ne balançoit point à mettre en œuvre, l'intrigue, les ruses de la plus artificieuse politique, quand il étoit question de ses intérêts & de ceux de son Parti. Il forçoit en quelque sorte le Prince de Condé à manquer aux promesses les plus formelles, aux engagemens les plus précis, pris de plein gré avec son Roi & son maître, à profiter de la sécurité où ces engagemens jettoient la Cour pour surprendre & attaquer impunément ses Armées &c. Jamais il ne put rien alléguer en sa faveur de propre à balancer la déposition de Porltrot qui le chargeoit d'être le principal instigateur de l'Assassinat du grand Duc de Guise. Sa façon de vivre étoit la même que celle des autres personnes de son rang ; & jamais la Doctrine de Calvin ne forma de vertu austére. Elle en détruit formellement jusques aux premiers principes. Qu'étoit-ce donc

que l'*ame timorée & l'austérité de la Doctrine* de l'Amiral de Coligny?

Mais la plus frappante de toutes les contradictions que réunit ce portrait, c'est de le voir tracé de la main d'un homme instruit, qui paroît par tout ailleurs bon François, zélé pour l'autorité Monarchique, & que plus d'un trait de son Ouvrage annonce comme bon Catholique.

Il oublie cependant un peu trop les intérêts de sa Religion dans un autre endroit de ce même Livre. *Je ne crains point*, dit-il, *d'être désavoué en avançant que la Religion devint un pur Fanatisme en France puisque les Catholiques & les Réformés oublierent également tous les principes de la Religion en croyant lui obéir & la défendre.*

Malgré sa confiance l'Auteur sera désavoué sur ce point. Nous condamnons comme lui la Ligue & les horreurs dont elle fut la source; mais l'intérêt de la vérité ne nous permet pas de souscrire à sa décision.

Non les Catholiques n'oublie-

rent pas *également* & n'oublierent pas *tous les principes de la Religion.*

Les Calvinistes avoient commencé & leur avoient donné un funeste exemple; depuis plus de vingt ans ils faisoient la Loi à leur Souverain & à toute la France. Maîtres de presque tout ce qui est au-de-là de la Loire, puissans dans plusieurs Provinces en-deça, en possession d'un nombre considérable de Places de sûreté, tenant sur pied un Corps considérable de Troupes, ils formoient une République plus puissante que celle de Hollande, concluoient à leur gré & en leur nom des Traités avec les Puissances Etrangeres, & traitoient avec leur Roi comme de Couronne à Couronne. Les Catholiques, jusques-là dociles à l'autorité du Roi comme à celle de l'Eglise, s'effrayerent d'un progrès, qui avoit été plus encore l'ouvrage de la violence, que de l'esprit de vertige ou de séduction. La foiblesse de Henri III. livré à ses plaisirs, qu'il n'interrompoit que par des pratiques bizares

de dévotion, les laiſſoit ſans reſſource contre l'ennemi commun. Leurs allarmes redoublerent, & les préparerent à pourvoir par eux-mêmes à leur ſûreté. Des eſprits ambitieux profiterent de ces diſpoſitions, & les engagerent à s'unir entr'eux pour défendre contre des Uſurpateurs ſans aveu, ſans autorité, ſans caractére, leurs biens, leur [illegible] leur vie & leur Religion. Juſques-là on pouvoit les excuſer, l'union étoit irréguliere, il eſt vrai; mais la ſingularité des circonſtances ſembloit la juſtifier. L'autorité Royale n'en étoit point le principe & le centre, comme il convenoit qu'elle le fut; mais l'union n'étoit point formée pour la limiter ou la détruire, elle devoit même ſervir naturellement d'appui à la Couronne dont les intérêts étoient liés à ceux de la Religion, & en travaillant préciſément à abbatre un Parti que l'indépendance avoit fait éclore, les Catholiques auroient rendu Henri III. maître abſolu de ſon Royaume. C'eſt même en conſidérant la

Ligue sous ce seul point de vûë, que le plus grand nombre des Catholiques Ligueurs donnerent d'abord dans le piége que l'ambition tendoit à leur piété. Mais malheureusement pour eux ils n'en demeurerent point-là. La Ligue se choisit des Chefs sans l'agrément du Roi, & indépendans de lui. Ce fut-là leur premier crime; & par une suite inévitable de leurs engagemens indiscrets, ce ne fut pas le dernier. Le Duc de Guise dont les projets étoient differens des leurs, les mena bien loin au-de-là du but qu'ils s'étoient d'abord proposé, & les esprits, même les plus modérés, se trouverent comme malgré eux entraînés par le torrent. Voilà au juste l'analyse des procédés du gros des Catholiques François dans l'affaire de la Ligue. Est-ce bien celle de la conduite des Calvinistes, & l'Auteur peut-il avec justice trouver les uns & les autres *également* coupables?

2o. Les Calvinistes & les Catholiques, *n'oublierent pas également tous les principes de la Religion.* Les Cal-

viniſtes dans leur révolte ne firent que ſuivre l'eſprit propre de leur Secte ennemie de toute autorité dominante, & qui tient les mortels ſous le joug. De l'Ordre Eccléſiaſtique à l'Ordre Civil l'analogie eſt naturelle ; & il eſt difficile de ne pas porter dans l'un les maximes qu'on ſuit dans l'autre. Des eſprits enyvrés de cette liberté évangélique dont on leur vantoit ſi fort les prérogatives, & qui les avoit ſoulevés contre leurs maîtres dans la foi, voulurent la faire regner par tout, & voilà l'origine de ces ſcenes cruelles & ſanglantes, qui pendant plus d'un ſiécle & demi déſolerent la France, l'Allemagne, les Royaumes du Nord, les Pays-Bas, les Iſles Britaniques, où l'on vit par-tout le Sujet armé contre ſon Souverain, & l'eſprit Républicain dominer à proportion des progrès des nouvelles Sectes.

Les Calviniſtes donc en s'élevant contre leurs Rois, loin de démentir les principes de leur Religion, ne faiſoient que tirer les juſtes con-

séquences de leurs maximes fondamentales, & par sa nature seule elle dégénéroit chez eux en fanatisme.

Les Catholiques au contraire en s'armant contre leurs maîtres légitimes dérogeoient à leurs propres principes. L'esprit de l'Eglise Catholique est un esprit de soumission, de dépendance, de docilité à l'égard des Puissances établies de Dieu pour gouverner les hommes dans l'Eglise & dans l'Etat. Les Protestans ont de tout tems fait profession d'insulter à ce qu'ils appellent *notre foi aveugle & notre obéïssance passive*, & puissions-nous à jamais être l'objet de leurs fades plaisanteries par de solides maximes qui font notre gloire & notre sûreté. C'est en les perdant de vûë, que la Ligue enfanta tant d'horreurs. Mais son Fanatisme ne fut point l'ouvrage de sa Religion, qui les condamnoit. Ce fut le fruit de l'ambition de ses Chefs, de la triste situation où le Calvinisme avoit réduit l'autorité Royalle & celle de

l'Eglise de France ; du mauvais exemple que lui avoient donné les Sectaires, de ces Questions Philosophiques & monstrueuses sur la nature du Gouvernement Politique, qui ne furent agitées dans les Ecoles Catholiques, qu'après avoir été décidées dans celles des Protestans au désavantage de la personne & de l'autorité sacrée des Rois. Sied-il bien après cela à l'Auteur de dire de la Religion des Catholiques, comme de celle des Prétendus-Reformés, qu'elle devint un pur Fanatisme en France.

Nous avons crû ces Observations nécessaires dans un tems où le bon ton, le bel air de la Littérature est d'étaler une impartialité pour toutes les Religions qui aille jusques à l'indifférence, de les rapprocher toutes du Fanatisme & de l'enthousiasme ; de traiter leurs disputes les plus graves, de puérilités & de tracasseries, de farcir les Ouvrages de toute espéce de grands lieux communs un million de fois rebattus contre Rome, les Papes, leurs in-

trigues & leurs projets ambitieux, de trouver les Croisades & tous les anciens goûts d'une dévotion simple & populaire en usage chez nos peres, aussi ridicules que leur fraize, leur Baudrier, leur Pourpoint. Nous ajoûterons ici quelques réfléxions par rapport à la digression que fait l'Auteur sur la différence des principes que la Morale établit pour les Souverains & pour les Sujets.

Ce morceau n'est point digéré : plus un Lecteur y fait attention, plus on est en peine de deviner ce que l'Auteur a voulu y établir, s'il avoit bien développé sa pensée, on y auroit sans doute trouvé des modifications des restrictions qui auroient corrigé ce que certaines propositions trop générales présentent à l'esprit de faux & de dur.

“ Il dit que ce n'est que par les » erreurs de sa théorie que la Mo» rale a voulu quelquefois asservir » à la même régle les Souverains & » les Sujets, que ses préceptes quand » on pourroit les réduire en prati-

»que bien loin de perfectionner
»la société générale la ruineroient
»en détruisant le fondement des
»sociétés particulieres .... Il suppose que les sociétés particuliéres
»les Etats divers peuvent mutuellement méditer leur ruine; que
»le droit des gens n'est point sacré,
»parce qu'il est utile à la société
»générale, mais parce qu'il contribuë au lustre & à la sûreté des
»Etats particuliers; que le salut du
»Peuple peut-être la suprême Loi
»d'un Souverain. Mais que ce n'est
»que dans ces circonstances extraordinaires où la société dispense elle-même ses Citoyens d'obéïr
»à ses Loix; qu'il seroit dangereux pour un Prince de vouloir
»toujours conformer sa conduite
»aux régles que la Morale prescrit
»aux Citoyens; qu'il n'en seroit
»pas moins honteux pour lui qu'une
»certaine noblesse d'ame ne l'en
»rapprochât pas autant que le
»bien de son Etat le permet, ou
»que sa politique le tint toujours
»dans ces circonstances fâcheuses,

„qui ne laissent connoître à un „Etat d'autres Loix que celles de „la nécessité. „

Dans ce que ces principes vagues ont de clair, ne regne-t-il point un certain air de machiavélisme?

Quoi les régles générales d'équité, de probité, de fidélité, de vérité, d'humanité, ne seroient-elles point la base & le fondement de toute société, & une Loi commune à tous les hommes ? Ce seroit une erreur à la Morale de vouloir également y assujettir le Prince & le Citoyen, le Souverain & le Sujet ? Il seroit dangereux à un Roi de vouloir toujours être honnête homme ? Ce ne seroit point précisément par devoir, mais par une *noblesse d'ame* qui porte les grands hommes à aller encore plus loin que les simples devoirs, qu'il pourroit se piquer d'une probité aussi délicate que le Citoyen ; il ne pourroit être honnête homme, que quand le bien de son Etat n'exige point de lui qu'il suive d'autres maximes que celles de la vertu ?

Février 1741.

Ce n'eſt que dans les circonſtances extraordinaires où les Citoyens ſont diſpenſés d'obéïr aux Loix que le ſalut du Peuple, peut-être la Loi ſuprême du Souverain, comme le ſalut du Souverain eſt la Loi ſuprême du Sujet ? Il ſeroit permis à un Peuple de méditer ce qu'on appelle la ruine d'un autre Peuple, & parce qu'un Prince n'eſt chargé que de ménager les intérêts de la ſociété particuliere dont il eſt le Chef, il pourroit violer à l'égard des autres ſociétés particulieres les droits les plus ſacrés de l'humanité ? Le Droit des gens, ces conventions virtuelles qui ſubſiſtent entre toutes les Nations différentes, & qui ſont une émanation de la Loi de Nature, ne ſeroit ſacré pour nous qu'autant qu'il contribuë à la ſureté & au luſtre des Etats particuliers dont nous ſommes les membres ? Le devoir autant que l'intérêt ne nous oblige point à le reſpecter ; & nous ſerions dès-lors en droit d'en violer ſans ſcrupule les maximes lorſque l'intérêt qui en eſt

la ſeule régle nous diſpenſeroit de nous y conformer ? Ce n'eſt ſûrement pas la Cour de France, ni les méthodes politiques qu'on y ſuit, qui ont fourni à l'Auteur le modéle du ſiſtême de Morale qu'il trace pour ſes Princes & les Etats.

En vain l'Auteur cherche à étayer ſa Doctrine par l'autorité de la Religion ; Elle permet, dit-il, aux Etats de ſe faire la guerre, & elle oblige les particuliers au pardon des injures. Entre mille raiſons qui détruiſent la conſéquence peu juſte qu'on tire ici du droit qu'ont les Nations de ſe faire la guerre en certains cas, nous nous arrêterons à une ſeule réfléxion. L'Auteur ici confond deux choſes, le pardon de l'injure, & la réparation de l'injure, comme il confond dans ce même morceau l'obligation qu'a un Monarque de s'occuper uniquement du bien de l'Etat confié à ſes ſoins, avec le droit de négliger les Loix de l'humanité à l'égard des autres Peuples & *de méditer leur ruine.* L'Evangile ne diſpenſe pas

plus les Etats & les Souverains, que les particuliers du pardon des injures, & il permet aux particuliers comme aux Souverains d'exiger la réparation d'une injure pardonnée. La voye des Tribunaux eſt ouverte aux uns ; celle des remontrances d'abord, & enſuite celle des armes, ſur le déni d'une réparation convenable, eſt la ſeule qui reſte aux autres, parce qu'il n'y a point de puiſſance ſuprême établie pour régler leurs conteſtations. Voilà la ſeule différence, que la Loi de Nature met entre le droit de l'Etat & le droit du Citoyen.

Le détail où nous venons d'entrer ſur des objets importans ne nous permet point de nous étendre aujourd'hui davantage ſur le Parallele des François & des Romains, nous en donnerons la ſuite le mois prochain.

ARTICLE XIX.

LETTRE D'UN PHYSICIEN, sur le Spécifique du sieur Arnoult contre l'Apopléxie.

MONSIEUR,

Je ne sçais trop que vous dire, en réponse aux sages Questions que vous me faites sur le merveilleux Anti-Apoplectique du sieur Arnoult. Un Physicien ne se déclare pas volontiers pour une merveille. Il y en déja assez dans la Nature, pour réduire à l'absurde nos Explications & nos Hypothéses. Et souvent les merveilles naturelles disparoissent aux yeux d'un Physicien attentif. *Miracula fugiunt*, disoit le fameux Scaliger, au sujet du *Borametz Zoophyte* de Tartarie, ou de l'*Agneau Plante-Animal* qui broutoit, disoit-on, l'herbe tout autour de lui, quoique ce Boramets ne soit surement qu'un Végétal, autour

duquel l'herbe ſe deſſeche ſans doute, ou ne croît pas, non plus qu'autour de certains Arbres, pour des raiſons qu'un Phyſicien éclairé peut entrevoir.

D'un autre côté, la difficulté d'expliquer un Phénomene, en fait ſouvent tout le merveilleux, & n'eſt pas pour cela une raiſon de le révoquer en doute, lorſqu'il eſt d'ailleurs ſuffiſamment atteſté. Le Reméde en queſtion, tout merveilleux qu'il eſt, ne laiſſe pas depuis quarante & ſur-tout depuis quinze ans, d'être auſſi atteſté, que des choſes de cette nature peuvent l'être. Il en vient de toutes parts des Certificats bien conditionnés. Tous les Journaux, tous les Mercures en ont retenti, & en retentiſſent tous les jours. J'ai actuellement ſous les yeux, des faits qui paroiſſent bien conſtatés. Le ſieur Arnoult va juſqu'à prétendre, qu'il n'y en a pas un de contraire, & que ceux qu'on pourroit lui oppoſer, tombent ſur un Spécifique contrefait, qui n'eſt jamais parti de ſes mains.

Février 1741.

Cette prétention m'a toujours paru un peu forte. Je crois même qu'elle paſſe le but. Un Reméde n'en eſt pas moins bon, pour n'être pas toujours efficace. Il y a des complications de Maux ſi rébelles, des levains ſi enracinés, des habitudes ſi invétérées : & parmi bien des Spécifiques admirables, que poſſéde la Médecine, je doute qu'elle ſe vante d'en avoir aucun, qui ſoit abſolument infaillible. Mais, enfin la prétention du ſieur Arnoult prouve au moins la preſque unanimité des Atteſtations, qui lui ſont favorables. Il faut en toutes choſes, ſe picquer d'une exacte impartialité, & pancher même toujours un peu en faveur de tout ce qui va au bien du Public ; le Reméde en queſtion n'ayant ſur-tout rien de dangereux ni de mal-faiſant.

Mais, dites-vous, il eſt difficile de comprendre, & preſque impoſſible d'imaginer, comment un Sachet plein d'une Poudre inconnuë, guérit preſque ſubitement, & ſouvent radicalement une Maladie

aussi subite, aussi forte, & en même-tems aussi occulte & aussi peu connuë, que le sont l'Apopléxie, la Paralysie, & les autres suites de ce premier Mal. La difficulté de comprendre, l'impossibilité d'imaginer, ne sont pas des raisons pour un Physicien-Philosophe, de rejetter des Phénomenes averés. Y en-a-t-il, à votre avis, beaucoup dans la Nature, qu'on puisse raisonnablement expliquer, comprendre, ou même imaginer? Il n'y a que les faiseurs d'Hypothéses, qui tout d'un coup nous disent le comment & le pourquoi de tout. Les Newtoniens eux-mêmes ont leur hypothése de commande toujours à la main, leur attraction, qui explique tout d'autant plus aisément qu'elle n'explique rien. Elle feroit ici des merveilles. Mais vous ne vous en payeriez pas, & je ne suis pas homme non plus à vous en payer. Encore aimerois-je mieux les Tourbillons de Descartes ou de Malbranche, qui ont au moins du Physique & du Méchanique; mais

 qui

qui ne ſont pas non plus une monnoye courante de vous à moi, dans le commerce des difficultés raiſonnées dont nous trafiquons.

Je reviens donc toujours à vous dire, que les faits ſont des faits, c'eſt-à-dire, des choſes ſacrées pour un Phyſicien. Mais vous raiſonnez, & vos raiſonnemens aboutiſſent à de nouvelles difficultés. Non-ſeulement vous n'admettriez pas l'attraction en réponſe de ma part: mais vous en faites une de vos principales objections. Le Sachet d'Arnoult, dites-vous, agit par attraction & par ſympathie; & quand vous le réduiſez à l'attraction & à la ſympathie, je vous connois, vous prétendez l'avoir réduit à l'abſurde des Philoſophes, & au contradictoire des Géométres. La Phyſique moderne ne connoît point de ſympathie ni d'attraction proprement dites, j'en conviens, ou même je diſtingue, comme on dit. La Phyſique ne connoît point de ſympathie ou d'attraction dans les cauſes: mais elle eſt bien forcée d'en reconnoître les mêmes effets qu'en recon-

noiſſoient les Philoſophes les plus anciens & les plus ſurannés.

On appelle attraction & ſympathie de certains effets ſenſibles d'une cauſe tout-à-fait inſenſible, qui porte deux corps l'un vers l'autre, ſans paroître y toucher en rien ; cauſe qu'il eſt tout-à-fait naturel de faire conſiſter dans des corpuſcules ſubtils & pénétrans, qui s'élançant d'un de ces corps dans l'autre, chaſſent l'air qui eſt entr'eux ; ce qui permet à l'air environnant, & à cet air chaſſé même de réunir ces corps que rien ne déſunit. L'Aimant en vérité ne peut gueres agir que par-là en général. La Poudre de Sympathie pour arrêter le Sang à quelque diſtance de l'endroit où on l'applique, n'eſt pas, ce me ſemble, un Phénomene bien avéré. Mais ſi cet effet eſt réel, je n'y puis voir de cauſe que dans les corpuſcules, ſoit de la Poudre, ſoit du Sang. Nous avons nos encres de ſympathie, & mille corps électriques, qui ſont inconteſtables, & où l'action des corpuſcules eſt ſi ſenſible même, que les Newtoniens

conviennent qu'ils n'y ont besoin d'aucune attraction. On peut croire, que la Poudre du sieur Arnoult pénétre de même les corps apoplectiques, & leur remet les humeurs en mouvement. Aussi la voit-on diminuer chez ceux sur qui elle rend sensible sa vertu & son action.

C'est pourtant-là encore une source d'incrédulité & d'objections de vôtre part ; la souverainneté de cette Poudre. Est-il vraisemblable, dites vous, qu'un Reméde soit si spécifique & si souverain ? Oui, Monsieur, tout est vraisemblable en fait de sympathie & d'attraction excepté la sympathie & l'attraction mêmes. Est-ce que l'Aimant & les corps électiques ne sont pas spécifiques & souverains pour produire sur le champ leurs effets les plus merveilleux ? Vous ne doutez point de ces effets, parce qu'ils sont bien établis. Tout se réduit donc à établir les effets du Sachet du sieur Arnoult, ce qui gît tout en faits & en attestations, comme j'ai dit. Mais pour raisonner cependant, & faire toujours avec vous la controverse,

je dois vous faire obſerver que la Médecine a auſſi des Spécifiques tout auſſi ſouverains que celui-ci. Et la Chymie ne fournit-elle pas des Sels & des Eſprits qui ſur le champ produiſent des coagulations & des diſſolutions admirables ?

L'Apopléxie ne pouvant guéres conſiſter que dans un ſang épaiſſi, rallenti, coagulé, arrêté, une ſimple vapeur ſpiritueuſe peut lui redonner ſa fluidité & ſon mouvement. Dans une foibleſſe, dans un évanouiſſement, on revient ſur le champ par quelques goûtes d'eau fraiche, jettés ſur le viſage, ou par quelque Sel ou Liqueur ſpiritueuſe inſinuée dans les narines. De ſoi le corps animal, celui de l'homme ſur-tout eſt très-facile à ébranler, & à mettre en reſſort, en convulſion, en action. Une goûte d'eau, une arête, un rien qui entre mal dans le goſier, un grain de tabac qui monte trop dans le nez, une vapeur de mille choſes différentes qui ſaiſit l'odorat, les yeux, la gorge &c. mettent tout notre corps en convulſion, & précipitent la circulation ſouvent à l'excès.

La chose est donc possible, & il n'est question, j'en reviens toujours là, que de voir si elle est. Nous parut-elle même impossible, si les faits déposent en sa faveur, il n'y a pas à répliquer. Sauf à raisonner ensuite, comme nous le faisons, à perte de vûë sur les causes Physiques, Morales, Finales & autres, autant qu'on aura du tems à y perdre. Ce qui ne nuit à rien, non plus que l'Anti-Apoplectique dont il s'agit, qui n'a, comme j'ai dit, rien de mal-faisant. Un vrai Philosophe balance tout, pese tout.

A propos de causes finales, que sçait-on si la Providence toujours bienfaisante dans les plus grands actes de sa justice, ne nous a pas ménagé le Reméde à côté du Mal. Car il n'est plus douteux, que l'Apopléxie ne soit désormais un Mal beaucoup plus commun, qu'il ne l'étoit dans les siécles précédens. Dans chaque Pays, on trouve ordinairement les Remédes aux maux du Pays. Et je crois volontiers, que dans chaque tems on trouve les Remédes appropriés aux Maux du

tems ; soit que nous en ayons toujours pour tous les tems, & qu'à mesure qu'il éclot de nouveaux germes de mort, l'industrie suive de près les besoins de la nature ; soit que la Providence, maîtresse de ses dons, dont la guérison des Maladies en est un Spécial, suscite des gens qui ont une inspiration, ou, si vous voulez, un instinct particulier pour découvrir des Remédes cachés à l'industrie ordinaire. Je sçais qu'au siécle où nous sommes la Physique, qui s'en fait bien accroire, ne se payeroit pas de ces inspirations & de ces dons. Mais nous nous en payons quelquefois vous & moi, persuadés que cela vaut bien, & vaut tout-à-fait mieux en pareille occurrence que les attractions & les tourbillons grands & petits, dont cette Physique veut bien se payer. Car on cite dans l'Histoire tel esprit fort qui ne sourcillant point au bruit du Tonnere, trembloit aux contes d'une Vieille Servante. Je suis &c.

P. S. A la suite de cette Lettre, nous avions compté mettre une

Liste assez longue de plusieurs Cures nouvelles bien attestées & bien circonstantiées, que vient de faire, cette derniere année, le Sachet du sieur Arnoult. Un témoignage supérieur à tous les autres, nous les fait supprimer, par le respect singulier dont nous faisons profession pour une personne d'esprit & d'un caractére également éminent. C'est le sieur Arnoult qui nous a fourni ce témoignage décisif en ces termes.

" Son Eminence, Monseigneur » le Cardinal de Polignac, ne s'est » pas contenté de faire l'Eloge du » Reméde du sieur Arnoult contre l'Apoléxie en pleine Académie dans une des Assemblées qui » s'y sont tenuës dans le courant du » présent mois. (Décembre) Il a » encore permis audit sieur Arnoult, » de rendre public les bons effets » que ce Reméde a produits sur » plusieurs Seigneurs tant de ses » parens que de ses amis, ausquels » son Eminence a fait elle-même » présent dudit Reméde. „ *Certifié & signé*, Le Cardinal DE POLIGNAC.

ARTICLE XX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE

DE PARIS.

LA VIE DE JESUS-CHRIST tirée des quatre Evangiles, & réduite en un corps d'Histoire, par le Pere Bernardin de Montreuil, de la Compagnie de Jesus. Revûë par le Pere J. Brignon de la même Compagnie. Troisiéme édition augmentée. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire ruë Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins à S. Thomas d'Aquin. 1741. 3. *vol.* in-12.

L'Estime que cette Histoire a méritée, & qui se soutient de-

puis plus d'un ſiécle qu'elle a été donnée au Public, eſt un gage certain de la bonté, de la ſolidité, de l'utilité de l'Ouvrage. Le Pere *de Montreuil* la publia pour la premiere fois en 1637. en quatre volumes *in*-4°. Cette édition, plus propre pour les Bibliothéques, ou pour le Cabinet, que pour l'uſage ordinaire, ſur-tout des perſonnes de piété, ne ſuffiſoit pas à l'empreſſement de ceux qui y cherchoient de quoi s'inſtruire, & dequoi s'édifier. Bien-tôt après, en 1639. l'Auteur en donna une ſeconde édition en 6. Tomes *in*-12. Les changemens arrivés dans notre Langue firent ſouhaiter ſur la fin du dernier ſiécle qu'elle fût retouchée, & qu'on y ajoûtât les graces du ſtyle qui manquoient à ſa perfection. Le Pere *Brignon*, connu par un aſſez grand nombre d'Ouvrages écrits avec cette correction, & cette élégante ſimplicité qui durera autant que le bon goût, & qui en eſt le fruit, ſe chargea de l'entrepriſe, & ſon édition parut en 1696. Les deux premieres,

outre les Evangiles & les Actes des Apôtres, contenoient encore une Explication de l'Apocalypse. On l'a retranchée dans la derniere, comme moins convenable au dessein qu'on s'est proposé. C'est celle qu'on redonne présentement, mais corrigée avec tout le soin & toute l'exactitude possible : car il s'y étoit glissé un grand nombre de fautes, sur-tout dans le Texte Latin, & dans les Notes qui sont à la fin de chaque Chapitre.

Le dessein de l'Auteur a été de donner *la Vie de Jesus-Christ* tirée des quatre Evangélistes, guidés par l'Esprit Saint pour la transmettre fidélement à l'Eglise. Pour cela il a rassemblé dans une narration suivie, & selon l'ordre des tems, tout ce qu'ils nous ont appris de ses actions & de ses paroles; tout ce qui peut servir à le faire parfaitement connoître. Et, comme il arrive souvent que plusieurs rapportent les mêmes faits, & presque dans les mêmes termes, il *choisit, & fait parler pour tous, celui dont* le

récit *paroît le plus net, le plus exact, le mieux circonſtantié*, ajoûtant dans leur place les traits & les circonſtances qu'il a omiſes. Les difficultés qui ſe rencontrent dans cette Hiſtoire ; & qui ont partagé les Sçavans mêmes, il *en donne l'explication littérale tirée des Peres & des Docteurs, qu'il y fait couler d'une maniere preſque imperceptible, ſans* embarraſſer, *ni interrompre le fil de la narration.* Cet eſpéce de Commentaire ainſi enchaſſé, & fondu dans le Texte, éclaire l'eſprit du Lecteur, & prévient ſes incertitudes & ſes doutes. Cette Hiſtoire de la fondation & des premiers tems de l'Eglise peut être regardée comme une ſuite naturelle de celle de l'Ancien Teſtament, d'autant mieux aſſortie à tous les goûts que la piété s'y trouve jointe à l'érudition. La part que le Pere *Petau* avoit eûë à l'Ouvrage de ſon Confrére, en augmente & en aſſure le prix : les Notes & la Chronologie, en particulier ſont de ce ſçavant Jéſuite, qui dans le reſte avoit aidé l'Auteur de ſes lumiéres.

Entretiens de l'Ame avec Dieu tirés des paroles de Saint Augustin dans ses Méditations, ses Soliloques & son Manuel, par M. l'Abbé Clément, Docteur en Théologie. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, ruë Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin 1740. *vol.* in-16.

La vérité & la solidité, les sentimens & l'onction sont des qualités qui doivent, ce semble, être inséparables dans les Livres de Dévotion. Celles-là éclairent l'esprit, & ne disent rien au cœur; tels sont les Traités Dogmatiques: celles-ci toutes seules ne font que de légeres impressions, faute de fondemens & de principes. Pour les réunir, M. l'Abbé *Clément* pouvoit-il mieux faire que de nous donner Saint *Augustin* lui-même; S. *Augustin* le Docteur de la Grace, autant pour en avoir exprimé les divines opérations d'une maniere vive & touchante, que pour en avoir défendu le Dogme avec un zéle infatigable. Ce sont des morceaux

choisis, tirés des Livres indiqués dans le titre ; également propres à élever l'Ame à Dieu, à l'humilier à la vuë de ses miséres, à exciter sa confiance en Dieu, à la dégoûter, à la détacher des faux biens d'ici bas, à lui inspirer le désir de l'éternelle félicité, à former enfin, & à nourrir la plus solide & la plus tendre piété. Tout ce que nous venons de dire convient aussi au *Pseautier de Saint Augustin*, qui est un Extrait des Pseaumes de *David*, composé pour Sainte *Monique* sa Mere, traduit en François, & ajoûté à la fin de ce volume.

Comme on aime la propreté & le goût jusques dans la Dévotion, ce petit Livre doit encore plaire par cet endroit. La forme en est très-commode, le caractére beau, & tout ce qui dépend du Libraire, bien entendu & bien exécuté : aussi est-il un de ceux qui se piquent avec raison de se distinguer dans les Ouvrages qui portent leur nom, & il y réussit. Pour ce qui est de l'Auteur, il est connu par ses talens

& ses succès dans la prédication.

Nyon fils, Libraire, demeurant sur le Quay des Augustins, près le Pont Saint Michel à l'Occasion, a mis depuis peu en vente l'*Histoire des Rois des deux Siciles de la Maison de France, contenant ce qu'il y a de plus intéressant dans l'Histoire de Naples depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à présent* 4. volumes *in*-12. par M. d'Egly 1741. Cet Ouvrage est enrichi de plusieurs Cartes dressées par M. Bellin Ingénieur au dépôt des Plans & des Cartes de la Marine.

M. *Noblot*, Auteur d'une Géographie justement estimée, & dont le Plan lui est particulier, vient de donner un Traité de l'*Origine & des Progrès des Arts & des Sciences, où l'on trouve aussi l'Invention des Lettres de l'Alphabet, la matiere sur laquelle on écrivoit anciennement, & l'Instrument dont on se servoit pour é rire : on y fait mention des premieres Bibliothéques, & des plus fa-*

meuses qui subsistent aujourd'hui, & de l'Histoire véritable de l'Imprimerie. Ce Livre est imprimé *à Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin*, in-8°.

Il est peu de connoissances plus agréables & plus curieuses que celle de l'*Origine & des Progrès des Sciences & des Arts.* Sans y être, & sans vouloir y être fort habile, on aime à connoître les premiers Inventeurs, les degrés qui ont conduit leurs inventions au point où nous les voyons. Il est vrai, qu'il seroit difficile de les suivre dans toute leur route, & inutile de l'entreprendre; il suffit de sçavoir quand & par qui elles ont commencé, & les principaux changemens qui y sont arrivés, ou qui les ont perfectionnées. C'est ce que M. *Noblot* s'est proposé de nous découvrir dans cet Ouvrage, que nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer.

Description Sommaire des Desseins des Grands Maîtres d'Italie, Fevrier 1741.

des Pays-Bas & de France, du Cabinet de feu M. Crozat. Avec des Réflexions sur la maniere de dessiner des principaux Peintres. Par J. Mariette. A Paris, chez, Pierre-Jean Mariette, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule. 1741. *vol.* in-8°. Nous en donnerons quelque détail le mois prochain.

Les *Pierres gravées* du même Cabinet ont été acquises par Monseigneur le Duc d'*Orléans* : ainsi on n'a plus le même intérêt de connoître ce qu'il contenoit en ce genre.

L'on vient de mettre au jour un nouveau Calendrier Perpétuel, suivant les Hypothéses Julienne & Grégorienne, pour servir aux Amateurs des beaux Arts, sur lesquels il donne toutes sortes d'Instructions, il traite encore de l'Histoire, du Commerce, & de la Banque de tous les différens Etats de l'Europe, & rapporte un Sommaire des Ouvrages des Historiens qui ont traité de l'Antiquité, le tout con-

elu par d'importantes Maximes pour la pratique & l'usage du Monde.

Cet Ouvrage qui est réduit en *in*-12. se trouve conséquemment très-portatif, & se vend à Paris, Grande Salle du Palais au Soleil d'Or, chez Mesnier.

Le sieur Rosa, natif de Lucques continuë à faire des Cures étonnantes, & à soulager ceux, qui sont attaqués de descentes, ou récentes ou invétérées : tout son secret consiste en des Bandages sans fer, dont la fabrique est particuliére, qui n'incommodent nullement & qui réussissent parfaitement.

Il a des Certificats par lesquels il paroît qu'il a déja guéri près de 400. personnes des deux Sexes & 7. à 800. enfans nez avec des descentes. On peut voir entre ses mains, sans parler des autres, ceux par lesquels Dom François de Calonne Religieux & Maître d'Hôtel de l'Abbaye de Saint Martin à Tournay, Dom Jean-Baptiste Floyrac, Prieur de l'Abbaye de S.

Germain-des-Prez, le Pere Ambroise Cousin, Prieur d'un Couvent de Jacobins en Flandre, & M. Sçavelly, Lieutenant-Colonel, Commandant le Régiment Royal Italien; attestent, les trois premiers qu'ils ont été soulagés par les Bandages du sieur *Rosa*, quoiqu'ils soient dans un âge avancé, & que leur Maladie soit invétérée, & le dernier, qu'il a vû plusieurs Officiers & Soldats du Régiment Italien guéris de même, ou soulagés suivant les cas, par les mêmes Bandages.

Le Roi pour attacher le sieur *Rosa* à Paris lui a accordé des Lettres de Naturalité, & lui-même voulant répondre aux intentions de sa Majesté, donne avis qu'afin que son Art ne périsse pas avec lui, il reçoit des Apprentifs moyennant 3000. livres pour chacun, à condition qu'il s'établira dans une Ville Capitale de Province, & qu'il sera seul de sa profession.

Il leur apprendra 1°. Les Médicamens souverains pour guérir ra-

dicalement les descentes qui peuvent se guérir. 2°. Les Bandages pour les Maladies, & pour les cas suivans : 1°. Pour l'Abdomen. 2°. Pour la descente d'Estomach. 3°. Pour l'Anevrisme. 4° Pour les descentes du Nombril nommées Exomphales, & autres Maladies qui accompagnent la même descente. 5°. Pour les Eventrations, soit causées par coups d'armes, ou par d'autres accidens fâcheux. 6°. Pour les Aînes soit doubles ou simples nommées fléxibles. 7°. Ceux qui retiennent deux sortes de descentes, & trois, s'il est nécessaire, avec la même ceinture, la descente des deux côtés des aînes. Les mêmes Bandages retiennent la descente des boyaux qui tombent dans la cuisse, ordinairement dite Hernie Crurale, & autres Maladies qui accompagnent ladite descente. 8°. Pour la Fistule au Périnée qui peut être causée par différentes Tumeurs.

Plus pour gens qui ont été Taillés de la Pierre, ce Bandage guérit tout seul, facilite la sortie des

urines, & les empêche de passer par la Playe.

Des Suspensoirs de quatre façons fort utiles & très-commodes, & la maniere de guérir les Enfans radicalement en six semaines, avec des Bandages différens des autres. Tout cela se fabrique sans fer & donne la facilité ausdits Malades de dormir nuit & jour tranquillement, & de vaquer à leurs exercices.

M. *Carouge* du Collége *Mazarin* ayant fait des Vers un peu tard sur le recouvrement de la santé de M. l'Abbé de *Ventadour*, excuse ainsi sa Muse:

Lenta licet veniat MAZARINÆ Littera Musæ,
Si spectes animum, non ea sera venit.
Parce, precor, PRINCEPS: sincero pectore jam te
Musa salutatum venerat ante diu.
Venerat obsequio prior, auspicioque diserti
Pectoris; eloqui vim quoque pectus habet.
Est facundus amor. Nostra hæc facundia fecit

Fevrier 1741.

Forte silendo minus, fecit amando
magis.
Te mirabar amans; aliis cantare licebat;
Ægra relangueram; scilicet æger
eras;

L'empressement & la lenteur à témoigner ses sentimens en pareille occasion, partent du même principe, & doivent être également bien reçus. La Muse, passant ensuite aux louanges du PRINCE, exalte surtout ce qu'il a fait de plus glorieux dans son Rectorat.

Hoc duce adhæsit ovans placitis ACADEMIA priscis,
Major, & assensu clarior inde suo.
Hoc Duce Relligio celebravit læta triumphos;
Splendidior nunquam fulserat ante
dies.
PRINCIPE sub tanto potuisti, ACADEMIA; nuper
Infrendente Erebo, tollere ad astra
caput.
Jam dudum hunc Virtus vexit super æthera, magnos
Hic solet ante diem sanguis habere
viros.

Elle finit par des souhaits pour la nouvelle année.

Fevrier 1741.

TABLE DES ARTICLES du mois de Fevrier 1741.

ART. X. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes &c. Par M. *de Reaumur.* pag. 197

ART. XI. Pii-Thomæ Milante *Vicarii Generalis Congreg. S. M. Sanitatis, Ord. Prædic. Exercitationes Dogmatico-Morales in Propositiones proscriptas à S S. P P.* Alexandro VII. 215

ART. XII. L'Histoire Romaine depuis la fondation de Rome &c. Par M. *Rollin.* 235

ART. XIII. Panégyriques, Sermons, & autres Piéces d'Eloquence, de M. *de la Parisiere* &c. 249

ART. XIV. La Methode des Fluxions & des suites infinies, de M. *Nevvton*, traduite par M. *de Buffon.* 257

ART. XV. Examen du Sentiment des Saints Peres & des Anciens Juifs sur la durée des siécles. 269

ART. XVI. Description Géogra-

phique & Hiſtorique de la Haute-Normandie &c. 288

ART. XVII. Eloge Hiſtorique du P. *Rouillé.* 312

ART. XVIII. Parallele des Romains & des François par rapport au Gouvernement. 319

ART. XIX. Lettre d'un Phyſicien, ſur le Spécifique du ſieur Arnoult contre l'Apopléxie. 357

ART. XX. Nouvelles Littéraires. 268

Errata pour le mois de Janvier 1741.

PAge 20. ligne 11. Coutuſis, & lig. 21. Contuſis, *liſ.* Cortuſis,

26. lig. 7. Bonicontro, *liſ.* Bonincontro.

48. lig. 22. leur, *liſ.* leurs.

107. lig. 12. Belſaſt, *liſ.* Belfaſt.

Ibid. lig. 14. ſix, *liſ.* ſoixante.

Ibid. lig. 16. les cas ſurprenans, *liſ.* le cas ſurprenant.

108. lig. 11. met, *liſ.* mit.

Ibid. lig. 19. augmentoit, *liſ.* augmentoient.

Ibid. lig. 24. lui avoit, *liſ.* m'avoit.

109. lig. 3. M. Boudou donnoit, *lis.* je donnois.
Ibid. lig. 5. il obſerva, *liſ.* j'obſervai.
211. lig. 8. Rotier, *liſ.* Rottier.
185. au dernier Vers. parores, *liſ.* pavores.
189. lig. pénultiéme. ſix volumes, *liſ.* deux volumes.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1741.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	3.	v.
1721.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

ARTICLE XXI.

Mars 1741.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année 1737. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année.*

Suite de l'Article III. au mois de Janvier.

LE second Mémoire eſt de M. Nicole & traite de l'uſage des ſuites pour la réſolution de pluſieurs Problêmes de la méthode inverſe des Tangentes. Il

s'agit de trouver les courbes qui en coupent une infinité d'autres semblables à arcs ou à segmens égaux, ou de maniere que ces arcs soient parcourus en tems égaux. Ici le raisonnement métaphysique n'a point de prise, l'analyse seule peut atteindre à ces spéculations sublimes, encore est-il nécessaire pour cela qu'elle soit maniée par une main aussi habile que celle de M. Nicole. Elle lui fournit par deux Méthodes différentes non-seulement la solution du cas simple des cercles, mais de celui des Ellipses & des Logarithmes, & outre la courbe des arcs égaux, elle fournit celle qui dans des cercles ou des cycloïdes couperoit des arcs qu'un corps parcoureroit en tems égal. Quelques-uns des cas particuliers contenus dans le Mémoire de M. Nicole avoient déja été traités par des Géométres du premier ordre, & par M. Nicole lui-même, mais ces solutions étoient bornées, & on sçait qu'en fait d'analyse la généralité y ajoûte un grand prix;

d'ailleurs il reſtoit dans la plûpart quelque difficulté pour tirer l'équation de la courbe, ſur-tout ſi on la vouloit avoir dégagée des indéterminées, or la nouvelle ſolution que donne M. Nicole eſt générale, & l'équation des courbes ſe dégage facilement des indéterminées; on entend bien de quelle facilité il s'agit-là, elle paſſe à peine les bornes de la poſſibilité, mais au point où l'analyſe a été portée, ce qui eſt poſſible paſſe pour facile.

Le troiſiéme Mémoire traite de l'électricité, c'eſt une ſuite de ſix Mémoires ſur le même ſujet donnés par feu M. du Fay dans les Recueils de 1733. & de 1734. Il commence par déplorer la perte de M. Gray, qui s'appliquoit en Angleterre à la recherche des Phénomenes de l'électricité. Sans doute la Phyſique dut être touchée de cette perte, mais celle qu'elle a fait peu d'années après dans la perſonne même de M. du Fay n'a pas dû lui être moins ſenſible. Les nouvelles expériences ſur l'électricité roulent

particuliérement sur une analogie singuliére, & qu'assûrément on n'auroit pas devinée entre les corps animés & les métaux. Un corps vivant étant rendu électrique, si on en approche un corps vivant, il sort du corps électrique une étincelle brulante, l'effet sera le même si on substituë du métal à l'un ou à l'autre des corps vivans ou même à tous les deux ; mais l'étincelle ne paroîtroit plus, si on employoit du bois, de la paille &c. peu importe quel métal on employe, on a vérifié qu'il n'y avoit entr'eux nulle différence par rapport à l'électricité. Si on enveloppe d'amadou le doigt ou le métal, la lumiere n'est plus vive & étincellante comme auparavant, c'est une lumiere douce, tranquille, uniforme & qu'on ne sent pas sur la main, ainsi on n'est pas encore parvenu à réduire cette lumiere en feu actuel & brulant. On diroit que la matiere électrique se précipite avec violence dans l'atmosphere des corps animés & des métaux, &

qu'au contraire elle pénétre ſans effort dans l'atmoſphére des autres corps. Dans le premier cas cette éruption de la matiere électrique eſt plus ſubite & dans le ſecond elle eſt plus lente. On peut s'en convaincre en mettant ſur la barre de fer ſuſpenduë un fil qui pende également de part & d'autre. Dès que cette barre a été électriſée, les deux bouts du fil ſe repouſſent mutuellement, parce qu'ils s'électriſent auſſi ; en cet état là on approche le doigt, l'étincelle ſort de la barre & ſur le champ les deux bouts du fil ſe rapprochent comme par ſecouſſe, mais ſi on approchoit du bois ou de la paille, les deux bouts du fil ſe rapprocheroient lentement & ſans efforts, cette expérience de l'aiguillée de fil miſe ſur une barre de fer ſuſpenduë horizontalement peut ſervir à connoître le degré de force de l'électricité par l'éloignement plus ou moins grand des bouts de fil, & auſſi ſa durée par la durée de ce même éloignement. On pourra auſſi en mettant

sur la barre des bandes de différente matiere connoître quelles sont les plus susceptibles de l'électricité.

Un huitiéme Mémoire du même Auteur sur le même sujet contient une expérience qui paroissoit d'abord devoir faire naître un nouvel ordre de choses dans la Physique. On auroit trouvé dans l'électricité du Soleil une cause simple & naturelle du mouvement & de la direction des Planetes. En effet M. Gray crut remarquer qu'un corps léger suspendu au-dessus d'un corps électrique d'un plus gros volume faisoit des révolutions d'Occident en Orient. Ces révolutions étoient d'abord suspectes par une des circonstances nécessaires à la réussite de l'expérience, le corps léger devoit être attaché à un fil délié long de huit à dix pouces, & le fil devoit être tenu à la main, or pouvoit-on s'assûrer qu'un balancement imperceptible de la main ne produisît pas la révolution qu'on attribuoit à la vertu électrique ; mais en ce cas-là les révolutions ne devoient pas

se faire plûtôt d'Occident en Orient que d'Orient en Occident, aussi M. du Fay ne remarqua pas que le corps léger affectât une direction plûtôt que l'autre. Dès-là l'expérience devenoit inutile pour l'explication des Phénomenes célestes; mais elle étoit toujours assez singuliere pour mériter elle-même d'être expliquée. En voici le principe, les corps impregnés d'une même électricité se repoussent mutuellement: le corps léger étoit donc repoussé par le corps électrique d'un plus gros volume, cette répulsion rendoit le fil oblique par rapport à l'horison & la pésanteur du corps suspendu au bout de ce fil faisoit effort pour le ramener à la situation verticale. Voilà deux mouvemens à combiner, & desquels on voit que doit naître une révolution. Quant à la courbe décrite dans cette révolution elle sera différente selon que le corps léger sera différemment situé par rapport au centre du corps électrique, car c'est dans ce centre que réside la force

répulſive. Il n'étoit donc plus queſtion de révolutions régulieres d'Occident en Orient, M. du Fay donna avis à M. Wheler, qui continuë les Obſervations de M. Gray du ſuccès de ſes Expériences. M. Wheler lui répondit en homme très-convaincu de la régularité des révolutions, mais peu de tems après il s'en détrompa lui-même, & il eſt convenu de bonne foi que l'intention & l'envie de voir un mouvement régulier d'Occident en Orient a dû être la cauſe ſecrette de ce mouvement dans les Expériences de M. Gray & dans les ſiennes. Il paroît donc bien décidé que l'électricité ne ſera d'aucun uſage pour le Siſtême Planetaire, mais c'eſt quelque choſe qu'on ait pû raiſonnablement imaginer pendant quelque tems qu'elle y ſeroit utile. Cette utilité quoique manquée donne lieu d'en eſpérer de plus réelles.

Le quatriéme Mémoire eſt de M. Hellot & traite d'une nouvelle encre ſympathique. On appelle encre ſympathique toute liqueur avec

laquelle on forme une écriture invisible, ensorte pourtant qu'il y ait un moyen de la faire paroître quand on veut. On en connoissoit déja de quatre sortes, mais l'écriture formée avec ces encres ayant été une fois renduë visible ne disparoît plus. La nouvelle encre sympathique a les propriétés des quatre espéces déja connuës, & elle a par dessus les autres, la propriété singuliere de paroître & de disparoître à volonté. Nous n'entrerons pas dans le détail du procédé chimique, qui a été nécessaire pour découvrir cette nouveauté, il suffit de dire que cette encre, est une teinture extraite des Mines de Bismuth, d'Azur & d'Arsenic, mais pour donner aux caractéres la couleur que l'on veut, il faut ajoûter à la premiere impregnation différens ingrédiens. Nous ne pouvons qu'annoncer le secret dont les Chimistes doivent chercher le détail dans le Livre même. Ils trouveront dans la seconde Partie de ce Mémoire des Réfléxions très-utiles sur la mé-

thode d'examiner les Mines de Bismuth & d'Azur. Enfin M. Hellot pour porter aussi loin qu'il est possible la singularité de l'encre sympathique a essayé de lui donner toutes les couleurs, qui peuvent être nécessaires pour un paysage. Il lui en manque encore quelques-unes, mais s'il les découvre on aura sur le même vélin une image agréable de l'Hyver & du Printems. Des Campagnes sans ornemens, des Arbres dont les feuilles seront flétries reprendront en les présentant au feu leur fraîcheur & leur verdure. Ces sortes de curiosités ont un mérite général, elles instruisent les gens habiles, & elles amusent le reste du monde.

Le cinquiéme Mémoire comprend des Recherches faites par Messieurs du Hamel & de Buffon sur la cause de l'excentricité des couches ligneuses qu'on apperçoit quand on coupe horisontalement le tronc d'un arbre ; sur l'inégalité d'épaisseur & sur le différent nombre de couches, tant dans le bois for-

mé que dans l'aubier. Le premier fruit des Recherches des deux Académiciens eſt d'exempter les plans d'une eſpéce de ſervitude, qui dans certaines occaſions diminueroit beaucoup de leur agrément. La pratique aſſez générale des Jardiniers eſt de planter les Arbres à la Bouſſole, c'eſt-à-dire, de les orienter comme ils l'étoient dans la Pépiniere ; or une expérience très-certaine à fait voir aux deux Obſervateurs, que cette précaution étoit ſuperfluë au moins pour notre climat & dans les expoſitions ordinaires.

De-là ils paſſent, à leur objet principal, ce ſont les couches ligneuſes ou ces cercles différens, qui depuis le cœur de l'arbre juſqu'à l'écorce s'enveloppent les uns les autres. Ces cercles ſont communément plus épais d'un côté que des autres, mais la plus grande épaiſſeur eſt-elle au Midi ou au Nord? Les gens qui exploitent les Forêts ne ſont pas d'accord ſur ce point, & la Phyſique en ceci comme en

beaucoup d'autres choses rend également raison du pour & du contre. Le Soleil attire une plus grande abondance de séve vers le côté du Midi, donc les couches y doivent être plus épaisses. Mais en considérant la chose sous un autre point de vûë le Soleil desseche davantage le côté du Midi, donc les couches y doivent être moins épaisses. Le seul moyen de terminer ce débat de témoignages opposés à d'autres témoignages, & de raisons opposées à d'autres raisons étoit de faire un grand nombre d'expériences sur des Arbres différemment exposés. Les deux Académiciens l'ont fait, & le résultat de leurs Observations est que les couches ligneuses sont plus épaisses du côté où la séve a été portée en plus grande abondance, soit que ce côté regarde le Nord ou le Midi; & la séve est portée en plus grande abondance du côté où sont les plus fortes racines ou les plus grosses branches, car les unes & les autres contribuent au mouvement de la séve,

de façon pourtant, que ces deux causes ont coutume de concourir, & que les plus grosses branches sont d'ordinaire du même côté que les racines les plus fortes.

En conséquence du même principe le côté de l'Arbre où les couches seront plus épaisses aura moins d'aubier que l'autre ; car la séve s'y portant plus abondamment convertira plûtôt l'aubier en bois parfait par les parties fixes qu'elle déposera dans ses interstices. Mais la qualité du terrain contribuant beaucoup à l'abondance de la séve & à la quantité des parties fixes dont elle est chargée, la proportion de l'aubier au bois parfait dépendra principalement du terrein où le bois est planté. La différence, selon le calcul des Académiciens, approche quelquefois du double, cependant cette différence est moins grande dans les jeunes arbres, soit que les premieres couches des différentes terres soient moins dissemblables entr'elles que celles qui les suivent, soit plûtôt qu'un mauvais terrein

fourniſſe pendant les premieres années une quantité de ſéve à-peu-près égale à celle que fournit un bon terrein, mais qu'il s'épuiſe plus vite.

Un ſecond Mémoire des mêmes Académiciens comprend des Obſervations curieuſes & utiles ſur les gelées d'Hyver & de Printems par rapport aux végétaux. Il ſe fait une eſpéce de compenſation entre les grandes gelées de l'Hyver & les petites gelées du Printems, le dommage des premieres eſt plus grand & plus rare, celui des ſecondes eſt plus fréquent & moins conſidérable. En Hyver les arbres n'ont que des parties dures & capables de réſiſter au froid, mais ſi la gelée les pénétre ils ſont perdus ou conſidérablement endommagés. Au Printems les arbres ont des parties nouvelles & tendres qui n'ont aucun rempart contre la gelée ; mais ſi le froid les ſaiſit, il ne fait tort qu'à la *pouſſe* de l'année, & l'arbre même n'en ſouffre point. Les grandes gelées produiſent dans les arbres

deux mauvais effets, le faux aubier & la gélivure. Le faux aubier eſt une portion du bois, dont la gelée a apparemment trop reſſerré les pores; la féve deſtinée à y apporter des parties fixes ne peut plus y pénétrer, il reſte aubier & fait un défaut conſidérable dans le milieu de l'arbre; quelquefois cet aubier meurt tout-à-fait, d'autrefois il languit ſeulement, ce qui vient ſans doute de l'obſtruction totale ou du ſimple reſſerrement des pores. La gelivure eſt une fente ſelon la direction des fibres de l'arbre, la ſéve contenuë entre deux fibres & gelée par un froid exceſſif augmente de volume & ſépare ces fibres l'une de l'autre. Plus la ſéve ſera aqueuſe, plus la dilatation ſera conſidérable & par conſéquent plus l'effet en ſera à craindre. Il y a donc ici deux principes à combiner, la qualité de la ſéve & la force de la gelée. Un arbre expoſé au Nord aura moins d'humidité, & cette circonſtance lui eſt avantageuſe, mais il aura des gelées plus fortes à eſſuyer,

& cette circonſtance lui eſt déſavantageuſe. De-là il faut conclure que les Plantes & les arbres même doivent être autant qu'il eſt poſſible garanties de l'humidité & de la rigueur du froid. Ces principes tombent également ſur les grandes gelées d'Hyver & ſur les petites gelées du Printems. A tout prendre l'humidité eſt plus à craindre que la force de la gelée, ainſi la gelée quoique plus rigoureuſe à l'expoſition du Nord y cauſera moins de dommage aux végétaux qu'à l'expoſition du Midi, parce que c'eſt l'humidité qui cauſe communément le ravage de la gelée. Il faut en conclure pour la pratique, que le meilleur moyen de prévenir pour les végétaux le ravage de la gelée eſt de les tenir autant qu'il eſt poſſible à l'abri de l'humidité. Il eſt à déſirer, par exemple, que les taillis ne ſoient pas couverts du côté du Nord afin que ce vent puiſſe les deſſecher, les Plantes délicates ne doivent point être miſes dans des terreins ni dans le voiſi-

nage d'autres Plantes qui tranſpirent beaucoup. On voit ſans entrer dans un plus grand détail les précautions qui ſuivent de ce principe. Il ne nous reſte qu'une remarque à faire, c'eſt que l'expoſition du Levant demande une attention particuliere après les gelées de la nuit. Il faut, s'il eſt poſſible, couvrir les Plantes avant que le Soleil les ait frappées, l'expérience apprend qu'une chaleur trop vive les détruit, & qu'une chaleur inſenſible les ſauve. Les deux Académiciens en donnent différentes explications Phyſiques, dont ils conviennent cependant qu'eux mêmes ne ſont pas ſatisfaits. Comme en fait de Phyſique, il eſt permis à tout le monde d'hazarder ſes conjectures, il nous ſemble que cette expérience s'explique aſſez naturellement en cette maniere : après la gelée, des goûtes de ſéve forment entre les fibres de petits glaçons, ſi ces glaçons reçoivent du mouvement avant que d'être fondus, ils frapperont de toute leur maſſe les

fibres de la Plante & les briſeront, c'eſt ce qui arrive lorſqu'un corps gelé eſt expoſé à une grande chaleur ; mais ſi cette chaleur eſt plus douce, elle n'a pas la force de mouvoir les glaçons entiers, ils ſe fondent lentement & ſans frapper les fibres entre leſquelles ils ſont contenus, ainſi ces fibres ne ſeront point endommagées.

M. Caſſini a donné un Mémoire ſur la Comete qui parut aux mois de Février, de Mars & d'Avril de l'année 1737. cette Comete a été ſinguliere en ce qu'elle a paru décrire à l'égard de la Terre un grand cercle ; ſans s'en écarter de plus de deux ou trois minutes. Cette extrême régularité pouroit faire ſoupçonner que cette Comete eſt un Satellite de la Terre placé entre les orbes de Mars & de Vénus. Voilà une nouvelle vûë pour l'Aſtronomie, les Planetes principales outre leurs Satellites à-peu-près concentriques pourroient en avoir d'extrêmement excentriques, qui ne paroîtroient qu'à certains

points de leurs orbes, & ces nouveaux Satellites feroient les Cometes. On ſent combien cette théorie expliqueroit naturellement l'irrégularité du cours des Cometes. Mais elle a beſoin d'un grand nombre d'obſervations favorables pour lui donner un air de vraiſemblance qui la faſſe recevoir. La Comete de 1737. a beaucoup de rapport à celle qui parut en 1683. ce pouroit être la même, mais ſur ce point comme ſur le précédent, le tems ſeul pourra nous inſtruire. Telle eſt la nature de l'Aſtronomie moins avantageuſe pour ſon progrès que celle de quelques autres parties de la Phyſique. Un Phyſicien ſur pluſieurs matieres eſt le maître des Phénomenes, il les produit quand il lui plaît, il les obſerve à loiſir, il les répete, il les varie; mais un Aſtronome n'a aucun empire ſur les objets qu'il doit obſerver, la nature lui fournit les Phénomenes, & elle les place à une diſtance & ſous un point de vûë, qui augmentent encore la difficulté

de l'Obſervation. Ses ſoins ſe bornent donc à ſaiſir les momens de la nature, & ſouvent il faut les attendre pendant long-tems.

Meſſieurs Geoffroy & Hunaud ont examiné ſi l'Huile d'Olive étoit un remède ſpécifique contre la morſure des Viperes. Cette opinion s'étoit répanduë à l'occaſion que nous allons dire. Un Payſan Anglois nommé Guillaume Olivier & ſa femme, de la Ville de Bath, annoncerent au Public en 1734. que le hazard leur avoit fait découvrir un Reméde ſpécifique contre la morſure des Viperes, & ce Reméde étoit de l'Huile d'Olive. Ils s'offrirent à en faire l'eſſai ſur eux-mêmes, & ils le firent en effet le premier Juin de la même année en préſence de pluſieurs Membres de la Société Royale. L'homme fut mordu au poignet & au pouce de la main droite par une Vipere, il tomba auſſi-tôt dans des accidens fâcheux, cependant il différa l'application de ſon Reméde pendant une heure & un quart, alors ſa femme frotta d'Hui-

 le

le ſon bras avec ſa main, en le tournant continuellement au-deſſus d'un braſier. Cependant les ſymptômes devinrent ſi effrayans qu'on jugea à propos de lui donner des cordiaux: il diſoit qu'il en étoit peu ſoulagé, mais qu'un ou deux verres d'Huile d'Olive qu'il buvoit, le ſoulageoient extrêmement. Enfin le Malade fut parfaitement guéri. Différens Animaux qu'on fit mordre par des Viperes, & qu'on frotta d'Huile d'Olive guérirent auſſi. Juſques-là l'expérience étoit favorable au Reméde. Le raiſonnement ne s'y accordoit pas ſi bien; car l'Huile ne pouvoit agir ſur le venin qu'en qualité de matiére onctueuſe, qui envelopperoit les parties, & leur ôteroit leur activité; mais comment l'Huile appliquée extérieurement pénétrera-t-elle auſſi avant que le venin profondément inſinué par les dents de la Vipere, & qui a l'avance du tems. D'ailleurs ce venin agit dans la membrane celluraire plus puiſſamment que par-tout ailleurs; or cette membrane eſt pleine de la

graiſſe ou de l'Huile des Animaux ; les matiéres graſſes & onctueuſes n'arêtent donc pas l'action du venin. On s'en eſt aſſuré en mêlant du venin de Vipere avec de l'Huile, & introduiſant le mêlange dans une playe faite à la cuiſſe d'un Poulet & de deux Pigeons. Le Poulet & le premier Pigeon ſe rétablirent, le ſecond Pigeon mourut: cependant on ne croit pas que ce ſoit le venin qui l'ait tué ; mais dans tous les trois le venin agit, puiſqu'il ſurvint une tumeur & de la lividité. Un nombre conſidérable d'expériences a appris que des Animaux mordus par des Viperes, ſoit qu'on les frottât d'Huile ou non, les uns mouroient, & les autres réchappoient. Il en eſt de même des hommes, comme l'expérience le prouve encore, ce qui montre que le venin de la Vipere n'agit pas également ſur tous les ſujets, & ce qui répond aux heureux ſuccès que l'Huile eut d'abord en Angleterre. Mais il en faut conclure auſſi que l'Huile d'Olive n'eſt pas un Remé-

de ſpécifique contre le venin des Viperes. Il paroît qu'on doit avoir beaucoup plus de confiance aux cordiaux, & en général à tous les Remédes contraires à la gangrene; car l'ouverture de Animaux morts du venin de la Vipere a toujours préſenté les parties, où le venin s'étoit étendu, toutes gangrenées. L'obligation que le Public doit avoir à ceux qui le détrompent d'un Remède inéficace, ſuit immédiatement l'obligation qu'il auroit à l'inventeur d'un Reméde certain. C'eſt rendre aux Hommes un ſervice eſſentiel, que de leur ôter une ſécurité qui leur ſeroit funeſte.

ARTICLE XXII.

SUITE DE L'EXAMEN du Sentiment des Saints Peres sur la durée des siécles.

Réfutation d'un Calcul par lequel on fixe la Conversion des Juifs à l'an 1748. *ou environ.*

Voyez le mois de Février Article XV.

UN Auteur Anonyme s'avisa en 1739. de faire le Prophéte sur la future Conversion des Juifs. A l'aide d'un Calcul dont les principes sont fort arbitraires, il la fixa à l'an 1748. ou environ. Et qu'on ne s'allarme pas sur le simple énoncé de la Prophétie ; elle ne nous promet pas la fin du Monde pour le même-tems. Dans ce Sistême, comme on le verra bien-tôt, la fin du Monde ne doit arriver qu'en 3467. de Jesus-Christ, 1715. ans après la Conversion des Juifs, & dans 1722. ans à compter depuis cette présente

année 1741. C'eſt aſſûrément plus qu'il n'en faut pour Nous & pour nos Neveux. La prédiction ne peut donc que nous faire plaiſir, puiſqu'elle ne regarde que la Converſion des Juifs, Peuple autrefois chéri de Dieu, & nos aînés dans les Promeſſes. L'Auteur apparemment eſpére voir de ſes yeux l'accompliſſement de ſon Oracle, & jouir de ſon vivant de la réputation & des droits de Prophéte ; mais par malheur on commence déja à lui ménager une place parmi les Noſtradamus, les diſeurs de bonne avanture, & les pronoſtiqueurs d'Almanach. Le Sçavant Auteur de l'Examen des Peres ſur la fin du Monde a daigné le réfuter, & la ſuite de cet Extrait fera voir qu'il y a réuſſi parfaitement. Nous allons d'abord expliquer en peu de mots le Siſtême, enſuite nous rapporterons les principaux traits par où on le réfute. Enfin nous ajoûterons de nous-mêmes quelques Réfléxions ſur la célebre Prophétie des 70. Semaines de Daniel laquelle a

été employée fort mal-à-propos par le faiſeur de Calculs.

Siſtême du Calculateur.

Cet Auteur avance trois Lemmes ou trois Propoſitions préliminaires.

Premiere Propoſition. Dans l'Ecriture les jours ſont ſouvent pris pour des années.

Seconde Propoſition. L'Ecriture fait mention d'années communes de 365. jours, d'années ſabbatiques, de 7. années communes, & d'années jubilaires de 49. ans.

Troiſiéme Propoſition. Au Chapitre 9. de Daniel, l'Ange Gabriel révele à ce Prophéte que le nombre de 70. ans, dont parle Jérémie Chapitre 25. ℣. 11. & 29. ℣. 10. a trois ſens qui conſervent entr'eux une même Proportion, & que ce nombre ſignifie tout-à-la-fois les 70. années communes après leſquelles le Peuple Juif doit revenir, & les 70. années ſabbatiques à la fin deſquelles le Meſſie doit

être mis à mort, & les 70. années jubilaires après lesquelles le Monde doit finir. Les premieres sont soixante & dix ans, les secondes 490. ans, les troisiémes 3430. ans. Les premieres sont énoncées expressément dans Jéremie, les secondes dans Daniel Chapitre 9. ℣. 25. les troisiémes dans le même Prophéte, même Chapitre ℣. 24. Les premieres commencent avec la Captivité de Babilone, les secondes à la septiéme année d'Artaxerxès, les troisiémes après la mort de Jesus-Christ.

Ceci avancé facilement, & prouvé, à la façon de cet Ecrivain, c'est à-dire, fort superficiellement, il détaille six espéces d'argumens, par où il prétend montrer que le retour des Juifs tombe à l'an 1748. Ces six argumens peuvent se réduire à quatre. Les voici comme en abregé & sans les preuves, que nous rejettons dans le corps de la Réfutation, elles ne sont pas assez bonnes pour être rapportées deux fois.

Premier argument tiré du Livre

de Daniel Chapitre 8. ℣. 11. Ce Prophéte entendit *un Ange qui diſoit à un autre Ange : juſqu'à quand durera cette viſion touchant le violement du Sacrifice perpétuel, & le péché qui cauſera cette déſolation ? Juſqu'à quand le Sanctuaire & le pouvoir de Dieu ſeront-ils foulés aux pieds ? & celui-ci lui dit : juſqu'à* 2300. *jours compoſés de ſoir & de matin.* Or ces 2300. jours peuvent être pris pour 2300. ans ; d'autant plus que le mot de *jour* n'eſt point exprimé dans l'original, & ces 2300. ans commencent à la troiſiéme année de Baltazar, tems auquel Daniel entendit cette prédiction ; donc la déſolation doit durer 2300. ans à compter depuis la troiſiéme année de Baltazar : mais M. de Saci dit que cette année de la prédiction, ou cette troiſiéme année de Baltazar étoit 552. ans avant Jeſus-Chriſt ; ôtez 552. ans de 2300. reſte 1748. donc la déſolation doit finir, & par conſéquent la converſion des Juifs doit arriver en 1748.

Second argument tiré du même

Livre de Daniel Chapitre 9. ℣. 24. L'Ange Gabriel dit au Prophéte que 70. *ſemaines ont été abrégées ſur ſon Peuple, & qu'après ces 70. ſemaines la prévarication ſera abolie, le péché trouvera ſa fin, l'iniquité ſera effacée, la juſtice éternelle reviendra ſur la terre &c.* Or ces ſemaines ſont des Révolutions de 49. ans ou des années jubilaires, qui multipliées par 70. font 3430. ans. Et ces 3430. ans doivent être partagés en deux tems égaux, parce que ce ſont des ſemaines abregées ou coupées en deux, ſelon la force du mot grec συνετμήθησαν; la moitié de 3430. c'eſt 1715. ajoûtez-y 33. ans de la Vie de Jeſus-Chriſt (car il ne faut compter ces ſemaines que depuis ſa mort) & vous aurez l'an 1748. Donc la prévarication, le péché, l'iniquité doit finir, & par conſéquent la converſion des Juifs doit arriver en 1748.

Troiſiéme argument tiré encore de Daniel Chapitre 12. ℣. 7. Le Prophéte *vit un Homme qui jura par celui qui vit dans l'Eternité que*

ce seroit dans un tems, deux tems & la moitié d'un tems (qu'on verroit l'accomplissement de ces prodiges, c'est-à-dire, la fin de la désolation) *& que toutes ces choses seroient accomplies lorsque la dispersion du Peuple saint seroit achevée.* Or un tems, deux tems & la moitié d'un tems, c'est-à-dire, trois tems & demi font 1715. ans, car chaque tems est ici de 490. ans ou de 70. semaines d'années, & la moitié du tems est de 245. ans, ajoûtez à trois fois 490. plus 245. c'est-à-dire, à 1715. 33. ans de la Vie de Jesus-Christ; (car on ne doit compter aussi ces trois tems & demi que de la mort du Messie) vous aurez 1748. Donc, la désolation & la dispersion doit finir, & par conséquent la conversion des Juifs doit arriver en 1748.

Quatriéme argument tiré du rapport qui se trouve entre l'opiniâtreté des Juifs à rejetter le Messie, & le refus que firent les Israëlites d'entrer dans la Terre promise. L'infidélité des Israëlites & leur punition est la figure de l'endurcissement & de la réprobation des Juifs.

» De même donc que les Iſraëlites
» ont été condamnés à errer dans
» le Déſert, avant que d'entrer
» dans la Terre promiſe, autant
» d'années qu'ils avoient été de jours
» à perſiſter dans leur refus, c'eſt-à-
» dire, 40. ans, un an pour un
» jour: ainſi les Juifs reſteront hors
» du Royaume de Dieu autant d'an-
» nées qu'ils ont été de jours à re-
» fuſer d'y entrer. Or ce refus des
» Juifs doit ſe compter depuis le
» premier jour de la prédication de
» S. Jean-Baptiſte juſqu'au grand
» jour de la Pentecôte, & depuis
» le premier jour de la Prédica-
» tion de S. Jean-Baptiſte juſqu'au
» jour de la Pentecôte, les plus ha-
» biles & le plus grand nombre des
» Chronologiſtes comptent 1715.
» jours. En effet Saint Jean a com-
» mencé ſa Prédication le 9. Sep-
» tembre de l'an 28. Ere commu-
» ne: Jeſus-Chriſt eſt mort le 3.
» Avril de l'année 33. La Pente-
» côte eſt arrivée le 24. Mai ſui-
» vant, ce qui donne 1715. jours.
» Donc, les Juifs reſteront hors du
» Royaume de Dieu 1715. ans: les

» années doivent commencer au
» jour de la Pentecôte de l'année
» 33. Ere commune, ajoûtez 33. à
» 1715. vous aurez encore 1748.
» Donc, la réprobation des Juifs
» doit finir & par conséquent leur
» conversion doit arriver en 1748. „

Réfutation du Sistême.

Le Sçavant Critique qui a réfuté ce Calcul apporte beaucoup plus de raisons qu'il n'en faut pour l'anéantir. Nous ne prendrons que les principales, & nous les opposerons par ordre à chacun des points du Sistême.

Réfutation de la premiere Proposition préliminaire. Le Calçulateur se trompe visiblement quand il dit que, dans le style de l'Ecriture les jours sont souvent pris pour des années : " car il
» est certain, dit M. Bossuet sur
» l'Apocalipse, qu'à la maniére des
» autres hommes, les Prophétes
» prennent les jours pour des jours,
» & les années pour des années,

» témoin, ce nombre célebre de 70.
» années où Jérémie avoit renfermé
» le tems de la Captivité.. On voit
» par deux endroits de l'Ecriture
» (l'un des Nombres 13. 34. l'au-
» tre d'Ezéchiel 4. 6.) Que quand
» Dieu veut figurer les années par
» des jours, il s'en explique en ter-
» mes formels, par exemple, dans
» le Passage d'Ezéchiel on lit : *vous
» prendrez sur vous l'iniquité de Juda
» pendant* 40. *jours. Je vous ai mar-
» qué un jour pour année, je vous le
» dis encore une fois, un jour pour
» une année.* „ Nous pouvons donc, ajoûte notre Critique, sur l'autorité de M. Bossuet opposer à notre Calculateur cette Proposition contradictoire à la sienne, *dans l'Ecriture les jours sont toujours pris pour des jours, & jamais pour des années.*

Réfutation de la seconde Proposition préliminaire. Le Calculateur s'exprime peu exactement, quand il dit que, chez les Juifs l'année sabbatique est de 7. ans, & que l'année jubilaire est de 49. ans. Il

faut dire que l'année ſabbatique eſt la ſeptiéme année parce qu'elle arrive tous les 7. ans, & que l'année jubilaire eſt la quarante-neuviéme année parce qu'elle arrive tous les 49. ans. Cette Critique au fond n'attaque que la façon de parler, & non la Propoſition même qui eſt véritable.

Réfutation de la troiſiéme Propoſition préliminaire. On avance dans cette Propoſition que l'Ange Gabriel a révélé à Daniel trois ſortes d'années enveloppées ſous le nombre des 70. ans dont parle Jérémie. C'eſt un ſentiment inſoutenable, dit l'Auteur de la Réfutation. Car 1°. " Tout ce que l'An-»ge dit à Daniel dans le Chapi-»tre 9. n'eſt que pour fixer l'épo-»que d'où il falloit commencer les »490. ans qui devoient s'écouler »juſqu'à la mort du Meſſie. Tout »ce Diſcours de l'Ange n'a aucun »rapport à la Prophétie de Jéré-»mie. *L'Ecriture de vérité* dont il »eſt parlé au Chapitre 10. ℣. 21. »& ſur laquelle le Calculateur vou-

»droit s'appuyer, n'est que la pa-»role de Dieu en général, & non »l'oracle de Jéremie en particu-»lier. „ (Nous aurons bien-tôt occasion d'examiner si effectivement il n'y a aucun rapport entre la Vision de Daniel & la Prédiction de Jéremie, toujours est-il vrai que ce rapport, s'il y en a ; est tout autre que celui des 70. années sabbatiques & des 70. années jubilaires de notre Faiseur de Calculs.) 2°. Quand il seroit vrai (continuë son Antagoniste) que les 70. ans de Jéremie seroient la figure des 70. semaines d'années communes, du Chapitre 9. de Daniel ℣. 25. pouroit-on dire qu'elles seroient aussi la figure des 70. semaines d'années sabbatiques ou des 70. années jubilaires de 49. ans chacune, telles que le Calculateur les voudroit reconnoître dans le ℣. 24. du même Chapitre ? Assurément rien n'est plus forcé que cette explication : *Au ℣. 24. il est question d'années jubilaires, & au ℣. 25. il est question d'années communes*, l'exposé seul qu'on en fait suffit pour ruiner

tout le Siſtême. 3o. Suppoſons encore que l'Ange découvre à Daniel les trois ſens prétendus & les trois ſortes d'années dont parle la troiſiéme Propoſition préliminaire, pourquoi fixera-t-on l'époque des 70. années jubilaires ou des 3430. ans à la mort du Meſſie (comme le prétend le Calculateur) & non au tems ou de Jérémie ou de Daniel, ou du moins à la ſeptiéme année d'Artaxerxès, qui eſt l'époque où cet Auteur place la tête des 490. ans qui doivent s'écouler juſqu'au Meſſie? Pourquoi rejette-t-on le commencement de ces 3430. ans à la mort de Jeſus-Chriſt? Toutes ces raiſons de notre judicieux Critique vont ſe développer de plus en plus dans la Réfutation des argumens du Siſtême.

Réfutation du premier argument. Il contient trois fauſſetés, & une ſuppoſition arbitraire. La premiere fauſſeté c'eſt que dans la Prophétie de Daniel Chapitre 8. ℣. 11. il ſoit libre de prendre 2300. jours pour 2300. ans; car ſelon la remar-

que de M. Boſſuet, les jours ſe prennent toujours pour des jours dans l'Ecriture & non pour des années, à moins que l'Auteur ſacré n'en avertiſſe expreſſément. La ſeconde fauſſeté, c'eſt que le terme de jours ne ſoit pas exprimé dans le Texte original de la Prophétie ; car l'Hébreu porte juſqu'à 2300. ſoirs & matins ; or ſelon la Remarque du Pere Lami dans le langage de l'Ecriture, *ſoir & matin* & *jour* c'eſt la même choſe. La troiſiéme fauſſeté, c'eſt que M. de Sacy compte 552. ans depuis cette Prophétie juſqu'à Jeſus-Chriſt, il en compte 553. ainſi la converſion des Juifs devroit tomber en 1747. La ſuppoſition arbitraire, c'eſt que la date de ces 2300. ans prétendus doive ſe prendre du tems de la Prédiction. Pourquoi ne pas la fixer à la mort de Jeſus-Chriſt, tems auquel le Calculateur lui-même place la réprobation des Juifs ? Tout s'écroule, comme on voit, dans un Siſtême ſi peu fondé.

Réfutation du ſecond argument, *Mars* 1741.

Il s'y trouve deux fauſſetés & une ſuppoſition arbitraire. La premiere fauſſeté c'eſt que le terme de *ſemaine* ꝟ. 24. Chap. 9. de Daniel ſignifie une révolution de 49. ans. Car, comme on l'a déja remarqué, il eſt évident que dans les ꝟ. 24. & 25. le terme de *ſemaine* doit avoir le même ſens; or dans le 25. il ſe prend pour une révolution de 7. ans; donc il doit être pris de même dans le vingt-quatriéme. Mais, dit le Calculateur, le 24. ꝟ. eſt favorable aux Juifs, le 25. & les ſuivans leur ſont contraires, par conſéquent ils doivent ſe rapporter à différens objets, & le terme de *ſemaine* doit ſe prendre en deux ſens différens. A cela notre Auteur répond fort bien que tous ces Verſets ſe rapportent au même Peuple Juif, les uns au Peuple fidele & élû de Dieu, les autres au Peuple incrédule & réprouvé. La ſeconde fauſſeté c'eſt que ces 3430. ans doivent être partagés en deux tems égaux à cauſe que ce ſont des ſemaines abregées *Hebdomades abbreviatæ*, expreſſion à laquelle ré-

pond dans le Grec le verbe συνετμήθησαν dont les Septante se sont servis. Car premiérement, dit notre Critique anonyme, un grand nombre de Commentateurs Chrétiens & Juifs traduisent *Hebdomades determinatæ, definitæ, constitutæ sunt*, & le verbe Grec aussi bien que l'Hébreu ne s'éloigne point de ce sens; on dit de même tous les jours en François *trancher* pour *décider*. Secondement, quand il seroit nécessaire de prendre ces semaines pour des semaines coupées selon la force du mot Grec ou Hébreu, du moins ne seroit-ce pas des semaines coupées en deux parties égales. Nous dirons plus bas quelque chose de ces semaines abregées. Mais dans quelque sens qu'on les prenne la seconde raison de notre Auteur est toujours invincible. Si ce sont des semaines retranchées, des semaines coupées, assurément rien ne nous avertit de les couper en deux tems égaux, sçavoir, en deux fois 1715. ans. Et quand le Calculateur pour fortifier sa pensée se sert du Passage d'Habacuc où

ce Prophéte prie le Seigneur de *rétablir son Ouvrage au milieu des années*, & de la parole d'Ezéchias qui se plaint *qu'au milieu de ses jours il est prêt de mourir*. On seroit tenté de lui conseiller aussi de mettre en œuvre le Jugement de Salomon qui ordonna de partager par la moitié l'enfant qu'on lui présentoit, ou le châtiment de ces deux Vieillards que Daniel condamne à être coupés en deux. Nous voulons dire par-là que ni Habacuc ni Ezéchias ne font allusion à la conversion des Juifs. Habacuc parle de la Rédemption du genre humain, faite au milieu des tems, c'est-à-dire, dans le tems où l'iniquité étoit montée à son comble. Ezéchias rapporte simplement la crainte qu'il avoit de mourir dans un âge encore peu avancé, & qui étoit cependant les deux tiers de sa vie. Nouvelle preuve que ce n'étoit pas une figure de cette prétenduë conversion des Juifs au milieu des tems du Messie. Car si ç'en étoit une, il faudroit déterminer la conversion

des Juifs aux deux tiers des tems du Messie, c'est-à-dire, aux deux tiers de 3430. & non à la moitié. Enfin la supposition arbitraire du Calculateur c'est que les 3430. ans jusqu'à la fin du monde, & les 1715. ans jusqu'à la conversion des Juifs doivent courir depuis la mort de Jesus-Christ. Quelle preuve en donne-t-il? C'est qu'alors commença la réprobation des Juifs. Mais 1°. Si la réprobation des Juifs commença à la mort de Jesus-Christ, que ne fixe-t-on aussi à la même époque les 2300. ans de l'argument précédent? Deux Prophéties qu'on suppose avoir le même objet, sçavoir, la désolation d'abord & ensuite la conversion finale du Peuple Saint, doivent aussi s'accomplir au même-tems. 2°. L'Auteur se contredit grossiérement: car ici il place la réprobation des Juifs à la mort de Jesus-Christ; dans un autre endroit il la fixe au jour de la Pentecôte, dans un troisiéme il la recule encore plus loin.

Réfutation du troisiéme argument. Il porte tout entier sur deux

ſuppoſitions arbitraires, & qu'on peut nier auſſi facilement qu'on les avance. La premiere, c'eſt que par ces mots *un tems, deux tems & la moitié d'un tems*, on peut entendre 1715. ans, c'eſt-à-dire, pour chacun des 3 tems, 490 ans ou un tems pareil à celui dont l'Ange avoit expliqué la valeur à Daniel, Chapitre 9. ℣. 25. & dont ce Prophéte avoit l'idée préſente. Mais quoi? Reprend notre Critique, le Prophéte n'avoit-il pas également préſent à l'eſprit le Calcul des 2300. jours ou 2300. ans, ſelon le Faiſeur de Siſtêmes, & celui des 3430. ans dont il eſt parlé, ſelon lui au verſet 24. du Chapitre 9. Pourquoi de ces trois Calculs prendre celui du verſet 25. (même Chapitre) plûtôt que les autres? Ajoûtez à cela que l'expreſſion du Chapitre 12. *un tems, deux tems & la moitié d'un tems*, eſt la même que celle dont ſe ſert un autre Ange au Chapitre 7. ℣ 25. or dans le Chapitre 7. elle ne ſignifie point trois fois 490. ans; plus 245. moitié de cette ſomme, mais elle ſignifie ſeulement 3. ans & demi;

donc au Chapitre 12. elle ne peut ſignifier non plus trois fois 490. ans, plus 245. La ſeconde ſuppoſition, c'eſt que l'époque de ces trois tems & demi doit être placée à la mort de Jeſus-Chriſt; cela eſt encore ſans preuve. Et pourquoi ne la place-t-on pas au tems de la Prédiction comme celle de la Viſion du Chapitre 8. qui a le même objet? Pourquoi ne pas la déterminer à l'année ſeptiéme d'Artaxerxès comme celle des 70. ſemaines, ou des 490. ans qui ſervent de meſure & de principe (comme on nous le dit) à ces trois tems & demi du Chapitre 12?

Réfutation du quatriéme argument. Ce n'eſt qu'un tiſſu de fauſſetés. 1°. Il eſt faux qu'au tems de Moïſe les Iſraëlites ayent refuſé pendant 40. jours d'entrer dans la Terre promiſe. On démontre par l'Ecriture que leur refus ne dura qu'un jour. Le Calculateur a confondu le tems du Voyage des Eſpions, avec le tems du murmure des Iſraëlites, le premier fut de 40.

jours, le ſecond d'un jour ſeulement. 2°. Il eſt faux que ſelon les plus habiles & le plus grand nombre des Chronologiſtes, Saint Jean ait commencé ſa Prédication le 9. de Septembre de l'an 28. Ere commune. Car Uſſerius, la Chronologie de la Bible de Vitré & bien d'autres placent la Prédication de S. Jean vers le 9. d'Octobre de l'an 28. 3°. Il eſt faux que le refus que firent les Juifs d'entrer dans le Royaume de Dieu ait commencé à la Prédication de Saint Jean, puiſque ſelon les Evangéliſtes tout le monde ſe rendoit auprès de lui pour entendre la Parole du Salut, & pour recevoir le Baptême de la Pénitence. 4°. Il eſt faux que la réprobation des Juifs ait commencé au grand jour de la Pentecôte; car ſi l'Egliſe naiſſante pluſieurs années encore après cette Pentecôte ne fut compoſée que de Juifs convertis, on ne peut pas dire qu'à la Pentecôte cette Nation fut réprouvée.

Tout cela eſt déciſif contre le Calculateur.

Mars 1741.

Calculateur. Concluons avec ſon Critique qu'il n'y a rien de moins prouvé, rien de plus arbitraire que ce Calcul. Nous ſouhaitons la converſion des Juifs, mais nous croyons que les tems de cette converſion ſont un Myſtére qui n'eſt connu que de Dieu. Sur cet Extrait ſeul on jugera qu'il ne faut pas attendre 1748. pour mettre le Calculateur au rang des faux Prophétes.

Réfléxions ſur la Prophétie des 70. ſemaines de Daniel.

Ce n'eſt point ici une nouvelle explication de la Prophétie du Chapitre 9. de Daniel. Les Livres ſont pleins de diſcuſſions ſçavantes & curieuſes ſur cette matiére; la retoucher en entier, ce ſeroit s'expoſer à des redites, & par conſéquent à ennuyer ceux qui parcourent nos Mémoires. Nous dirons donc ſeulement qu'à l'occaſion du Siſtême précédent; nous avons fait quelques Réfléxions ſur deux ou trois endroits de ce Chapitre de Daniel. Sans

nous écarter des époques & du Calcul ordinaire, peut-être donnerons-nous quelque jour au Texte même de la Prophétie.

1°. L'Auteur du Siſtême & ſon Adverſaire entendent ces paroles ℣. 25. *ab exitu ſermonis ut iterum ædificetur Jeruſalem*, comme une infinité d'autres les ont entenduës avant eux, c'eſt-à-dire, d'un ordre ou d'un Edit donné par Artaxerxès pour le rétabliſſement de Jéruſalem.

2°. L'Auteur de la Réfutation prétend que cette Prophétie de Daniel n'a point de rapport à celle de Jérémie Chapitre 25. ℣. 11. & 29. ℣. 10.

3°. Le même Auteur ſemble fixer le ſens de ces mots *hebdomades abbreviatæ ſunt* à celui-ci, *hebdomades determinatæ, ſtatutæ, definitæ ſunt*. Voilà l'objet de nos Réfléxions.

I. REFLEXION.

Sur ces mots : ab exitu ſermonis &c.

On les entend, diſions-nous tout-à-l'heure, de l'Edit qu'Artaxerxès donna pour le rétabliſſement de Jéruſalem. Mais cette explication ſouffre pluſieurs difficultés auſquelles il ſemble qu'on ne répond point. 1°. Ce terme *ſermo* pris tout ſeul & ſéparément, n'eſt jamais employé dans l'Ecriture pour l'Edit d'un Prince. 2°. Dans le Chapitre 9. de Daniel ce mot ſe trouve trois ou quatre autresfois, & toujours il ſignifie la parole, la volonté de Dieu, eſt-il bien naturel qu'au ✠. 25. il ait un ſens tout différent de celui qu'il a dans tous les autres Verſets? 3°. Comme il y a eu quatre Edits portés par quatre Rois en des tems différens, & que Daniel ne marque point de quel Edit en particulier il prétend parler, il s'enſuivroit que ce Prophéte n'auroit fixé aucun terme certain pour le commencement de la Prophétie.

Et qu'on ne dise pas que les trois premiers Edits ne regardoient que le retour des Juifs à Jérusalem ou le rétablissement du Temple, & qu'il n'y eût que le dernier donné par Artaxerxès la 20. année de son Regne qui permit de rebâtir la Ville de Jérusalem. Car il est évident que la permission donnée aux Juifs de retourner à Jérusalem, de s'y établir, d'y vivre à leur maniere, & de relever leur Temple, renfermoit en même-tems la permission de se loger, de bâtir des Maisons; en un mot de rebâtir leur Ville. Ceux qui fixent l'époque des 70. semaines à la septiéme année d'Artaxerxès sçavent bien faire valoir ce raisonnement. On peut voir Prideaux & les deux Capelles sur cela. D'ailleurs l'accusation intentée contre les Juifs sous Assuerus & sous Artaxerxès, & rapportée dans le premier Livre d'Esdras Chapitre quatriéme, ne montre-t-elle pas qu'en vertu de l'Edit de Cyrus les Juifs s'étoient mis en devoir de rebâtir Jérusalem?

Mars 1741.

Mais, dira-t-on, ils ne la rebâtirent point effectivement, & les trois premiers Edits demeurerent sans effet : ce ne fut qu'en vertu du dernier Edit porté la vingtiéme année d'Artaxerxès que Jérusalem fut enfin rebâtie, que l'on commença à relever ses Portes, ses Murailles, que l'on distribua ses Quartiers, ses Places &c. Tout cela est vrai : aussi prétendons-nous bien qu'on doit fixer l'époque des 490. ans qui composent les 70. semaines à la vingtiéme année d'Artaxerxès. Mais nous croyons en même-tems que cet Edit donné la 20e. année d'Artaxerxès n'est pas le terme assigné par le Seigneur pour servir de commencement & de point fixe à la Prophétie, nous sommes persuadez que ce terme & ce point fixe donné de Dieu, c'est l'accomplissement réel & effectif de sa volonté & de ses misericordes sur Jérusalem. Le rétablissement même de cette Ville, la réédification même de ses Murs & de ses Portes ; voilà, selon nous, quelle étoit la marque du commen-

cement de la Prophétie ou plûtôt des 490. ans indiquez dans la Prophétie. Et assûrément cette marque étoit précise & non équivoque. On ne pouvoit pas plus douter de l'époque des 490. ans, que des premiers ouvrages faits autour de Jérusalem. En voyant ces premiers ouvrages, on étoit averti de compter les premieres années des 70. semaines. Au contraire les quatre Edits donnez en divers tems, tous postérieurs à la Prophétie, & tous aussi favorables les uns que les autres aux Juifs ne pouvoient que répandre de l'obscurité sur l'accomplissement de la Prophétie.

On voit assez que selon cette explication le terme, *sermo*, se prendra dans le ℣. 25. comme dans tout le reste du Chapitre ; pour la volonté, pour la parole du Seigneur, & que cette phrase *ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem*, aura ce sens : A *compter du moment ou s'exécutera la volonté ou la parole du Seigneur touchant le rétablissement de Jérusalem*. Il est bien vrai, encore une

fois, que dans ce même-tems, il y eut un Edit ou plûtôt une permission d'Artaxerxès, que la Ville même ne fut rebâtie qu'en conséquence; mais cet Edit n'est point ce qui devoit avertir les Juifs de commencer à compter les semaines, les autres Edits les auroient bien autant avertis que celui-ci. L'évenement même & l'accomplissement de la parole de Dieu, qui avoit manifesté ses volontés à Jérémie, à Daniel, à Néhémias; en un mot *exitus sermonis* (expression qui est si naturelle dans le sens où nous la prenons ici) c'étoit uniquement ce qui instruisoit les Juifs que les 490. années commençoient à courir.

II. REFLEXION.

Sur les rapports de la Prophétie de Daniel Chapitre 9. avec celle de Jérémie Chapitre 25. ỳ. 11. & 29. ỳ. 10.

Sans donner dans le Sistême chimérique du Calculateur, qui a fixé

la converſion des Juifs à l'an 1748. On peut dire que la Prophétie du Chapitre 9. de Daniel a quelque rapport avec celle de Jérémie Chapitre 25. ℣. 11. & 29. ℣. 10. En voici la raiſon. Au commencement de ce Chapitre 9. de Daniel, on lit ces paroles. *Ego Daniel intellexi in libris numerum annorum de quo factus eſt ſermo Domini ad Jeremiam Prophetam ut complerentur deſolationis Jeruſalem* 70. *anni*. Or qu'eſt-ce que Daniel avoit compris ? Ce ne peut-être ſeulement que la déſolation de Jéruſalem devoit durer 70. ans après leſquels les Juifs ſeroient délivrez de captivité. Tout le monde auſſi bien que ce Prophéte étoit en état de comprendre la même choſe, il ne falloit pour cela que lire les paroles de Jérémie qui étoient expreſſes ſur ce point. Daniel comprit donc quelque choſe de plus caché & de plus miſtérieux, qui étoit comme enveloppé ſous le nombre des 70. années de Jérémie, & qui lui fut développé davantage après ſa Priere. D'ailleurs le terme *ſermo*

dont l'Ange se sert sur la fin de ce Chapitre, fait allusion aux promesses que le Seigneur avoit faites à Jérémie de délivrer le Peuple & de faire rétablir la Ville.... Il est donc très-probable que la Prophétie du neuviéme Chapitre de Daniel a de grands rapports avec celle de Jérémie, qu'elle en est comme le développement ; mais développement tout autre que celui du visionnaire qui a prophétisé en 1739. pour 1748. On va le voir dans la Réflexion suivante.

III. REFLEXION.

Sur ces mots : 70. hebdomades abbreviatæ sunt.

Daniel apperçut quelque Mystére enveloppé sous le nombre des 70. ans prédits par Jérémie. L'Ange l'avertit après sa Priere de faire attention à la Parole Divine, d'en bien saisir le sens : *animadverte sermonem & intellige visionem*, & tout de suite il lui déclare que 70. se-

maines ont été abregées; 70 *hebdomades abbreviatæ sunt*, mais comment ces semaines ont-elles été abregées ? Ne peut-on pas croire que c'est justement ce Mystére renfermé dans les 70. années de Jérémie ? Ces 70. années de captivité n'auront elles point été la figure & comme l'abregé d'un tems plus long qui devoit s'écouler jusqu'à une délivrance bien plus importante ; puisque c'étoit la délivrance du péché, comme l'Ange l'explique lui-même, *ut consummetur prævaricatio & finem accipiat peccatum* ? En un mot ces semaines d'années qui font 490. ans n'auront-elles point été comme réduites & comme abregées dans les 70. ans de Jérémie ? Dans cette supposition il est clair que ce mot *abbreviatæ* seroit pris selon sa signification la plus naturelle, & assûrément on doute que ces autres expressions *decretæ*, *determinatæ*, *statutæ*, soient aussi favorables à notre Vulgate.

Pour le mot Grec συνετμήθησαν & le mot Hébreu נחתך *Nechtac*, ils conservent toute leur énergie

dans notre explication ; ils veulent dire *retrancher*, *réduire*. Or 70. semaines d'années figurées par 70. ans & renfermées dans ce nombre, qui est pour ainsi dire abregé, sont des semaines comme *réduites*, comme *retranchées* ; on a beau dire, le mot Grec & le mot Hébreu, ne sont point si bien rendus par hebdomades *statutæ*, *determinatæ &c.*

Ajoûtons un mot sur la division de ces semaines en 7. d'abord, & ensuite en 62. *hebdomades septem & hebdomades* 62. On dit communément que le partage en 7. semaines & en 62. semaines est un hébraïsme. Cela pouroit être, mais n'est-ce qu'un hébraïsme ? Et pourquoi l'Ange après avoir parlé du rétablissement de la Ville, des Places, des Murailles, ne prend-il que 62. semaines ? Certainement si les 7. premieres ne devoient pas être reprises & sous-entenduës avant ces mots : *& rursum ædificabitur Platea & Muri in angustia temporum*, il faudroit dire que le Messie sera mis à mort non après 69. semaines,

mais après 62. comme il est dit au ℣. 25. on compte cependant 69. semaines avant la mort du Messie, & l'on a raison ; mais cela prouve justement que les 7. premieres semaines sont attribuées à la réédification des Murailles & au rétablissement entier de la Ville.

On dira peut-être, que selon le septiéme Chapitre du 2. Livre d'Esdras les Murailles de la Ville furent rebâties en assez peu de tems & très-certainement en moins de 49. ans (qui sont les sept premieres semaines d'années) on convient de cela. Mais il est vrai aussi selon ce même Chapitre du second Livre d'Esdras ; qu'après le rétablissement des Murailles il n'y avoit point de Maisons ; que la Ville étoit encore presque sans Habitans. *Populus parvus in medio ejus, & non erant domus ædificatæ.* Or pour rassembler ce Peuple dispersé dans des Pays éloignez, pour construire les Maisons particulieres & les Edifices publics, pour repeupler une aussi grande enceinte de Murailles, pour y

rétablir l'ordre & la police, en un mot pour remettre cette Ville dans le même état de splendeur où elle étoit autrefois, *ut iterum ædificetur Jerusalem* : il ne falloit pas moins de 7. semaines, c'est-à-dire, moins de 49. ans. Il en fallut bien 46. pour bâtir le Temple, l'Evangile nous l'assûre. Etoit-ce donc trop de 49. pour la Ville entiere ?

ARTICLE XXIII.

LETTRE A M. D. M. G. sur le Flux & Reflux de la Mer.

MONSIEUR,

C'est une chose que l'on regarde communément comme très-facile dans le Sistême du Plein, que l'explication du Flux & Reflux de la Mer : Descartes l'attribua à la pression de la matiére éthérée, qui, ayant son canal rétreci par la présence de la Lune, ne pouvoit manquer de faire un grand effort sur

la Terre, & d'en creuſer les eaux, qui répondoient directement à la Lune. Mais Deſcartes en reſte-là; & ce n'eſt qu'après coup qu'un ſçavant Jéſuite, dont le nom ne me revient pas, fit ſortir la Terre du centre de ſon tourbillon pour expliquer le Flux du côté oppoſé à la Lune, & depuis ce tems on a regardé le Phénomene comme expliqué. Cependant il me ſemble, qu'il manquoit encore une choſe à cette explication, & un ingénieux Auteur vient de l'ajoûter; je parle de M. Grante d'Iverk, qui attribuë à la Terre un quatriéme mouvement qui ſe fait autour du centre du tourbillon terreſtre, qu'il nomme le centre commun des graves, dans le même ſens que la Lune, & dans le même eſpace de tems: c'eſt ce nouveau mouvement, dis-je, qui manquoit, & qui étoit néceſſaire. Car quand la Lune eſt ſous notre horiſon, & dans le tropique du Capricorne, nous avons Flux ſur notre horiſon, & dans le tropique du Cancer; & par conſéquent l'ac-

tion de la Lune doit avoir pour direction une ligne tirée du tropique du Capricorne par le centre de la Terre au tropique du Cancer. Or sans le nouveau mouvement de la Terre, cela est impossible, daignez m'entendre, s'il vous plaît : La Terre par l'action de la Lune, ne sçauroit jamais être assez soulevée pour que sa surface soit hors du centre de son tourbillon ; c'est la demande de M. Grante, dont je puis donner cette raison entre plusieurs autres, que la Terre devient pesante à mesure que son centre s'écarte du centre de son tourbillon, & qu'elle ne peut résister à la pesanteur qui la porte vers ce centre, qu'autant que l'action de la Lune se fait sentir sur elle ; qu'autant par conséquent que sa surface n'est point hors le centre de son tourbillon. D'où il suit qu'une partie de la Terre étant toujours au centre commun des corps pesans, & la Lune agissant toujours, la Terre une fois soulevée, doit toujours l'être, ainsi que l'établit M. Grante. Donc le

le centre de la Terre ne doit jamais se trouver au centre de son tourbillon ; & puisque la Lune pese directement sur ce centre, si la Terre ne tourne pas autour de lui, comme le veut M. Grante, dans le même sens que la Lune, l'action de celle-ci ne passera pas toujours par le centre de celle-là, & le Phénomene du Flux ne sera point expliqué.

Mais autant que M. Grante a heureusement imaginé ce nouveau mouvement du centre de la Terre autour du centre commun des graves, autant me paroit-il clair qu'il ne nous en a point fourni la cause, & je crois même pouvoir montrer qu'il est impossible, ou plûtôt incompatible avec le mouvement diurne de la Terre. « Par l'action de la » Lune, dit l'Auteur, le centre de » la Terre doit s'éloigner du centre » des graves, & il doit s'en éloigner » dans la direction selon laquelle la » Lune agit sur la Terre, c'est-à-» dire, selon une ligne tirée du » centre de la Lune par le centre

» commun des corps pesans au cen-
» tre de la Terre. Or la Terre une
» fois soulevée doit toujours l'être;
» donc pour que son centre soit dans
» le même alignement que ceux de
» la Lune & des graves, il est né-
» cessaire que le centre de la Terre
» tourne autour du centre des graves
» dans le même sens & le même es-
» pace de tems que la Lune. „ Voilà le précis du raisonnement de M. Grante; mais est-il juste? Il est facile au contraire d'en appercevoir le défaut. On y suppose que le centre de la Terre doit toujours être dans la même ligne droite que les centres du tourbillon terrestre & de la Lune; or c'est ce qui n'est vrai & qu'on n'a prouvé que pour un cas, sçavoir, lorsque le centre de la Terre étoit confondu avec le centre de son tourbillon; parce qu'alors l'action de la Lune tomboit à plomb & perpendiculairement sur la tangente de la Terre. Mais quand la Terre a été une fois soulevée, & que la Lune a fait du chemin dans son orbe, son action devient né-

ceſſairement oblique ſur la tangente de la Terre, & par conſéquent ne paſſe point par ſon centre. Il eſt vrai, que ſi le centre de la Terre après avoir été ſoulevé, retomboit au centre du tourbillon, tandis que la Lune parcourt quelques points dans ſon orbe, à la ſeconde preſſion il ſeroit ſoulevé & porté vers un point différent qu'à la premiére, & ainſi de ſuite. Mais ce n'eſt pas ce que veut M. Grante, il établit que la Terre doit toujours être ſoulevée à cauſe de la continuelle action de la Lune, & cette eſpece de cercle que décriroit le centre de la Terre en retombant au centre des graves, & en s'en écartant ſucceſſivement, n'eſt point le cercle qu'il prétend qu'il décrit: c'eſt donc avec raiſon que j'ai avancé qu'il n'avoit point découvert la cauſe du prétendu mouvement de la Terre.

2°. Il eſt également certain que dans ce Siſtême le mouvement diurne de la Terre autour de ſon propre centre eſt impoſſible. En effet

a Terre étant toujours soulevée, & son centre étant toujours hors du centre de son tourbillon, ce n'est plus autour du centre de la Terre que circule la matiére éthérée, puisqu'autrement le centre de la Terre seroit encore le centre des graves : qu'elle est donc la cause qui pourroit imprimer à la Terre ce mouvement journalier de rotation sur son centre? De toutes celles que les Physiciens nous ont données, il est manifeste qu'il n'en est aucune qui puisse avoir lieu dans l'hipothése de M. Grante. Celle de M. de Mairan suppose que le centre de pesanteur de la Terre est différent de son centre de figure, & M. Grante pose pour principe qu'il est le même : celle de M. Villemot & du commun des Cartésiens suppose que le centre du mouvement de la matiére éthérée est le centre même de la Terre, & nous venons de voir que c'est tout le contraire dans les principes de M. Grante. Ç'en est assez, je crois, pour pouvoir assurer que ce nouveau mouvement de

la Terre n'eſt point réel, & n'eſt point conforme au Siſtême général du plein.

Voilà, Monſieur, en quel état eſt ici la queſtion du Flux & Reflux de la Mer. Vous ſçavez ſans doute, que les Cartéſiens modernes ſont partagez ſur la figure que prennent les Eaux dans le tems du Flux ; M. Grante tient pour Deſcartes, & croit que les Eaux ſe creuſent & s'abaiſſent ſous la Lune, en quoi il me paroît avoir pris le meilleur parti. En effet, c'eſt ſur les Eaux que ſe fait preciſément ſentir l'action de la Lune, & comme elles peſent moins que la Terre, qu'elles ſont d'ailleurs fluides ; elles ont plus de facilité pour obéir à la preſſion de la Lune, & elles doivent par conſéquent accourir vers les bords & s'y élever. Mais ce point n'eſt de conſéquence qu'autant qu'il importe de raiſonner juſte ſur toutes ſortes de ſujets : en effet ſoit que les Eaux s'élevent ou ſe creuſent ſous la Lune, on convient que le Phénome-

ɪe du Flux s'en explique également
ɪien. Je ſuis avec bien du reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,

SIGORGNE.

A Paris ce 10. *Octobre* 1740.

ARTICLE XXIV.

ELEMENS D'ASTRONOMIE & de Géographie, à l'uſage des Négocians. Par A. J. Panckoucke. A L'Ille, chez J. B. Brovellio. 1739. in-12.

LEs Elémens d'Aſtronomie forment à part un petit *in*-12. de ɪ00. pages au plus. Rien n'eſt plus ɪbregé ni plus élémentaire. Ce ſont ɪomme les premiéres notions de ɪoutes les parties principales d'une Science ſi digne de la curioſité de ɪout le monde. Aſſez d'autres ont

traité de l'Astronomie en grand, & pour les Sçavans & les Astronomes de profession. Tout nouvellement un grand Maître (M. Cassini) vient de donner des Elémens qui commencent, il est vrai, par tout ce qu'il y a de plus simple & de plus élémentaire, mais qui aboutissent à tout ce qu'il y a de plus élevé, contenant toutes les profondeurs de la Science & toutes les finesses de l'Art.

M. Panckoucke n'a point prétendu travailler pour les Astronomes, ni pour ceux qui commencent ni pour ceux qui veulent s'y rendre consommés & parfaits. Son travail n'est pas cependant sans utilité. Il a travaillé pour le commun des Hommes, des Dames mêmes, & nommément pour les Négocians qui, sans aucun dessein de Science ou d'Art Astronomique, veulent en entendre les termes, & en connoître les principaux objets. L'Auteur tient à l'Ille une Ecole d'Expériences & d'Instructions Physico-Mathématiques. C'est son Eco-

le qu'il a eu ſur-tout en vûë dans ſes Elémens.

Ils nous ſont tombés entre les mains; & nous les avons trouvez par le ſtyle ingénieux & intelligible, & par la maniére aiſée, méthodique & débaraſſée, dignes d'être annoncés à toutes ſortes d'Ecoles libres & arbitraires, qui ne viſent point aux profondeurs régulieres & épineuſes des Académies, des Colléges, des Univerſités.

Un premier Chapitre donne quelques définitions geométriques, néceſſaires pour l'intelligence de l'Aſtronomie. Le ſecond traite de la Sphére. Le troiſiéme des différens Siſtêmes, de Ptolomée, de Copernic, de Tycho Brahé. Le quatriéme des Etoiles fixes. Le cinquiéme des Planetes. Le ſixiéme du Soleil.

Le ſeptiéme Chapitre eſt une application de toutes les connoiſſances priſes juſques-là, aux Globes céleſte & terreſtre. Le huitiéme roule ſur diverſes notions relatives à l'Aſtronomie, ſur les différen-

tes positions de la Sphére ; sur la division des Habitans par leurs ombres ; sur leur division par rapport à leur situation ; sur les méteores, les vents, les nuées, les brouillards, la pluye, le tonnerre, l'arc-en-ciel, le flux & reflux. L'Auteur met les Cométes avec l'Aurore Boréale dans la Liste des Méteores. Il ne décide cependant pas que ce ne puissent être des Astres réguliers. Il termine ce petit Ouvrage par quelques usages des Globes céleste & terrestre. Ce Livre est réellement fort bon, selon la principale intention de l'Auteur, pour servir de guide & comme de texte à quelqu'un qui montre la Sphére & les Elémens de l'Astronomie à ceux qui n'apprennent ces choses que par une curiosité honnête, & pour une certaine culture générale de l'esprit.

ARTICLE XXV.

LA VIE DE S. DOMINIQUE de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec l'Histoire abregée de ses premiers Disciples. Par le R. Pere Touron, Religieux du même Ordre. A Paris, chez Giffey, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. Bordelet, ruë S. Jacques, à S. Ignace. Savoye, ruë S. Jacques, à l'Esperance. Henry, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne. Durand, ruë S. Jacques, à Saint Landry. M DCC XXXIX. *in-4°. pag.* 774.

SI l'on jugeoit du mérite des Livres, & de l'estime que nous en faisons par le rang qu'ils occupent dans nos Mémoires, on suivroit une régle peu sûre, & fort sujette à tromper. Divers incidens, des circonstances dont nous ne disposons pas, en décident souvent, sans affectation de notre part, &

même contre notre intention. C'eſt ce qui eſt arrivé à l'égard de l'Ouvrage dont nous allons rendre compte. Nous en avions cependant donné, dès qu'il parut, une idée capable d'exciter la curioſité de ceux qui aiment les lectures ſolides & intéreſſantes. En général on peut remarquer que nous avons moins d'empreſſement à produire ce qui ſemble devoir nous intéreſſer plus particuliérement.

Quelque difficile que ſoit une Epître Dédicatoire, où les lieux communs & les tours uſés rebutent ſouvent les Lecteurs dès les premiéres lignes, celle de l'Auteur au Cardinal *Corſini* eſt bien tournée, aſſez ſimple & aſſez naturelle, pour ne pas donner dans l'enflure : aſſez noble, pour ne point ramper. Le Protecteur y eſt loüé d'une maniére convenable à ſon rang, & à ſa qualité relative à l'Ordre qu'il a pris ſous ſa protection.

On ne demande point à un enfant de Saint *Dominique* les raiſons qu'il a eües de publier l'Hiſtoire

de son Saint & illustre Fondateur, ni à un Disciple de Saint *Thomas* ce qui l'a porté à écrire celle de l'*Ange de l'Ecole*. Le Pere *Touron* a fait l'un & l'autre ; & le succès du premier Ouvrage auroit suffi pour lui inspirer le dessein d'entreprendre le second. Cependant des motifs plus purs & plus élevés l'ont engagé à ce travail. *Les vertus dont Saint Dominique a donné de si grands exemples ; la vivacité du zéle qu'il fit paroître pour conserver, ou pour rétablir la pureté de la Foi dans plusieurs de nos Provinces, rendront sa mémoire prétieuse*, particuliérement aux François *qui ont quelque amour pour l'Eglise. Mais ceux qui se glorifient d'être ses enfans*, continuë l'Historien, *obligez par état à le suivre comme leur guide, à l'honorer comme leur Pere, n'ont-ils pas un intérêt plus particulier de se rappeller souvent les exemples de sa vie ?* C'est donc l'édification publique, celle en particulier de son Ordre, qui l'a déterminé à présenter sous un nouveau jour ce grand modele du zéle, de

la ferveur, de la pénitence, de toutes les vertus Chrétiennes récompensées des plus glorieux succès, & honorées des plus insignes faveurs. Mais sur ce dernier article, pour ménager le goût d'un siécle critique, ennemi du merveilleux & du surnaturel dans l'Histoire des Saints que l'Eglise reconnoît, le Pere *Touron omet la plus grande partie des Miracles & des Révélations dont les Auteurs du treizieme siécle ont rempli leurs Ecrits.* Cependant il ne porte pas la complaisance jusqu'à supprimer entiérement & sans distinction tout ce qui paroît extraordinaire & divin dans les actions de son Saint. Ne seroit-ce pas, dit-il, *dérober quelque chose à la gloire de Dieu, & à celle* de son fidéle Serviteur? Et il a jugé qu'il seroit *plus sage, plus conforme à la piété de se tenir toujours dans un juste milieu.*

Dans tout cet Ouvrage l'Auteur se pique d'une Critique exacte & judicieuse: &, pour ne rien dire qui ne soit appuyé sur des témoi-

gnages dignes de foi, il s'est particuliérement attaché aux plus anciens Ecrivains, *à ceux qui se sont appliqués avec plus de soin à recueillir tout ce qui appartient à son sujet, à ceux dont on connoît la vertu, la capacité, l'exactitude, &, qui pour avoir vécu avec le Serviteur de Dieu, ou avec les premiers Compagnons de ses travaux, devoient être* mieux *instruits de tout ce qui le regardoit.* Il a même été plus difficile que quelques sçavans Critiques, à recevoir les traditions qui ne lui ont pas paru assez bien fondées. Mais loin d'abandonner celle qui fait sortir Saint *Dominique* de l'illustre Maison de *Guzman*, dès l'entrée de cette Histoire, il entreprend d'en établir la vérité. Il y revient encore en d'autres endroits, & plus expressément dans une Dissertation qu'il a mise à la fin de l'Ouvrage. On sçait le doute modestement proposé sur ce point, par un des Continuateurs de *Bollandus*, & l'offre qu'il faisoit de se rendre de bonne grace, & même avec plaisir, si on

lui apportoit des preuves tirées de Monumens anciens & non suspects. Le Pere *Touron* prétend les avoir fournies, ces preuves victorieuses, & hors de toute atteinte. Nous aurons bien-tôt occasion de les examiner dans un Article séparé. Et, comme la Dispute a été traitée par les deux Ecrivains, selon le goût des honnêtes gens, avec la politesse & les égards qui conviennent à des Sçavans de leur caractére, & de leur profession, nous la représenterons simplement, & avec les mêmes ménagemens, pour mettre les Lecteurs en état de juger. Laissons donc là présentement cette question assez indifférente à la véritable gloire de Saint *Dominique*; puisqu'il est infiniment plus grand par ses actions & par ses vertus, que par tout ce que ses Ancêtres ont pû lui transmettre de Titres, d'illustration & de Noblesse.

Et genus, & proavos, & quæ non fecimus ipsi,
Vix ea nostra voco.

Mars 1741.

Voyons ce qu'il fut en lui-même, & tel que nous le représente le nouvel Historien. Il est peu d'Hommes illustres qui en ayent eu un plus grand nombre que Saint *Dominique* : Eh ! qui méritoit mieux que l'on prît soin de conserver le souvenir des grands exemples qu'il donna, & des services importans qu'il rendit à l'Eglise ? Le Pere *Touron* a tout examiné avec soin, & a choisi avec discernement. On en jugera par ce que nous allons mettre sous les yeux des Lecteurs en parcourant l'Ouvrage.

Dominique, né à *Carlevega*, petite Ville du Diocèse d'*Osma* dans la *Vieille Castille*, reçut dans le sein d'une famille dévouée à la piété une éducation sainte qu'il ne démentit jamais, & qui fut le germe de cette haute perfection à laquelle il s'éleva. L'Auteur n'a pas oublié la célebre vision de sa mere enceinte, qui est devenuë comme un Symbole qui accompagne d'ordinaire les Images du Saint. Aussi est elle rapportée par plusieurs des meil-

leurs & des plus anciens Ecrivains de sa Vie, de ceux qui ont écrit dans le treiziéme siécle. Il n'en est pas de même des autres merveilles qu'on prétend avoir annoncé de loin la naissance, la sainteté, l'Ordre même de Saint *Dominique*. Le Pere *Touron* les a prudemment omises ; sans doute parce qu'elles ne lui ont pas paru assez autorisées.

A l'âge de quatorze ans *Dominique* fut envoyé, non à *Valence*, comme quelques Historiens l'ont crû (cette Ville étoit alors entre les mains des Maures) mais à *Palence*, dans le Royaume de *Leon*, qui étoit depuis long tems le siége des Beaux Arts en *Espagne*, & dont l'Université est devenuë l'une des plus célebres de l'Europe, depuis qu'elle a été transférée à *Salamanque*. On nous marque l'application qu'il donna à l'étude de la Philosophie & de la Théologie, les progrès qu'il y fit, mais sur-tout les vertus qu'on admira en lui dans un tems où c'est pour une infinité d'autres un grand mérite de n'avoir pas les

vices que l'âge & les exemples semblent autoriser.

Saint *Dominique* ne borna pas son zéle à sa propre perfection ; devenu Maître en cessant d'être Disciple, il fit des Leçons publiques sur l'Ecriture Sainte avec un concours extraordinaire de toutes sortes de personnes. Par ses instructions publiques & particulieres, il fut bien-tôt regardé comme l'Apôtre de *Palence*, & les fruits qu'il fit dans cette Ville lui attirerent la confiance & l'estime générale. La réputation qu'il s'acquit, fit souhaiter au pieux Evêque d'*Osma*, D. *Digue d'Azebez* de l'associer au dessein qu'il avoit d'introduire l'Institut & la Regle des Chanoines de S. *Augustin* dans le Chapitre de sa Cathédrale. Déja on étoit convenu de l'embrasser, mais un homme du mérite & de la réputation de *Dominique* parut au zélé Prélat très-propre à affermir & à illustrer ce nouvel établissement. En peu de tems il devint & le modele & le chef de cette Communauté. L'Au-

teur releve quelques méprises de M. *Baillet*, & d'autres Ecrivains, sur le tems auquel Saint Dominique entra dans le Chapitre d'*Osma*, sur l'étenduë de ses premieres Missions, sur les conversions qu'on lui attribuë, entre autres, sur celle *de Reinier, qui ayant renoncé à la nouvelle Hérésie, dont il étoit lui-même l'Auteur*, dit M. Baillet, *fut employé bien-tôt après par le Pape Innocent III. contre les Patarins & d'autres Sectaires, & qui entra depuis dans l'Ordre des Freres Prêcheurs*; sur quelques autres circonstances, dont on a amplifié la Vie du Saint. Le Pere *Touron* réfute fort bien l'opinion de ceux qui ont crû que S. *Dominique* avoit embrassé dès sa jeunesse l'Institut de Saint *Norbert*, & qu'il avoit été Prieur du Monastére *Sainte Marie des Vignes*. Quelque avantage qu'il pût tirer en faveur de la noblesse de son S. Fondateur, d'un prétendu Acte de l'an 1203. signé *D. Dominicus de Guzman, Prior ejusdem Ecclesiæ*; il y renonce généreusement en fa-

veur de la vérité historique, & de la Chronologie, qui ne peuvent s'y ajuster. L'Histoire est pleine de semblables prétentions : les grands hommes ne manquent jamais de patrie, de famille, de parenté : on s'empresse de les adopter à l'envi, & on se fait honneur de leur appartenir, ou qu'ils nous appartiennent par quelque endroit. C'est encore apparament par ce motif que quelques Auteurs ont écrit que *Diego d'Azebez* & Saint *Dominique* avoient pris l'Habit de *Citeaux*, & que d'autres ont prétendu qu'il avoit voulu se faire Chartreux.

En 1203. notre Saint accompagna l'Evêque d'*Osma* dans un voyage qu'il fit en *France*, chargé par le Roi de *Castille Alphonse* IX. pere de *Blanche* mere de Saint *Louis*, de demander pour son fils *Ferdinand* la fille du Comte de la *Marche*. Le Mariage ne se fit point, la Princesse étant morte peu de tems après : mais les deux voyages que nos zélés Missionnaires firent à ce sujet en *France*, furent le commencement

de leurs travaux Apostoliques en ce Royaume, & de leurs combats contre les *Albigeois.* Voilà donc désormais Saint Dominique aux prises avec ces Hérétiques, & c'est principalement sous ce rapport, qu'on nous le représente dans le reste du premier Livre de son Histoire. Celle de l'Hérésie contre laquelle il signala son zéle durant dix ans dans nos Provinces infectées, a été si souvent répétée dans ce siécle & dans le précédent, qu'on nous dispensera bien de la retracer ici. Le Pere *Touron*, sans entrer dans le détail de tous les événemens, touche seulement les principaux, & s'attache à développer ceux ausquels Saint *Dominique* a eu part. Nous en marquerons quelques-uns, de ceux sur-tout qui ont exercé sa Critique.

Le premier qui se présente est l'établissement de l'Inquisition. L'Auteur rapporte les divers sentimens sur l'origine de ce Tribunal. M. l'Abbé *Fleuri* a crû la trouver dans le Décret du Pape *Lucius* III. au

Concile de *Vérone* en 1184. qui ordonne aux Evêques d'impoſer des peines canoniques aux Hérétiques, & d'abandonner au bras Séculier ceux qui les mépriſent. L'Auteur récent de l'Hiſtoire générale du *Languedoc*, dit que ce furent deux Religieux de *Cîteaux* qui les premiers, en 1198. exercerent dans la Province les fonctions de ceux qu'on nomma depuis Inquiſiteurs. M. *Baillet*, après *Ange Manrique*, Annaliſte de *Cîteaux*, ſoutient que *Pierre de Caſtelnau* fut le premier Inquiſiteur établi par *Innocent* III. l'an 1204. Pour le Pere *Touron*, ſans rien décider ſur l'époque de l'établiſſement de l'Inquiſition, il ſe contente de faire voir que ni en 1204. ni même en 1208. Saint *Dominique* n'a pû être Inquiſiteur en *France*, ni en exercer les fonctions, au moins de la maniere qui eſt en uſage aujourd'hui, & dans le ſens qu'on l'entend ordinairement. Les Hérétiques étoient alors en trop grand nombre & trop puiſſans, pour être réprimés & punis par un

Tribunal Eccléſiaſtique : ils avoient les armes à la la main, & il falloit des Armées pour les réduire & les ſoumettre. L'Auteur ajoûte que S. *Dominique* n'eut jamais aucune part aux jugemens rigoureux qu'on exécutoit contr'eux, & qu'il n'employa point d'autres armes que celles dont les Apôtres ſe ſervirent pour combattre l'Idolâtrie, & établir le Chriſtianiſme.

Quelques avantages que S. *Dominique* remportât ſur l'Héréſie par ſes Diſputes, par ſes Prédications, par des Conférences avec les Chefs des Albigeois, par les prodiges même que Dieu opéroit en faveur de la vérité, il ſongea à des moyens plus durables de préſerver les Fideles de la ſéduction, & de les mettre à couvert de la violence des Hérétiques. C'eſt à ce deſſein qu'on rapporte quelques établiſſemens qu'il fit dans le cours de ſes Miſſions Apoſtoliques. Le premier fut celui du Monaſtére de *Proüille* au Diocèſe de *Toulouſe*, entre *Fanjaux* (*Fanum Jovis*) & *Montreal* : il eſt

du Diocèse de Saint *Papoul*, depuis l'érection de cet Evêché par le Pape Jean XXII. Le Saint considérant que plusieurs Gentilshommes du *Languedoc*, dont les Terres étoient ruinées par les Hérétiques, n'étoient pas en état de donner à leurs enfans une éducation chrétienne & convenable, & que plusieurs abandonnoient le soin d'élever leurs filles à des femmes infectées de l'erreur, qui s'en chargeoient volontiers, pour les engager dans leur parti, résolut de remédier à ce désordre. Animé par le zéle du Saint Evêque d'*Osma*, *Dominique* résolut d'ouvrir un azyle à l'innocence & à la foi de tant de jeunes personnes exposées par le malheur des tems à perdre l'une & l'autre. *Bérenger* Archevêque de *Narbonne*, *Foulques* Evêque de *Toulouse*, & plusieurs autres qui aimoient la Religion, firent de si grandes libéralités, qu'on vit bientôt un vaste Monastére élevé & rempli de bons sujets.

" Ce fut, continuë le Pere *Tou-*

» *ron*, sur la fin de l'année 1206.
» ou au commencement de 1207.
» que Saint Dominique eut la con-
» solation d'offrir à Jesus-Christ
» ces prémices de son Apostolat.. „
Il rapporte ensuite les preuves de cette époque qu'il soutient contre le nouvel Historien du *Languedoc*, lequel reprend le Pere *Echard* de l'avoir placée en 1206. *trompé*, dit-il, *par les Historiens de son Ordre*, *qui ne se piquent pas d'une grande exactitude.* Ce reproche nous paroît & mal placé, & mal fondé.

Un autre établissement que le Pere *Touron* prétend être incontestablement dû à la piété de Saint *Dominique*, c'est la dévotion & la Confrerie du Rosaire. Il explique l'intention & l'esprit de cette sainte pratique, & rapporte les preuves qui lui paroissent certaines pour en assurer l'institution à Saint *Dominique*. Cependant nous ne voyons point d'Auteur avant la fin du quatorziéme siécle, qui la lui attribuë bien clairement, & d'une maniere décisive. Nous ne prétendons pas

néanmoins la lui contester, & nous croyons assez probable le sentiment du Pere *Touron*, & de ceux qui pensent comme lui. Le but de l'Instituteur étoit d'*appaiser la colere de Dieu* dans ces tems de séduction, & de *détourner les fleaux de sa justice* par l'intercession de la Sainte Vierge.

C'est encore à Saint *Dominique* que le Pere *Touron* attribuë la fondation de l'Ordre de *la Milice de Jesus-Christ*, quoiqu'elle lui soit contestée par quelques Modernes, & que les premiers Historiens du Saint n'en ayent point parlé. Ce fut d'abord, dit notre Auteur, " un Ordre Militaire, composé d'hommes » d'une vertu connuë, qui seroient » obligés, lorsque les besoins de » l'Eglise le demanderoient, de » prendre les armes pour s'opposer » aux violences des Hérétiques, & » à leurs usurpations. ,, Mais lorsque ce secours fut devenu moins nécessaire, cette association fut appellée le *Tiers Ordre de la Pénitence de Saint Dominique.* Il *est*, dit l'Au-

teur, *comme divisé en plusieurs branches, & il a été sous différens états*, soit pour les hommes, soit pour les femmes. C'est ce que l'on trouvera détaillé dans le dix-septiéme Chapitre du premier Livre de cette Histoire, avec les raisons que l'on a d'attribuer cette Institution à Saint *Dominique*, la réponse aux difficultés qu'on propose contre ses preuves, les personnes illustres qui ont fait honneur à ce *Tiers Ordre*, les Papes qui lui ont accordé des graces & des priviléges, enfin l'état présent où il se trouve en *Europe* & en *Amérique*.

Ce n'étoit là que des ébauches, ou des préludes du grand dessein que *Dominique* avoit formé depuis quelques années, pour perpétuer les fruits de son zéle, & de ses travaux apostoliques. Dans cette vûë, dit notre Auteur, il s'étoit proposé » d'établir un Ordre Religieux, ou » Société de Prédicateurs, dont la » fin principale, & comme le carac» tére distinctif devoit être la pré» dication de l'Evangile, la défense

» de la Foi, & la propagation du
» Christianisme, par la conversion
» des Pécheurs, des Hérétiques,
» & des Infidéles. „ Ce ne fut néanmoins
qu'en 1215. qu'il commença
d'en presser l'exécution, ayant accompagné
Foulques Evêque de *Toulouse*,
qui partit à la fin de cette année,
pour se rendre au Concile de
Latran. La fondation & la confirmation
de ce nouvel Institut, les
premiers établissemens qui s'en firent,
ses progrès, les Voyages du
Saint Fondateur en *Italie*, en *France*,
en *Espagne*, ses Missions dans
tous ces Pays, le succès de ses prédications,
les merveilles dont elles
furent souvent accompagnées, ou
honorés; ses vertus & ses principales
actions jusqu'à la fin de sa vie,
les honneurs qu'on lui rendit après
sa mort, sa canonisation, sont la
matiere du second & du troisiéme
Livre de cet Ouvrage, avec les
principaux traits de l'Histoire des
Croisades contre les Albigeois, &
quelques autres qui appartiennent
plus particuliérement à celle de S.

Mars 1741.

Dominique. Tout est traité avec étendue, avec soin, avec une critique que l'Auteur a sçû répandre partout : enfin la narration est accompagnée de réflexions édifiantes.

La *France* qui avoit eu la meilleure part aux fruits de l'Apostolat du Saint Instituteur, devoit être la premiere à offrir un établissement à son Ordre naissant : & il étoit juste que la Ville de *Toulouse*, qui avoit vû de plus près, & admiré plus souvent les efforts de son zéle, donnât l'exemple par son empressement à le recevoir dans ses murs. Cet exemple fut bien-tôt suivi dans les autres Provinces de *France*, en *Italie*, en *Espagne*, en *Portugal*, en *Pologne*, en *Ecosse*, en *Bohême*, en *Silésie*, & ailleurs, où les Princes, les Prélats, les Villes voulurent avoir de ces Prédicateurs formés à l'Ecole de *Dominique*, & leur fonderent des Maisons. Celles de *Boulogne* en *Italie*, & de *Paris*, doivent être mises au rang des plus célebres. La premiére, qui fut d'abord remplie par un nombre de

Sujets distingués, dont le sçavoir, les talens & les vertus lui donnerent un grand éclat, semble avoir eu la préférence dans le cœur du Saint Fondateur. Il y passa une bonne partie des dernieres années de sa vie, & y revenoit si-tôt que les affaires de l'Eglise ou de son Ordre ne l'appelloient pas ailleurs; ce fut là enfin qu'il termina sa glorieuse carriere le 6. d'Août 1221. Aussi cette Ville eut-elle pour lui & pour ses enfans une vénération singuliére, & un attachement dont leur modestie seule, & leur désintéressement les empêcha de ressentir de plus grands effets. Elle les dédommagea avec usure de l'accueil peu favorable qu'ils y avoient reçu lorsqu'ils s'y établirent. Une des marques les plus sensibles qu'elle donna au Fondateur, & dans sa personne, à tous ses freres, de son affection, & de sa reconnoissance pour l'édification & les services qu'elle en recevoit; fut l'Acte fameux par lequel on prétend que les Magistrats le déclarerent Cytoien de leur Ville, & de la Mai-

ſon de *Guzman* en *Eſpagne*. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner la vérité, ou l'autenticité de cette Piéce.

Le Pere *Touron*, en rapportant la mort du fameux Comte *Simon de Montfort*, a crû devoir redreſſer un Auteur récent qui nous peint ce Chef de la Croiſade; comme un homme poſſédé d'*une paſſion démeſurée de s'agrandir, & d'élever ſa famille au faîte des grandeurs; dur, fier, infléxible, colére, vindicatif, cruel & ſanguinaire. Enfin*, ajoûte cet Ecrivain, *divers Auteurs très-pieux, entre les anciens & les modernes, ſont perſuadés que Dieu par ſa mort voulut punir ſon ambition & ſa négligence à corriger les déſordres des Croiſés*. L'Hiſtorien dans ce Portrait n'a-t-il point trop conſulté le goût des Politiques de notre ſiécle? Le Pere *Touron* du moins fait voir qu'il ſe contredit lui même, & qu'il contredit les plus anciens Auteurs, & les moins ſuſpects, entr'autres, *Guillaume de Pui-Laurent*, Chapelain de *Raimond* VII. Comte de *Toulouſe*, & le jugement " des plus

» célebres Prélats, & des plus saints
» personnages, qui ne cesserent d'es-
» timer le zéle & la vertu de notre
» héros pendant sa vie, & qui res-
» pecterent toujours sa mémoire
» après sa mort. „ Ce n'est pas la seule fois qu'on s'est cru obligé depuis peu de réformer les traits par lesquels on se plaît à représenter ce pieux & zélé Capitaine. *Sans doute il avoit ses défauts*, dit le Pere *Touron*; il étoit *homme*: mais les couleurs sont trop fortes, & le pinceau infidéle le défigure; il n'est plus reconnoissable.

Le quatriéme Livre contient le caractére du zéle de Saint *Dominique*; c'est-à-dire, une exposition de toutes les vertus qui font les hommes apostoliques exprimées dans toute la suite de la vie, & des actions de ce Saint, le modéle, comme le Pere d'une Société de Prédicateurs. Ce Livre est également Moral & Historique. Les deux derniers sont un Abrégé de l'Histoire des premiers & des plus illustres de ses Disciples. On n'a point

craint de les rapprocher de celui qui leur inſpira, & qui leur tranſmit ſon eſprit. De ſçavans Docteurs, de fervens Miſſionnaires, de grands Prélats, des Saints que l'Egliſe révere, des Martyrs qui illuſtrerent les commencemens de l'Ordre de Saint *Dominique*, lui ont acquis une gloire qui rejaillit ſur le Fondateur. Cette Hiſtoire n'intéreſſe pas ſeulement ceux qui profeſſent le même Inſtitut : la part que ces grands hommes ont eûë aux plus importantes affaires de l'Egliſe dans leur tems, l'édification qu'elle en a reçûë, lui donnent une place conſidérable dans ſes Annales ; & la maniere ſçavante & critique dont elle eſt compoſée, la rend digne de l'attention de ceux qui cultivent cette partie de la Littérature à laquelle elle ſe rapporte.

ARTICLE XXVI.

L'ACCORD DE LA GRACE & de la liberté, Poëme, accompagné de Remarques Critiques & Historiques. Par le R. P. le Vaillant de la Bassardries, de la Compagnie de Jesus, Théologien de son Excellence le Comte de Salm, Evêque de Tournay, & Examinateur Sinodal du Diocèse. in 4o. *A Tournay, chez Louis Varlé, Imprimeur Juré au Marché aux Potteries, à l'Enseigne de la Bibliothéque Royale* 1740.

BIen des Lecteurs prévenus contre un Ouvrage Théologique écrit en Vers, se persuaderont peut-être que l'Auteur, pour avoir voulu être en même-tems Théologien & Poëte, n'aura été ni l'un ni l'autre, & que la Théologie & la Poësie, si elles se sont accordées, ne l'auront fait qu'en se sacrifiant mutuellement quelque chose de leurs droits. Le Pere le Vaillant a prévû

ce préjugé, & dans une assez longue Préface il entreprend de justifier son dessein, en faisant voir que la sublimité d'une matiére, qui appartient à la Foi, peut fort bien s'allier avec les charmes de la Poësie; & comme on pourroit encore lui objecter qu'il se promet vainement d'expliquer un Mystére incompréhensible, il répond que l'Accord de la Liberté & de la Grace n'a jamais paru tel à Saint Augustin. Il convient que la nature de la Grace considérée en elle-même, surpasse de beaucoup nos conceptions les plus sublimes; que l'économie, que Dieu observe dans le partage de ses dons; la maniere, dont il les varie & les arrange, pour ménager le salut des Prédestinés, est un abîme, qui ne peut être sondé par l'esprit humain, & à la vûë duquel Saint Paul s'écrioit *ô altitudo &c.*

Mais il n'en est pas de même, ajoûte-t-il, des deux Dogmes, dont il s'agit; leur accord, confirmé depuis la naissance de l'Eglise par les

Décrets les plus ſolemnels, ne contient rien d'inconcevable. Pour le prouver , il établit d'abord avec Saint Auguſtin, qu'il prend pour ſon guide dans tout cet Ouvrage ; » Que la connoiſſance infinie de » Dieu, qui précéde cet Accord, » qui renferme tous les tems, & qui » eſt la preſcience de tous les Etres » poſſibles, ſoit qu'on les conſidére » dans leur Etre abſolu, ſoit qu'on » les prenne dans leur état condi» tionnel, ne peut être un obſtacle » à cette alliance. „ En effet le S. Docteur prouve invinciblement ce Dogme au Chapitre troiſiéme du troiſiéme Livre du Libre Arbitre à Evodius. D'autre part, ſi la preſcience de Dieu, n'offenſe en rien notre liberté, cette même liberté n'a rien auſſi, qui empêche ſon Accord avec la Grace ; car d'où viendroit l'oppoſition ? Saint Auguſtin a démontré contre les Pélagiens que la néceſſité de la Grace pour les œuvres méritoires de la vie éternelle n'a rien d'incompréhenſible, & ſi en écrivant contre

Petilien, il dit * qu'il n'eſt pas aiſé de comprendre l'effort mutuel de la Grace & de la Liberté ; ce qu'on ne pénétre pas aiſément, reprend notre Auteur, eſt-il pour cela impénétrable ? Il remarque enſuite que cette prétenduë incompréhenſibilité de l'Accord de la Grace avec la Liberté, inconnuë à Saint Auguſtin, n'a pris ſon origine que dans les différens Siſtêmes inventés par les Ecoles Catholiques pour aſſûrer à la Grace ſon infaillibilité : car comme les routes, que quelques-uns ont ſuivies " paroiſſoient rencontrer » des difficultés, elles ont cru pou» voir ſe ſauver au travers de leurs » ténébres, en ſe ſervant, comme » d'un dernier bouclier, de l'in» compréhenſibilité de cette allian» ce ..... ce n'eſt pas ainſi que le » ſublime Docteur de la Grace ſe » retiroit de la mêlée contre Pélage. » Cet Athlete invincible a tou» jours perſiſté à ſoûtenir que ce

* L. 5. Ch. 84.

» Mystére n'étoit pas impénétra-
» ble. „

Une des plus grandes difficultés à concevoir cet Accord, sont les moyens, dont Dieu se sert pour le former; " Ils sont innombrables,
» leurs combinaisons, & leur éco-
» nomie sont incompréhensibles;
» mais leur force efficace ne l'est
» point : elle ne consiste, selon le
» P. le Vaillant, que dans le choix,
» que Dieu, dirigé par sa prescien-
» ce, fait d'un certain attrait plûtôt
» que d'un autre, & qu'il sçait être
» proportionné à toucher le cœur
» de l'Homme, à engager sa volon-
» té à y consentir. „ Il appuie cette convenance sur tous les Passages de S. Augustin, où les Congruistes ont puisé leur sentiment, il fait voir que si l'Accord, dont il est question, avoit été incompréhensible dans la pensée du Saint Docteur, la nécessité de la Grace l'eût été aussi. Or Saint Augustin enseigne en mille endroits que rien n'est plus évident que cette nécessité. " Il y
» a, dit-il, d'un côté un don de

» Dieu, * & de l'autre un Libre
» Arbitre, & je le dis, afin que
» cette vérité, que tous ne com-
» prennent pas, soit comprise par
» quelques-uns. „

Mais d'où venoit la difficulté de la comprendre; c'est, dit le Pere le Vaillant, de la diversité des opinions, dont on avoit embroüillé cette matiere. En un mot, Saint Augustin veut que l'on distingue bien l'économie de la Grace, de l'Accord, qui regne entr'elle & la Liberté; l'un regarde le choix des moyens, & la maniere de s'en servir; & l'autre, la force, qu'ils ont par leur nature; tous ces moyens surnaturels, dit le Saint Docteur, que Dieu employe pour la sanctification de l'Homme, tout efficaces, qu'ils puissent être pour vaincre les tentations, ne sont point, & ne peuvent être invincibles à sa volonté par leur nature; ce ne sont que des secours, que Dieu nous donne, par lesquels il fait lui-

* 6. De Lib. Arb. & Gratia 4.

même le bien en nous ; & avec nous, en coopérant à l'action sainte, à laquelle nous nous déterminons par un choix libre. " Or que des » moyens, qui ne sont point invin» cibles à la volonté par leur na» ture, agissent de concert avec » elle, ce n'est point une chose, qui » soit incompréhensible à l'esprit » humain. „

Jansénius convient lui-même que l'Accord de la Grace de Dieu avec la liberté d'Adam encore innocent, aussi bien que l'action divine sur son cœur, n'auroit pas été un Mystére impénétrable ; cependant, reprend notre Auteur, Dieu tint alors à son égard la même conduite, dont il use présentement à l'égard du Juste, quoique par des secours différens. Si on eût voulu approfondir alors les voyes secretes, par lesquelles Dieu auroit conduit Adam, pour le rendre constamment fidelle, on se feroit écrié aussi bien qu'aujourd'hui, *ô altitudo &c.* mais on n'auroit pas poussé ces cris sur l'Accord de la liberté avec les

ſecours ſurnaturels, que le Ciel lui accordoit pour perſévérer dans l'innocence originelle. " Or ſi cette » alliance eût été intelligible dans » cet état heureux, comment eſt-» elle devenuë tout-à-coup incom-» préhenſible, dès qu'il en a été dé-» chû. Avant la chute du premier » Homme, tandis que Dieu opé-» roit le bien dans ſon cœur, l'ac-» tion divine étoit évidemment effi-» cace, puiſqu'elle avoit ſon effet, » toutefois elle s'allioit ſans pei-» ne avec la Liberté. La Grace » de ſimple pouvoir & l'action de » Dieu, qui opéroit le bien avec » lui, ne renfermoit point de force, » qui fût invincible à ſa volonté, » ſeulement elle étoit ſupérieure à la » tentation. Dieu n'a point permis » qu'Adam fût tenté au-de-là de » ſes forces; il nous aſſûre qu'il ne » le permet pas auſſi dans l'état » préſent. * Adam pouvoit réſiſter » à la ſuggeſtion flatteuſe du Ser-» pent, nous le pouvons de même:

* 1. Cor. 10. 13.

» la Grace, qui opéroit le bien dans
» ſon cœur, tandis qu'il fut Juſte,
» n'avoit pas moins de force relati-
» vement aux circonſtances dans ce
» ce tems-là, qu'elle en a dans ce-
» lui-ci; ſi la juſtice originelle lui
» laiſſoit moins d'obſtacles à vain-
» cre; la Grace du Rédempteur
» remplace en nous ce manquement
» de forces. „

Le P. le Vaillant a encore moins de peine à ſe juſtifier d'avoir mis en Vers ce qu'il y a de plus relevé dans la Théologie, que d'avoir entrepris d'expliquer l'Accord de la Liberté & de la Grace. Qui ne ſçait en effet que la plus ſublime Poëſie, qui fut jamais, ſe trouve dans les Livres Saints. D'ailleurs les Dogmes de la Religion, qui ne ſont point incompréhenſibles, ſont auſſi propres à l'harmonie Poëtique, que les Maximes de Pytagore, & des autres Philoſophes Payens. On a fait des Poëmes ſur l'Amitié, ſur la Colere, ſur les Paſſions, n'en pourroit-on point faire ſur les Vérités Chrétiennes? Se-

roit-il plus difficile de peindre en Vers la véritable sagesse, que des intrigues Mondaines? Et puisque la Poësie est le langage, dont l'Esprit Saint s'est servi pour prononcer ses Oracles, ne sied-il pas mieux à un Poëte Chrétien d'essayer sa verve sur des objets, qui peuvent produire de bons sentimens dans l'ame, de défendre les Dogmes de la Foi contre l'Erreur & de nourrir son esprit du vrai, que d'exercer son génie sur des matiéres, qui souvent le deshonorent, ou le repaissent de chiméres? Enfin il n'y a rien à répliquer à l'exemple des plus illustres Peres de l'Eglise, qui ont chanté en Vers les triomphes des Martyrs, la Divinité de Jesus-Christ, & les Dogmes de la Religion. L'Ouvrage du Pere le Vaillant est divisé en douze Chants, qui ont chacun un Sommaire en Prose, & assez étendu, & qui sont précédés d'une *Epître Liminaire*, où le Jansénisme est exposé avec toutes ses Erreurs & ses Attentats, jusqu'aux prétendus Miracles du Diâ-

cre de Pâris, & à la Comédie des Convulsions. Le Poëte y adresse la parole à la Vérité, à laquelle il se plaint de tant d'excès, & dont il implore les lumieres & la force pour dévoiler & désarmer l'Erreur. Il a enrichi son Poëme de Remarques sçavantes, & en grand nombre, qui servent de preuves & d'éclaircissement à tous les endroits, où le Lecteur pourroit être arrêté.

Voici l'idée générale, qu'il nous donne dans son Epître, de Jansénius & de ses Dogmes favoris.

Ce fameux Novateur, qui forgea le Sistéme,
Que Rome si souvent a frappé d'Anathême;
Pour détruire le choix de notre volonté,
En vante l'esclavage, & combat ta bonté.
Il prétend que d'Adam la chute déplorable
Soit de la Liberté la perte irréparable;
De deux plaisirs rivaux le régne alternatif,
Selon lui, tour-à-tour fait l'homme son captif,

Et d'un cercle éternel, ou d'amour, ou
de haîne,
Le tourbillon l'emporte, & ſans ceſſe
l'entraîne...
De ce Dogme inoui pour maſquer l'im-
poſture,
Sous les vives couleurs d'une riche pein-
ture,
Le Fourbe Adulateur dans ſes pompeux
Diſcours
Tâche à ſe prévaloir de tes puiſſans ſe-
cours ;
Nous forme de ta Grace un portrait re-
doutable ;
Lui prodigue les noms de charme inſur-
montable,
De plaiſir conquérant, d'attrait victo-
rieux,
Dont l'éclat l'éblouit & faſcine ſes yeux;
Afin que ſon effet ſoit, dit-il, infail-
lible
Sa force doit toujours être en nous in-
vincible.
En vain la volonté croit pouvoir l'ar-
rêter,
A ſon céleſte effort rien ne peut réſiſter.
Alors ſemant l'Erreur de Volume en
Volume,
De l'Auguſtin d'Hippone, il emprunta
la Plume,
Et prenant pour garant de ſes Dogmes
proſcrits

D'un Docteur si divin les sublimes Ecrits,
Il en voila le sens, altéra ses Passages,
Et couvrit leur clarté de ses sombres nuages,
Qui pour flatter l'Impie, armer le Libertin,
Font revivre en nos jours l'Empire du Destin.
De-là, pour imposer à l'aveugle ignorance,
Il exalta par tout ta suprême puissance.
&c.

L'Appel, & les désordres qu'il causa, sur-tout dans plusieurs Communautés Religieuses des deux sexes, sont fort bien décrits. Voici ce que l'Auteur dit des Moines réfugiés à Utrecht.

Ici des Fugitifs la Troupe Prophétique
Arbore dans Utrecht le Drapeau Schismatique:
Les bizarres essains de Moines Réformés
Se hâtent de s'y rendre en Guerriers transformés;
Forcent, pour habiter d'infidéles contrées,
De la Maison de Dieu les enceintes sacrées;

Et ſecouant le joug des Régles & des
Vœux,
Traîtres à leur ſerment, en briſent les
ſaints nœuds.

Le ſilence reſpectueux, les Bureaux d'adreſſe établis part-tout, les intrigues du Parti; les correſpondances & toutes les autres reſſources, qu'il met en uſage pour ſe ſoûtenir, ſont peints avec les couleurs les plus vives.

Veut-il accréditer l'eſprit de la cabale?
L'or, coule abondamment de ſa main
libérale;
Et s'il ſe voit preſſé par l'Ordre d'un
Grand Roi
De rendre ſans détour ſon hommage à
la Foi,
Il ſigne au gré du Prince, & ſa main ſacrilége
Garantit ſa fortune à l'ombre de ce
piége.

Le premier Chant traite de la Grace en général, & de ſes attraits différens : les diverſes maniéres, dont Dieu ſe ſert pour nous conduire à lui, donnent occaſion au

Poëte de faire plusieurs portraits, qui nous ont parû bien touchés. Après avoir fait l'énumeration des vertus principales, par lesquelles nous pouvons, avec le secours de la Grace, mériter le Ciel, il s'attache sur-tout à combattre l'Erreur de Baïus renouvellée par Quesnel, que toutes sont vitieuses & autant de péchés, si elles n'agissent par le mouvement de la Charité. On ne l'accusera pourtant pas de méconnoître la prééminence de cette vertu toute céleste ; voici comme il s'exprime sur ce point.

La Reine des Vertus, la pure Charité
Surpasse, j'en conviens, tout don en dignité.
Pour nous justifier, ce Baptême de flamme
D'une unique étincelle allumée en notre ame
Dévore du péché les infâmes ardeurs,
Et vient par son séjour sanctifier nos cœurs ;
Forte comme la mort, ses feux n'ont rien à craindre,
La Mer & tous ses flots ne peuvent les éteindre.

Mars 1741.

Le second Chant expose la nature de la Grace dans la nature saine & la chute du premier Homme. Le Pere le Vaillant y prouve fort bien que la justice originelle, & toutes les faveurs, dont Dieu combla notre premier Pere au moment de sa création, ne lui étoient point dûës; qu'elles étoient au-dessus de sa condition, & que sans injustice, il auroit pû être créé dans l'état d'une pure nature. Il s'en suit de-là, que ses mérites n'étoient point humains, c'est-à-dire, proportionnés à l'exigence de sa nature. Sa chute est fort bien décrite, & voici comment l'Auteur dépeint l'état, où le réduisit son péché!

A peine eut-il donné dans le piége funeste
Qu'il se sentit frappé de la foudre céleste,
La Grace & tous les dons de son heureux état
S'envolent dans le Ciel, délaissent l'Apostat.
Empire sur les sens, justice originelle,

Amour pur des vertus, innocence fidele
Parfaite liberté, tout s'éclipse & s'enfuit.

La Grace médicinale du Rédempteur, pour réparer la chute de l'Homme, est la matiére du troisiéme Chant. Adam n'eut pas plûtôt violé la Loi, que toute la nature se souleva contre lui. Les célestes intelligences, outrées de son ingratitude, provoquerent le Créateur à venger cet outrage. Le Pere Eternel étoit déja prêt de lancer sa foudre sur le coupable, & d'abîmer sa Créature, lorsque le Verbe entreprit d'appaiser sa colere, se présenta en qualité de Médiateur, s'offrit de verser son sang pour expier le péché, & par le prix de sa mort de satisfaire à la justice. A cette condition le traité de paix fût signé, & le divin Agneau immolé dans le Ciel, le Verbe Eternel descendit ensuite en Terre, pour chercher le Prévaricateur &c. Ce que le Fils dit à son Pere pour l'engager

à traiter l'Homme pécheur avec plus de bonté, qu'il n'avoit fait les Anges Rébelles est conforme à ces paroles de S. Augustin. * *Hoc autem ad leviandum Hominis delictum occurrit, quod non solum per semetipsum mandati transgressionem non reperit, sed Serpentinæ suasioni consensit; verum etiam aliam creaturam rationabilem in Dei offensam non induxit, ac per hoc faciliùs pœnitentiæ januam adinvenit apertam.*

Le quatriéme Chant représente l'état de l'Homme après sa chute, & nous apprend quelle étoit la Grace au tems de la Loi de Nature. Adam chassé du Paradis Terrestre conserva son Libre Arbitre, & Dieu lui donnoit les secours de la Grace pour observer la Loi Naturelle & la Loi Divine. Ses Descendans ne l'imiterent pas dans sa pénitence, & leurs crimes monterent à un tel excès, qu'ils attirerent un Déluge universel sur toute la Terre; un seul Juste en fut

* Lib. de mirabilibus scrip. locis.

préſervé avec ſa Famille ; mais ſa poſtérité dégénéra peu-à-peu, ſe plongea dans tous les déſordres, qui avoient ſi juſtement allumé la colere de Dieu, & y joignit l'Idolâtrie. Le vrai Dieu ne fut plus adoré, que dans un petit coin de la Terre. On pouvoit s'attendre de trouver ici une belle deſcription du Déluge, mais l'Auteur ne fait qu'indiquer en peu de mots ce grand événement.

Il employe le cinquiéme Chant à nous entretenir de la Grace deſtinée pour la Loi écrite, de l'impuiſſance de cette Loi, & de la néceſſité d'un Rédempteur. Il paſſe aſſez rapidement ſur tous les prodiges, qui ont précédé & ſuivi la délivrance du Peuple de Dieu de l'eſclavage, où le retenoit Pharaon ; ſur ce qui s'eſt paſſé dans le Déſert, & ſur la conquête de la Terre promiſe ; mais il n'omet rien pour bien prouver que la Loi donnée à Moyſe, quoiqu'imparfaite, quoique l'ombre & la figure de la Loi de Grace, n'étoit pas telle, que les Novateurs

d'aujourd'hui nous la dépeignent.

N'allez pas toutefois par un Dogme inſenſé
Eriger Iſraël en eſclave forcé,
Le dépoüiller des dons de la bonté céleſte,
Et lui prêter un joug à ſon ſalut funeſte,
Cette Loi, dites-vous, ſans force pour le bien,
Miniſtére de mort, ne fut qu'un vain ſoûtien.
A quoi pouvoit ſervir ſon poids inſupportable
Si ce n'eſt pour le rendre encore plus coupable ?

Il réfute cette Erreur, en montrant tout ce que le Seigneur a fait pour faciliter aux Juifs la pratique de la Loi, en rapportant les prodiges, que le Ciel opéra en leur faveur, en faiſant voir que les Prophétes qui furent envoyés pour les inſtruire, leur annoncerent les vérités les plus ſublimes & la plus ſaine morale ; en célebrant les grands exemples de vertus, que donnerent tant de Saints de l'Ancien Teſtament. Voici comment il fait parler

la Mere des ſept Freres Machabées au Roi Antiochus.

Cruel, repais tes yeux du plus affreux ſupplice :
Pour vaincre & pour mourir avec toi j'entre en lice,
Dit la Sainte Amazone à ce Monſtre inhumain;
N'épargne point mon ſang & ſouilles en ta main.
Je crains peu ma tendreſſe en mon ame étouffée,
Au Grand Dieu d'Iſraël j'en ai fait un trophée.
Couppe, arrache, détruit ces membres délicats,
Mon ſein les a portés pour le Dieu des combats.
Pleine d'un ſaint reſpect pour le Dieu, que j'adore ;
J'attends de ſa bonté le ſecours que j'implore.
Enfans, que j'ai nourris, ſi long-tems dans mon ſein,
N'ayez plus pour la mort qu'un généreux dédain ;
Levez les yeux au Ciel, voyez la récompenſe,
Que ſon amour pour vous offre à votre conſtance :
Combattez avec force, & venez avec moi

Pour celui, qui peut tout, signaler votre
foi.

Il revient ensuite à l'insuffisance de la Foi, & à la nécessité d'un Réparateur; il fait une courte & vive description de la venuë de ce Messie si long-tems attendu; des prodiges, qui accompagnerent sa Naissance; des Miracles, dont il autorisa sa Mission; de ses Souffrances, de sa Mort, de sa Résurrection, de son triomphe; & il fait remarquer que ce fut la vertu de son sang, qui fit les Saints de la Synagogue & de la Loi de Nature, aussi bien que ceux de l'Eglise Chrétienne.

La nécessité de la Grace pour le mérite des bonnes œuvres est le sujet du sixiéme Chant. Notre Auteur, après avoir solidement établi ce Dogme de Foi contre Pélage, montre fort bien que Baïus & Jansénius ont eu tort d'en conclure que toutes les actions des Infidéles sont autant de péchés.

Je sçai que l'Infidele a de fausses vertus,

Quand les motifs en sont par les Loix
combattus ;
Mais il est des devoirs, que la Nature
inspire ;
D'autres, dont la raison prend soin de
nous instruire.
Et qui peut accuser la piété d'un Fils,
Qui respecte son Pere, à ses Loix est
soumis ?
Quel mortel insensé peut ériger en
crime
L'amour de la patrie, & le zéle, & l'es-
time ?
La Fille d'un Monarque apperçoit que
sur l'Eau
Un Enfant nouvean né flotte dans un
berceau :
Le Fleuve le révére ; elle admire ses
charmes,
Et se laisse attendrir par ses cris & ses
larmes.
Fut-elle criminelle en lui tendant les
bras,
Qui vinrent l'arracher aux horreurs du
trépas ?
Devoit-elle plûtôt, étouffant sa ten-
dresse,
A la merci de l'onde exposer sa foiblesse ?

De là il passe dans le septiéme Chant à la Grace universelle & suffisante au salut, & à la volonté

ſincére, qu'eut Jeſus-Chriſt mourant de ſauver tous les Hommes, contre ce que Janſénius dit formellement. *Infideles carent Gratiâ ſufficienti ad ſalutem, ſeu proximâ, ſeu remotâ & omnibus principiis*; c'eſt le titre du Chapitre XI. de ſon troiſiéme Livre *de Gratiâ Chriſti Salvatoris*. Il ſoûtient ce Dogme inſenſé dans la plûpart des Chapitres de ce Livre : il prétend même au Livre huitiéme, Chapitre ſecond, que la volonté générale de ſauver tous les Hommes eſt l'Erreur des Sémi-Pélagiens. Le Pere le Vaillant lui opoſe tout ce que l'Ecriture & les Papes ont dit de plus fort en faveur de la volonté univerſelle & de la mort de Jeſus-Chriſt pour tous.

Sous le prétexte vain des intérêts du
Ciel
De tes traits meurtriers ne répand plus
le fiel :
Ceſſe de débiter que ſon Juge inflexible
Oppoſe à ſon ſalut un rempart invincible

 Qu'il

Qu'il n'est point sans la Foi de pieux sentimens,
Ni de pas vertueux avant ce saint moment.
Qu'un Dieu, qui s'immola, sur la Croix adorable
N'a point versé son sang pour tout Homme coupable ;
Que pour les Elus seuls son prix fut destiné,
Et non pour l'Infidele en l'Erreur obstiné.
Sont-ce-là les leçons, Fanatique indocile,
Qu'un Dieu mourant te trace en son saint Evangile ?
Est-ce ainsi sur la Croix, que parloit son amour ?
De ta reconnoissance est-ce-là le retour ?
Chaque Playe est pourtant une éloquente bouche,
Qui nous dit, qu'il n'est point de Peuple si farouche,
Point de si grand Pécheur, qu'il ne veuille sauver :
Et cependant ta voix ose se soulever
Contre un Dieu, qui paya la rençon de ton crime,
Et qui de tes péchés s'est rendu la victime.

Toute la suite de ce Chant est

semée de traits magnifiques & très-bien versifiés, qui rendent sensible la volonté universelle de sauver tous les Hommes, & développent parfaitement tous les moyens, que la bonté de Dieu offre à tous, aux plus endurcis Pécheurs, comme à l'Infidéle plongé dans les plus épaisses ténébres de l'Idolâtrie, d'ouvrir les yeux à la lumiere, & leur cœur à la Grace.

Puisque Dieu veut sincérement sauver tous les Hommes, ses Commandemens ne sont donc pas impossibles, & la Grace ne leur manque jamais pour les observer : c'est ce que l'Auteur établit dans le huitiéme Chant.

Alors le Créateur, pour diriger son choix,
Et fixer son chemin, lui prescrivit des
Loix.
Ces Oracles du Ciel sont dans sa nuit
obscure
Un guide, qui l'instruit, un jour, qui le
rassûre.
Mais, qui rêva jamais que le Juste courut
Le danger de périr dans le Port du salut ?
Qu'un Dieu nous eût formé ces chaînes
invincibles ;

Par des Commandemens, qu'il nous rend
impoſſibles ?
Et nous laiſſât ſans grace, afin de nous
prêter
Un crime que ſans elle on ne peut éviter?

Il obſerve que la crainte des jugemens de Dieu fut imprimée dans le cœur de l'Homme, comme le commencement de la ſageſſe, pour le ramener à ſon ſouverain bonheur; que le Créateur y joignit ſes Commandemens pour le diriger : que d'ériger les Commandemens d'un Dieu plein de bonté en tyranie, de l'accuſer d'en rendre lui-même l'exécution impoſſible, d'ôter à l'Auteur de notre ſalut la gloire de nous ſervir de Pere & de Juge équitable ; de vouloir rendre ſon empire odieux, en ſoûtenant que la force de la concupiſcence, celle des paſſions, & l'ignorance ſont autant d'obſtacles invincibles à notre obéïſſance ; que la Grace nous manque ſouvent pour y réſiſter avec les forces préſentes, qu'elle nous donne ; c'étoit une nouvelle entrepriſe de l'Héréſie réſervée à ces derniers tems.

O vous, qui souscrivés à ce plan d'Athéïsme,
N'allez pas à l'abri de quelque vain Sophisme,
Des Erreurs de Calvin insensé Partisan,
D'un dessein si cruel faire un Dieu l'Artisan;
Transformer son Empire en Regne tyrannique,
Les Loix de l'Evangile en Dogmes du portique;
Et prêchant du destin l'immuable pouvoir
Livrer l'Homme au transport d'un affreux desespoir;
Publier que du Ciel le courroux implacable
Par son bras tout-puissant à son gré nous accable
Oblige le Pécheur à franchir un rempart,
Dont l'obstacle invincible est posé de sa part.

L'Homme par la force de son Libre Arbitre peut résister aux attraits de la Grace; qui en doute? Le dessein du Créateur, dit le P. le Vaillant dans son neuviéme Chant, en nous accordant la liberté, fut de nous mettre en état de mériter le Ciel par un saint usage

de la Grace, qui est le principe surnaturel de toute action vertueuse, & cet usage dépend de nous ; mais notre résistance est un abus, que nous faisons de notre liberté, & c'est prendre le change, que de dire avec les Novateurs, que de résister à la Grace, c'est exercer une sorte d'Empire sur elle, affoiblir sa force, vaincre la puissance absoluë du Créateur. Non, c'est seulement ne pas vouloir suivre les mouvemens surnaturels, que Dieu imprime dans nos ames. Tout cela est bien exposé & tout-à-fait dans les principes de S. Augustin.

Conséquence insensée, où la raison s'égare,
Que forge de l'Erreur l'illusion bizare.
Quoique l'Homme résiste aux célestes attraits,
Les tient-il sous son joug en repoussant leurs traits?
Il peut bien de son cœur leur disputer l'entrée,
S'opposer au retour de son ame égarée ;
Des fragiles beautés lui préferer le prix,
Et n'avoir pour le Ciel qu'un insolent mépris ;

Mais peut-il dans l'accès d'une sotte arrogance
Par l'essor criminel de sa libre puissance
De sa Grace divine asservir les appas?

Et plus bas :

Tel est donc du mortel le fatal privilege
En vain le Ciel l'appuye, en vain il le protége,
Et d'un flambeau divin s'empresse à l'éclairer ;
Si dans de faux sentiers il aime à s'égarer,
Et si traître à ses Loix par sa propre malice
Il fuit les saints attraits pour suivre ceux du vice :
De même que la nuë en vain se fond en eau,
Et par sa chute arrose un naissant arbrisseau,
Quand le terrein pierreux résistant à son onde
L'empêche dans son sein de la rendre féconde ;
Ainsi de tous les dons, que Dieu nous départit,
La céleste rosée est stérile & sans fruit,
Lorsque l'Homme rébelle en son ame indocile
S'oppose obstinément à la rendre fertile.

Mars 1741.

Le bon uſage des Graces, qui ſont offertes à tous, conduit les Elûs à celle de la perſévérence finale, laquelle met le ſceau à leur prédeſtination; on en trouvera toute l'économie dans le dixiéme Chant, où il y a quantité de beaux endroits que nous paſſons avec peine, auſſi bien que dans l'onziéme Chant, qui eſt conſacré à la Prédeſtination à la gloire. L'Auteur y prévient toutes les difficultés, qu'on pouroit lui faire, & prouve ſur-tout que dans ce Myſtére il n'y a rien, qui puiſſe préjudicier à notre Libre-Arbitre.

Enfin dans le douziéme Chant l'Auteur, après avoir ſolidement réfuté le Siſtême forgé par Calvin, & reſſuſcité par Janſénius, qui réduit la liberté de l'Homme à la ſeule exemption de contrainte; après avoir montré que, ſelon Saint Auguſtin, cet affreux Siſtême ſappe le fondement de nos bonnes œuvres, & rend notre volonté eſclave tour-à-tour du plaiſir terreſtre & de la délectation céleſte; après avoir détruit les conſéquences inſenſées, que les Novateurs s'effor-

cent de tirer du Dogme Catholique sur la Liberté ; après avoir établi que ce Dogme n'empêche point que la Grace ne soit le premier principe du discernement des Elûs, & la premiére cause de leur éternelle félicité ; il conclut que la conduite de Dieu, en s'ajustant aux dispositions, où se trouvent le cœur de l'Homme, & le touchant de la maniére la plus convenable à lui faire suivre ses attraits, & qu'il sçait par sa prescience infinie devoir l'engager à lui obéir ; que cette conduite est, pour ainsi dire, le fil mystérieux, qui conduit le Prédestiné à son salut, & le lien secret, qui forme l'Accord de la Grace & de la Liberté : c'est ce qui fait la fin & le dénouement de ce Poëme, dénouement, qui se développe comme de lui-même.

Nous ne croyons pas devoir prévenir le jugement du Public sur la versification du Pere le Vaillant, & dans le choix des Extraits, que nous en avons rapporté, nous n'avons eû égard, qu'à ce qui pouvoit donner une plus juste idée du fond & de l'é-

conomie de l'Ouvrage. Si nous avions voulu en impoſer au Public, & le prévenir en faveur du Poëte, il ne nous auroit pas été difficile de lui mettre devant les yeux un grand nombre de Vers, leſquels ne feroient pas de deshonneur aux Poëtes François, qui ont le mieux verſifié : nous en avons ſupprimé furtout dans les derniers Chants, qui feroient au moins juger que les Muſes Belgiques, leſquelles dans le ſiécle paſſé ont ſi bien imité le langage du ſiécle d'Auguſte, ne ſont pas éloignées d'arriver à la perfection de celui du ſiécle de Louis le Grand.

Quoiqu'il en ſoit, l'Ouvrage nous a paru d'autant plus digne d'être lû que les expreſſions les plus poëtiques de l'Auteur ni donnent aucune atteinte à l'exacte préciſion, ni à la propriété des termes ſi néceſſaires dans un ſujet auſſi délicat que celui-ci, & qu'elles ne ſe reſſentent en rien de la ſécherefſe Scholaſtique. Les Vers, qu'il adreſſe au Pacifique Salomon, qui gouverne la France, & l'Eloge qu'il fait du

nouveau Samuel, à qui le sage Monarque communique une si grande partie de son autorité, prouve également la part, qu'il prend à notre bonheur, & la persuasion, où il est, que l'Hérésie, qu'il a si bien dévoilée, & combattuë avec tant de zéle, ne tiendra pas encore long-tems contre les mesures, que prennent le Prince & son Ministre pour en purger l'Eglise & l'Etat.

ARTICLE XXVII.

LES ŒUVRES DE M. BOILEAU Despreaux, avec des Eclaircissemens Historiques. A Paris, chez la Veuve Alix, Libraire ruë Saint Jacques au Griffon M D CC XL. 2. *vol.* in-4°.

LA nouvelle édition des Œuvres de M. *Despreaux* que nous annonçons, l'emporte par plusieurs endroits sur celles qui ont paru jusqu'ici. D'abord par la beauté de l'impression, des caractéres, du Papier; des Vignettes délicatement

gravées, & des autres ornemens convenables, & assortis à l'Ouvrage, elle est assûrément supérieure à celle de *Geneve.* Les autres avantages consistent 1°. En des Additions de Piéces qui ne sont point dans les autres éditions. 2°. En des Eclaircissemens & des Notes ou ajoûtées, ou rectifiées.

Les Additions les plus considérables sont l'Eloge de M. *Despreaux*, prononcé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, par M. *de Boze* Sécretaire de cette Académie, après la mort de l'Auteur, en 1711. le *Bolæana* recueilli par M. de *Montchesnay*, des entretiens, & du commerce intime qu'il avoit avec le Satyrique; une addition au *Bolæana*, tirée de l'Histoire de l'Académie Françoise, donnée par M. l'Abbé d'*Olivet.*

Le *Bolæana* contient des traits singuliers & remarquables du caractére de M. *Despreaux* qui le peignent au naturel; on y reconnoît cet amour du vrai & du bon; cette Critique saine & judicieuse;

franche & courageuse, dont il fit toujours profession : on y trouve des jugemens sur les Auteurs, & sur leurs Ouvrages; sans oublier même les siens. Quelques morceaux que nous allons rapporter, justifieront cette idée, & feront connoître ce petit Ouvrage qui paroît pour la premiere fois.

" M. le Marquis de ***. souhaitant d'être de l'Académie, fut
» prier M. le Président de Lamoi-
» gnon d'engager M. Despreaux à
» lui donner sa voix. J'étois dans
» son Cabinet, (*c'est M. de Mont-*
» *chesnay qui parle*) quand il reçut
» la Lettre du Président, qui lui
» envoyoit un Ouvrage de galan-
» terie du Postulant pour l'Acadé-
» mie ; c'étoient de petits Vers qui
» n'avoient ni force ni vertu. Voi-
» là, dit M. Despreaux, après en
» avoir lû le début, voilà encore
» un plaisant titre pour entrer à
» l'Académie ; il n'a que faire de
» compter sur ma voix. Je dirai
» tout net à M. de Lamoignon que
» je n'ai point de voix à donner à

» un homme qui fait d'aussi mé-
» chans Vers à soixante ans, &
» des Vers qui renferment une
» Morale impudique. Le jour que
» l'élection devoit être faite, il se
» transporta exprès à l'Académie,
» pour donner sa boule noire. Quel-
» ques Académiciens lui ayant re-
» montré que le Marquis étoit un
» homme de qualité; qui méritoit
» qu'on eût pour lui des égards; je ne
» lui conteste pas, dit il, ses titres de
» Noblesse, mais ses titres de Par-
» nasse; & je le soutiens non-seu-
» lement mauvais Poëte, mais Poë-
» te de mauvaises mœurs. Mais,
» reprit l'Abbé Abeille, M. le Mar-
» quis n'écrit pas comme un Au-
» teur de profession, il se borne à
» faire de petits Vers comme Ana-
» créon. Comme Anacréon, reprit
» le Satyrique, & l'avez-vous lû,
» vous, qui en parlez? Sçavez-vous
» bien, Monsieur, qu'Horace, tout
» Horace qu'il étoit, se croyoit un
» très-petit compagnon auprès d'A-
» nacréon? Eh bien donc, Mon-
» sieur, si vous estimez tant les

» Vers de votre M. le Marquis, » vous me ferez un très-grand hon» neur de mépriser les miens. „

Voici encore un trait plus fort de cette Critique infléxible, que rien n'étoit capable de corrompre, ni d'altérer. “ Le Roi se bottant » pour aller à la Chasse, demanda » à M. Despreaux, en présence de » plusieurs Seigneurs, quels Au» teurs avoient le mieux réussi pour » la Comédie. Je n'en connois » qu'un, reprit le Satyrique, & » c'est Moliere : tous les autres n'ont » fait que des Farces proprement, » comme ces vilaines Piéces de » Scarron. Le Roi demeura pen» sif, & M. Despreaux s'apperce» vant qu'il avoit fait une faute, se » mit à baisser les yeux, aussi bien » que tous les autres Courtisans. Si » bien donc, reprit le Roi, que Des» preaux n'estime que le seul Mo» liere. Il n'y a, Sire, aussi que lui » qui soit estimable dans son genre » d'écrire. Je n'eus garde, disoit » M. Despreaux, de vouloir rha» biller mon incartade ; c'eut été

» faire sentir que j'avois été capa-
» ble de la faire .... Le Roi qui
» voyoit bien que c'étoit l'abondan-
» ce du cœur qui avoit fait parler
» le Poëte, ne lui en voulut point
» de mal. „

Le vieux Duc *de la Feuillade* ayant récité à M. *Despreaux* un Sonnet de *Charleval*, où le Satyrique ne trouvoit rien que de fort commun, " le Maréchal lui dit
» d'un air moqueur, qu'il étoit bien
» délicat de ne pas approuver un
» Sonnet que le Roi avoit trouvé
» bon, & dont *Madame la Dauphi-*
» *ne* avoit confirmé l'approbation
» par son suffrage. Je ne doute point,
» repliqua M. Despreaux, que le
» Roi ne soit très-expert à prendre
» des Villes, & à gagner des Ba-
» tailles. Je doute aussi peu que
» Madame la Dauphine ne soit
» une Princesse pleine d'esprit & de
» lumieres. Mais avec votre per-
» mission, M. le Maréchal, je crois
» me connoître en Vers aussi bien
» qu'eux. Là-dessus le Maréchal
» accourut chez le Roi, & lui dit

» d'un air vif & impétueux : Sire,
» n'admirez-vous pas l'insolence de
» Despreaux, qui dit se connoître
» en Vers un peu mieux que votre
» Majesté ? Oh ! pour cela répon-
» dit le Roi, je suis fâché d'être
» obligé de vous dire, M. le Ma-
» réchal, que Despreaux a raison. „

Après ces traits d'une Critique courageuse, & approuvée, faut il s'étonner que M. *Despreaux* soutint hardiment ses sentimens contre les plus fiers Adversaires, contre de Grands Seigneurs, contre des Ministres, des Princes les moins accoutumés à être contredits, & même les plus capables de bien juger ? C'est dequoi on trouve bien des exemples dans le *Bolæana*.

On y verra avec plaisir ce que ce fameux Critique pensoit de la plûpart de nos meilleurs Auteurs ; des *Corneilles*, des *Racine*, des *Moliere*, des *Voiture*, *la Fontaine*, *Balzac*, *saint Evremond &c.* Voici son jugement sur deux de nos plus célebres Ecrivains dont il fait le parallele.

" Messieurs de Port-Royal ont
» un peu maltraité Montagne dans
» leur Logique, sur ce qu'il avouoit
» trop franchement son humeur,
» ses penchans, ses inclinations ; à
» la vérité ce n'étoit pas dans la mê-
» me vûë que S. Augustin. Mais
» Balzac & M. Despreaux, quoi-
» que très-chastes tous les deux, n'é-
» toient point effrayés de la grande
» liberté de Montagne. Ils la regar-
» doient moins comme une complai-
» sance pour ses vices, que comme un
» épanchement de cœur qui ne lui
» permettoit pas de se donner pour
» autre qu'il n'étoit. Il eut été à sou-
» haiter qu'il n'eut point donné de
» prise sur ses Ecrits aux Intendans
» des Mœurs, & aux Directeurs de
» conscience. Mais à cela prêt, tout
» le monde convient qu'il a encore
» sur Sénéque l'avantage de n'être
» point Hypocrite ; qu'il s'étoit fait
» une étude du cœur humain, qui
» est fort embellie par ses expres-
» sions naturelles & courageuses.
» Voilà l'opinion qu'en avoit M.
» Despreaux. Qu'est-ce, disoit-il,
» qu'un Saint Evremond, que les

» sots osent comparer à Montagne ?
» Les écarts de l'un valent mieux
» que tout le concert & l'arrange-
» ment de l'autre, qui n'est qu'un
» Charlatan de Ruelles, qui se
» pannade dans ses termes étudiés,
» & ses maximes prétendues phi-
» losophiques. Passons-lui ce qu'il a
» écrit sur la guerre, dont il ne se
» démêle pas trop mal. Mais pour
» le reste, c'est un faux Aristarque,
» qui veut toujours juger comme un
» Perrin Dandin, quoiqu'il pren-
» ne souvent l'ombre pour le corps.
» Admirez pourtant la folie d'un
» certain Public particulier qui a
» long-tems été ébloui de ses déci-
» sions. Pour moi, j'estime plus un
» seul Chapitre d'Aulugelle, que
» tous les *Miscellanea* de cet Au-
» teur. „

“ Il y avoit dans Sarazin, di-
» soit M. Despreaux, la matiére
» d'un excellent esprit, mais la for-
» me n'y étoit pas. „

“ Il disoit que Saint-Amant s'é-
» toit formé du mauvais de Reg-
» nier, & Benserade du mauvais de

» Voiture. Le même Benſerade » étoit ſi fort accoutumé à la poin- » te, que même en mourant il en » fit une „ des plus mauvaiſes comme des plus déplacées.

M. Deſpreaux s'exprimoit à-peu-près de même au ſujet de *Thomas Corneille.* " C'eſt un homme, di- » ſoit-il, emporté de l'enthouſiaſ- » me d'autrui, & qui n'a jamais pû » rien faire de raiſonnable. Vous » diriez qu'il ne s'eſt étudié qu'à » copier les défauts de ſon frere; » *Decipit exemplar vitiis imitabile.* „ Puis ayant critiqué deux Vers, l'un de ſon *Comte d'Eſſex*, l'autre de ſon *Ariane*: " Ah! pauvre Tho- » mas; continuoit-il, tes Vers com- » parés avec ceux de ton frere aîné, » font bien voir que tu n'es qu'un » cadet de Normandie. „

Ailleurs il parle ainſi des pointes, & de l'uſage que *Benſerade* en faiſoit. " La vieille Cour, *dit-il*, étoit » fort pour ces jeux de mots: mais » depuis que Benſerade eut du deſ- » ſous, les pointes & les alluſions » furent enveloppées dans ſa diſ-

» grace. Il a pourtant laissé quelques » héritiers ; &, sans parler de l'O» péra Comique, les autres Théâ» tres ont assez fidélement recueilli » sa succession. „

M. *Despreaux* n'estimoit pas certains de nos Traducteurs, qui se sont pourtant fait un grand nom dans la Littérature. " L'homme » qui sort d'ici, *disoit-il un jour, par» lant de M. de Tourreil*, n'est pas » un sot, à beaucoup près, & ce» pendant quel monstre que son » Démosthene? Je dis monstre, » parce qu'en effet c'est un mons» tre qu'un homme démesurément » grand & bouffi. Racine étant à » Auteuil chez moi, Tourreil y » vint, & nous consulta sur un en» droit qu'il avoit traduit de cinq » ou six façons, toutes moins na» turelles, & plus guindées les unes » que les autres. *Ah! le bourreau,* » *il fera tant qu'il donnera de l'es-* » *prit à Démosthene*, me dit Racine » tout bas. Ce qu'on appelle esprit » dans ce sens-là, c'est précisément » l'or du bon sens converti en clin-

» quant. „ C'est M. l'Abbé d'*Olivet* qui a nous conservé ce bon mot dans l'*Addition* au *Bolæana*, tirée de son *Histoire de l'Académie Françoise.*

On voit en plusieurs endroits ce que *Despreaux* pensoit des Traductions & du caractére de M. & de Madame *Dacier*, mais sur-tout du mari. " Messieurs Despreaux & » Racine, *dit M. de Montchesnay*, » n'ont jamais fait beaucoup de cas » de M. Dacier, qu'ils regardoient » comme un Sçavant bien différent » de son beau-pere M. le Fevre, » qui entendoit les Auteurs en ga» lant homme, & sçavoit les tra» duire de sentiment ; au lieu que » toutes les Traductions de M. » Dacier sont séches, & ne vont » point au cœur. Il a trouvé le » secret de morfondre Horace, qui » est le plus vif des Auteurs. C'est » un homme, disoit M. Despreaux, » qui fuit les graces, & que les » graces fuient pareillement &c. „

Les grands hommes en fait de Littérature, les Critiques applaudis, & d'un goût décidé vrai &

sûr, ces Réformateurs du Parnasse ont droit de prononcer avec une toute autre liberté que le commun des Sçavans ; & M. *Despreaux* usoit de ce droit dans toute son étenduë. On vient de voir plusieurs exemples de cette liberté, & tout le *Bolaana* en est rempli. " Cependant » malgré le penchant qu'il avoit » pour la Satyre, il n'a jamais » manqué à louer tout ce qui étoit » vraiment louable. Lorsqu'on lui » faisoit quelque lecture où il ren- » controit des traits, la satisfaction » qu'il en ressentoit, éclatoit dans » ses yeux & dans ses discours ; mais » aussi n'étoit-il pas maître de se » contenir, quand il trouvoit quel- » que chose de choquant dans un » Ouvrage. „ Aussi avoit-il pour maxime " que pour être un bon » louangeur, il falloit être un bon » Satyrique. Sa raison étoit qu'il » n'y a que la bonne critique qui » puisse faire distinguer ce qui est » véritablement louable ou blâma- » ble. Qu'est-ce qu'on risque disoit- » il à critiquer, même un peu trop

» légérement ? On risque tout au
» plus à passer pour trop difficile ;
» mais dès qu'on louë de travers,
» ou mal-à-propos, il n'y a pas de
» milieu, on passe infailliblement
» pour un sot. „ Ne pourroit-on pas
dire que tout est égal de part &
d'autre, & que *dès qu'on* critique
*de travers, ou mal-à-propos, on passe
infailliblement*, sinon *pour un sot*
pour quelque chose qu'on pardonne
bien moins ? La Critique ainsi que
les louanges, doivent donc être
éclairées & raisonnables, sans bassesse
ni flatterie dans les unes, sans
dureté ni aigreur dans l'autre. C'est
ainsi que l'entendoit M. *Despreaux*
qui louoit aussi sincérement qu'il critiquoit
judicieusement.

Il disoit, par exemple, & c'est le
dernier trait que nous rapporterons,
il disoit, " que la Fontaine
» avoit beaucoup d'esprit ; mais
» qu'il n'avoit qu'une sorte d'esprit,
encore prétendoit il que cette
» maniere si naïve de dire les
» choses, qui fait le caractére de la
» Fontaine, n'étoit pas origina-

»le en lui, puisqu'il la tenoit de Ma-
»rot, de Rabelais, & autres qui ont
» écrit dans le vieux ſtyle; qu'il y
» avoit du mérite à s'en ſervir quel-
» quesfois; .... mais que cela fit le
» caractére principal d'un Ecrivain,
» c'étoit à ſon avis ſe rendre trop
» borné...... Au-reſte il avouoit
» que la Fontaine avoit quelquesfois
» ſurpaſſé ſes originaux, qu'il y
» avoit des choſes inimitables dans
» ſes Fables, & que ſes Contes, à
» la pudeur près, qui y eſt toujours
» bleſſée, avoient des graces & des
» délicateſſes, que lui ſeul étoit ca-
» pable de répandre dans un pareil
» Ouvrage. „

Tout ce qu'on a vû juſqu'ici fait connoître l'eſprit & le goût de M. *Deſpreaux*; d'autres traits en aſſez grand nombre dans ce Recueil, peignent ſon cœur, ſes mœurs, ſa probité. Car, dit M. de *Montchesnay*, » M. Deſpreaux n'avoit pas moins » de droiture dans le cœur, que » de juſteſſe dans l'eſprit. „ On ſçait le mépris qu'il avoit pour ces Opéra qui ne prêchent que l'amour, qui

 en

en font, comme il disoit, non-seulement un conseil, mais un précepte ; & l'indignation qu'il faisoit paroître en toute occasion contre cette *Morale lubrique.*" C'est un scandale » public, disoit-il, qu'il soit permis » à des Chrétiens de prostituer » leur voix pour persuader aux filles » qu'il est honteux de ne pas s'abandonner dans le bel âge ; ce n'est » point-là du tout le langage de la » passion, c'est proprement le langage de la débauche.„ Il disoit que l'amour est un caractére affecté à la Comédie, parce qu'il n'y a rien en effet de si ridicule que le caractére d'un Amant, & que cette passion le fait tomber dans une espéce d'enfance. Mais il ne pouvoit la souffrir dans la Tragédie, à moins que portée jusqu'à la fureur, elle ne devint une passion tragique. Il s'applaudissoit à l'âge de soixante & onze ans de n'avoir rien mis dans ses Vers qui choquât les bonnes mœurs.

Il n'étoit pas moins déclaré contre le libertinage d'esprit, & l'im-

piété. Un jour qu'il avoit entendu raisonner pitoyablement deux de ces prétendus esprits forts, qu'il n'eut pas de peine à tourner en ridicule, quand ils furent sortis, il dit à son frere : " Ah ! mon frere » que Dieu a là deux sots enne» mis. „ Sa vie fournit des exemples d'un désitéressement qui auroit fait honneur à ces fameux Romains si vantés dans l'Histoire par cet endroit.

Parmi les Additions de cette nouvelle édition qui servent d'éclaircissemens, on doit mettre d'abord une Liste chronologique des Piéces de l'Auteur, au moyen de laquelle on voit d'un coup d'œil l'année de leur composition, & l'âge qu'il avoit quand il les fit. On suit dans sa longue carriere l'ordre & le progrès de ses travaux littéraires, depuis l'*Ode contre les Anglois*, qu'il composa à vingt ans en 1656. jusqu'aux dernieres années de sa vie.

Les Sommaires faits avec soin, que l'Editeur a mis à la tête de cha-

que Piéce, en facilitent l'intelligence, en donnent une idée nette & précise du dessein, & de la maniere dont il est traité, marquant le tems de la composition. Nous n'en donnerons qu'un exemple ; c'est le Sommaire du Discours au Roi. *Ce Discours fut composé en 1665.... Louis XIV. est loué ici avec d'autant plus d'art, que le ton général est celui de la Satyre, & que les traits lancés contre quelques Poëtes, sont autant de louanges pour le Prince.*

Dans les Notes, l'Editeur qui reconnoît avoir profité du travail de M. *Brossette*, ne l'a pas néanmoins suivi servilement & sans choix. Il a crû devoir prendre un milieu entre des Notes trop courtes qui n'éclairciroient pas assez le Texte, & un Commentaire trop diffus, chargé de faits étrangers, & inutiles pour entendre l'Auteur. Il a donc ajoûté, retranché, rectifié, selon qu'il convenoit à son dessein, & il a ajoûté de nouvelles Notes qui lui ont paru nécessaires,

ou convenables. Il s'eſt propoſé en particulier de rendre juſtice aux Auteurs attaqués par le Satyrique, comme on peut le remarquer dans le *Diſcours au Roi*, au ſujet de *Chappelain* & de *Charpentier*; dans la premiere Satyre, à l'égard de *Caſſandre*; dans la troiſiéme en parlant de *Cotin*. Sur le Vers 122. du Diſcours au Roi :

Nous faire de la Mer une Campagne libre;

M. *Broſſette* avoit confondu deux actions en une, en diſant : *La Mer fut purgée de Pirates par la Victoire remportée en* 1665. *ſur les Corſaires de Tunis & d'Alger, aux côtes d'Afrique.* Le nouvel Editeur corrige cette mépriſe par ſa Note : *La Mer fut purgée de Pirates par la double Victoire remportée en* 1665. *aux côtes d'Afrique ſur les Corſaires de Tunis, & ſur ceux d'Alger.* On peut encore comparer les Notes des deux Editeurs ſur le Vers 59. du même *Diſcours*, & l'on verra que la derniere eſt plus exacte.

Pour ce qui eſt des Notes nouvelles qui perfectionnent cette édition, on en trouvera ſur les Vers 67. 68. 71. &c. du *Diſcours au Roi*; ſur les Vers 15. & 16. de la premiere Satyre; ſur le Vers 98. de la ſeconde; ſur les Vers 18. & 60. de la troiſiéme. Dans la Note ſur les Vers 22. & 23. de cette Satyre, il a échappé une faute d'impreſſion qu'il eſt à-propos de remarquer. Il y eſt dit que le Commandeur de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, *Gouverneur de Louis XIV.* Ce Maréchal fut Gouverneur de Louis XIII. & non de Louis XIV.

La nouvelle Note ſur le Vers 200. de la Satyre VIII. mérite d'être rapportée parce qu'elle défend le Grand Corneille contre un reproche peu honnorable, qu'on lui avoit fait.

De tes titres pompeux enfler leurs Dédicaces.

« Le Poëte avoit en vûë le *Grand* » *Corneille, qui, pour dedier* Cinna

» *à Montauron, riche Partisan, re-*
» *çut une somme considérable.* Ainsi
» s'est expliqué le Commentateur
» de notre Poëte. Ainsi m'étois-je
» expliqué moi-même, & plus for-
» tement au Tome I. des Œuvres
» de Pellisson. Mais l'illustre Pere
» Tournemine, dans son ingénieu-
» se Défense de Corneille, a prou-
» vé que ce grand homme, loin
» d'avoir aimé l'argent, avoit porté
» l'indifférence à cet égard jusqu'à
» une insensibilité blamable. „

Sur le Vers 70. de la Satyre XI.

Aujourd'hui j'en croirai Séneque avant
Pétrone,

le nouvel Editeur, abrégeant la Note de M. *Brossette*, ajoûte le jugement que M. *Despreaux* portoit de *Saint Evremont*, & qu'on lit dans le *Bolaana.* " Au-reste Saint
» Evremont n'est qu'un Charlatan
» de ruelles; &c. „ On a déja vû ce jugement de M. *Despreaux*, lorsque nous avons parlé du *Bolaana.*

Nous nous sommes plus étendus

ſur ce Recueil, que ſur tout le reſte, parce que de toutes les Additions qui enrichiſſent cette édition, c'eſt la plus conſidérable. Nous n'avons rien dit des Eloges de M. *Deſpreaux*; celui que prononça M. de *Valincourt* en 1711. à la réception de M. l'Abbé d'*Eſtrées*, étant imprimé depuis longtems, & celui que fit M. *de Boze* à l'Académie des Inſcriptions, la même année, ſe trouvant dans l'Hiſtoire de cette Académie.

ARTICLE XXVIII.

HEURES DU CHRÉTIEN à l'uſage des Miſſions, dédiées au Roi (de Pologne) par un Pere de la Compagnie de Jeſus. Seconde édition. A Nancy, chez la Veuve de Nicolas Baltazard 1741. *vol.* in-12. *pag.* 312. *ſans l'Epître Dédicatoire & l'Avertiſſement.*

SI c'étoit notre uſage de rendre compte au Public des Livres qui ſont purement de piété, nous

pourrions donner de celui-ci un Extrait qui lui concilieroit infailliblement l'estime, & qui le feroit regarder tout au moins comme un des meilleurs qui ayent encore paru en ce genre. Mais comme notre travail est borné au genre Littéraire, il faut nous contenter d'annoncer ces *Heures* Chrétiennes, comme un Ouvrage ou le zéle & l'attention de l'Auteur ne laissent rien à désirer à la piété de ceux qui voudront en faire usage. On sçait en général de quelle utilité sont les Missions pour le changement des mœurs, & les progrès de la piété ; & il n'est pas douteux qu'elles ne deviennent beaucoup plus utiles aux personnes qui en prendront l'esprit dans ce Livre, & qui en suivront les pieux exercices de la maniere qu'ils y sont proposés & facilités par l'Auteur. C'est ce qui fait le mérite particulier de ces *Heures*, & ce n'en est pourtant pas le seul mérite ; car outre les Prieres & les Exercices propres des Missions, on y trouve encore non-seulement ce qui est

commun à toutes les *Heures* Chrétiennes, mais plusieurs Prieres particulieres pleines d'onction & de piété, avec des Réfléxions utiles sur les sujets les plus intéressans de la Religion.

Mais puisque nous avons crû devoir annoncer cet Ouvrage, il ne nous est pas permis de laisser ignorer que les Missions pour lesquelles il a été composé sont les fruits du zéle & de la piété de l'Auguste Prince qui regne en *Lorraine*, fondées à perpétuité par ses libéralités Royales, & accompagnées d'Aumônes abondantes qu'on distribuë aux Pauvres; de sorte qu'on peut regarder cet établissement, dit l'Auteur en parlant de l'aumône, " comme une Maison de Charité portative qui va chercher les Pauvres, afin de découvrir tous leurs besoins, & y proportionner les secours.... Que ce spectacle est consolant pour l'Eglise! Et qu'on aime à se représenter un Souverain au milieu d'une troupe de Ministres de Jesus-Christ qu'il a

» rendus les dépositaires de ses au-
» mônes, leur recommander les in-
» térêts des Pauvres, prescrire lui-
» même la maniére de les soulager
» & entrer dans tous les détails des
» Exercices de la plus ingénieuse &
» la plus héroïque charité . . . . . .
» Faut-il s'étonner si on voit de tou-
» tes parts ce grand Roi chéri des
» Peuples, loué, aimé, presqu'ado-
» ré des Pauvres &c. „

Cette Réflexion est encore plus étenduë dans un Mandement de M. l'Evêque de *Toul* qu'on trouve à la fin de l'Ouvrage. La maniére dont ce Prélat s'exprime est tout-à-fait noble & édifiante, & on ne peut se refuser au plaisir que l'on ressent de voir si dignement louer un Roi qui est en effet si digne de louange. Nous n'en rapporterons que les premiers traits pour en donner du moins une légere idée.
» Nous vous avons félicités plus
» d'une fois, nos très-chers Freres,
» sur les heureux événemens qui
» ont placé sur le Trône l'Auguste
» Souverain qui vous gouverne.

» Chaque jour de son Regne a justi» fié jusqu'ici nos applaudissemens » & votre joye. Mais un nouveau » trait de sa Religion & de sa bon» té imprime dans nos cœurs la » plus juste & la plus vive recon» noissance. Magnifique dans les » voyes qu'il prend pour se sancti» fier & pour sanctifier les autres, » Chrétien en grand Roi, & grand » Roi parce qu'il est véritable» ment Chrétien ; toujours oc» cupé à former de pieuses entrepri» ses, & toujours libéral pour les » soutenir, que ne fait-il pas pour » s'opposer aux progrès du vice, » & inspirer à ses Sujets la vertu » qu'il met en vénération par son » exemple ? „

Outre cette riche & pieuse fondation nous apprenons encore dans l'Epître Dédicatoire que le Roi de *Pologne* a fait en *Lorraine* divers autres établissemens également dignes de sa piété & de son zéle pour le bien de ses Sujets. Heureux les Peuples qui trouvent ainsi dans leurs Rois des bienfaiteurs & des Peres !

ARTICLE XXIX.

*LETTRE DU SECRETAIRE du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, à M. le Baron de ***. à Londres.*

J'Ai reçu, Monsieur, l'Histoire du Roi mon Maître, imprimée en votre Ville, chez *Guillaume Meyer*, laquelle j'avois pris la liberté de vous demander; & je vous en suis d'autant plus obligé, qu'il n'étoit pas possible de remplir plus promptement que vous avez fait mon désir à cet égard.

J'ai lû cette Histoire avec attention, & je ne puis que rendre justice au zéle qui a porté l'Auteur à l'écrire. On y remarque une envie extrême d'élever son Héros & de le mettre dans un jour à lui attirer les plus grands hommages.

Mais, puisque vous le souhaités ainsi, je vous dirai naturellement, & néanmoins sans entrer dans un dé-

tail qui me méneroit trop loin, que je ne ſçai où cet Auteur a puiſé la plûpart des faits qu'il avance.

Si je le connoiſſois, j'oſerois peut-être m'adreſſer à lui ; & perſuadé que mon ingénuité ne ſçauroit déplaire à un honnête homme, je lui avouerois franchement, qu'en bien des endroits je n'ai point apperçu le Prince, dont il a voulu nous donner le portrait.

L'honneur que j'ai de lui être attaché depuis long-tems ; le ſoin que j'ai pris de ramaſſer tout ce qui peut ſervir à ſon Hiſtoire ; la connoiſſance particuliere que j'ai de la Pologne où j'ai fait un aſſez long ſéjour : mes liaiſons de pure bienſéance, ou de néceſſité d'affaires avec les principaux Membres de cette République ; les Révolutions que j'y ai vû naître, & que j'ai été obligé de ſuivre pour en connoître les moindres reſſorts : tout cela me met plus en état qu'un autre de juger de l'Ouvrage en queſtion.

C'eſt auſſi avec toute la confiance que peut donner une connoiſ-

ſance parfaite des choſes que je vous fais part du jugement que j'en ai porté.

J'avouë, que je ne m'attendois pas à quelque choſe de bien vrai de la part d'une perſonne qui ne connoît, ni n'a ſuivi le Roi de Pologne; mais du moins je m'en promettois quelque choſe de plus ſûr.

Selon l'idée que j'ai en général des qualités néceſſaires à un Hiſtorien, & en particulier de tout ce qui regarde le Roi mon Maître, je m'imaginois que notre Auteur ſeroit remonté le plus près qu'il auroit pû à la ſource des grands événemens arrivés à ſon ſujet dans la Pologne; qu'il nous auroit donné une idée nette & préciſe des Loix, des Uſages, des Privileges, du génie de cette Nation, & ſur-tout des intérêts qui la diviſoient alors; que dégagé de tout préjugé, il auroit deſſiné naïvement non-ſeulement les deux Compétiteurs du Trône, & les Rois auteurs du malheur, ou de la félicité de ce Royaume, mais auſſi les Chefs des diver-

ses Confédérations que ceux-ci faisoient naître selon leurs besoins ; qu'il auroit tiré du fond des mœurs & du caractére des uns & des autres les vûës secrettes qui les faisoient agir ; découvert la judicieuse politique des uns, & développé les faux sistêmes des autres ; qu'il auroit rapproché tous ces grands personnages, & les auroit comparés entr'eux par des paralleles sages & ingénieux, qui en auroient donné une plus juste idée, qui les auroient évalués, pour ainsi dire, en fixant le prix & les motifs de leurs actions ; qu'en un mot, d'une infinité d'événemens isolés & extraordinaires, & que les passions sages ou dereglées ne produisoient point alors pour avoir quelque rapport ensemble, il n'auroit fait qu'un seul corps plein de mouvement & de vie, qui auroit amusé ou instruit ses Lecteurs.

Mais, je le dis à regret, rien de tout cela ne paroît dans cette Histoire, où l'on ne voit que des faits produits au hazard, où rien ne tient

l'un à l'autre, & où le peu de vérité qui s'y rencontre est confondu dans un amas d'erreurs, ramassées précipitamment, sans doute par le seul plaisir de ne pas tarder à donner au Public une Histoire, qui l'intéresse par la liaison qu'elle a à toutes celles de l'Europe, & qu'il attend depuis long-tems comme une des plus variées & des plus surprenantes.

Cependant, Monsieur, comme mon témoignage pourroit ne pas suffire auprès de ceux de vos amis, que vous me dites attendre aussi mon sentiment sur cet Ouvrage, & qui ne peuvent sçavoir comme vous, que selon ma coutume je ne parle ici que par un pur amour de la vérité, & indépendamment même du zéle que j'ai pour la gloire du Roi de Pologne mon Maître, j'ajoûterai, que sa Majesté, à qui j'ai eu l'honneur de lire plusieurs endroits de ce Livre, s'est méconnuë elle-même dans la plûpart; mais je dois dire aussi, que sa bonté lui a fait excuser ce défaut d'exactitude &

de vérité, & qu'elle a fait grace à l'Auteur en faveur du motif qui l'a fait écrire.

Au reste, Monsieur, j'ai lieu de soupçonner cet Auteur dans la même Ville où vous êtes; mais s'il a occasion de voir ce que je vous écris à son sujet, je suis bien-aise, qu'il voye aussi, que je ne l'estime pas moins pour n'avoir pas été instruit autant qu'il le falloit des particularités de la vie du Roi. Je lui souhaite un plus heureux choix des sujets qu'il voudra traiter dans la suite, ou plus d'occasions de puiser dans les sources les faits, dont je le sens très-capable par l'heureuse facilité de sa plume de donner la connoissance au Public.

Je suis, Monsieur, &c.

Le Chevalier DE SOLIGNAC.

A Luneville ce 15. Janvier 1741.

L'Auteur de cette Lettre, en nous l'adressant, a souhaité qu'elle parût dans nos Mémoires.

Mars 1741.

ARTICLE XXX.

ELOGE HISTORIQUE du Pere Charles Porée de la Compagnie de Jesus.

LE Pere Charles Porée naquit le quatriéme de Septembre 1675. dans la Paroiſſe de Vendes près de Caën, d'une Famille honnête & bien Alliée. Il entra dans la Compagnie de Jeſus le huitiéme de Septembre 1692. Après ſes deux années de Noviciat, il en employa une à repaſſer ſes Etudes d'Humanités, & en 1695. il fut envoyé à Rennes pour y commencer ſon Cours de Régence. La maniére, dont il s'en acquitta, engagea ſes Supérieurs à le charger tout de ſuite de la Rhétorique, & le ſuccès qu'il y eut, le fit regarder dès-lors comme un Homme, qui égaleroit un jour ceux, qui avoient couru cette carriere avec le plus d'éclat.

L'année ſuivante il fut rappellé à Paris pour ſe diſpoſer par des Etu-

des plus sérieuses à entrer dans les Ordres Sacrés, & on lui confia une nombreuse Chambre de Pensionnaires, qui étudioient en Rhétorique. Comme il étoit déja Maître en cet Art, cette jeunesse trouva en lui de grands secours, & il fit faire bien du chemin à ceux, qui avoient le plus de bonne volonté & de dispositions; on en peut juger par un Poëme Latin qu'un d'eux * composa alors sous sa direction sur la journée de Crémone, & qui a été imprimé sous le titre de *Cremona liberata*.

Cependant le progrès, qu'il fit lui-même dans ses Etudes de Théologie, & qnelques Sermons, qu'il eut occasion de prêcher, tinrent quelque tems ses Supérieurs en suspens sur la destination, qu'ils devoient faire d'un Sujet, qui paroissoit également propre à exceller dans tous les Emplois. Lui de son

* M. de la Baune, mort depuis peu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre.

côté ne songeoit qu'à obtenir d'eux la permission de se consacrer à la conversion des Infidéles. Il ne fut point écouté, & la Providence ménagea les choses de maniére, qu'à la fin du Carême de l'an 1708. il reçut ordre de venir professer la Rhétorique au Collége de Louis le Grand.

Quelque idée, qu'on eût déja de ses talens pour un Emploi de cette importance, il s'y fit bien-tôt une réputation, qui passa toutes les espérances qu'on avoit conçûës de lui, & qui a toujours été en croissant. Il commença par s'attirer de telle sorte l'estime, l'amour & la vénération de ses Disciples, qu'il eut rarement besoin d'user avec eux de sévérité, même à l'égard de ces esprits indociles & malfaits, qui se refusent à tout ce qu'on peut faire pour les réduire, & dont il a eu la consolation de voir plusieurs changer entiérement de caractére entre ses mains.

Il étoit en effet bien difficile de tenir long-tems contre ce qu'il sça-

voit mettre en œuvre pour former l'esprit & le cœur de cette florissante jeunesse. Son premier objet étoit de lui imprimer la crainte de Dieu, & d'établir solidement dans ces cœurs encore souples des grands principes de Religion. Il ne manquoit aucune occasion d'inculquer à ces Enfans, soit en public, soit en particulier, dans les conversations, qu'il avoit avec eux, les maximes, qui dans toutes les conditions font l'honnête Homme & le parfait Chrétien : il les prévenoit sur tous les devoirs, qu'ils auroient à remplir dans la suite de leur vie, & il leur parloit sur tout cela avec tant de dignité, avec une effusion de cœur si naturelle, d'un ton si pathétique & si touchant, nous dirions presque si inspiré, que persuadés d'ailleurs qu'il ne leur disoit rien, dont il ne fût lui-même pénétré, ils le quittoient rarement sans être touchés jusqu'au fond de l'ame, & souvent on les voyoit attendris jusqu'aux larmes. C'est surquoi nous ne craignons point d'en appeller

au témoignage d'un grand nombre de perſonnes, qui tiennent aujourd'hui les premiers rangs dans l'Egliſe & dans l'Etat.

Mais rien ne lui aſſûroit davantage le fruit de cet Apoſtolat, par lequel il cherchoit à ſe dédommager de celui, auquel on l'avoit obligé de renoncer, que les ſoins qu'il ſe donnoit pour développer & pour cultiver les talens de ſes Diſciples. On ne concevoit pas comment il pouvoit fournir à cette continuelle application, qu'il apportoit à méditer, à travailler, à digerer, ſans ſe copier jamais, les matiéres en tout genre qu'il leur dictoit, & à l'attention, avec laquelle il examinoit tous les jours leurs Compoſitions pour voir le profit que chacun d'eux faiſoit. Ce travail immenſe, cette prodigieuſe fécondité, l'art qu'il poſſédoit au ſouverain degré de ſe mettre à la portée de tous, ſont ſans contredit ce qui le fera toujours regarder comme un des plus accomplis Profeſſeurs, qui ayent jamais été, & ceux qui ne l'ont connu que par

ſes Ouvrages, ne l'ontconnu qu'à demi?

Il en a laiſſé cependant dans tous les genres de la belle Littérature, de quoi ſe faire un grand nom dans la poſtérité, & de quoi occuper une place diſtinguée parmi les Ecrivains, qui ont illuſtré le ſiécle de Louis XIV. Ses premieres Harangues lui acquirent d'abord une grande réputation, & tout y concourut; une taille avantageuſe, un air noble & modeſte, une phyſionomie heureuſe, une voix ſonore, beaucoup de vivacité annonçoient un grand Orateur, & l'attention, avec laquelle on l'écoutoit, l'empreſſement qu'on témoignoit pour l'entendre, les applaudiſſemens, qui l'interrompoient aſſez ſouvent, ſont des preuves que ſes Diſcours renfermoient des beautés réelles & ſingulieres.

Nous ne diſſimulerons pas cependant que le tour d'Eloquence, qu'il avoit choiſi, & ſon ſtyle même (ſur-tout dans les premieres années) étoient un peu plus du ſiécle de

Trajan, que de celui d'Auguste, il est un peu revenu à celui-ci dans la suite, mais il a toujours donné plus à l'esprit, aux expressions ingénieuses, aux pensées vives & saillantes, qu'à la grande maniére de Cicéron. Il suivoit son génie & il auroit malfait de ne le pas suivre, ce n'est que par-là qu'on excelle; & le plus parfait imitateur n'aura jamais qu'un mérite subordonné. C'est à quoi nous croyons que ceux, qui l'ont censuré, n'ont pas fait assez d'attention. Nous convenons que le Pere Porée ne doit pas être pris aisément pour modéle dans ce genre d'Eloquence, qui n'a rien de supportable, quand on n'a pas comme lui tout ce qu'il faut pour y être éminent : mais nous ne craindrons point de dire, que s'il ne peut faire que de mauvais Copistes, ses Critiques ne l'ont pas jugé assez équitablement.

On ne portera pas le même jugement sur les Discours Latins qu'il prononçoit dans sa Classe les veilles des principales solemnités; son cœur pénétré des grandes vérités

que renfermoient les auguſtes Myſtéres qu'il traitoit, ne permettoit pas à ſon eſprit d'y trop briller, & ſon ſtyle s'y reſſentoit de la majeſté du ſujet, ſans s'écarter de l'élégante ſimplicité, qui convenoit à ceux, pour qui il parloit. Quant aux Plaidoyers, que le Pere le Jay avoit inſtitués quelques années avant qu'il eût le Pere Porée pour Collégue, on eſt convenu que ce dernier a porté cet Exercice, ſi utile & ſi approuvé du Public à toute la perfection dont il eſt ſuſceptible, par la fineſſe des penſées, la délicateſſe du ſtyle, la juſteſſe des raiſonnemens, & les graces qu'il y répandoit, toujours proportionnées à l'âge & à la qualité des Orateurs, qu'il faiſoit parler, qu'il formoit à compoſer & à dreſſer du même ton, que pluſieurs d'entr'eux devoient prendre pour les importantes occaſions, où la plûpart pouvoient ſe trouver.

Mais où le Pere Porée paroiſſoit tout entier, & avec tous ſes avantages, c'eſt dans ſes Piéces de Théâtre. On peut dire, qu'il a ſuivi toutes les maximes, qu'il a lui-même

établies dans une de ses Harangues, pour rendre le Théâtre utile & instructif, & en faire une excellente Ecole de Mœur & de Religion. Son Comique est gratieux & toujours décent; on y admire sur-tout la fléxibilité de son esprit, qui sçait y amener la Morale la plus pure de maniére, qu'elle attire la principale attention des Spectateurs ; sa diction, soit en Latin, soit en François; en Vers, comme en Prose, y est exacte, ingénieuse & dans le vrai style des Anciens. Son Tragique est dans le grand; il y a peint toute l'élévation & toute la tendresse de ses sentimens, qui faisoient le caractére de son cœur; les larmes de l'Assemblée n'ont jamais manqué d'en faire l'éloge, & malgré la sévérité des régles, que nous nous sommes prescrites, pour écarter de la scene tout ce qui peut tant soit peu allarmer la pudeur, il a sçû la rendre intéressante, lui donner tous les agrémens, dont elle est capable; & y soûtenir toujours l'attention des Assistans. D'ailleurs il avoit une grande maniére de fai-

re entrer ſes Acteurs dans ce qu'ils diſoient, & pour peu qu'il trouvât en eux de diſpoſitions, ils ne déclamoient point en Ecoliers.

Si on peut réuſſir à recouvrer toutes les Piéces détachées, en Vers François & Latins, que le Pere Porée a compoſées, ſoit pour exercer ſes Eleves, ſoit à l'occaſion de quelque événement, on l'y retrouvera par-tout le même. Mais ſon extrême modeſtie, qui l'a empêché de rien garder de ſes Ecrits, nous donne lieu de craindre qu'il ne nous en échappe un très-grand nombre: ce n'a même été que par hazard, qu'on a reconnu qu'il étoit Auteur de quelques-unes. Telles ſont, par exemple, les Stances irréguliéres ſur la derniére Maladie du Pere Commire, qui ſont imprimées à la tête des Œuvres Poſthumes de ce célebre Poëte : on n'a découvert qu'au bout de pluſieurs années, qu'elles étoient du Pere Porée, qui en voyoit dans le tems faire honneur à pluſieurs perſonnes, ſans rien dire. C'eſt à ſon inſçû qu'on a entrepris d'imprimer le Recueil

de ses Harangues, qui a paru en deux Volumes *in-douze*, & on a eu bien de la peine à l'engager à les retoucher, quand il vit qu'il n'étoit plus le maître de les empêcher de paroître. Plusieurs n'ont pas encore vû le jour & quelques-unes de celles, qui ont eu le plus de succès, lorsqu'il les a prononcées, ont entiérement disparu.

Il ne faut pas s'étonner si on a laissé un Professeur, qui réunissoit tant de parties éminentes, vieillir dans un Emploi si pénible : la difficulté de le remplacer faisoit différer d'année en année de lui procurer du repos. Lui-même avoit demandé plusieurs fois un Successeur, pour ne s'occuper plus que de Dieu, & s'éloigner même de Paris, où à l'exception du tems, qu'il sacrifioit à son devoir & à quelques œuvres de zéle & de charité, il étoit presque aussi Solitaire qu'il l'auroit été dans un Désert. Mais toutes les fois que pour conserver un Homme si prétieux, & qui pouvoit être utile encore en bien des maniéres, on se disposoit à le décharger du pesant

fardeau, sous lequel on craignoit qu'il ne succombât, il reprenoit une nouvelle vigueur, & on étoit persuadé que cette vie d'action étoit nécessaire à sa santé. C'est ainsi que trente-trois ans se sont écoulés. S'il n'a pas fait plus d'instances pour avoir la permission de se retirer, ce n'est pas qu'il se crût nécessaire : jamais Homme n'a conservé plus de défiance de lui-même avec un mérite plus universellement reconnu : son humilité à consulter tout le monde, & sa docilité à profiter des Avis qu'on lui donnoit, sont des preuves sans replique que dans sa modestie, il n'y avoit aucun de ces retours de vanité & d'amour propre, si ordinaires aux beaux esprits.

Ce qui surprenoit davantage en lui, & ce qui ne doit pas faire la moindre partie de son Eloge, c'est, que né avec tout ce qu'il faut pour briller dans la société & pour profiter des entrées, que pouvoient lui procurer sa réputation, & le grand nombre de personnes de distinction, qui se faisoient honneur d'avoir été ses Disciples, il s'étoit interdit tout

autre commerce dans le Monde, que celui, que quelques occasions de gagner des Ames à Dieu lui rendoient indispensable. Tout son tems étoit partagé entre ses pratiques de piété & ce qu'il devoit à son Emploi : il se retranchoit jusqu'aux récréations mêmes, dont il pouvoit se dispenser sans une singularité trop marquée : en un mot il regardoit sa Classe comme une Mission, qui devoit lui tenir lieu de celle, qu'il avoit tant désirée dans le nouveau Monde ; elle n'a peut-être pas été moins fructueuse qu'aucune de celles, où la moisson est plus abondante, & il a eu le bonheur d'y mourir les armes à la main.

Il n'a été en effet qu'un seul jour absent de sa Classe : accoutumé à compter pour rien les incommodités, qui lui survenoient de tems en tems, il nous avoit accoutumé nous-mêmes à compter trop sur la bonté de son tempérament, qui ne paroissoit pas encore altéré ; il passa plusieurs jours, sans qu'on apperçut du Mal, qui l'a conduit au tombeau, & on ne le crut sérieuse-

ment attaqué, que quand le Mal fut plus fort que les Remédes ; il ne se rendit que le septiéme de Janvier, après avoir fait sa Classe & célébré les Saints Mystéres, & il ne se rendit même qu'à l'ordre précis de son Supérieur. Le dixiéme de Janvier on lui administra le S. Viatique, & le onziéme à cinq heures du matin, l'Extrême-Onction : il souhaita ensuite qu'on lui dît la Messe & elle étoit à peine finie, qu'il expira sans agonie, étouffé par une obstruction au pilore avec inflammation.

Ceux qui connoissoient l'extrême délicatesse de sa conscience, laquelle l'obligeoit de passer tous les jours sans le moindre intervalle du Tribunal de la Pénitence à l'Autel, de peur de n'y pas porter des mains assez pures, auroient pû appréhender que dans le court espace d'une Maladie aussi brusque la frayeur des Jugemens de Dieu ne fit en lui de trop vives impressions, si l'expérience ne nous apprenoit pas que dans les ames véritablement timorées une confiance inébranlable prend tout-à-coup la place de la

crainte, aux approches de la mort.

Le Pere Porée avoit vécu dans une continuelle guerre avec lui-même ; & il est mort dans la paix du Seigneur : pendant les trois jours qu'il fut arrêté, il ne s'occupa qu'à faire à son Créateur avec une parfaite & tranquille résignation le sacrifice de sa vie, ayant eu jusqu'au dernier soupir une connoissance pleine & entiere; mais malgré ce qu'une mort si sainte doit avoir de consolant pour nous, rien n'adoucit le regret d'une si grande perte. Le Public, le Roi même & toute la Cour, en voulant bien le partager avec nous, n'ont servi qu'à nous faire encore mieux comprendre combien il sera difficile de réparer cette perte. *

* L'Auteur des Observations s'est trompé, quand il a dit que le P. Porée est né à Caën, & qu'il a succedé presque immédiatement au P. Jouvenay dans la Rhétorique du Collége de Louis le Grand. Il y avoit 9. ans que le P. Jouvenay étoit parti pour Provence, lorsque le P. Porée a commencé de régenter à Paris. Le même Auteur s'est encore mépris en faisant entrer le P. Porée dans la C. de J. en 1671. âgé de 16. ans.

ARTICLE XXXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE

DE PARIS.

L'IMITATION DE J. C. Traduction nouvelle. Par le Pere Lallemant de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire; ruë Saint Jacques à Saint Thomas d'Aquin. 1740. *vol.* in-12.

LE tems n'a fait que confirmer l'estime qu'on a toujours faite de l'excellent Livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*. Une infinité d'Auteurs depuis le siécle de *Thomas à Kampis* ont écrit sur la vie spirituelle, plusieurs l'ont fait avec suc-

cès, & avec une approbation qui répond de la bonté de leurs Ouvrages : on y a même rafiné ; on a voulu renchérir ſur les autres, ſoit par les tours, la méthode, la diction, ou même par les choſes. Cependant la plûpart de ces Livres ne ſe liſent plus, ſont très-peu connus dans le monde, & perſonne n'entreprend de les tirer de l'oubli. Le Livre de l'*Imitation*, avec toute ſa ſimplicité, la négligence, la baſſeſſe, la barbarie même du ſtyle, n'a rien perdu de ſa réputation depuis trois cens ans ; & quelles diſputes n'a pas excitées le déſir de s'aſſurer la gloire d'avoir formé & poſſédé un Auteur qui n'aima durant ſa vie que l'obſcurité & la retraite, & qui n'inſpire que l'humilité & l'abnégation ? Faut-il donc s'étonner que nous en voyions renouveller ſi ſouvent les Traductions ? Un Livre ſi utile, & d'un uſage ſi commun ne peut trop ſe multiplier. Chaque Traducteur eſſaye d'approcher de cette piété touchante, naturelle & ſans art que reſpire l'Original ; ſoit

en rendant littéralement les pensées de l'Auteur, ce qui n'est point de notre goût, & répend de l'obscurité dans le discours, soit en s'éloignant par trop de liberté, de ce qui fait le prix & le mérite de l'Ouvrage. Le Pere *Lallemant* paroît avoir saisi le juste milieu entre ces deux extrémités. Sa Traduction a toute la simplicité & toute l'onction du Texte, avec l'élégance & la pureté du style que notre Langue peut fournir en pareille matiére. Elle renferme tout le sens & tout l'esprit de l'Auteur, & elle est en même-tems si naturelle, qu'elle n'a point du tout l'air de Traduction. On peut juger de ce que nous disons par le premier endroit qui se présente, & que nous allons mettre sous les yeux des Lecteurs. C'est le Chapitre X. du Livre III. Le Latin seroit inutile à ceux qui ne l'entendent pas, & les autres pourront aisément faire la comparaison, puisqu'il se trouve partout.

Qu'il est doux de servir Dieu, après avoir renoncé au Monde.

" I. Je vous parlerai encore, Sei-
»gneur, car je ne puis demeurer
»dans le ſilence. Je dirai à mon
»Dieu, mon Seigneur & mon
»Roi, qui eſt au plus haut des
»Cieux : *Seigneur, quelle abon-
»dance de douceurs vous avez réſer-
»vée pour ceux qui vous craignent ?*

„ Mais que ne faites-vous point
»pour ceux qui vous aiment, &
»qui vous ſervent de tout leur
»cœur ?

„ Les délices de la contempla-
»tion, dont vous favoriſez vos
»amis, ſont vraiment ineffables.

„ Vous m'avez bien fait ſentir
»l'excès de votre bonté, en me
»tirant du néant, en me rappel-
»lant à vous, lorſque j'en étois
»éloigné, & m'attachant à votre
»ſervice ; & en me commandant
»de vous aimer.

„ II. O ſource éternelle d'amour,
» que dirai-je de vous ? Comment
» pourrai-je vous oublier, vous qui
» avez daigné vous ſouvenir de moi,
» lors même que j'étois dans un état
» de corruption & de mort ?

Mars 1741.

„ Vous avez exercé votre miſé-
» ricorde envers votre Serviteur au-
» de-là de toutes ſes eſpérances ,
» vous l'avez honoré de votre fa-
» veur & de votre amitié au-de-là
» de tous ſes mérites.

„ Que puis-je vous rendre , mon
» Dieu , pour un tel bienfait ? Car
» il n'eſt point donné à tous de tout
» quitter , de renoncer au ſiécle pour
» embraſſer la vie Religieuſe.

„ Que fais-je donc de conſidé-
» rable en vous ſervant , vous à qui
» toutes les Créatures ſont aſſujet-
» ties ?

„ C'eſt peu de choſe que je vous
» ſerve ; mais , c'eſt quelque choſe
» de grand , & qui doit m'étonner ,
» que malgré mon indignité & ma
» miſére , vous daignez me mettre
» au nombre de vos Serviteurs.

„ III. Tout ce que j'ai , & tout
» ce que j'employe pour votre ſer-
» vice , eſt à vous : mais c'eſt vous
» au contraire qui me ſervez plû-
» tôt que je ne vous ſers.

„ Vous avez créé le Ciel & la
» Terre pour le ſervice de l'Hom-

» me : ils le servent réglément cha-
» que jour, selon que vous le leur
» avez prescrit.

„ Bien plus, vous employez au
» service de l'Homme le ministére
» des Anges.

„ Mais, ce qui est infiniment au-
» dessus de tout cela, vous n'avez
» pas jugé qu'il fut indigne de vous
» de le servir, & vous vous êtes en-
» gagé à vous donner à lui.

„ IV. Que vous rendrai-je pour
» cette multitude de graces que vous
» me faites ?

„ O si je pouvois vous servir tous
» les jours de ma vie ! Si je pouvois
» vous servir seulement un jour,
» comme vous le méritez !

„ Vous êtes vraiment digne d'ê-
» tre servi, d'être honoré, d'être
» loué éternellement.

„ Vous êtes vraiment mon Sei-
» gneur, & moi votre esclave : je
» voudrois vous servir de toutes mes
» forces, & ne me lasser jamais de
» publier vos louanges.

„ Je le veux, je le désire ainsi :
» daignez, mon Dieu, suppléer à

»ce qui me manque pour le fai-
»re &c.„

Le Pere *Lallemant* avoit achevé à quarante ans, en 1700. *Le ſens propre & litteral des Pſeaumes*, Ouvrage honoré de tant d'illuſtres Approbations, & de l'eſtime publique: il finit en 1740. par l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*; car il eſt probable que ce ſera le dernier fruit de ſon travail. L'intervalle a été rempli par un nombre conſidérable d'Ouvrages utiles à la Religion, qui a toujours été l'objet de ſon étude & de ſes veilles.

On acheve d'imprimer chez, Jean-Baptiſte Coignard ruë Saint Jacques le *Recueil de divers Ouvrages en Proſe & en Vers, du P. Brumoy*; quatre Tomes petit *in*-8°.

Il paroît une *Lettre d'un Théologien à un de ſes amis des Province, au ſujet d'un Article des Nouvelles Eccleſiaſtiques du 20. de Juin* 1740. Ce Théologien connu par ſon zéle & ſon attachement à la ſaine

Doctrine, avoit ſoutenu quelque tems auparavant une Théſe qui ne pouvoit manquer de déplaire au Nouvelliſte. Si celui-ci ne cherche que de bonnes & ſolides Réponſes aux vaines difficultés qu'il oppoſe à la Théſe, on a lieu de croire qu'il ſera content de cette Lettre, & qu'il s'épargnera la peine de revenir ſur cette matiére dans ſes Feuilles. Il trouvera prouvé par les Faits, que l'Appel de la Conſtitution *Unigenitus* eſt encore plus frivole, & moins fondé que celui des Pélagiens, qui, de ſon aveu, *étoit interjetté ſans cauſe, ſans fondement, & de mauvaiſe foi.* Il verra démontré par Saint *Athanaſe*, rapporté par le célebre *Boſſuet*, qu'un peu après la mort de l'Empereur *Conſtance* le plus grand nombre des Evêques & des Egliſes étoient attachés de cœur & de profeſſion, à la Foi de *Nicée.* Il apprendra des Chefs mêmes de ſon Parti, pour ne rien dire des autres, que l'acceptation *expreſſe & formelle de la part des Evêques* n'eſt pas néceſſaire *pour*

qu'un Décret du Pape soit irréformable. Il reconnoîtra la soumission entiere que son Parti se faisoit autrefois honneur de rendre aux Bulles contre *Baïus.* Les Réflexions de l'Auteur de la Lettre pourront faire cesser l'étonnement singulier du Nouvelliste au sujet du Concile d'*Embrun*, & il retrouvera en peu de mots les preuves de l'acceptation générale & sincére de la Bulle. Il ne tiendra qu'à lui de se détromper sur l'Approbation attribuée à feu M. *Bossuet* du Livre des *Réfléxions Morales.* Enfin il verra, pour sa consolation, ce que pense des prétendus Miracles dont il est le plus ardent Défenseur, le Grand & Sçavant Pape qui gouverne l'Eglise. La Lettre que ce Pontife écrivit en 1731. à M. de *Tencin*, sur le Concile d'*Embrun*, & qu'on redonne ici, achevera de faire connoître quels sont ses sentimens.

Traité Historique & Pratique sur le Chant Ecclésiastique. Avec le Directoire qui en contient les Principes

Mars 1741.

& les Régles suivant l'usage présent du Diocèse de Paris *& autres. Précédé d'une nouvelle Méthode pour l'enseigner & l'apprendre facilement. Par M. l'Abbé* Lebœuf, *Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise Cathédrale d'*Auxerre. *A Paris, chez Claude-Jean-Baptiste Herissant, Libraire-Imprimeur, ruë Neuve de Notre-Dame, aux trois Vertus, & Jean-Thomas Herissant, Libraire, ruë S. Jacques, à Saint Paul, & à Saint Hilaire* 1741. *vol.* in-8°.

Calendrier Méridien, ou l'Art de tracer une Ligne Méridienne avec une extrême facilité, & de régler les Pendules & les Montres suivant le mouvement du Soleil. A Paris chez Philippe-Nicolas Lottin, ruë Saint Jacques à la Vérité 1741.

Les Calendriers de cette espéce & de ce volume, ne sont guéres que civils & populaires, à l'usage du commun des hommes de tout Etat & de toute Profession : celui ci est tout-à-fait Astronomique. Il est divisé en deux Parties. La premiére

enseigne différentes maniéres de tracer des Lignes Méridiennes sur divers Plans. La seconde apprend à faire usage de la Ligne Méridienne pour régler les Pendules & les Montres sur le mouvement du Soleil, avec une Table qui marque tous les jours où il y a deux minutes de différence entre le Soleil, & une Horloge bien réglée. On trouve dans ce Livre plusieurs Pratiques faciles, & d'un grand usage, que chacun peut exécuter à peu de frais, & sans qu'il en coute beaucoup d'étude. On peut même s'en faire un amusement également agréable & utile.

Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edinbourg, Ouvrage traduit de l'Anglois, & augmenté par le Traducteur d'Observations concernant l'Histoire Naturelle, & les Maladies des yeux. Par M. Demours, Médecin à Paris. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, rue Saint Jacques à Saint Thomas d'Aquin 1740. *vol.* in-12. *Mars* 1741.

Ce n'eſt ici que le premier Volume des quatre que la Société d'*Edinbourg* a déja publiés ; mais M. *Demours* s'engage, non-ſeulement à donner les trois autres, mais à traduire encore ce qu'elle publiera dans la ſuite. Nous ne ſçaurions donner une idée plus juſte de ce Recueil, en attendant que nous en rendions un compte détaillé, qu'en diſant avec le Traducteur, que *c'eſt un Recueil d'Obſervations Météorologiques, de Mémoires concernant l'Œconomie Animale, l'Anatomie, la Chymie, la Pratique de la Médecine, de la Chirurgie &c.* La Société d'*Edinbourg*, compoſée de très-habiles Médecins & Chirurgiens, ne donne pas ſeulement ſes propres Obſervations, & celles de ſes Correſpondans en *Ecoſſe*, elle invite les Sçavans de tous les Pays à lui communiquer celles qu'ils feront ; elle en enrichit ſes Volumes, & en fait honneur aux Auteurs. Le ſuccès des premiers qui ont paru, fait ſouhaiter la continuation d'un travail ſi utile au Public.

M. *Demours*, éleve du célebre M. *du Verney*, ayant fait ſous cet habile Maître diverſes Obſervations d'Hiſtoire Naturelle, les joint à celles d'*Edinbourg*, & donne dans ce premier volume, ce qu'il a obſervé ſur la fécondation de la Salamandre. Comme il s'eſt appliqué particuliérement, *& preſqu'entierement dévoué depuis quelques années* au *traitement des Maladies yeux*, il commence dans ce même Tome à donner ſes Obſervations ſur cette matiére également curieuſe & importante.

Il y a quelques années que M. *Demours* donna un petit Ouvrage qui a pour titre : *Le Manuel du Cavalier, traduit de l'Anglois du Chevalier Bordon.* Nos Journaux rendirent alors compte de ce petit Volume eſtimé dans ſon genre. L'accueil qu'on fit à la Traduction, a encouragé l'Auteur à entreprendre un travail bien plus conſidérable ; & ce qu'il y ajoûte de ſes propres Obſervations, en augmente encore le prix.

Mars 1741.

Bordelet a imprimé un Recueil de Poësies sur la mort du P. *Porée*. On trouve aussi chez le même Libraire une Lettre à M. l'Evêque de *Marseille* sur le même sujet.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1741.

ART. XXI. Histoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1737. pag. 389

ART. XXII. Suite de l'Examen du Sentiment des Saints Peres &c. sur la durée des siécles. Réfutation d'un Calcul &c. 412

ART. XXIII. Lettre à M. D. M. G. sur le Flux & le Reflux de la Mer. 445

ART. XXIV. Elémens d'Astronomie & de Géographie à l'usage des Négotians. Par M. *Panckoucke*. 453

ART. XXV. La Vie de Saint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Par le R. P. *Touron*. 457

Art. XXVI. L'Accord de la Grace & de la Liberté &c. Par le P. le Vaillant. 481
Art. XXVII Les Œuvres de M. *Boileau Despreaux*, avec des Eclaircissemens Historiques. 514
Art. XXVIII. Heures du Chrétien, à l'usage des Missions, dédiées au Roi *Stanislas.* 535
Art. XXIX. Lettre du Sécrecretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de *Pologne*, Duc de *Lorraine* & de *Bar*, à M. le Baron de ***. A *Londres.* 540
Art. XXX. Eloge Historique du P. Porée de la C. de J. 546
Art. XXXI. Nouvelles Littéraires. 561

Errata pour le mois de Fevrier 1741.

PAge 229. lig. der. civiles, *lis.* civils.
238. lig. 9. le Livre, *lis.* les Livres.
291. lig. 25. vailleureux, *lis.* valeureux.
299. lig. 26. craillant, *lis.* criaillant.

507. lig. 19. ces propres termes, *lis.* ses propres termes.
34. lig. 20. proltrot, *lis.* poltrot.
374 lig. 11. M. d'Ecgly, *lis* d'Egly.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit étre permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4411